création récréation

■ la météo

Généralement ensoleillé avec un maximum de 65 à 70.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

S. Janvier VOL. LXI NO 218 Montréal, samedi 19 septembre 1970 15 CENTS

L'armée royale pilonne Amman

La 6e flotte est prête à intervenir

Les mouvements de troupes, de navires et d'avions américains en direction de la Méditerranée orientale et les déclarations du Département d'Etat et de la Maison-Blanche, hier, à Washington, ne laissent plus de doutes sur l'intention des Etats-Unis de faire intervenir leurs forces en Jordanie "dans certaines circonstances" ce qui donnerait une dimension nouvelle à la guerre qui oppose depuis deux jours les fedayine à l'armée royale jordanienne.

Ces "circonstances" qui nécessiteraient l'engagement des forces américaines se ramèneraient en fait à trois possibilités:

● empêcher la chute du régime "modéré" du roi Hussein, s'il menaçait réellement de chanceler.

● s'opposer à l'internationalisation du conflit si les troupes irakiennes ou syriennes participaient aux combats;

● protéger "in extremis" les ressortissants américains, y compris les otages du FPLP, cette dernière raison pouvant servir "d'excuse" aux deux autres, aux dires mêmes du président Nixon, selon certaines sources américaines.

A la suite de ce développement, le Front populaire a fait savoir que si les Américains débarquent en Jordanie, "aucun citoyen américain ne sera plus en sécurité" et a menacé de transformer la région "en un véritable enfer".

La Grande-Bretagne, de son côté, se tient prête à évacuer, en cé cas, les ressortissants britanniques de Jordanie, mais Londres a tenu à préciser que, contrairement aux Etats-Unis, elle n'envisage pas de soutenir militairement les avions de transport qu'elle prépare à cette éventualité. Dans cet ordre d'idée Londres a démenti la nouvelle voulant que ses troupes à Chypre soient en état d'alerte.

D'autre part, Sir Alec Douglas-Home, secrétaire au Foreign Office, s'est entretenu hier avec M. Abba Eban, ministre israélien des Affaires étrangères. On souhaite dans les milieux anglais, que le gouvernement israélien assouplisse sa position relative aux demandes du Front populaire, afin de faciliter le règlement du problème des otages. La Suisse a demandé officiellement, hier, que les otages soient transportés dans d'autres États ara-

Voir page 2: La Jordanie

L'épiscopat dénonce les tortures au Brésil

OTTAWA – "Quels que soient les pays où des formes de violence se produisent – et sur ce point, le nôtre n'en est peut-être pas exempt! – elles doivent être déplorées, réprouvées et dénoncées au nom des droits de l'homme et de l'enseignement de l'Evangile."

C'est en invoquant ces motifs que les membres du conseil d'administration de la Conférence catholique canadienne (CCC) manifestent leur solidarité "avec leurs frères évêques" du Brésil pour dénoncer les tortures subies dans ce pays.

Dans une courte lettre qu'ils ont adressée à l'épiscopat brésilien, les évêques du Canada affirment ne plus douter de la véracité des tortures pratiquées au Brésil et font leur un paragraphe de la lettre collective de l'épiscopat brésilien se lisant comme suit: "Nous ne pouvons admettre les lamentables manifestations de violence qui se traduisent par des hold-up, des enlèvements, des morts ou toute autre modalité de terreur."

Les évêques canadiens partagent en outre l'angoisse de l'épiscopat brésilien quand ce dernier estime que l'exercice de la justice est "fréquemment violé par des procès indument prolongés, par des détentions effectuées sur la base de simples suspicions ou d'accusations précipitées, par des enquêtes

Voir page 6: Les tortures



Le premier ministre d'Israël, Mme Golda Meir, et le président des États-Unis, M. Richard Nixon, ont eu hier un entretien de 80 minutes portant sur l'aide économique et militaire de Washington à Tel-Aviv ainsi que sur la reprise éventuelle de pourparlers de paix au Moyen-Orient. (Téléphoto AP)

La guerre psychologique des spécialistes

Grève tournante et menace d'exode massif

par Jean-Luc Duguay

Une grève tournante des anesthésistes, des radiologistes et des chirurgiens ainsi que l'arme psychologique de la menace d'un exode massif vers l'Ontario de quelque 800 spécialistes: tels sont les principaux aspects de la stratégie qu'entend suivre la Fédération des médecins spécialistes du Québec afin de forcer la main du gouvernement sur l'assurance-maladie, révèlent des sources dignes de foi.

Mis au courant de ces informations, un attaché de presse de la FMSQ, après consultation avec les dirigeants de la Fédération, a ainsi transmis au Devoir la réaction officielle des médecins spécialistes: "Pas de commentaires."

La grève, baptisée par les stratèges de la FMSQ "Opération ARC" (Anesthésistes - Radiologistes - Chirurgiens), semble considérée par les dirigeants de la Fédération comme l'arme ultime afin de convaincre le gouvernement d'amender la loi sur l'assurance-maladie (bill 8).

"ARC" aurait pour effet d'immobiliser, à toutes fins utiles, les services dans un hôpital donné, seuls les services d'urgence étant maintenus. Cependant, apprend-on d'autre part, la grève serait tournante, ce qui signifie que tous les hôpitaux ne seraient pas paralysés en même temps.

Avant d'appliquer "l'Opération ARC", les dirigeants de la FMSQ attendent les résultats de la conciliation du juge André Montpetit, entreprise mardi. Le conciliateur s'est fixé un délai "raisonnable, qui peut être de plus de dix jours" pour tenter de faire coïncider les vues des parties.

Il apparaît cependant que des médecins spécialistes de plus en plus nombreux pressent leur Fédération de passer à l'action immédiatement en déclenchant une grève tournante, appuyés en cela par un nombre croissant d'omnipraticiens dont la Fédération démontre une attitude plus conciliante.

En plus de "l'Opération ARC", la FMSQ aurait mis au point, de concert avec les spécialistes de la province voisine, un système d'exode vers l'Ontario, en vertu duquel, disent les sources, quelque 800 postes médicaux seraient présentement ouverts aux spécialistes québécois.

Il est difficile de déterminer dans quelle mesure cet "exode" sera réel, c'est-à-dire permanent.

Interrogé à ce sujet, le registraire du Collège des médecins, le Dr Augustin Roy, a déclaré qu'il avait examiné, depuis six semaines, quelque 260 demandes de certificats de compétence de la part de médecins désireux de s'établir à l'extérieur de la province et que d'autres demandes s'accumulaient sur son bureau.

Cependant, le Dr Roy craint moins la possibilité d'un exode massif des cerveaux, que le départ de certaines sommités dans certaines disciplines déterminées.

En outre, la demande d'un certificat de compétence du Collège n'implique pas nécessairement le départ du médecin, pas plus que le fait de se procurer un passeport n'implique nécessairement un voyage à l'étranger.

Finalement, un médecin muni de sa seule carte de compétence, qui est en réalité une sorte de lettre de recommandation du Collège des médecins, ne peut pratiquer dans d'autres provinces. Il lui faut auparavant passer les examens du Conseil médical du Canada qui lui confère une licence de pratique pancanadienne.

Actuellement, 25 p.c. environ des médecins québécois auraient une telle licence. La plupart des médecins anglophones, dont la mobilité, pour des raisons linguistiques et culturelles, est plus grande, ont déjà passé les examens du Conseil de médecine.

D'autre part, depuis plusieurs semaines, les médecins spécialistes s'efforcent d'expliquer leur point de vue aux patients qui les consultent. Les uns le font avec bienveillance et objectivité. D'autres n'hésitent pas à brandir la menace d'un arrêt de travail, d'un exode ou de la désorganisation des services de santé. Ces entretiens avec les patients constituent donc une phase importante de la campagne des spécialistes auprès de l'opinion publique.

C'est le sentiment que la loi sur l'assurance-maladie consacre la main-mise de l'Etat sur l'activité des professionnels de la santé qui pousserait principalement les spécialistes à quitter la province.

Une illustration en a été donnée jeudi soir, lorsque le Dr Fraser Gurd un chirurgien, a accusé la Régie de l'assurance-maladie de vouloir "soviétiser" la médecine dans la province.

"Vous êtes l'objet d'une supercherie qui dépasse de loin tout ce que l'on connaît en-deçà du rideau de fer", a-t-il dit à un auditoire réuni à l'hôtel de ville de Ville Mont-Royal.

Un neuro-chirurgien, le Dr Claude Bertrand, a déclaré de son côté que les médecins veulent avoir le droit de ne pas adhérer au régime tout en étant remboursés par le gouvernement pour les services rendus à leurs clients.

"Vous n'aurez plus le droit de choi-

Voir page 6: Les spécialistes

Préalables aux pourparlers de paix

Mme Meir exige le retrait des missiles et le respect de la trêve

WASHINGTON (d'après l'AFP) – Mme Golda Meir, premier ministre d'Israël, a répété à satiété hier que son pays ne participerait pas à des pourparlers de paix tant que ne serait pas acquis le retrait des missiles Sam 2 et Sam 3 le long de la rive orientale du canal de Suez et tant que continueraient les violations du cessez-le-feu au Moyen-Orient.

Aux journalistes, lors d'une conférence de presse de 40 minutes, au président Nixon, dans un entretien de plus d'une heure et dans ses discussions, à deux reprises, avec le secrétaire d'Etat M. William Rogers, le chef d'Etat israélien a répété qu'elle souhaitait que l'Egypte fût aussi amoureuse du cessez-le-feu que l'est Israël et que le but de sa visite aux Etats-Unis était d'exposer, notamment, les besoins (étendus) d'armements de son pays.

Mme Meir voit une concordance d'opinion entre Tel-Aviv et Washington quant à la plupart des points touchés au cours des entretiens officiels, auxquels assistait notamment l'ambassadeur israélien à Washington, le général Yitzhak Rabin; les seules divergences de vues entre les deux pays auraient trait à la formule qui mènerait à la reprise de la mission Jarring au Moyen-Orient.

On note que les déplacements de Mme Meir et de son groupe n'étaient connus qu'à la dernière minute et qu'une véritable petite armée d'agents américains et israéliens s'attachait à ses pas, le service d'ordre américain étant visiblement nerveux à l'occasion de cette visite qui coïncide avec une aggravation de la situation en Jordanie et avec des mouvements de la 6e flotte en Méditerranée.

La rencontre Nixon-Meir, que la presse américaine décrit comme la plus importante dans l'histoire des 22 ans de relations entre Israël et les Etats-Unis,

Voir page 2: Mme Meir

La piraterie aérienne: l'OACI ajourne ses discussions au 29

Le conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale a reporté au 29 septembre la discussion des propositions des Etats-Unis et du Canada qui ont demandé aux nations de prendre comme sanction contre la piraterie aérienne la suspension de tout service aérien avec les pays qui offrent asile aux pirates.

Parlant à la réunion extraordinaire du conseil de l'OACI, à Montréal, le secrétaire américain aux transports, M. John Volpe, a qualifié la piraterie aérienne de menace internationale et a réclamé le boycottage international de tout pays qui: retient "à des fins de chantage international" les passagers et l'équipage de tout avion saisi illégalement; ou refuse d'extrader ou de poursuivre les

Voir page 2: L'OACI

Le taux du dollar reste flottant

BRUXELLES (PC) – Le ministre canadien des Finances, M. Edgar Benson, arrivé du Canada vendredi, pour assister à la réunion la semaine prochaine des banquiers mondiaux à Copenhague, a déclaré que le gouvernement canadien ne songe pas à limiter de nouveau le dollar canadien à son niveau élevé actuel sur le marché international des changes.

M. Benson a déclaré aux journalistes que le Canada se conformera pour le moment à sa

Voir page 2: Dollar

■ Un éditorial de Claude Lemelin: le dollar flottant et la constellation des monnaies (Page 4)

■ L'avenir de TDH: le comité exécutif de Montréal hésite entre deux formules (Page 3)

Douglas prédit une chute de la popularité des libéraux

OTTAWA (PC) – "La réaction est encore à venir", a déclaré hier, le chef du Nouveau parti démocratique, M. T. C. Douglas, commentant le fait que le gouvernement demeure populaire, selon les récents sondages, en dépit de ce qu'il a appelé "le bourbier" où se trouve le pays.

Les récents sondages selon lesquels l'équipe libérale d'Ottawa est plus populaire que lors des dernières élections générales n'étaient pas sans préoccuper les membres du conseil fédéral du NPD qui a entrepris, vendredi, dans la capitale canadienne, une réunion de deux jours.

M. Douglas reste tout de même enthousiaste. Il a fait remarquer aux délégués que les Canadiens sont habituellement lents à réagir, dans le domaine de la politique. "Pour ma part, a-t-il dit, je constate que le gouvernement commence à recueillir de la désillusion, même si la trudeaumanie continue à se manifester dans certaines parties du pays."

En conséquence, il a indiqué à ses troupes la voie à suivre: "prendre l'initiative et montrer au public que ce

Voir page 6: Douglas

Le français, langue de travail

La Chambre de commerce du Québec s'oppose à une intervention législative

de notre envoyé spécial, André Charbonneau

SHERBROOKE – La Chambre de commerce de la province de Québec s'oppose à une intervention législative du gouvernement québécois en faveur du français comme langue de travail. Ce n'est qu'aujourd'hui que l'Assemblée générale aura à se prononcer sur une résolution traitant de cette question mais, d'ores et déjà, il est prévisible qu'elle rejettera la résolution présentée par la Chambre de Montmorency à l'effet que "le gouvernement du Québec adopte une loi pour rendre le français langue de travail et langue d'usage au Québec".

Déjà le comité des résolutions, le nouveau président de la Chambre provinciale, M. Donald Myers, et le comité sur l'administration gouvernementale ont recommandé de rejeter cette proposition. Le comité des résolutions, pour sa part, demande de la rejeter "parce qu'en cette matière, les mesures législatives ou coercitives seraient extrêmement difficiles de conception et d'application particulièrement pour toutes les sociétés le moindrement élaborées".

Quant au président, M. Myers, il a expliqué au cours d'une conférence de presse donnée hier à midi, que son opposition à l'adoption de mesures législatives en faveur du français comme langue de travail ne tenait pas au fait qu'il était anglophone ni à quelconque objection au français comme langue de travail dans les industries, a-t-il précisé, où les employés sont majoritairement de langue française.

Selon M. Myers, l'adoption du français comme langue de travail est déjà une chose acquise dans l'esprit des chefs d'entreprise, à quelques exceptions près. Le problème ne se situe donc pas, à son avis, au niveau des buts mais au niveau des moyens. A ce dernier niveau, l'intervention gouvernementale ne devrait pas, dit-il, être d'ordre législatif. Livre blanc, pressions du premier ministre auprès des chefs d'entreprise, voilà, d'après le nouveau président de la Chambre provinciale, le genre de moyens efficaces pour parvenir aux mêmes fins.

M. Myers se dit cependant prêt à se rallier à la volonté des chambres locales. "En tant que président, dit-il, je suis comme un avocat: je représente le client, en l'occurrence la politique de la Chambre. A ce titre, conclut-il, je suis un francophone."

Il est cependant douteux que l'assemblée générale se prononce aujourd'hui contre son opinion, celle du comité des résolutions et celle du comité sur l'administration gouvernementale qui avait hier à étudier la résolution de la Chambre de Montmorency.

Ce dernier comité ainsi que ceux des ressources humaines, des richesses naturelles, de la vie économique, et de la vie de la Chambre, avaient pour rôle de passer au crible non seulement les 196 résolutions qui constituent les politiques d'action "70" de la Chambre, mais également les 64 nouvelles recommandations présentées par les chambres locales en vue de leur adoption par l'assemblée générale qui se tiendra aujourd'hui.

Dispersés aux quatre coins de la ville

Voir page 6: La Chambre

■ au gré du temps

La séminarite

Le Québec propose à Ottawa de créer une caisse d'aide "conjoncturelle". M. Pierre Elliott Trudeau est convaincu "existentiellement" de la nécessité d'une nouvelle constitution.

Il se parle, on le voit, un langage bien étrange au cours des conférences, comités et commissions généralement ad hoc, créés un peu partout.

Le bulletin d'une Chambre de commerce montréalaise décrivait récemment cette maladie à la mode: la "conférencite": affection épidémique, contagieuse des directions générales décienchant périodiquement des réunions de cadres de l'entreprise... Elles inhibent totalement les éléments dirigeants pendant les heures ouvrables. Les formes suraiguës en sont la conférence quotidienne et la séminarite, organisation de réunions étalées sur plusieurs jours et plusieurs nuits". Il conviendrait, estime la revue, d'examiner les prodromes, la thérapeutique et les mesures prophylactiques afin de juguler cette terrible infection des cadres "conférenciteux".

Nous le souhaitons aussi, car finalement nous n'aurons plus autour de nous que des dirigeants qui pensent et parlent trop pour daigner agir.

Louis-Martin TARD

suites de la première page

LA JORDANIE

bes où l'échange pourrait avoir lieu en toute sécurité.

Entre-temps, les combats font toujours rage en Jordanie où l'armée royale a donné l'artillerie lourde pour tenter de réduire les positions palestiniennes. Le Comité international de la Croix-Rouge, à la demande du Croissant-Rouge palestinien, a décidé d'envoyer en Jordanie une équipe médicale composée de sept personnes, ainsi qu'un avion emportant sept tonnes de secours.

"Pour le moment, aucune décision n'a été prise dans un sens ou dans l'autre sur l'intervention de troupes américaines dans la région", a déclaré hier M. Ronald Ziegler, le porte-parole présidentiel. M. Ziegler a toutefois insisté à plusieurs reprises sur le fait que le président Nixon est "très conscient de son obligation de protéger les citoyens américains".

Ces déclarations du porte-parole font suite à la publication par plusieurs journaux américains, en particulier le "Philadelphia Enquirer" et le "Miami Herald" d'informations selon lesquelles le président Nixon avait déclaré jeudi à Chicago devant des directeurs de journaux que les Etats-Unis étaient prêts à intervenir en Jordanie pour empêcher la chute du régime "modéré" du roi Hussein. Selon ces journaux, le président avait ajouté que la présence de ressortissants américains en Jordanie et la détention de 38 otages américains par les commandos palestiniens fourniraient une "excuse" à cette intervention.

Le "Chicago Sun Times", dont les représentants assistaient au briefing confidentiel tenu à Chicago par M. Nixon et plusieurs de ses conseillers, avait lui aussi publié une information semblable dans ses premières éditions de la nuit. Mais elle fut supprimée par la suite à la demande de la Maison Blanche.

La possibilité d'une intervention militaire des Etats-Unis en Jordanie s'est trouvée renforcée hier lorsque le Pentagone a annoncé que des unités de la flotte atlantique, ayant des "marines" à leur bord, faisaient mouvement pour renforcer les unités de la Sixième flotte qui se trouvent déjà au large des côtes libanaises et israéliennes.

M. Ziegler a répété à plusieurs reprises que la préoccupation principale du gouvernement était la sécurité des citoyens américains. Mais, comme on lui demandait si les Etats-Unis pourraient décider d'intervenir en Jordanie pour répondre à une intervention de l'Irak et de la Syrie contre le roi Hussein, il a répondu: "La sécurité des citoyens américains dépend dans une grande mesure de la stabilité dans la région".

M. Ziegler a ajouté que les Etats-Unis ne s'étaient pas engagés "directement" envers le roi Hussein à le soutenir au cas où son régime serait menacé par les commandos palestiniens. Le porte-parole a toutefois refusé de commenter l'existence d'engagements "indirects".

De son côté le porte-parole du Département d'Etat, M. Robert McCloskey a insisté sur "la surveillance approfondie" que fait le gouvernement américain au sujet de la présence dans le royaume hachémite des forces irakiennes, syriennes et séoudiennes. "Nous ne disposons d'aucune information confirmant que ces unités fassent mouvement pour participer aux combats". Le porte-parole a également déclaré que "toute forme d'intervention aurait de sérieuses conséquences".

D'autre part, les "Izvestia" organe du gouvernement soviétique ont lancé une sévère mise en garde contre "toute tentative d'intervention extérieure" dans les affaires intérieures de la Jordanie.

L'organe du gouvernement soviétique attire l'attention sur "la concentration des navires de guerre de la 6ème flotte américaine au large des côtes de la Syrie et du Liban" et sur les "préparatifs militaires sur les bases aériennes britanniques à Chypre" – qui constituent, dit-il, " des symptômes inquiétants et qui ne contribuent pas à la détente dans le monde".

A Amman, selon un porte-parole du Fatah, les canons de l'armée royale ont concentré leurs tirs sur le Cap de Wahadat, bastion du FPLP où sont détenus les otages des avions détournés, et le camp de Hussein, ainsi que sur les positions fedayine du Djebel Achrafieh, de Marka et Djebel Taj sur le pourtour de la ville. Des formations de chars encerclent le Djebel Hussein et tentent de le réduire. Selon Radio-Assifa, les Jordaniens bombardent ces camps avec des bombes incendiaires. A la fin de l'après-midi les canons jordaniens continuaient à pilonner plusieurs quartiers de la capitale.

A Zarka, aussi, les positions des commandos ont été soumises pendant plusieurs heures à de violents bombardements d'artillerie. On annonçait, hier soir de violents combats de mitrailleuse lourde à Salt, à 20 milles au sud d'Amman.

Les combats se sont également étendus à la ligne du cessez-le-feu jordano-israélienne, où un violent accrochage a mis aux prises dans l'après-midi, en un lieu que Radio-Amman n'a pas indiqué, des unités de l'artillerie lourde et plusieurs groupes de fedayine.

La bataille a continué aussi toute la journée dans le nord du pays. La localité de Rhamta, à la frontière jordano-syrienne, est depuis le matin le théâtre de violents combats. La route qui y passe conduit à la Syrie, et à quelques milles de là se trouve la bifurcation vers Irbid, la deuxième ville de Jordanie. Cette ville elle-même a été soumise dans l'après-midi à un violent bombardement de l'artillerie royale.

MME MEIR

s'est déroulée au moment où les spéculations s'accroissent sur la possibilité d'une intervention américaine en Jordanie.

A la suite de l'entretien, M. Ronald Ziegler, le porte-parole de la Maison Blanche, a reconnu que la situation dans le royaume hachémite avait occupé une grande part des conversations entre le président et le premier ministre d'Israël.

Pendant la majeure partie de l'entretien, le président Nixon était assisté par le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires du Proche-Orient, M. Joseph Sisco, et par le général Alexander Haig, spécialiste des affaires moyen-orientales au Conseil national de sécurité.

M. Ziegler a déclaré qu'à l'occasion de la discussion sur les otages encore détenus par les commandos palestiniens, le président avait réaffirmé sa volonté d'obtenir la libération de tous les otages sans aucune distinction.

M. Ziegler a ajouté que le président et Madame Meir avaient par ailleurs passé en revue tous les aspects du conflit israélo-arabe. Cela implique en premier lieu la réalisation du "Plan Rogers" et la poursuite de la mission de conciliation de l'ambassadeur Jarring à laquelle les Etats-Unis veulent voir Israël participer malgré les violations du cessez-le-feu dont l'Egypte se serait rendue coupable.

En ce qui concerne l'aide accrue que les Etats-Unis seraient amenés à accorder à Israël pour compenser l'avantage militaire pris par l'Egypte depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le porte-parole n'a pas voulu confirmer les informations selon lesquelles 32 "Phantom" et des missiles antimissiles étaient en cours de livraison à l'armée israélienne.

Le porte-parole s'est borné à dire que le président Nixon avait profité de la visite de Madame Meir pour réaffirmer la volonté des Etats-Unis de poursuivre leur programme d'aide économique et militaire à Israël.

Conférence de presse

Mme Meir n'a pas voulu fournir la moindre précision sur la nature et le nombre des armes qu'attend Israël, en se contentant de répondre à chacun des journalistes qui la pressaient de questions: "Tout ce que je peux vous dire, c'est que j'ai discuté du problème des armements et les interlocuteurs ont parfaitement compris l'étendue de nos besoins. J'ai discuté de tous les aspects des problèmes qui sont les nôtres et j'espère qu'ils ont été très bien compris".

Mme Meir a tenu à souligner "qu'Israël ne cherche pas à obtenir des armes dans le but de s'installer indéfiniment le long du canal de Suez. Tout ce que mon pays demande, c'est de pouvoir se défendre aussi longtemps que nos voisins ne seront pas disposés à parler de paix. Pour notre part, nous estimons qu'il ne peut y avoir de solution de force mais uniquement une solution pacifique. L'avenir dépendra de l'attitude de nos voisins et la seule solution viable, c'est qu'Israël soit assuré une fois pour toutes d'avoir des frontières sûres et garanties. Nous allons faire l'impossible pour mettre fin aux hostilités mais si nous sommes attaqués à nouveau, nos voisins et nous-mêmes seront une fois de plus les victimes d'un triste cortège de souffrances. Je le répète, Israël ne reprendra pas les combats si l'autre camp sait taire ses canons et pour ma part j'espère que l'Egypte tombera aussi amoureuse du cessez-le-feu que nous le sommes."

Après avoir réitéré qu'Israël avait absolument besoin d'armements modernes, et avant d'aborder le problème des négociations, Mme Meir s'est félicitée de la cordialité de ses entretiens à Washington, de la pleine compréhension qu'elle y a rencontrée et du "désir sincère de nous aider dans toute la mesure des moyens".

Mme Meir a reconnu qu'il existait certaines divergences de vues entre Washington et Tel-Aviv sur le problème de la négociation et c'est alors qu'elle a affirmé de la façon la plus catégorique que le retrait des missiles et la cessation des violations de la trêve étaient une condition sine qua non pour une participation d'Israël aux négociations Jarring. Israël, a-t-elle dit, n'a jamais donné son accord à un cessez-le-feu unilatéral mais son gouvernement, a-t-elle rappelé, a immédiatement réservé un accueil très favorable au principe d'un cessez-le-feu général. Il est donc impossible de participer à des négociations lorsque l'une des deux parties en cause viole ses engagements. Il faut d'abord rectifier la situation. Israël espère un jour vivre en paix et en harmonie avec les Arabes mais un mauvais départ semble avoir été pris en raison précisément de ces violations unilatérales.

L'OACI

personnes responsables d'actes de saisie illégale, comprenant la détention de passagers, d'un équipage ou d'un avion à des fins de chantage international.

M. André Bissonnette, sous-secrétaire adjoint aux affaires extérieures du Canada, a réclamé les mêmes sanctions, mais par suite d'ententes bilatérales entre divers gouvernements plutôt que par traité liant plusieurs nations.

Après la remise au 29 des délibérations, M. Volpe a déclaré que les Etats-Unis étaient satisfaits de l'empressement de l'OACI à réunir son conseil, mais qu'ils se réservaient le droit de prendre des mesures unilatéralement, si cela est nécessaire.

Le conseil de OACI, qui groupe 27 pays, pays, s'est réuni à la demande expresse du président Nixon qui avait qualifié les actes de pirateries aérienne de "menace internationale", la semaine dernière.

M. Volpe a été l'un des premiers orateurs à prendre la parole peu après l'ouverture de la séance.

DOLLAR

politique de laisser libre le dollar qui évolue ainsi depuis le 1er juin dernier, au-dessus de sa limite de 92.5 cents US. Le dollar canadien a atteint 99.375 cents, par rapport aux devises américaines sur les marchés internationaux vendredi.

Le dollar sera de nouveau limité quand il atteindra son niveau approprié, a dit M. Benson, mais nous ne pouvons pour le moment dire ce qu'il sera. Interrogé pour savoir si ce niveau approprié pourrait être moindre que sa valeur actuelle, M. Benson a répondu: "Assurément".

Il a laissé entendre, à sa conférence de presse au profit des journalistes canadiens, qu'il n'approuve pas ce niveau élevé et que l'idée de le voir atteindre ce niveau ne lui souriait pas quand le gouvernement a outre passé le précédent du Fonds monétaire international le printemps dernier en libérant le dollar.

Certains milieux dans le monde de financier sont d'avis que le gouvernement canadien s'apprêterait à limiter le dollar au cours du week-end, soit avant la tenue la semaine prochaine de la réunion du Fonds à Copenhague, alors que le Canada serait l'objet de fortes critiques.

M. Benson a nié que le gouvernement canadien ait de telles intentions, et a précisé qu'il n'est pas question de limiter le dollar au cours du week-end ou même dans un proche avenir. "Aucune décision n'a encore été prise", a-t-il ajouté.

Pour le ministère de Marchand

"Attention particulière" à la région de Montréal

SHERBROOKE (de notre envoyé) – Même si le gouvernement a décidé d'exclure les grandes métropoles des régions désignées et des zones spéciales confiées au ministère de l'aménagement régional, il n'est pas exclu que la région administrative de Montréal, qui comprend un territoire beaucoup plus vaste que le Montréal métropolitain, fasse l'objet d'une attention particulière de la part du ministère de M. Jean Marchand, dans un avenir rapproché.

C'est ce que celui-ci a révélé hier, au cours du banquet du conseil d'administration sortant de charge de la Chambre de commerce de la province de Québec, qui avait lieu à Sherbrooke.

M. Marchand a expliqué ce traitement exceptionnel que son ministère compte accorder à la région de Montréal par la situation particulière de celle-ci dans l'économie du Québec. "Une étude récente, a-t-il dit, a mis l'accent sur certaines faiblesses dans la structure économique de Montréal par rapport à d'autres grands centres canadiens et étrangers et sur les conséquences de ces faiblesses sur les efforts de développement économique de la province".

Cette situation particulière, jointe au fait que "le gouvernement fédéral s'est engagé par une action résolue et cohérente à promouvoir le développement économique du Québec, justifient le gouvernement fédéral, selon lui, à adopter "des mesures également exceptionnelles".

M. Marchand s'était efforcé auparavant d'expliquer la "stratégie globale de développement économique du pays" qui consiste à utiliser "une législation discriminatoire" par essence. Rappelant qu'au début, son ministère avait cherché à semer dans les régions les plus pauvres sans prendre suffisamment conscience qu'on ne doit pas semer en vain dans un sol impropice, M. Marchand poursuivit en disant que son ministère avait corrigé cette politique trop partielle en s'efforçant d'encourager dans un deuxième temps les régions susceptibles de se développer.

C'est ainsi que des régions comme Sept-Iles, Trois-Rivières, Québec et le Lac St-Jean ont été déclarées zones spéciales. Ce plan posait certains problèmes de juridiction car l'infrastructure économique des villes que l'on cherchait ainsi à consolider relève de la juridiction provinciale. D'où la collaboration qu'il importait d'établir avec le gouvernement du Québec.

C'est alors qu'il expliqua que si l'action entreprise jusqu'ici ne suffisait pas à régler le problème du développement économique du Québec, son ministère n'hésiterait pas à établir "de nouvelles avoir comme pôle la région entourant la métropole.

Des professeurs de physique réclament l'abolition des émissions d'astrologie

"Il est inacceptable que, pour des raisons d'écoute, on encourage le public à croire à un mythe comme celui de l'astrologie", déclarent les professeurs de physique de l'Université de Montréal en demandant au Conseil de la radio-télévision canadienne de prendre "des mesures pour abolir les émissions d'astrologie".

A l'appui de leur demande, les professeurs du département de physique de l'U. de M. ont adressé au chef du contentieux du CRTC un court mémoire rédigé par un des leurs, M. Gilles Beaudet, mémoire dont la conclusion se lit comme suit: "Il est inconcevable que la télévision et la radio contribuent à répandre dans une société des théories reconnues comme fausses par tous ceux qui ont une connaissance scientifique des phénomènes astronomiques. Il est depuis longtemps démontré que les massmedia ont sur la population un impact psychologique qui n'est pas toujours en rapport avec la qualité ou la vraisemblance des messages qu'ils véhiculent. Il est donc du devoir de l'Etat de veiller à ce que cette puissance énorme de persuasion ne soit pas mise au service des charlatans".

Dans la lettre qui accompagne le mémoire, M. René J. A. Lévesque, directeur du département, fait remarquer, au nom des professeurs de physique, "la carence d'émissions scientifiques qui auraient pour but de rendre accessibles au public les connaissances du monde matériel qui sont l'héritage de notre civilisation".



Jimmi Hendrix est décédé hier à Londres

LONDRES – Le jeune chanteur "pop" américain Jimi Hendrix est mort hier à Londres, a annoncé un porte-parole de l'hôpital St. Mary Abbott.

Le chanteur était déjà mort à son arrivée à l'hôpital, a précisé le porte-parole. On ignore encore les causes du décès.

Jimi Hendrix avait passé la nuit chez une amie, à Notting Hill, a indiqué un ami du guitariste, le chanteur "pop" Eric Burdon. Celle-ci, ajoute Burdon, avait trouvé Hendrix dans le coma et a aussitôt appelé une ambulance.

Récemment, Hendrix avait écrit lui-même son épitaphe qui a été publiée dans un journal britannique: "Lorsque je mourrai, je veux que l'on joue ma musique, que l'on se déchaîne et que l'on fasse tout ce dont on a envie".

Sur scène, Jimi, qui portait une moustache et une longue chevelure frisées, aimait se "déchaîner": il jouait de la guitare avec ses dents, cassait souvent son instrument ou y mettait le feu.

Le mois dernier, Jimi avait eu sa dernière grande heure de gloire: il était l'une des grandes idoles du festival "pop" de l'Ile de Wight.

"Noble Savage", selon les uns, "San Francisco Acid Freak", selon les autres, ou encore "Swinging London Dandy", Jimi Hendrix fut surtout un des meilleurs musiciens non seulement de sa génération mais aussi de l'histoire du Rythm and Blues. Sa guitare est légendaire; il en tirait aussi bien des sons déchirants que des caresses, avec une intensité et une sensualité furieuse. Né à Seattle, il apparut sur la scène internationale de la musique rock vers 1968 et c'est l'Angleterre qui fit de lui une vedette.

propos

"Quand nous parlons de pluralisme culturel, nous faisons un choix, une option fondamentale pour le présent et l'avenir du Canada, à savoir le développement chez nous d'une société multi-culturelle. Le gouvernement refuse de sacrifier, au profit de l'unité dans le conformisme, aucune des cultures qui sont représentées au sein de sa population, qu'il s'agisse de cultures européennes importées sur notre sol ou de cultures autochtones comme celles des Indiens ou des Esquimauds. Le Canada n'est pas un "melting pot" et le gouvernement s'oppose à toute mesure qui vise à l'assimilation; il encourage au contraire toutes les initiatives, qui, autour de ses deux cultures principales, l'anglaise et la française, visent à l'épanouissement des autres courants culturels et en favorisent la diffusion."

Allocution prononcée par M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat, à la Conférence canadienne des arts, Toronto, le 12 spetembre 1970.

COURS DE LECTURE RAPIDE
ENCORE 3 JOURS POUR S'INSCRIRE

Si vous continuez vos études et que vous ne pouvez lire 1000* mots à la minute vous perdez votre temps, votre argent, et vous n'arriverez jamais à tout lire au cours d'une semaine.

L'institut de Lecture Dynamique vous invite à assister à une séance d'information gratuite. Apprenez comment étudier deux fois plus vite avec une meilleure compréhension et une meilleure rétention.

* La plupart des gens ne lisent que 250 mots à la minute.

LE COURS DURE HUIT SEMAINES.

Commençant		Heures	Finissant
samedi	le 19 sept.	9 h. 30 à 12 h. 30	7 nov.
lundi	le 21 sept.	18 h. 30 à 21 h. 30	9 nov.
mardi	le 22 sept.	9 h. 30 à 12 h. 30	10 nov.
mardi	le 22 sept.	18 h. 30 à 21 h. 30	10 nov.
mercredi	le 23 sept.	18 h. 30 à 21 h. 30	11 nov.
jeudi	le 24 sept.	18 h. 30 à 21 h. 30	12 nov.

Frais de scolarité réduits pour étudiants, enseignants et groupes de 30 administrateurs

INSTITUT DE LECTURE DYNAMIQUE
205 OUEST, RUE SHERBROOKE
(Face au CEGEP du Vieux Montréal)
844-1941 PROSPECTUS SUR DEMANDE (JOUR ET NUIT)

BATIK
Cours et atelier
Jacqueline Duplessis
272-0308

LIMONADE ASEPTA
EMBELLIT par l'éclat du teint
Agréable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

AYOTTE ET FRÈRES INC.
Le plus grand nom dans le domaine de l'habitation au Canada, combat l'inflation pour vous.
NOUS POUVONS CONSTRUIRE SELON VOS PROPRES PLANS

SI VOUS AVIEZ ACHETE UN DUPLEX il y a dix ans...
VOUS AURIEZ ETE LOGE GRATUITEMENT et réaliseriez un profit de $7,800.00
CECI N'EST PAS UNE HISTOIRE EN L'AIR
PENSEZ-Y!
Nous pouvons vous prouver avec chiffres à l'appui que, vous aussi, pouvez aujourd'hui même:
1. Etre l'heureux propriétaire d'un duplex
2. Etre logé gratuitement
3. Réaliser un profit annuel intéressant
Venez nous consulter sans aucune obligation. Nos bureaux sont ouverts 7 jours par semaine de 9 h. a.m. à 10 h. p.m.
Il est encore temps!..
Visitez nos magnifiques duplex sur la 56e avenue à Blainville
Deux grands 5½ pièces, près des écoles, des églises. Moyens de transport facile à 30 minutes de Montréal.
100 NOUVEAUX DUPLEX A BLAINVILLE
Régulier $27,400
NOTRE PRIX ANTI-INFLATIONNAIRE $24,595
NOUS AVONS EGALEMENT UN SPLENDIDE MODELE A $21,995.

Maison unifamiliale "Modèle Le PRINCE"
SALARIES MOYENS:
dans BLAINVILLE
7 maisons disponibles au taux d'intérêt de 6½%
Loyer de $82.00 par mois plus taxes
5½ PIECES
Régulier $11,900. NOTRE PRIX ANTI-INFLATIONNAIRE $11,535.

Chalet canadien
Magnifique chalet pour la montagne et le ski où il fait bon vivre avec sa famille. Chalet de grandeur 20' x 24'; 2 étages, avec 2 galeries. Livré sur votre terrain
EN MONTRE 9 MODELES DIFFERENTS ET 45 PLANS DIFFERENTS
Nous avons de splendides terrains de disponibles à Blainville, Fabreville, Côte Ste-Catherine et Pointe-Gatineau
Régulier $3,195. NOTRE PRIX ANTI-INFLATIONNAIRE $2,715

AYOTTE ET FRÈRES INC.
771 boul. Labelle, Blainville, P.Q. — 430-2000
POINTE GATINEAU, ROUTE 8, P.Q. 771-7701
3 modèles en montre LES HABITATIONS 4 SAISONS 435 est, rue MAIN Magog TEL: 843-4792 (JOUR) 843-9335 (SOIR)
OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE DE 9 H. A.M. à 10 H. P.M.
Distributeur Rive-Sud Conseil d'habitation économique association coopérative (en formation), 94, rue Union, suite 243, Case postale 179, Côte Ste-Catherine, cté Laprairie. Tél.: 632-4080.

Le soir du 7 octobre 69

La SQ n'était pas au rendez-vous des manifestants de la Murray Hill

par Guy Deshaies

La Sûreté du Québec n'était pas au rendez-vous des manifestants le soir du 7 octobre 69, aux garages de la compagnie Murray Hill.

Le capitaine René Simard, qui fut le premier envoyé sur les lieux à 20h15 ce soir-là, est venu expliquer, hier, devant la Commission de police, comment, après les plus invraisemblables tergiversations entre lui et ses supérieurs, les renforts furent finalement dépêchés sur le théâtre de l'émeute, à 22h15.

Selon le témoignage du capitaine Simard, ce dernier fut envoyé sur les lieux en compagnie de huit agents, vers 20h15, après que l'inspecteur Arsenault lui eût expliqué qu'il s'agissait simplement d'aller "faire la circulation" et que "tout était fini à Murray Hill".

En arrivant sur la rue Barré, aux garages de la compagnie, Simard constate l'ampleur de l'émeute, tient prudemment ses huit agents à l'écart et communique tout de suite avec l'inspecteur Arsenault pour demander immédiatement 75 hommes casqués et munis de bâtons pour disperser la foule. L'inspecteur Arsenault lui dit d'attendre sa réponse. A 21h, soit 30 minutes plus tard, Simard, qui est toujours sans nouvelles et qui constate qu'il y a maintenant échange de coups de feu devant les garages de Murray Hill, communique de nouveau au quartier général pour savoir ce que fait l'inspecteur Arsenault. On lui répond qu'il est en conférence! L'émeute fait rage. Simard rappelle le quartier général à 21h15 pour réitérer sa demande de renforts. Cette fois, il parle à M. DeMiffonis, directeur de la division de Montréal et en charge de toutes les opérations avec le directeur adjoint Paul Dessureault qui, lui, est trop pris au téléphone pour s'occuper de Murray Hill, selon son propre témoignage.

Simard décrit la situation à M. DeMiffonis et lui fait part qu'il y a des coups de feu qui se perdent. DeMiffonis, intéressé, lui demande d'aller voir de plus près qui sont ces personnes qui font impunément usage d'armes à feu. Simard tente de faire comprendre à son supérieur qu'il est impossible d'approcher et qu'il faut tout de suite 75 hommes armés. DeMiffonis lui dit d'attendre de ses nouvelles. A 22h, DeMiffonis fait savoir que les renforts demandés avec tant de persévérance sont en route. En effet, à 22h15, Simard constate avec soulagement que les hommes demandés arrivent en autobus. Les hommes s'avancent en ordre sur la rue Barré. "Immédiatement, dit le capitaine Simard, la foule s'est dispersée en courant dans les rues adjacentes. Les policiers ratissent les rues durant quelques minutes et l'ordre est rétabli."

MM. DeMiffonis et Dessureault ont déjà témoigné devant la Commission pour dire que la Sûreté du Québec n'avait pas été capable de mettre à exécution un plan qui avait été élaboré le 10 janvier 69 par la SQ, la police de Montréal, la Gendarmerie et l'Armée pour faire face à une éventuelle grève des policiers de Montréal, grève qui était fort appréhendée et même anticipée par les autorités provinciales et municipales. A ce propos, le président de l'agence Phillips a déclaré hier que le directeur de la police de Montréal de l'époque, M. Jean-Paul Gilbert, lui avait téléphoné à 4h30 le matin du 7 octobre pour lui demander s'il pouvait fournir 50 hommes armés le plus tôt possible. Ce témoignage signifie que M. Gilbert, le matin du 7 octobre 69, a alerté l'agence Phillips avant d'alerter la Sûreté du Québec car M. Gilbert a affirmé devant la Commission qu'il avait communiqué avec le directeur-adjoint Dessureault de la SQ vers 5h25 le matin du 7 octobre.

M. DeMiffonis doit revenir, pour sa part, devant la Commission la semaine prochaine. C'est la semaine prochaine également, semble-t-il, que les commissaires Laperrière et Courtemanche entendront le témoignage de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal.

Deux caméramen s'objectant

Les films de TV sont écartés comme éléments de preuve

Les films de télévision tournés le 7 octobre 69, de même que les témoignages des cameramen qui les ont réalisés ne seront pas versés au dossier de l'enquête sur la conduite des policiers de Montréal ce jour-là.

Le juge Ludovic Laperrière, président de l'enquête menée par la Commission de police, a écarté hier les films et les témoignages des cameramen Ronald Handfield de CFCF-TV et Roland Martin de CFTM-TV à la suite des objections formulées par ces derniers.

Les deux cameramen de télévision ont, en effet, fait valoir au juge Laperrière que leur travail d'informer le public pourrait être sérieusement compromis si les films qu'ils tournent et les incidents dont ils sont témoins devaient par la suite servir de preuves devant les tribunaux ou les commissions d'enquête.

M. Handfield a dit qu'il n'envisageait pas son travail d'informateur du public comme devant servir éventuellement à prouver l'inconduite de qui que ce soit devant les tribunaux et a expliqué au juge que si les films et les témoignages des reporters devaient être ainsi utilisés à des fins d'enquête, le travail de ces derniers serait rendu impossible lors de futurs événements semblables. M. Martin a formulé la même objection et le juge Laperrière s'est d'abord excusé auprès des journalistes qui avaient été convoqués devant la commission sans sub poena avant d'écarter les films et les témoignages, concluant que le "droit des communications devait être protégé".

Suite à la page 6

L'affaire du cinéma Jean-Talon

L'appel de Gagnon est rejeté

La Cour d'appel maintient le verdict de culpabilité prononcé contre Charles Gagnon dans l'affaire du vol raté au cinéma Jean-Talon, le 27 août 1966.

Membre du Front de libération du Québec, version 1966, Charles Gagnon avait été accusé d'avoir conspiré, pour commettre un vol qualifié au cinéma Jean-Talon à St-Léonard. Le jury a rendu son verdict le 8 octobre 1968 et la Cour d'appel composée des juges Casey, Hyde et Choquette, ne voit aucun motif qui la justifierait de casser ce verdict.

Après avoir relaté les circonstances qui ont précédé la tentative de vol, le juge Choquette ajoute: "Je ne vois pas comment nous pourrions reprocher à douze hommes raisonnables, libres de croire ou de ne pas croire les témoins qu'on leur présente, de ne pas avoir cru la version de l'appelant (Charles Gagnon) voulant qu'il ait tout ignoré du complot..."

Le juge souligne d'autre part que le produit du vol, s'il avait réussi, devait aller au FLQ.

L'appartenance de Charles Gagnon au FLQ n'est qu'une circonstance du complot, souligne le juge Choquette, "ce n'est pas pour cette appartenance qu'il a été condamné".

Comme on sait, Charles Gagnon jouit présentement d'une liberté sous cautionnement.

D'autres accusations pèsent sur lui relativement à des complots pour déposer des bombes.

Il a déjà été acquitté d'une accusation d'homicide dans l'affaire La Grenade et d'homicide involontaire dans l'affaire Corbo. L'explosion d'une bombe à l'usine La Grenade Shoe, de Montréal, avait causé la mort de Mlle Thérèse Morin Dans la seconde affaire, Jean Corbo a trouvé la mort, la bombe qu'il allait déposer à l'usine Dominion Textile, de St-Henri, lui ayant explosé dans les mains.

L'avenir de TdH

Le comité exécutif de Montréal hésite encore entre 2 formules

par Pierre Richard

Les Montréalais connaîtront à la fin de septembre ce qui pourrait fort bien constituer les deux pièces maîtresses de la campagne électorale de l'administration Drapeau-Saulnier et du Parti civique; le projet de prolongement du métro et une nouvelle forme d'exploitation permanente de Terre des Hommes.

Mardi, le 29 septembre, le comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal fera rapport au Conseil de cet organisme sur toutes les questions relatives au transport en commun sur le territoire de la CUM et présentera une proposition quant au prolongement du métro.

Le lendemain, le Conseil municipal de la ville de Montréal, au cours de ce qui sera probablement sa dernière réunion avant les élections du 25 octobre, étudiera une recommandation du comité exécutif de la ville sur l'exploitation permanente de Terre des Hommes.

Ce sont, là, les deux principales nouvelles annoncées par M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, lors de sa conférence de presse hebdomadaire. Sur la question du prolongement du métro, il n'a pas voulu donner plus de précisions; quant à la forme d'exploitation future de Terre des Hommes, il a déclaré que le comité exécutif hésitait entre deux formules.

Sans préciser quelles sont ces deux possibilités, M. Saulnier a déclaré que toutes deux prévoient une participation importante de l'entreprise privée à l'exploitation de Terre des Hommes. Il est, d'autre part, exclu que Terre des Hommes soit ouverte douze mois l'an; de même, l'administration actuelle n'a pas l'intention de convertir une partie de Terre des Hommes en un genre d'université populaire comme le préconise le Front d'action politique des salariés de Montréal (FRAP), principal adversaire du Parti civique lors de la prochaine élection municipale. M. Saulnier a aussi révélé que l'administration municipale avait reçu l'assurance du premier ministre Bourassa que le gouvernement du Québec continuera à appuyer financièrement, l'an prochain Terre des Hommes comme au cours des deux dernières années; cet appui financier se chiffre à plus de 5 millions de dollars.

Quant au projet Cité Concordia qui soulève depuis plus de deux ans de vives protestations dans le milieu des comités de citoyens et qui, ces derniers jours, a été violemment critiqué par le FRAP, M. Saulnier a déclaré que ce projet prend forme dans la légalité la plus totale et que son administration n'a aucune objection à formuler contre ce projet. Pour leur part, le FRAP et le comité des citoyens de Milton-Parc, quartier qui sera démoli pour faire place à Cité Concordia, soutiennent que seule l'administration municipale, par un règlement de zonage ou sous une autre forme, pourrait empêcher la réalisation de ce projet qu'ils jugent anti-social.

Dans un autre domaine, M. Saulnier a soutenu qu'il n'est absolument pas question que la Ville de Montréal accorde un permis pour l'exploitation d'un casino. Il a formellement démenti une affirmation qu'avait faite, au début de la semaine, le Dr Claude Longtin, candidat à la mairie et président du Parti réaliste ouvrier, selon laquelle l'administration actuelle s'apprête-

Suite à la page 6

aujourd'hui

Réunion de jeunes militants de l'Union nationale de 12 comtés de la région de Québec, au Club Renaissance, pour étude des causes de la défaite de M. Jean-Jacques Bertrand.

●

De 09h30 à 16h30, au CEGEP Maisonneuve, 3800 est, rue Sherbrooke, **première rencontre du conseil métropolitain de Montréal organisée par le Parti libéral du Canada (Québec)**. Demain, première réunion du conseil de la région de Québec.

●

De 15h30 à 23h30, à l'aréna de Westmount, **foire du YMCA** au profit du Centre pour les jeunes situé au 4424 ouest Sainte-Catherine. Renseignements: 937-3916.

●

A 18h30, à l'Union nationale belge, 452 est, rue Notre-Dame, **souper dansant de l'Association des** vétérans belges à l'occasion du 50ème anniversaire de sa fondation.

●

A 20h00, **inauguration officielle de la caisse populaire St-François d'Assise**, 8025 est, rue Notre-Dame.

●

MM. René Lévesque, Jacques Parizeau et Doris Lussier seront présents à la soirée dansante de l'association péquiste du comté de Laurier qui se déroulera au centre de loisirs Notre-Dame-du-Rosaire, 995, rue Villeray.

●

A 18h30, au Manoir du Rocher, à Alma, le ministre de l'expansion économique régionale, **M. Jean Marchand, est conférencier au banquet de la Fédération des caisses d'épargne et d'entraide économique**. Le congrès se termine demain.

Horaire ministériel

Aujourd'hui, **Mme Claire Kirkland-Casgrain** assiste au festival Western de Saint-Tite, à 10h00; **M. Jean-Paul L'Allier** assiste à l'ouverture du Manoir Grand Moulin, Deux-Montagnes, à midi; **M. Gilles Massé** préside l'ouverture de la semaine de l'habitation à Arthabaska, à 14h00; **M. Robert Bourassa** rencontre les dirigeants de la John Mansville, Asbestos, à 16h00; **M. Gérald Harvey** prend la parole au congrès de la Fédération des caisses d'épargne et d'entraide économique à Alma, à 18h00; **M. Maurice Tessier** est conférencier au banquet de clôture du congrès de l'Union des conseils de comtés au Reine Elizabeth, à 20h30. Demain, **MM. Bourassa et L'Allier** assistent au départ de la course pour le grand prix Player's au circuit du Mont Tremblant, à 14h00; **M. Normand Toupin** participe à l'inauguration du Foyer Père Frédéric au Cap-de-la-Madeleine et rencontre les membres de la Jeune Chambre de commerce régionale, à 14h00 et 16h30; **M. Guy Saint-Pierre** participe au congrès des ministres de l'éducation du Canada, à Edmonton, Alberta.

Dimanche

Collecte pour l'Eglise canadienne et les oeuvres du pape, dans toutes les églises du Canada, à la demande des évêques.

●

A 10h00, depuis les rues Metcalfe et Sherbrooke, à Westmount, défilé militaire jusqu'à l'église anglicane St. Matthias, 10 Church Hill et Côte St-Antoine, où aura lieu un service religieux commémorant le 30ème anniversaire de la bataille d'Angleterre.

MINI-LOTO

39923

Les numéros 39923 gagnent 5,000 dollars, les numéros se terminant par 9923 gagnent 500 dollars; les numéros se terminant par 923 gagnent 100 dollars.

Pour VENDRE "PROPRIETE" ou ACHETER



IMMEUBLES GOULET REALTIES (Consultez)



J. Goulet — M. Goulet

(IMMEUBLES) GOULET (REALTIES INC.)

3130 est, rue SHERBROOKE Tél.: 526-6655

PSYCHOLOGIE ET TECHNIQUE DE LA COMMUNICATION

MONASTÈRE ST-ALBERT-LE-GRAND

2715, Chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal 250

TROIS GROUPES EN FORMATION

Inscription du premier groupe: LUNDI, 28 septembre, 19 h 30

Inscription du deuxième groupe: MARDI, 29 septembre, 19 h 30

Inscription du troisième groupe: MERCREDI, 30 septembre, 19 h 30

INSCRIPTIONS LIMITÉES À 15 PARTICIPANTS PAR CLASSE

Durée des cours: De septembre à décembre.

Dépliants sur demande: Tél. 739-9797 (de 9 h. à 17 h.) 739-1507

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC constituante de montréal

COURS DU SOIR

Administration
Arts et Techniques
Civilisation
Droit
Français
Géographie
Histoire
Langues vivantes
Lecture rapide
Littérature
Philosophie
Psychologie
Sciences
Science politique
Sciences religieuses
Sociologie

DÉBUT DES COURS 5 OCTOBRE 1970

DÉPLIANTS SUR DEMANDE

SERVICE DE FORMATION CULTURELLE ET PROFESSIONNELLE

1180, rue de Bleury Montréal 111 Tél: 876-3030

GOUTTIÈRES HO-DO

Installées par, PRIMEAU MÉTAL

Émaillé, Galvanisé, Cuivre. Sans joint.

Estimation gratuite

Montréal et Banlieue 322-4160

Québec et Banlieue. 872-9244

Julien Déziel, O.F.M.

MÉDAILLONS d'ancêtres

vingt-huit monographies de fondateurs de nos familles canadiennes, au 17e siècle. Textes mis en ondes sur le réseau national de Radio-Canada: "Du St-Laurent aux Sources françaises". En vente dans les grandes librairies. Ce premier volume d'une série présente les Archambault, Baril, Campeau, Déziel, Labrèche, Gervais, Houde, Marsolais, Poirier, Simard, Tremblay, Gagnon, Tardif, etc.

Éditions du S.-Laurent

2010 Dorchester O., Montréal, 108

$2.00 le vol. - plus poste: 15¢

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à montréal

COURS DU SOIR

TECHNIQUES THÉÂTRALES

Ce programme de 3 ans, offert en collaboration avec les professeurs d'art dramatique de l'Université du Québec à Montréal, a été élaboré à l'intention des personnes qui désirent approfondir leurs connaissances sur le théâtre et plus particulièrement à l'intention des professeurs et des animateurs des centres de loisirs et des centres culturels.

DÉBUT DES COURS 5 octobre 1970

DEPLIANTS SUR DEMANDE

SERVICE DE FORMATION CULTURELLE ET PROFESSIONNELLE

1180, rue de Bleury Montréal 111 Tél: 866-1571

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

cours du soir pour adultes enseignement professionnel

ANGLAIS
- Langue anglaise

BIBLIOTECHNIQUE
- Catalogage.
- Acquisitions, périodiques, documents officiels.
- Classification Dewey.
- Ouvrages de référence.
- Audio-visuel
- Initiation aux méthodes de travail en bibliothèque.

DESSIN INDUSTRIEL
- Sciences Graphiques I

INFORMATIQUE
- Initiation à l'informatique.
- Systèmes d'exploitation.

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
- Comptabilité 101, 401.
- Approvisionnement et contrôle des inventaires.
- Droit des Affaires.
- Droit du Travail.
- Éléments de production I.
- Fonction et organisation du personnel I, III.
- Marketing I.
- Organisation de l'Entreprise.
- Mathématiques financières.
- Comptabilité pour la petite entreprise.

TECHNOLOGIE AÉRONAUTIQUE
- Cellules d'avions.
- Propulseurs d'avions I, II.
- Électricité appliquée.
- Ajustage et machine-outils.
- Technologie des matériaux.

Date limite pour les inscriptions: 25 septembre.
Début des cours: semaine du 27 septembre.
Inscrivez-vous le plus tôt possible.

Pour plus de renseignements adressez-vous au:

Service de l'Éducation Permanente
Collège Édouard-Montpetit
945 Chemin Chambly
Longueuil (Québec)
679-2630 poste 146.

Le dollar flottant et la constellation des monnaies

Pour la première fois depuis nombre d'années, c'est dans une sérénité relative que les gouverneurs du Fonds monétaire international se réuniront demain à Copenhague en assemblée annuelle. Bien sûr, l'année monétaire qui s'achève n'a pas été sans histoire. En août 1969, la monnaie française était dévaluée. Deux mois plus tard, après quelques jours de flottaison, le mark allemand devait au contraire être réévalué. En décembre, le FMI concluait un accord avec l'Afrique du Sud lui permettant désormais d'accroître régulièrement ses réserves-or. Le premier janvier 1970, le Fonds émettait pour $3.4 milliards de droits de tirage spéciaux, cette nouvelle forme de réserves qui, selon les experts, jouera un rôle sans cesse croissant dans le financement des échanges internationaux. Le 31 mai enfin, le Canada dénonçait la parité convenue par lui huit ans plus tôt avec le FMI et décidait de laisser fluctuer librement le cours de sa monnaie.

Toutefois, comme le signale le directeur général du Fonds dans son rapport annuel, le système monétaire international traverse depuis le dernier trimestre de l'année dernière une période d'accalmie. Non que les nuages se soient entièrement dispersés. Une inflation pernicieuse continue de miner la plupart des grandes monnaies: le déficit chronique des paiements extérieurs des Etats-Unis a atteint des proportions telles que le dollar américain en a été affaibli; et le sterling, la "monnaie malade" du système, est en perte de vitesse depuis mai dernier, après un rétablissement dont on espérait qu'il serait durable.

●

Malgré tout cela, les instances monétaires internationales peuvent s'offrir cette année un répit mérité après trois années harassantes au cours desquelles crises et états d'urgence se sont succédé sans interruption. Il n'est pas inutile de rappeler les événements qui ont entouré les trois dernières assemblées annuelles du FMI:

● Septembre 1967: le sterling battait de l'aile depuis trois ans. Le Fonds comme le groupe des dix, comme la Banque des règlements internationaux, concevait diverses opérations de sauvetage – toutes vouées à l'échec d'ailleurs puisque, deux mois plus tard, la livre était dévaluée.

● Septembre 1968: La fièvre spéculative du printemps avait fait bondir le prix de l'or et obligé le groupe des Dix à segmenter le marché du métal précieux en un marché monétaire, restreint aux banques centrales, et un marché commercial, accessible aux usagers et aux spéculateurs. La crise de mai avait terrassé le franc, dont la Banque de France ne pouvait maintenir le cours qu'en se départissant de ses réserves-or. Malgré la dévaluation de la livre, le déficit des paiements extérieurs de la Grande-Bretagne persistait.

● Septembre 1969: MM. Pompidou et Giscard D'Estaing venaient de dévaluer le franc: les capitaux spéculatifs se ruaient sur le mark allemand au détriment du dollar américain et du sterling – un mark que le gouvernement Kissinger refusait de réévaluer à la veille d'élections qui devaient lui faire mordre la poussière.

"Même s'il n'eut pas été prudent de le reconnaître officiellement alors, révélait en juin dernier le sous-ministre adjoint des finances du Canada, le système monétaire international était probablement en déséquilibre à la fin des années soixante." L'équilibre nécessaire a-t-il été durablement rétabli? Il serait tout aussi imprudent de l'affirmer aujourd'hui. Mais cette année, le FMI n'a pas de crises à pallier. Après avoir résolu – temporairement – le problème de l'accroissement des réserves internationales en émettant des droits de tirage spéciaux, le Fonds osera donc remettre en cause, à Copenhague, le fondement même du système mis en place par les accords de Bretton Woods: c'est la fixité des taux de change entre les monnaies nationales. Jusqu'ici, ces taux ne devaient être modifiés qu'épisodiquement et avec l'agrément du FMI, lorsqu'on aurait constaté un déséquilibre fondamental des paiements extérieurs d'une économie. Encore, aucune norme précise n'était-elle proposée pour distinguer entre déséquilibres fondamentaux et déséquilibres passagers.

●

Dans ce débat, le Canada jouera un rôle tout à fait particulier. En libérant au printemps son taux de change, il s'est en quelque sorte placé en marge des accords de Bretton Woods. C'est la seule puissance monétaire qui a eu cette audace. Qui plus est, Ottawa n'a fait que renouer avec une tradition déjà ancienne, car le dollar canadien a été en cours libre de 1949 à 1962 – jusqu'à ce que les inepties de MM. Donald Fleming et James Coyne, alors respectivement ministre des finances et gouverneur de la Banque du Canada, obligent Ottawa à réclamer le soutien financier du FMI, qui a exigé en contrepartie la convention d'une parité fixe.

Mais en libérant son taux de change, le Canada n'a fait qu'épouser les thèses des monétaristes les plus éclairés. Il n'a fait qu'agir en conformité des intérêts de ses nationaux, car étant donnée la structure de ses paiements extérieurs, une parité fixe ne peut être pour lui autre chose qu'un carcan l'obligeant à des acrobaties macro-économiques aussi délicates qu'inefficaces. Il l'a fait, enfin, avec un rare désintéressement, puisque la libération d'une monnaie dont le cours est en hausse ne saurait porter préjudice à ses partenaires commerciaux et paradoxalement, son propre commerce ne s'en porte pas plus mal.

M. Benson prononcera donc mardi à Copenhague un discours attendu. On prévoit qu'il optera prudemment pour un assouplissement des parités monétaires. On doit souhaiter qu'il prenne des options plus spécifiques.

En premier lieu, le ministre fédéral des finances devrait annoncer que le gouvernement du Canada a ajourné indéfiniment l'établissement d'une nouvelle parité fixe pour sa monnaie. Cela lui permettrait de résister plus efficacement aux pressions de la communauté monétaire internationale, lorsque le cours du dollar canadien glissera – ce qui doit inévitablement se produire un jour – à l'avantage des exportateurs du pays qui ont dû depuis le printemps porter le fardeau d'un cours en hausse.

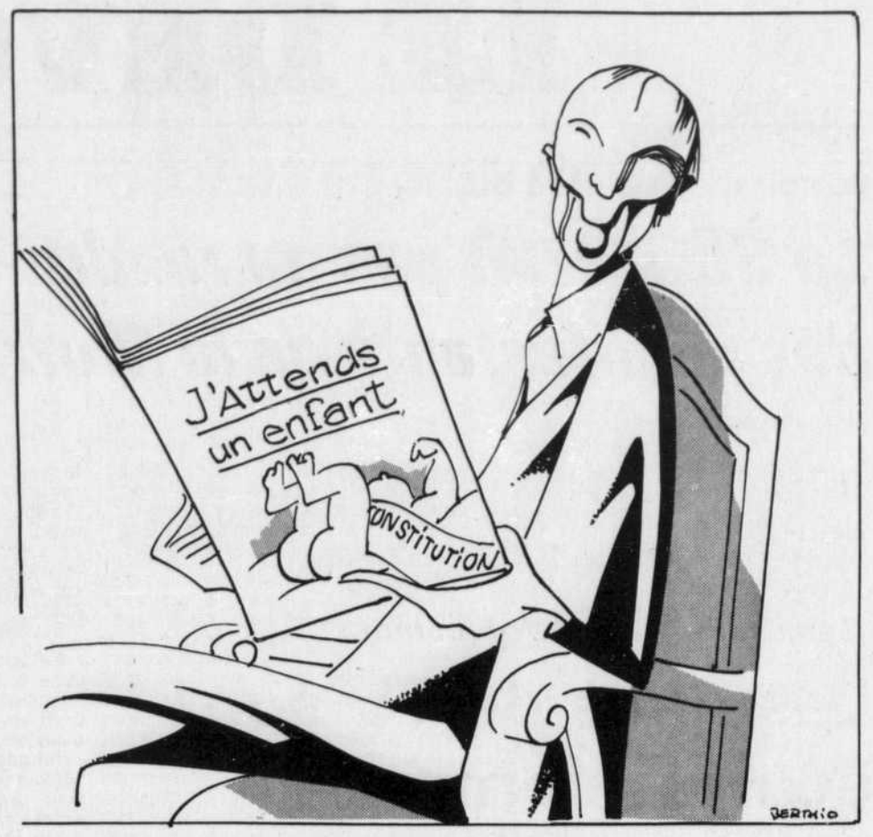
En deuxième lieu, M. Benson devrait se déclarer favorable à la libération de la monnaie de tout pays qui juge à propos de le faire, en particulier ceux dont l'économie est dans une position comparable à celle du Canada. On songe à la Hollande, dont les relations commerciales et financières avec l'Allemagne sont très intenses; on songe aussi à l'Italie, à la Suisse, à la Suède, au Danemark, à la Norvège – et même à la Grande-Bretagne, pour qui un taux de change fluctuant pourrait bien être le seul recours efficace contre les aléas de son commerce extérieur.

En troisième lieu, le ministre des finances devrait préconiser la mise au rancart graduelle du dollar américain et du sterling comme réserves internationales, c'est-à-dire comme instrument de financement des échanges internationaux. Les puissances monétaires européennes et au premier chef la France soutiennent avec raison que le rôle du dollar comme monnaie de réserve permet aux Etats-Unis d'exercer une sorte d'hégémonie monétaire et de faire perdurer un déficit de paiements extérieurs que tout autre pays aurait été tenu de combler dans des délais raisonnables. C'est d'ailleurs parce qu'elles y voient un moyen de perpétuer les privilèges monétaires des Etats-Unis que ces puissances ont manifesté jusqu'ici une extrême réticence devant la perspective d'un assouplissement véritable des parités monétaires.

●

En allant au-delà des Etats-Unis en ce qui a trait à la flexibilité des taux de change, en se rangeant du côté des Européens en ce qui a trait aux monnaies de réserve, le Canada parviendra peut-être à persuader les uns et les autres des avantages d'un système où, pour paraphraser le mot de M. Valery Giscard d'Estaing, la valeur d'une monnaie n'est pas décidée arbitrairement, mais est plutôt constatée sur la place financière.

Claude LEMELIN



L'éveil de la paternité

LIBRE OPINION

'Hair' est-il le défoulement dont nous avons besoin?

par JEAN-GUY DUBUC

● L'abbé Jean-Guy Dubuc est directeur de l'Office des communications sociales du diocèse de Montréal. Dans cette libre opinion, il commente l'engouement qui marquerait, à son avis, l'arrivée de "Hair" à Montréal. Les sous-titres sont du Devoir.

Il y a actuellement un tel engouement pour "Hair", à Montréal, qu'il est difficile de ne pas y participer d'une certaine façon. La publicité, même en dehors de la métropole, en parle comme étant "l'événement musical du siècle". Et tout le monde attend "l'événement" avec impatience: il faut voir "Hair" ! Les articles dans les journaux, les nouvelles couleurs de la Comédie Canadienne, les conversations de coquetels et tout le reste nous mènent vers "l'événement". Et tout cela me laisse songeur. Même que ça m'irrite.

Je me dis qu'il y a sûrement des gens qui ont vu la pièce ailleurs, qui vont se lever et poser des bémols à l'exaltation actuelle. Personnellement j'attends encore que quelqu'un me dise qu'il veut voir "Hair" pour la valeur de son contenu. Mais non: on veut voir "Hair" parce qu'il faut voir "Hair" ! Qui l'a dit? Le "producer"...

A cause de l'emballement actuel excessif, alimenté par les mass-media et une publicité bien orchestrée, à cause de tout ce que j'entends et de tout ce qui se prépare, à cause de la fonction que j'occupe et de la nécessité d'une réflexion commune valable, j'ai décidé d'aller aux sources.

Aux sources

J'ai vu Hair, à New York. J'en ai admiré la "production", c'est-à-dire la mise en scène, le mouvement, le décor, le jeu des acteurs. J'ai aimé, bien sûr, "Aquarius", "Good morning starshine", et quelques autres pièces musicales. J'ai suivi avec intérêt l'élan de ce groupe de "hippies" du dimanche vers une liberté d'expression et une libération totale. La musique est bonne, quoique le rythme soit dépassé, même par nos musiciens canadiens: Charlebois, par exemple, va beaucoup plus loin. Quelques bons "gags" m'ont fait rire. Mais j'ai été plus souvent déçu et mal à l'aise pour plusieurs raisons.

D'abord, la contestation de la société de consommation américaine est aujourd'hui un lieu commun facile à exploiter. Reconnaissons que "Hair" en est le plus authentique produit! Comme tous ces films qui veulent "dénoncer la prostitution" et qui de fait l'encouragent – du moins celle de l'esprit –, "Hair" invite les bourgeois à payer un très gros prix pour se faire dire qu'ils sont caves de le faire! A l'apparition de la pièce, en 1967, l'idée était amusante. Aujourd'hui, elle n'est que pécuniairement rémunératrice pour des producteurs étrangers.

Cette contestation ne nous touche, d'ailleurs, qu'en partie. Malgré toute la préoccupation sincère que l'on peut avoir au sujet de l'engagement militaire américain au Vietnam et au Cambodge, les attaques contre le service militaire obligatoire nous laissent assez froids. Celles contre la civilisation du Rock, illustrée par des pseudo-Supremes, ne peuvent que nous faire rire. "Hair" ne risque pas de nous "désinstaller".

Le théâtre-participation? Déjà utilisé, et plus poussé, chez nous.

Sexe et religion

Reste le plus facile: le sexe et la religion. "Hair" veut démythiser les deux, semble-t-il. Il m'apparaît plutôt que l'on veuille simplement se faire un succès en ridiculisant les valeurs d'amour et de religion, parce que c'est aujourd'hui la mode. Une parodie de la consécration eucharistique et autres choses semblables ne peut que heurter les convictions profondes d'une bonne partie de la population. Et qui que l'on soit, on ne peut trouver que vulgaires les gestes de celui qui tire un chapelet de son cache-sexe ou qui mime la masturbation avec frénésie cinq ou six fois. Ajoutons que le dialogue demeure souvent à ce niveau. Si c'est ça le défoulement dont on a besoin, je perds mes illusions sur ce que nous sommes.

Pourquoi l'engouement de "Hair"? Parce qu'on a dit que c'était un "événement". Il l'était peut-être en '67. Il en reste surtout une vulgarité calculée. On fausse le débat en parlant des scènes de nu du spectacle: elles n'ont rien de scandaleux ni même d'érotique, surtout après tout ce qu'on nous a servi au cinéma depuis quelque temps. La vulgarité est dans tout le reste.

On veut voir "Hair"? Je me demande ce qu'on veut y voir. Je me demande si un jour chacun de nous sera assez libre pour choisir lui-même les valeurs qui le font vivre. Je me demande qui nous sommes. Et si nous serons mieux, après Hair. La culture est une chose. La mode, une autre.

bloc-notes

La réforme fiscale

Au cours de la conférence fédérale-provinciale tenue mercredi, à la suite de la conférence constitutionnelle, les premiers ministres ont discuté entre autres sujets les propositions formulées par le gouvernement fédéral dans le Livre blanc publié l'an dernier. Ce document a fait l'objet de nombreux débats, les provinces ont formulé des commentaires et présenté des propositions, mais le communiqué final de la réunion de mercredi indique que la situation demeure fort confuse et que les gouvernements provinciaux ne savent guère quelle réforme le gouvernement central entend proposer.

Le ministre fédéral des finances a annoncé récemment des modifications au Livre blanc quant aux charges fiscales de l'industrie minière, et on note que la plupart des premiers ministres provinciaux ont exprimé leur satisfaction à ce sujet. Mais certains d'entre eux ont réclamé d'autres changements, et ont insisté sur la nécessité de consultations entre les gouvernements.

L'attitude adoptée par le gouvernement fédéral, c'est qu'il entend tenir compte des mémoires et propositions soumis par les provinces et des demandes formulées durant la réunion de mercredi. Il a du reste publié le Livre blanc pour obtenir les réactions des provinces et du public. Mais les changements qu'on apportera au Livre blanc, sauf ceux qui ont été annoncés récemment sur des points limités, ne seront apparemment connus que lors de la présentation du projet de loi sur la réforme fiscale le printemps prochain.

Exigences du fédéralisme

Même s'il doit y avoir d'autres discussions à l'automne après que les comités parlementaires auront présenté leurs rapports, il semble que les vues du gouvernement fédéral ne seront connues que lorsque le projet de loi sera présenté au Parlement canadien. Les premiers ministres provinciaux auront l'occasion de discuter ce projet de loi, mais ils se trouveront en quelque sorte devant un fait accompli, car le gouvernement central pourra difficilement reculer sur des points importants après avoir présenté son projet de loi.

Il est sans doute normal que les députés du Parlement canadien soient les premiers à connaître les projets de loi du gouvernement fédéral, mais lorsqu'il s'agit d'une question comme la réforme fiscale qui intéresse directement les provinces, on peut se demander si la méthode annoncée par Ottawa est la bonne. Sans soumettre le projet de loi sur la fiscalité aux premiers ministres provinciaux dans sa forme officielle, il conviendrait que le gouvernement central leur indique à l'avance l'essentiel des changements qu'il entend apporter au Livre blanc.

Une telle consultation permettrait aux provinces de faire connaître leurs objections à telle ou telle proposition avant que le cabinet fédéral se soit engagé officiellement. En prenant seul l'initiative de formuler un projet de loi sur la fiscalité, sans consulter les provinces sur les dispositions proposées, le gouvernement fédéral agit comme s'il était un gouvernement supérieur aux autres dans la fédération canadienne, alors que les provinces sont souveraines dans leurs domaines.

Lors de la conférence constitutionnelle on a demandé que l'accessibilité des deux ordres de gouvernements à la plupart des impôts soit coordonnée de façon que les provinces disposent de ressources suffisantes. Le même problème se pose dans la réforme fiscale. La fiscalité forme un tout qui intéresse directement les provinces; le gouvernement et le parlement canadiens devraient négocier ce problème avec les provinces; la consultation est insuffisante si c'est Ottawa qui s'arroge le droit de décider seul en dernier ressort.

P. SAURIOL

La publicité des films dans les journaux

M. André Guérin, président du Bureau de surveillance du cinéma du Québec, propose l'épuration de la publicité faite aux films dans les journaux. Il juge que trop souvent cette publicité est outrancière, vulgaire et de mauvais goût, particulièrement dans les journaux de langue française.

M. Guérin a raison. Mais il convient de lui rappeler que l'organisme qu'il préside n'est pas sans reproche à cet égard.

La Loi du cinéma, à l'article 30, dit textuellement qu'aucune représentation de films cinématographiques ne peut faire l'objet dans un journal... d'une annonce dans laquelle on se sert de vignettes, dessins ou gravures, à moins que ces vignettes, dessins ou gravures, ne fassent partie d'une affiche ou d'un film préalablement approuvé par le Bureau ou, si ces vignettes, dessins ou gravures n'en font pas partie, qu'ils aient été approuvés spécialement par le dit Bureau conformément à des règlements adoptés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Il apparaît donc évident que le mauvais goût des annonces, du moins en ce qui touche leur illustration, relève en premier lieu du Bureau de surveillance du cinéma lui-même. S'il ne remplit pas son rôle, il ne devrait pas attendre que les journaux le fassent à sa place.

Par ailleurs, il ne fait pas de doute que la loi est ici inadéquate. D'abord, elle ne couvre pas les textes ou slogans publicitaires. Et c'est peut-être là que nichent avant tout la vulgarité et la provocation. Il importerait que même ces textes soient approuvés par le Bureau de surveillance.

Mais il y a plus. La loi permet aux promoteurs de films d'utiliser n'importe quelle image pour annoncer son produit, pourvu que cette image provienne d'un film bénéficiant d'un visa. Or, on sait que le Bureau de surveillance n'est pas très chatouilleux sur le côté des images, surtout quand il s'agit de films réservés aux plus de quatorze ans ou aux plus de dix-huit ans. Le producteur de films n'a pas de difficultés à en trouver d'assez salées pour ses annonces dans les journaux.

Ce qu'on oublie, en donnant une autorisation aussi large dans le domaine de la publicité, c'est que les journaux ne s'adressent pas à des catégories d'âges déterminées. Surtout depuis que les tout jeunes peuvent assister aux séances de cinéma, ils sont intéressés aux films qu'on annonce. Ils ne peuvent pas ne pas être frappés par ces images, vignettes ou dessins et ces textes affriolants dont M. Guérin réprouve le mauvais goût et la vulgarité.

Il faudrait que les règlements touchant la publicité dans les journaux tiennent compte du fait que celle-ci atteint les publics de tous âges. Il y a trois catégories de films; il ne saurait y avoir qu'une catégorie de messages ou placards publicitaires. Lorsqu'un cinéma présente des films de plus d'une catégorie, il est tenu d'afficher la catégorie la plus restrictive; de même devrait-on exiger de la publicité dans les journaux qu'elle respecte les exigences de la plus large catégorie, soit la catégorie pour tous.

Ceci dit, nous ne voulons pas exonérer les journaux de tout blâme. Le Devoir a déjà refusé un certain nombre de placards publicitaires justement pour les raisons qu'invoque M. Guérin. Il continuera à le faire. Mais c'est une responsabilité qui doit d'abord incomber au Bureau de surveillance que le gouvernement a créé et que le public soutient de ses taxes. Il y a assez longtemps qu'on peut observer les fautes de goût dans la publicité cinématographique. Le Bureau de surveillance aurait certes eu le temps d'exercer son autorité ou de recommander au gouvernement les modifications qui s'imposent à la Loi du cinéma.

Quand les promoteurs de films ont perdu tout sens de la mesure, il faut malheureusement leur placer des garde-fous.

Vincent PRINCE

propos d'actualité

"Si la présence de juges au sein des commissions de police diminue de quelque façon de la foi du public en l'impartialité des tribunaux de juridiction pénale, tribunaux qui doivent être des forums où l'on peut obtenir la vérité et la justice, alors j'affirme que nous ne pouvons nous permettre de conserver cette pratique. "La justice doit non seulement être rendue, mais on doit pouvoir effectivement se rendre compte qu'elle est rendue", c'est un proverbe banal mais le fait qu'il soit si connu prouve qu'il se fonde sur une vérité évidente."

Discours prononcé par l'honorable John Turner, ministre de la Justice devant l'Association canadienne des chefs de police, London, le 4 septembre 1970.

"Je suis troublé, et je suis certain que vous l'êtes aussi, par la tendance de notre société à la violence, en particulier à la violence dirigée contre les policiers. Je remarque que le président de la Commission de police de l'agglomération de Toronto a récemment donné des chiffres qui indiquent que, au cours des sept premiers mois de cette année, plus de 200 attaques contre des policiers ont été perpétrées dans cette seule ville. Le policier d'aujourd'hui doit, comme précédemment, faire face au criminel violent. Mais il est également devenu un symbole de l'autorité, une cible pour la frustration, l'impatience et la mauvaise logique de ceux qui, dans notre société, refusent de traiter d'une question à son mérite. Il est important que nous reconnaissions que, lorsqu'un policier est attaqué, cela constitue plus qu'une violation de sa sécurité personnelle, aussi importante que puisse être cette dernière. L'attaque d'un policier est un coup porté aux fondements même de notre société; l'attaque devient une manifestation physique du manque de respect pour le droit établi d'un commun accord dans une société libre."

Discours prononcé par l'honorable John Turner, ministre de la Justice devant l'Association canadienne des chefs de police, London, le 4 septembre 1970.

lettres au DEVOIR

La contribution portugaise au Canada

(...) Les milliers de Portugais qui vivent au Canada, ne sont pas que les fils spirituels, mais les héritiers directs de la plus ancienne civilisation d'Europe, vieille de 40,000 ans avant Jésus-Christ. Etablie dans le sud du continent européen, elle est issue de plusieurs et différentes cultures, dont la culture "gréco-latine", d'où est tirée la magnifique langue portugaise parlée aujourd'hui par plus de 150 millions d'hommes dans le monde.

Savons-nous assez que ce brave peuple portugais a contribué à la découverte du monde tant par ses navigateurs, ses explorateurs et même ses aviateurs, puisque l'histoire de l'aviation nous enseigne qu'au début du XVIIe siècle, un célèbre Jésuite portugais nommé Gusmão du Marquês de baqueville essaya de mettre au point une machine imitant l'oiseau.

Plus près de nous, vers les années 1917, la première traversée de l'Atlantique nord fut réussie par l'Anglais "Read" de Terre-Neuve aux Açores et Lisbonne. 1922 marque la première traversée de l'Atlantique Sud, depuis Lisbonne jusqu'à Rio de Janeiro par les deux Portugais Cago Coutinho et Sacadura Cabral.

Le Canada est peuplé d'immigrants et de leurs descendants. Aux Français, nous rendons hommage pour l'avoir colonisé, peuplé et lui avoir donné la richesse de son étincellante culture. A toutes les autres races et particulièrement à la race portugaise, dont le pays d'origine célèbre cette année son 825e anniversaire d'existence, ce qui est une raison de plus pour notre prise de position et notre fête, nous devons, dis-je, d'avoir fait de cette terre canadienne un rameau de choix et un pays respectable partout dans le monde.

L'immigration portugaise au Canada remonte à 1570. La plupart de nos ancêtres se sont fixés à Terre-Neuve et sur les rives du Groenland pour y faire la pêche. On retrace même des explorateurs et explorations antérieures à 1570 puisque Manuel Fernandes de Labrador a longé la côte du Labrador vers les années 1400, Gaspar Corte-Real était à Terre-Neuve en 1495 et son frère Miguel a remonté le Saint-Laurent jusqu'à la hauteur des Trois-Rivières vers la même époque.

Le climat plus tempéré de la vallée du Saint-Laurent, a attiré plusieurs Portugais qui s'étaient d'abord fixés à Terre-Neuve en compagnie de colons français dont plusieurs noms de ces familles nous sont aujourd'hui très chers et bien familiers, tels les Portugal, les Portugais, les da Silva etc. D'ailleurs, nous sommes particulièrement fiers du célèbre Pedro da Silva qui faisait la navette entre Montréal et Québec vers les années 1692 afin d'acheminer le courrier. Fait qui vous étonnera sans doute, le nom "Canada" est très certainement d'origine portugaise puisque les navigateurs portugais, en face des côtes glaciales et froides du Labrador disaient souvent: "Ca-Nada - Ici Rien".

En terminant, je tiens à dire, que le Canada peut être fier d'avoir des immigrants portugais dont certains techniciens nous conseillent l'intégration à la culture anglaise, d'autres à la culture française. Eh bien, nous disons et sans jouer les experts, que nous devons nous intégrer à tout et à tous, pour une paix durable; une justice accessible à tous; le respect des droits de chacun; et pour que la bonne compréhension règne dans ce pays riche et prospère.(...)

Manuel TEIXEIRA

Montréal, 23-8-70

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Arthur Lefebvre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: $28.00; 6 mois: $15.00; 3 mois: $8.00. A l'étranger: 12 mois: $40.00; 6 mois: $22.00; 3 mois: $12.00. Édition du samedi: 12 mois: $10.00. Courrier de la deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361

des idées | des événements | des hommes

LIBRE OPINION

Québec investit trop dans des universités sclérosées

pa GÉRARD MARIER

• M. Marier est directeur du Centre de recherche prospective en éducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Dans cette libre opinion, il tente de répondre à la question: "L'Ecole est-elle nécessairement l'école du conservatisme?" Les sous-titres sont du Devoir.

Malgré les efforts les plus imposants jamais faits jusqu'ici en éducation, l'école demeure l'une des institutions les plus conservatrices qui soient. Les professeurs sont rémunérés d'autant mieux que leurs études et leurs habitudes d'enseignement remontent à plus loin. Identiques à leurs prédécesseurs, les maîtres occupent toujours les lieux, et les quelques réaménagements dans les recherches d'étudiants ne changent rien à l'affaire puisqu'elles sont paralysées en fait par le cours magistral qu'elles tentent de prolonger. Du reste, l'enseignement et les recherches ramènent invariablement la réflexion à des années en arrière, sur les antécédents de notre culture, particulièrement en philosophie où l'on s'emploie en vain à trouver dans Platon, Hegel, Heidegger les ferments d'une critique de notre époque, comme si cette dernière n'était pas leur fruit.

Le bluff des innovations

Quant à l'impact, dans l'école des innovations technologiques, comme la T.V. en circuit fermé ou encore des programmations sur bandes ou sur disques, c'est du bluff. Ajoutant des instruments ultra-modernes à l'école traditionnelle, on la rend plus coûteuse, sans la rendre plus fonctionnelle: il fallait mettre de côté l'établissement classique si l'on voulait y faire une révolution authentique, sans quoi, les moeurs académiques séculaires viendraient à bout des nouveautés quelles qu'elles soient.

Le signe le plus certain de la fonction intégrative de l'école et de sa puissance conservatrice vient de l'intérêt que les gouvernements lui portent. Soucieux avant tout d'empêcher les problèmes de s'aggraver, absorbés tout à fait par les conséquences du passé, les administrateurs n'ont guère l'habitude de créer ni de s'intéresser aux dynamismes créateurs. En consacrant le tiers de son budget à l'éducation, l'Etat du Québec, pour un, fait la preuve que l'éducation plus que toute autre activité, concerne ses politiques pour combattre les déviants et les marginaux qui précipitent les crises, quand ils n'en créent pas.

L'école ne provoque pas de changements dans la société: elle peut tout au plus y entrer, poussée par des éléments exogènes: inégalités sociales, pollution, guerre, maladresse de la police, perspectives de chômage.

Les événements de mai – qui n'auraient pas eu lieu sans les grèves d'ouvriers – ne marquent pas une initiative de l'Université française dans l'évolution du pays, mais, au contraire, son inaptitude à suivre les événements.

"Je suis un vieil universitaire, disait un ancien doyen de faculté en mai 68, aussi n'est-ce pas de gaité de coeur que je vais porter en terre la cinquième Université de Paris. Oui, pour la cinquième fois depuis sa naissance, l'Alma Mater est contestée globalement pour n'avoir pas voulu s'intégrer à la vie de son époque et pour s'être obstinée à maintenir envers et contre tout les conventions d'un monde irréel. Elle a été réformée au XVème siècle, elle a été relevée de ses ruines au début du XVIIème siècle, supprimée pendant la révolution, elle est de nouveau tombée avec le Second Empire. L'Université restaurée sous la IIIème République vient de mourir sur les barricades. Cette institution porte en elle une tare: elle a toujours été en retard d'un siècle."

Institutions en retard

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'Université retarde sur l'ensemble du milieu. John Stuart Mill se plaignait il y a un siècle que l'Université britannique était largement en marge du progrès du genre de vie de la nation. Et vers 1930, Flexner, pour sa part, rappelait que les universités dans leur ensemble étaient considérées comme conservatrices, et même souvent comme réactionnaires. "Pour des raisons tout à fait évidentes, ajoutait-il, les institutions comme telles tendent à prendre du retard sur la vie dont elles sont une expression et un prolongement" (1)

L'Ecole est déphasée avec une telle constance à travers les siècles que cela semble appartenir à sa nature même, de sorte qu'elle serait incapable d'être ailleurs où elle est présentement, c'est-à-dire "à la fin du cortège" (2). L'on a pensé que la société industrielle avancée projetterait l'Université à l'avant-scène et qu'elle lui conférerait le premier rôle dans le développement socio-économique de la nation.

C'était une vue de l'esprit. Si les diplômes, monopole de l'Université, prennent une importance sans cesse plus grande, ils suffisent par contre de moins en moins à donner par eux-mêmes travail et pouvoir. Ils ont besoin d'être complétés par des qualités et des expériences que l'Université ne peut donner. Quant à l'information, une autre quasi exclusivité de l'Université, elle se développe aujourd'hui plus rapidement au-dehors qu'au-dedans. "80% de ce que savent les jeunes Européens n'est plus appris à l'école, mais dans les journaux, devant la télévision, dans la rue", (L'Express, no. 969, 2-8, février 1970)

C'est pourquoi, en dépit des besoins envahissants de diplômes et d'informations, et malgré des réaménagements dans les programmes, les méthodes, les objectifs, l'Université n'est pas encore le fer de lance des changements. Les réformes dont on parle tant l'ont simplement empêchée de prendre trop de retard. L'Université critique ou révolutionnaire est une simple mise à jour.

Si l'Université a toujours été conservatrice par sa puissance d'intégration, et si rien ne permet aujourd'hui d'attendre de ce côté-là une évolution quelconque, il s'opère cependant une authentique révolution qui ne laissera plus personne en place: les jeunes et les adultes vont y intervertir leur rôle spécifique.

Le modèle des jeunes

Pour la première fois, en effet, les jeunes sont devenus le modèle culturel, les citoyens par excellence: dynamiques, changeants, créateurs, idéalistes, remplis de désirs, débordants de sexualité, attirés par la vie commune, vite dégoutés, violents, indignés à la moindre injustice, naïfs, brillants, tranchants, railleurs.

Jadis, ils se rendaient à l'école pour apprendent à devenir des citoyens adultes. Mais aujourd'hui? Alors qu'ils sont l'expression la plus parfaite de notre société, à quoi pourraient-ils se préparer? Est-ce que ce ne seront pas les adultes qui auront besoin de fréquenter l'école des jeunes pour se rendre aptes à affronter les années à venir. (3).

Déjà, souvent à leur insu, les adultes plus près des jeunes, comme les responsables des divers services aux étudiants, apprennent sous la conduite des nouveaux maîtres, l'humanisme approprié à la prochaine décennie.

A l'occasion du colloque qui réunissait, à la fin d'août, pour la première fois, les responsables des Services aux étudiants de tous les niveaux, j'ai été frappé par le nouveau type d'adultes-apprentis. Indépendamment des qualités particulières pour lesquelles ils ont été nommés à ces postes, les responsables dans leur ensemble en sont venus dans un laps de temps infime, souvent en quelques mois, à penser d'une manière tout à fait différente, même après des années d'enseignement et d'administration qui les avaient très peu marqués.

En terme de futurologie, le Carrefour des étudiants du Québec a donc fait preuve de discernement en disant ceci de l'école traditionnelle:

- Une institution qui perdra de son importance, et c'est tant mieux. Telle est l'opinion de plusieurs participants, notamment d'adultes.
- L'étudiant de l'avenir ira peu à l'école.
- La scolarité n'est plus la voie unique de l'avenir de la civilisation.
- Il faut sortir les jeunes de l'Université.
- Les étudiants seront de plus en plus autodidactes.
- Il importe de démystifier l'école et cesser de lui accorder une importance qu'elle n'a pas.
- Devenir adulte ne signifiera plus aller à l'école (4).

Abus des investissements

En clair, les observations historiques comme les prévisions qui viennent d'être faites veulent dire ceci: L'Université, trop complaisante envers ses efforts de renouvellement, abuse des investissements fantastiques qui lui sont consacrés.

Je ne donne qu'un exemple qui concerne l'enseignement. Les étudiants, candidats à un cours, ont une formation commune de plus en plus mince et leurs besoins sont de plus en plus diversifiés. Il n'est plus possible ni souhaitable de faire comme si tout le monde, à partir d'une initiation identique, devait arriver au même résultat final.

Le système d'options n'est pas une réponse au problème de l'éventail de la clientèle, parce que les étudiants sont guidés dans leurs choix plus par les contraintes des horaires que par leurs désirs et leur préparation.

Et quelle est la signification d'un cours et de la transmission de telles et telles connaissances dans un monde en changements profonds? Apprendre n'est-elle pas une activité disfonctionnelle, comme du reste apprendre à apprendre qui a pris la relève? Quelle est, en effet, la valeur d'un entraînement qui conduit à apprendre?

Du reste, le cours magistral est la pire des formules pour stimuler l'apprentissage, et ce ne sont pas les recherches individuelles ou collectives qui en changent la nature, puisqu'elles n'en sont que la rallonge.

Il faut penser à quelque chose de tout à fait différent dans les objectifs et dans la pédagogie. Par exemple une session – 45 périodes – de philosophie de l'éducation fixe les buts et les cheminements suivants:

Objectif

1) Aider chaque étudiant à secréter son propre milieu éducatif et à faire en sorte qu'il tire information et préparation à l'avenir des événements qu'il vit, peu importe qu'il les suscite plus ou moins.

2) Le "cours" ne s'intéresse pas à la distance qui sépare l'information finale de l'information initiale, mais plutôt au processus et à la quantité du chemin parcouru. Puisque, d'une part, on n'a jamais cessé d'approfondir ce qu'est l'éducation et, puisque, d'autre part, les niveaux de préparation et d'aspiration ne sont pas les mêmes pour beaucoup de personnes, la nature des démarches est plus importante que leur aboutissement après un temps précis, c'est-à-dire une session.

3) Les recherches sont du type opérationnel: c'est dire qu'elles sont intermédiaires par rapport à des recherches tout à fait théoriques et des recherches tout à fait pratiques.

Pédagogie

1) Le professeur, en deux cours, situe approximativement l'état des recherches actuelles en philosophie de l'éducation.

2) Chaque étudiant, après avoir écrit son curriculum vitae, verbalise avec le professeur, sa recherche prioritaire.

3) A la fin de la session, chaque étudiant rend compte au professeur des étapes qu'il a suivies: calendrier, objectifs particuliers à chaque étape, sources d'informations consultées, articulation de celles-ci dans une dynamique d'ensemble (5).

4) Chaque étudiant fait le choix des moyens pour établir la biographie culturelle de la session, en tout une centaine d'heures de travail.

5) Trois fois dans la session, tout le groupe se réunit afin de faire connaître l'état des recherches de tous pour que chacun puisse: sentir un minimum de sécurité.

---

(1) Clark Kerr, **Métamorphose de l'Université**, Editions ouvrières, Paris, 1967, page 102.

(2) "En tête de notre colonne disloquée par sa propre vitesse, deux éléments galopent allègrement en tête, sans se soucier du reste, avons-nous dit, l'art et l'innovation technique. Derrière, c'est la débandade; les véhicules suivent péniblement, selon leurs moyens, l'Université fermant la marche". Alfred Sauvy, **La révolte des jeunes**, Editions Calmann-Levy, Paris, 1970, page 247.

(3) Time du 17 août consacrait plusieurs pages à l'art d'éduquer les parents.

(4) **L'avenir des étudiants et les étudiants de l'avenir**, Université du Québec à Trois-Rivières, 1970, tome 1, page 70.

(5) Il n'est pas suffisant d'avoir lu – des livres, des revues ou des journaux –, il faudra avoir participé à des échanges, avec les membres du groupe et /ou avec d'autres, qu'ils soient de son milieu ou de l'extérieur. Ces démarches font l'objet d'un rapport consigné par écrit ou par enregistrement.

LA FEMME EST PLUS ÉLÉGANTE!

C'est un fait reconnu que la plupart des femmes sont beaucoup plus élégantes que les hommes dans leur tenue, leur démarche, leur maintien.

La femme a vite compris cette phrase d'Emerson: "Nous devons apporter la beauté avec nous si nous voulons la trouver".

Aussi, la femme est plus sensible, plus intuitive, plus créatrice, et plus active que l'homme. C'est probablement en pensant à ces quatre caractéristiques que Lamartine écrivait: "Il y a une femme au commencement de toutes les grandes choses!".

Et avec toutes ces images en tête, Jean-Guy Leboeuf présente pour une 7e saison son "Cours d'Élégance Féminine".

Ce cours s'adresse à toutes les femmes qui veulent devenir plus rayonnantes, plus mystérieuses, plus femmes . . . et qui souhaitent découvrir en elles-même tous les secrets du charme et de la beauté.

Quel que soit votre âge, votre occupation ou votre degré d'instruction, vous pourrez vous dire à la fin de ce cours: "J'ai tellement plus confiance en moi depuis que je me sens élégante!"

Dans le but de mieux vous faire connaître la méthode utilisée, l'Institut de Jean-Guy Leboeuf invite les lectrices de ce journal à assister gratuitement à une avant-première séance de cours mardi 22 septembre à 8 heures P.M. au Palais du Commerce, (suite 215) entrez par 1600 Berri et prenez l'ascenseur. La directrice du cours Mme Jeannine David vous y accueillera avec joie. Pour plus d'informations, signalez 842-8186.

lettres au DEVOIR

Samuel de Champlain et M. Jean Lévesque

Dans ses Antipropos sur Champlain, publiés dans le Devoir du 1er septembre, M. Jean Lévesque, animateur sur les ondes de CKAC, a commis nombre d'erreurs et d'inexactitudes. Je trouve qu'il a abusé du public, autant sur la personnalité historique de Champlain lui-même que sur la commémoration du quatrième centenaire de naissance du Fondateur du Canada, premier gouverneur et héros national (1570-1970).

M. Lévesque déclare que Champlain appréhendait "les adversités naturelles de l'Amérique". C'est une fausseté! D'abord, Champlain a toujours songé au Canda qu'il fondait et non pas à l'Amérique. Ensuite, il n'y trouvait pas d'adversités naturelles. Au contraire, il en proclamait la nature agréable, le climat salubre, le sol prometteur. Il trouvait le pays "beau en toute perfection". Il a déclaré qu'"une famille de dix enfants, avec une terre de trente arpents, un peu de chasse et de pêche, y vivrait plus heureuse qu'en France avec une rente de dix à quinze mille livres".

M. Lévesque dit que c'est grâce à Champlain que "la Nouvelle-France a pris forme". C'est inexact! Champlain a pris la peine de préciser qu'il s'agissait du Canada, dont il posait les fondements. Le terme "Nouvelle-France" s'apparentait à celui de "Nouvelle-Angleterre" d'alors et d'aujourd'hui, qui ne désigne rien de précis sur le continent. C'était une dénomination de l'esprit. On appelait alors "Nouvelle-France" tout pays lointain où émigraient des Français, par réaction contre la "vieille". Ainsi, il y eut plusieurs Nouvelle-France dans le monde, en Amérique du Sud, en Afrique, en Asie, mais rien de spécifique.

M. Lévesque affirme que l'oeuvre de Champlain consiste dans "l'enracinement de la civilisation française dans un monde nouveau". Voilà une erreur! L'oeuvre de Champlain s'incarne exclusivement dans la fondation d'un pouvoir politique dans le monde, c'est-à-dire le Canada. Il l'a fondé et l'a doté de tous les organismes de développement et de progrès: gouvernement, religion, défense, enseignement, industries, commerces, agriculture, sciences. Une action de si haute importance et d'envergure pour la civilisation du genre humain mérite l'exaltation et la reconnaissance de la part de la population canadienne envers Champlain.

Cependant, M. Jean Lévesque déplore "l'absence complète d'intérêt que le 400 ème anniversaire de naissance de Champlain suscite au Canada en général". Cette affirmation est d'une fausseté absolue. Ne sait-il pas que l'organisation de cette commémoration comprend des patrons d'Honneur qui sont les lieutenants-gouverneurs et les premiers ministres des provinces; des dépôts de couronnes de fleurs aux monuments Champlain au Canada; l'édition d'un écusson-souvenir; la distribution de trois mille circulaires à travers le Canada; la réédition des Oeuvres de Champlain en anglais et en français par l'Université de Toronto; une Exposition historique Champlain au Musée de Québec qui a attiré plus de 50,000 visiteurs; un rapport-souvenir qui sera publié durant l'hiver 1971; etc., etc.

Se faisant l'homme-écho d'une modeste commémoration à Brouages, en France, M. Lévesque, qui est français, a profité de l'occasion pour louanger ses compatriotes et abaisser les Canadiens en leur faisant des reproches immérités et contraires à la vérité et à l'équité, et en laissant croire que les Canadiens sont insensibles à la reconnaissance du coeur envers Champlain. N'étant pas suffisamment informé sur l'organisation de ce 400ème anniversaire au Canada, M. Jean Lévesque aurait été mieux inspiré de n'en pas parler plutôt que d'induire le public en erreur. C'est dommage!

Sincèrement,
Georges BOULANGER, président
Institut national Champlain,
Case postale 211,
Québec, 3-9-70

Appui à la population d'Orford contre la Régie des eaux

Les organisations soussignées veulent témoigner de leur appui à la population d'Orford dans les Cantons de l'Est qui est présentement en train de lutter contre la Régie des eaux du Québec et le comté de Valcourt sur la question de l'utilisation de leur eau. La Régie des eaux a décidé d'accorder à Valcourt la permission de tirer un peu plus de 2 millions de gallons d'eau par jour du lac Bowker dans le comté d'Orford pour les besoins industriels et civiques de Valcourt. Cette quantité dépasse de beaucoup ce que le lac Bowker peut fournir. Le bassin habituel de Valcourt est la rivière Noire qui est polluée, tandis que les citoyens d'Orford ont travaillé fort afin de conserver leurs lacs, particulièrement le lac Bowker, dans une condition relativement propre. Si le niveau du lac était grandement réduit, comme ça serait le cas si on permettait à Valcourt de prendre l'eau, il est certain que le lac deviendra pollué parce qu'il a une capacité d'absorption de déchets limitée. Il est particulièrement troublant de savoir que la Régie des eaux n'a jamais officiellement avisé le conseil d'Orford de ses projets et qu'elle n'a jamais tenu d'assemblées publiques pour discuter de cette question. Une des conséquences de ce projet sera l'effet qu'aura sur l'économie locale qui est dépendante du tourisme la pollution des lacs d'Orford.

Mais peut-être que l'aspect le plus grave de cette question sont les implications possibles à long terme. Le gouvernement du Québec par l'entremise de la Régie des eaux est en train de continuer sa vieille tactique d'une destruction de plus en plus grande. Lorsque la population de la terre était beaucoup moindre, l'homme pouvait vivre sur un lopin de terre jusqu'à ce que celui-ci devienne infertile et trop pollué pour qu'on puisse encore l'utiliser; apres quoi, il était facile de trouver une autre région encore inviolée par l'homme. Cette habitude n'est plus possible parce que les terres disponibles et les ressources telle que l'eau sont en train de disparaître rapidement. Nous craignons que si la ville de Valcourt avait le droit de prendre l'eau relativement propre du lac Bowker, un précédent dangereux aura été créé et permettra à ce type d'action irresponsable de se répéter continuellement jusqu'à ce que toute notre eau soit polluée, et toutes nos ressources disparues.

Nous demandons à la Régie des Eaux d'étudier le problème d'une façon plus moderne et plus responsable, en trouvant une autre source d'eau, qu'on pourrait obtenir de plusieurs façons tel que l'endiguement et le nettoyage des eaux de la Rivière Noire beaucoup plus grande que le lac Bowker.

F.H. Knelman, chairman,
Citizens for Social Responsibility in Science (CSRS)
Richard Nelson (MD), président du Mouvement de Résistance à la Pollution et vice-président de la Fédération Québécoise de la Faune
Mme Hélène Lajambe, présidente
Société pour Vaincre la Pollution (SVP)
Mrs Sally Bochner, vice-présidente,
Society to Overcome Pollution (STOP)

28-8-70

Hommage à Mauriac

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris la mort de l'illustre académicien François Mauriac.

Nous laisserons à d'autres le soin de faire l'éloge du grand écrivain, prix Nobel de littérature. Quant à nous, nous voudrions parler de l'homme Mauriac et de cette vie si pleine consacrée à la défense des plus nobles causes.

D'aucuns se souviendront de cette phrase sublime qu'il prononçait lors des jours sombres de juin 1940, alors que les hordes nazies déferlaient sur le sol de sa patrie: "Toute l'histoire de France ne tient pas dans l'été de 1940. Montaigne est toujours là, et Blaise Pascal, et Jean Racine".

Mauriac fut, à ce moment-là, l'un des premiers à faire partie de la résistance française, et il adhéra dès le début au mouvement de la France libre. Cet esprit foncièrement bon et généreux sut, au moment de la libération, faire la part des choses, alors que commençaient les procès politiques dans une atmosphère trouble de haine et de rancoeur, et il devait intercéder en faveur de l'écrivain français Robert Brasillach condamné à mort pour collaboration avec l'ennemi.

Et quelques années plus tard, en 1958, il donnait son entier appui au général de Gaulle dont il avait reconnu la grandeur, comme Malraux d'ailleurs, et le défendit sans relâche contre ses détracteurs. Car Mauriac fut toute sa vie fidèle à son idéal de justice et de liberté.

Qui ne se rappelle ses admirables chroniques du "Figaro littéraire", où il mettait son immense talent au service de valeurs de plus en plus menacées.

Devant cette tombe toute fraîche, nous voulons dire toute notre admiration. Nous voulons rendre un ultime hommage à ce grand Français, à ce chrétien authentique dont le souvenir demeurera à jamais dans nos coeurs.

Edouard GARNEAU
Montréal, 8-9-1970

EXPOSITION
Commerciale allemande

les 17 de 6 h p.m. à 10 h p.m. 18 de 10 h a.m. à 10 h p.m.
19 de 10 h a.m. à 10 h p.m. 20 de 1 h p.m. à 10 h p.m. sept.

ENTRÉE GRATUITE

- Vous pourrez acheter des produits d'importation des pays de langue germanique: Allemagne, Autriche, Suisse. Meubles bijoux - articles de cadeaux - vêtements - chaussures - boissons - produits d'alimentation - appareils techniques - enregistreuses - voitures, etc.
- Menu spécial de "cuisine allemande" tous les jours de l'exposition.
- Musique à partir de midi au "BIERGARTEN"
- Danse à compter de 3 h p.m. toutes les après-midis

Facilités de stationnement

20 Crémazie est — coin boul. St-Laurent
Pour renseignements: 381-7606

Chapitre vingt-troisième:

LES GRÈVES

1- La grève: moyen de pression.
2- La grève et ses formes.
3- Détermination du coût de la grève.
4- La solution des conflits.



Vous trouverez réponse à ces questions dans l'ouvrage

Les ROUAGES de l'économie
de Émile Bouvier



docteur en sciences économiques, professeur à l'université de Sherbrooke.

Volume qui se vend $8.95, 516 pages, illustré, 33 graphiques, 77 tableaux, un lexique, que vous pouvez vous procurer à notre centre de distribution: 4440 rue St-Denis, Mtl. Tél: 843-6241. (Demandez notre circulaire.)

GUÉRIN, éditeur

CUISINE EXOTIQUE DU PAKISTAN

Curries, Kebab & Tikka

(Permis de la Régie)



Pakistan Restaurant
2149 rue Mackay 844-4005



Paul HAMEL, S.J. invite chaque jour, des témoins du monde chrétien.
à l'émission Témoignage
du 21 au 26 septembre 1970

LUNDI: Un détenu: Je chante derrière mes barreaux
MARDI: Claire Vaillancourt: Pourquoi je suis allée travailler en Inde
MERCREDI: Jean Vanier: La vie cachée du Général Vanier
JEUDI: B. Chevalier: Les mass media au service de la catéchèse
VENDREDI: L. Poirier, O.F.M.: Pourquoi ces conflits entre clans
SAMEDI: Chan. de Locht: L'éducateur: un homme d'espérance

À 50 postes au Canada

À Montréal syntoniser:
CFLV Valleyfield 1370 13 h 45
CJSO Sorel 1320 8 h 40
CKBS Saint-Hycinthe 1240 14 h 05

HMH
Éditions HMH, Ltée
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

Un des plus beaux essais de ces dernières années.
La somme de la pensée toujours lucide - et actuelle - de

André Laurendeau

Ces choses qui nous arrivent

Chronique des années 1961-66

Préface de Fernand Dumont

Fort volume, 368 pages. $3.75



pour votre prochain congrès...
nous avons pensé à tout!

Vous cherchez un hôtel pour tenir votre prochain congrès ou une réunion importante. Vous voulez avant tout un toit qui puisse loger confortablement tout votre personnel dans le site enchanteur des Laurentides Québécoises. (notre hôtel offre des petits et des grands salons pouvant accomoder à peu près tous les groupes.)

Ensuite, vous vous attendez à utiliser un équipement sonore adéquat, et des salles de conférence convenables. C'est important pour vos conférenciers . . . et ceux qui écoutent . . . (notre système sonore est ultra-moderne, et nos salles de conférences des plus confortables.)

Enfin. Il faut meubler vos temps libres. Et les bien meubler. . . Il y a de fortes chances pour que parmi vous il y ait des sportifs, des intellectuels, des coeurs joyeux, des solitaires ou des bons vivants. (Nous pouvons les rendre tous heureux. Nous avons tout prévu à leur intention.)

En un mot, nous avons pensé à tout!

MANOIR DU LAC DELAGE
ville du Lac Delage à 20 minutes au nord de Québec par la route 54 en direction de Chicoutimi.
POUR RÉSERVATIONS: 849-4425

suites de la première page

LES SPÉCIALISTES

sir votre médecin si on ne vous rembourse pas les honoraires de ceux qui n'auront pas adhéré au régime et au sujet desquels vous ne pouvez contracter aucune assurance", de dire le Dr Bertrand.

En vertu de la loi sur l'assurance-maladie, c'est la Régie gouvernementale qui a le dernier mot dans le cas où il survient un litige sur les activités professionnelles d'un médecin. Les spécialistes exigent que l'avis du Collège des médecins lie la Régie.

Le bill 8 laisse les médecins libres d'adhérer ou non au régime mais prévoit que dans le cas où ils se désengagent, ils ne seront pas remboursés par le gouvernement.

Les spécialistes n'y voient qu'une liberté "théorique" et exigent le remboursement à 100 p.c., qu'ils soient engagés ou non dans le régime.

LES TORTURES

ouvertes et conduites durant de longs mois sous le régime du secret des personnes, et souvent, sans l'usage du droit élémentaire de défense".

L'épiscopat canadien souhaite donc que "le gouvernement de notre pays continue à faire pression auprès des autorités brésiliennes par l'intermédiaire d'instances internationales, comme l'ONU, et que l'on puisse ainsi mettre bientôt fin à l'escalade insoutenable de la torture, phénomène qui fait injure à la personne humaine et à la civilisation."

DOUGLAS

gouvernement est base sur l'inaction". Nous n'aurons jamais eu la partie aussi belle qu'avec ce gouvernement qui n'a aucune réalisation à présenter, a-t-il ajouté.

Abondant dans le sens de M. Douglas, le secrétaire du parti, M. Clifford A. Scotton, a souligné que la situation présente d'inflation continuelle, d'accroissement du chômage et les conditions de dépressions économiques devraient, inévitablement amener des modifications dans les alliances politiques.

Sur le plan financier, a déclaré M. Scotton aux délégués, le NPD est en bonne position, après avoir pendant un bon moment compté ses cents pour payer des dettes électorales. "Néanmoins, a-t-il précisé, nous devrons tout de même nous lancer dans la prochaine campagne électorale avec des fonds équivalant au quart de ce dont disposent les néo-démocrates ontariens pour les prochaines élections générales provinciales."

Pour sa part, M. Douglas s'est montré enthousiaste à l'approche du congrès de leadership du mois d'avril. "Il faut que ce soit un des moments marquants de notre histoire", a-t-il dit.

Pour la première fois dans notre histoire, a-t-il ajouté, nous sommes servis par la conjoncture. La "trudeaumanie" ne saurait manquer de s'estomper, "sous l'insolvabilité idéologique" des libéraux. C'est pour nous un défi inespéré que de démontrer cet état de choses aux citoyens canadiens.

"Quant à M. Trudeau, a-t-il affirmé, le seul objectif qu'il s'est révélé capable d'atteindre est celui d'un taux de chômage de 6 pour cent des effectifs ouvriers".

LA CHAMBRE

de Sherbrooke, ces six comités ont donc discuté hier des résolutions déjà étudiées par le comité ad hoc qui proposait d'en rejeter une quinzaine, d'en référer une douzaine à des comités d'étude et d'adopter les autres en plus d'amender un certain nombre des 196 résolutions adoptées au cours des assemblées générales antérieures.

Les résolutions renvoyées pour étude ont surtout trait à la planification routière au niveau local et à la vie de la Chambre. Parmi celles que le comité recommande de rejeter, on remarque notamment les résolutions ayant trait au service militaire obligatoire, à l'abolition du Sénat, à la production de la culture maraîchère en zone urbaine, à la centralisation de l'administration régionale du bien-être, à l'ouverture d'espaces non réservés pour la chasse et la pêche, à une assurance-récolte gouvernementale et, évidemment, à une législation faisant du français la langue de travail.

Par contre, le comité des résolutions demande d'adopter les recommandations concernant le salaire minimum comme norme salariale aux finissants des instituts technologiques, la pose obligatoire d'un filtre sur les automobiles en vue de combattre la pollution, une enquête sur le prix des médicaments, l'installation d'appareils téléphoniques d'urgence sur les autoroutes, le partage non-partisan des contrats de voirie, la réglementation des auto-neige, la carte d'identité obligatoire, la régionalisation des services municipaux de protection contre l'incendie, l'assurance-automobile obligatoire, la création d'un comité pour le développement du nord québécois, la majorité à 18 ans, l'obligation de démissionner lors d'un changement d'allégeance politique, la fusion obligatoire des municipalités, une liste électorale permanente, et la déduction des dépenses automobiles pour les travailleurs se rendant à leur travail.

LES FILMS

Suite de la page 3

M. Claude Piché, vice-président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec et qui était présent en cour hier, a déclaré que la Fédération se réjouissait de l'attitude du juge Laperrière et félicitait les deux cameramen pour avoir si clairement exposé devant la commission de police les objections que la FPJQ a déjà formulées et pour lesquelles elle a depuis plus d'un an entrepris de nombreuses démarches, notamment auprès du ministre de la justice du Québec et de la Commission Davey, à Ottawa.

En effet, les représentants de la FPJQ ont déjà présenté un mémoire devant la commission Davey mémoire qui avait été soumis à M. Rémi Paul, ministre de la justice du Québec l'an dernier. Mardi dernier, ces mêmes représentants, qui craignaient que des journalistes ne fussent appelés à témoigner devant la commission d'enquête sur les événements du 7 octobre, avaient rencontré le nouveau ministre de la justice, M. Jérôme Choquette qui, sans avoir étudié le mémoire de la FPJQ, s'était dit d'accord avec les principes et avait promis de demander aux procureurs de la Couronne de faire en sorte à l'avenir de se dispenser dans toute la mesure du possible des témoignages de journalistes dans leurs causes. Aux Etats-Unis, dans 14 Etats, la loi protège l'immunité journalistique.

M. Piché a d'autre part rencontré les membres de la Fraternité des policiers, hier, pour leur dire que si les journalistes s'opposaient à ce que leur travail serve à des fins d'enquêtes judiciaires cela valait aussi bien pour les policiers que pour les éventuels manifestants. Dans l'enquête actuelle, en effet, ce sont des policiers qui sont visés et non pas des manifestants mais il arrive, en d'autres occasions, que la police fasse appel à des stations de radio, de télévision ou à des journaux pour étayer des présomptions contre des citoyens. M. Guy Marcil, président de la Fraternité, a confié à M. Piché et aux journalistes présents qu'il comprenait parfaitement la situation, qu'il partageait ce point de vue et a assuré qu'il en ferait part aux membres de la Fraternité.

LE COMITÉ

Suite de la page 3

rait à octroyer sept permis d'exploitation de casinos, dont trois iraient à M. Bronfman et trois autres à M. Beaudry, tous deux propriétaires du club des Expos.

Enfin, M. Saulnier a déclaré que selon les premiers résultats d'une enquête menée auprès des propriétaires de taxis, 75% d'entre eux seraient favorables à l'enseigne ou au dôme uniforme pour tous les taxis de la métropole. L'administration a l'intention de donner suite à ce projet.

Le FRAP s'explique

Pourquoi il faut municipaliser le sol

Au cours de la 5ième assemblée de mise en nomination que le FRAP a tenue, hier soir, dans le district de Sainte-Anne en vue de choisir ses trois candidats dans ce quartier pour les élections du 25 octobre, M. Henri Lamoureux, militant syndical de la CSN et membre actif du FRAP, a expliqué l'un des points les plus controversés du programme de ce nouveau mouvement politique: la municipalisation du sol urbain.

M. Lamoureux a défini cette mesure comme étant essentielle pour éliminer la spéculation foncière qu'il a qualifiée de "vol organisé dans la légalité" et pour "enrayer l'action de la mafia du sol urbain que l'administration actuelle, parce qu'elle a partie liée avec ces puissants intérêts, n'ose affronter". Selon lui, la spéculation est une des causes majeures du coût si élevé des loyers à Montréal.

D'autre part, le FRAP soutient qu'il ne s'agit nullement d'éliminer les milliers de petits propriétaires qui sont bien souvent dans une situation aussi peu enviable que les locataires. Avant que cette mesure puisse être mise en application, le FRAP en prévoit d'autres, menant à la propriété publique de plus en plus généralisée du sol urbain à Montréal.

M. Lamoureux a aussi exposé deux autres points du programme du FRAP visant à résoudre le problème du logement à Montréal:

- Politique systématique de rénovation des vieux quartiers de Montréal, basée sur la participation des citoyens à tous les niveaux depuis l'élaboration des programmes jusqu'à la gestion des ensembles publics.
- Protection adéquate des locataires par la mise en vigueur d'un bail-type rédigé en collaboration avec les associations des locataires de même que par la possibilité, pour les locataires de négocier collectivement des ententes avec leurs propriétaires et de faire la grève des loyers si nécessaire.

Au moment de mettre sous presse, on ne reconnaissait pas encore les résultats de l'élection. Cinq personnes briguaient les trois candidatures: M. Robert Lacaille, inspecteur chez "Harrison Brothers" et vice-président du Frap, dont l'élection paraissait assurée, M. Henri Sirois, polisseur de métal et militant syndical à la FTQ, M. Gaston Tessier, monteur d'écran à la Consumer Glass, M. Robert Arsenault, maquettiste au magazine Perspectives, et M. Fernand Blais, opérateur.

Le FRAP a déjà choisi ses candidats dans les districts de Saint-Louis, Maisonneuve, Saint-Henri et Saint-Jacques. La semaine prochaine, il tiendra des assemblées de mise en nomination dans Ahuntsic, Rosemont et Saint-Edouard. Les dirigeants du parti profitent de ces assemblées dont chacune a regroupé plus d'une centaine de personnes – pour donner une vue générale du programme du FRAP et pour en exposer plus en détail un des aspects.

Les élections du 25 octobre

695,413 électeurs sont inscrits

La première liste électorale telle qu'établie par le bureau du président des élections de Montréal compte exactement 695,413 électeurs, dont 681,957 résidents et 13,456 non-résidents qui, sans être domiciliés à Montréal, y ont droit de vote parce qu'ils sont inscrits au rôle d'évaluation ou au rôle des valeurs locatives de la ville. Cette catégorie des non-résidents comprend un bon nombre de compagnies ou de corporations qui peuvent voter par l'entremise d'un représentant.

Ces 695,413 électeurs sont répartis dans 18 districts électoraux et dans 3,124 sections de vote. Chacun des districts électoraux a droit à 3 conseillers municipaux, sauf Saraguay où il y en a un seul, Rivière-des-Prairies 2 et Saint-Michel 4, pour un total de 52 conseillers municipaux.

M. Marc Boyer, président des élections, a fait quelques précisions quant au nombre d'électeurs inscrits et non-inscrits. Il a nié la possibilité qu'il y ait 200,000 électeurs non-inscrits. M. Boyer a dit avoir déjà mentionné le nombre de 900,000 électeurs, nombre qui avait été adopté comme chiffre de travail à partir de projections et pour garder une marge de sécurité. Il a aussi déclarer tenir du bureau du président des élections provinciales que le nombre d'électeurs inscrits dans la ville de Montréal à la dernière élection était de 766,899; 900,000 serait le nombre d'électeurs pour toute l'île de Montréal.

On peut noter des différences (sensibles) entre le nombre d'électeurs inscrits (dans les divers districts) ainsi, le district le plus populeux, Mercier, compte 74,627 électeurs, tandis que Laval en compte 54,673, Côte-des-Neiges 34,851 et Saraguay, 279.

Les électeurs non-résidents pourraient influer d'une façon décisive sur les résultats dans plusieurs districts, en particulier dans celui de Sainte-Anne où sur 24,528 électeurs inscrits, il y a 1,337 résidents; dans ce dernier cas, la forte proportion de non-résidents s'explique par la présence de nombreux sièges sociaux de compagnies dans ce district qui inclut le quartier des affaires.

Voici la liste complète des districts avec le nombre total d'électeurs (T), celui des résidents (R) et celui des non-résidents (NR). Ahuntsic: T: 49,982, R:-49,341, NR: 641; Côte-des-Neiges: T: 34,851, R: 33,905, NR: 946; Laval: T:54,-673, R: 53,912, NR: 761; Maisonneuve: T: 47,473, R: 46,714, NR: 759; Mercier: T: 74,627, R: 73,757, NR: 870; Notre-Dame-de-Grâce: T: 40,522, R: 40,-084, NR: 438; Papineau: T: 39,227, R:-38,525, NR: 702; Rivière-des-Prairies: T: 6,545, R: 5,624, NR: 921; Rosemont: T: 54,989, R: 54,180, NR: 809; Sainte-Anne: T: 24,528, R: 23,191, NR: 1,337; Saint-Edouard: T:41,755, R: 40,957, NR:-798; Saint-Henri: T: 42,832, R: 41,955, NR: 877; Saint-Jacques: T: 38,089, R:-37,295, NR: 794; Saint-Louis: T: 32,866, R: 31,969, NR: 897; Saint-Michel: T: 33,-353, R: 32,801, NR: 552; Saraguay: T:279, R: 266, NR: 13; Snowdon: T:39,827, R:-39,313, NR: 514; Villeray: T: 38,995, R: 38,168, NR: 827.

La Chambre de commerce

Une régie pour résoudre les conflits de travail dans les services publics

SHERBROOKE – Le gouvernement québécois devrait créer une régie ayant juridiction exclusive en matière de conflits de travail dans les services publics, celle-ci pouvant, soit formuler les recommandations aux partis concernés, soit rendre les décisions exécutoires en cas d'échec des négociations.

Cette recommandation fait partie du rapport présenté à la Chambre de commerce de la province de Québec par le comité des relations patronale-ouvrière, en vue de l'assemblée générale spéciale que la Chambre compte tenir à ce sujet à l'automne. "Le Comité constate que la nomination d'un arbitre indépendant est non seulement essentielle à la définition de certains termes" (notamment la définition des services essentiels) "mais aussi à l'équilibre des positions dans la négociation".

Le Comité propose en outre "un amendement à l'article 99 du Code du travail, visant à interdire la grève dans tout service public à moins que les services essentiels et la façon de les réduire soient déterminés par entente préalable". Le rapport recommande également "l'établissement, par le gouvernement, d'une politique de négociation des conventions collectives de travail dans la fonction publique et dans tout organisme qu'il contrôle ou finance à plus de 50%". Il propose enfin la création de sanctions nouvelles en cas de grèves illégales, telles la décertification de l'unité de négociation, la saisie de la caisse syndicale, etc.

Ottawa établit le montant final de son emprunt

OTTAWA – Le ministre des Finances, M. E. J. Benson, a donné les détails de l'attribution de la nouvelle émission d'obligations du Gouvernement du Canada, daté du 1er octobre 1970. Le montant global de $550 millions se répartit comme suit:

– $100 millions d'obligations 6½% échéant le 1er avril 1972.

– $200 millions d'obligations 6¾% échéant le 1er juillet 1973.

– $250 millions d'obligations 7¼% échéant le 15 décembre 1975.

Compte tenu de l'émission des obligations susmentionnées, le montant des obligations du Gouvernement du Canada échéant le 1er avril 1972 s'élèvera à $450 millions, le 1er juillet 1973 à $350 millions et le 15 décembre 1975 à $450 millions.

Les Antipropos de Jean Lévesque



"...IN CORPORE SANO"

Cette semaine, le professeur Robert Jervis, chimiste nucléaire, nous a fait part d'une étude conduite par des savants de l'Université de Toronto, sur les aliments que les Canadiens consomment. Selon cette étude, nous avalons chaque jour une bonne quantité d'aliments empoisonnés par le mercure. Des exemples: du blé, de la farine, du pain blanc, du riz, du lait en poudre, du fromage, du thé, du boeuf haché, du foie de porc et de veau, du poisson et de la volaille.

Au même moment, à l'autre bout du Canada, plus précisément à Jasper, le ministère de l'agriculture de l'Alberta déclare qu'après de longues études, on a trouvé que l'environnement dans lequel on vit contient un pourcentage élevé de mercure. Et les représentants du ministère d'expliquer ce qui suit. Le mercure, en dose suffisamment élevée, attaque le cerveau, cause des désordres neurologiques, dont la cécité, la paralysie localisée, et mine des organes internes, surtout le foie. Selon le ministre albertain de l'agriculture, M. Gurba, le Canada a utilisé en 1969 quelque 300 mille tonnes de mercure, notamment pour l'agriculture, comme stabilisateur de semences et dans l'industrie du chlore.

Plus tôt cette année, le gouvernement américain avait rappelé, pour des sommes astronomiques, des quantités élevées de produits comestibles, en allant du poulet rôti aux fraises congelées, des oeufs déshydratés aux champignons cuits et aux mélanges à soupes. Et nous en passons.

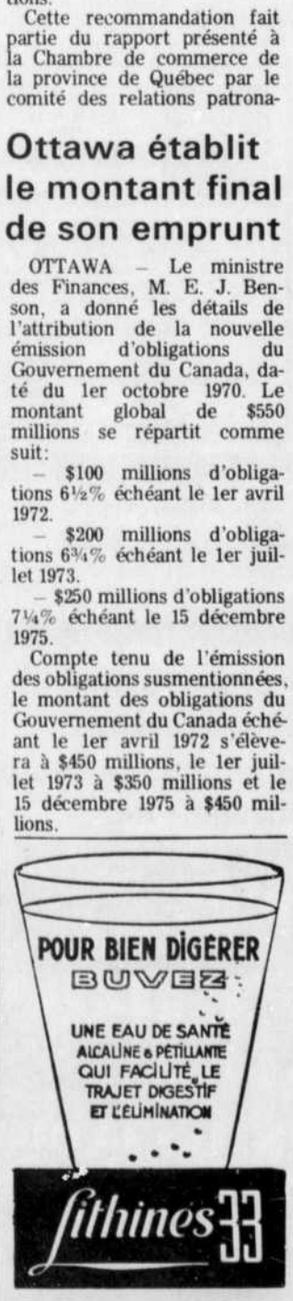
Peu après, simple coïncidence peut-être, le ministère de la santé et du bien-être social fédéral prenait des dispositions, au Canada, pour qu'on diminue l'utilisation des cyclamates dans la fabrication de produits comestibles canadiens, puis livrait la guerre aux huiles végétales bromurées, utilisées comme élément de saveur de certaines liqueurs douces.

Dans un discours prononcé à Toronto il y a quelque cinq mois, le ministre Munro, de la santé canadienne, faisait, sur l'hygiène alimentaire, des déclarations pour le moins . . . étonnantes. "Le Canada utilise présentement environ 500 additifs et chacun d'entre nous consomme chaque année, approximativement trois livres de produits chimiques qui sont ajoutés intentionnellement à nos aliments". Plus loin dans le même discours, le ministre ajoutait, et nous le citons encore à la lettre: "Personne au Canada n'a tenté de déterminer, sur une base systématique, ce que les Canadiens mangent exactement ni ce qu'est exactement leur état nutritionnel."

En guise de consolation, le ministre Munro a mis sur pieds une commission d'enquête chargée d'étudier avec le plus de précision possible ce que les Canadiens mangent et ce qu'est leur régime nutritionnel. Mieux vaut tard que jamais, pouvons-nous dire aujourd'hui, en attendant les résultats de son enquête.

Et en attendant ces résultats, combien de déjeuners instantanés, de produits chimifiés, de friandises dommageables, sont avalés par les Canadiens, notamment par les enfants, chaque jour? On commence, et fort heureusement, à s'intéresser aux problèmes de la pollution de l'eau, de l'air et par le bruit; étant finalement constitués par ce que nous ingérons, ne devrions-nous pas en même temps nous inquiéter de la pollution de nos aliments?

On peut discuter avec l'auteur en téléphonant à l'émission le Point du Jour que M. Lévesque anime du lundi au vendredi à 13 heures sur les ondes de CKAC



En boîtes économiques de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

L'ACADÉMIE QUÉBÉCOISE DE BALLET
à 4495 rue Papineau
Inscription maintenant ($8.00 par mois).
Début des cours le 8 septembre.
Pour information de 1h. à 4h. p.m.
TÉL.: 527-5455


COMPRESSES médicamenteuses POUR LES YEUX
SOULAGE la fatigue des yeux, RAFRAÎCHIT et STIMULE la peau tendre autour des yeux où la fatigue et la tension sont susceptibles de paraître.
Aussi OPTREX EN FLACON (POUR LES BAINS D'YEUX)
Chez votre pharmacien
OPTREX
"le bien-être des yeux"

ANTIQUES
OBJETS D'UNE SEULE QUALITÉ
Venez et furetez un peu partout
Ouvert chaque jour incluant les dimanches
10 A.M. à 6 P.M.
fermé les mercredis
OBJETS DE QUALITÉ CANADIANA & EUROPÉENS
453-9030
Intersection de la route 17 et Trans Canada
Sortie 17 Hudson
Hudson Antiques
30 minutes du boul. Décarie

BALLET PRE-BALLET & RYTHMIQUE
SOUS LA DIRECTION
Mme Dally-Daoud
Du Conservatoire National de Paris
• COURS POUR ENFANTS ET ADULTES
Enfants à partir de 4 ans
Studio-est
Studio-ouest
Tél. 937-8266

COURS DU SOIR
DESSIN - PEINTURE
D'APRÈS MODÈLES VIVANTS
Les cours commenceront au début d'octobre
Inscriptions reçues dès maintenant
PROSPECTUS ENVOYÉ SUR DEMANDE EN COMPOSANT 273-6148
ou en écrivant à 63, ch. Côte Ste-Catherine, Montréal 153
École d'Art du Mont-Royal

COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE
COURS POUR ADULTES
CERTIFICAT EN ADMINISTRATION
Un programme spécialement conçu pour le personnel des entreprises rattachées aux secteurs de la Finance et du Commerce.
Date limite d'inscription: le 23 septembre
Début des cours: le 28 septembre
RENSEIGNEMENTS, PROSPECTUS, INSCRIPTIONS.
S'adresser à:
Service de l'Éducation Permanente,
Collège Bois-de-Boulogne,
10500, Bois-de-Boulogne,
Montréal 355, P.Q.
Tél.: 332-3902
332-3000

LYCÉE MONT-ROYAL
(INSTITUT ALIE)
COURS DU SOIR
9e, 10e, 11e en un an
12e commerciale en un an
Secondaire V
CONVERSATION ANGLAISE
• Mêmes programmes et examens qu'aux cours du jour
• Recyclage par degré
• Recyclage par matière
• Diplôme et examens du Ministère de l'Éducation
4364, rue ST-DENIS (Métro Mont-Royal)
845-9145
(Entre 9 h et 17 h du lundi au vendredi)
(Soir: sur rendez-vous)
DÉBUT DES COURS: 23 septembre

informations internationales

Maurice Schumann à l'ONU

Toute solution politique en Asie du sud-est exige la participation de la Chine

NATIONS UNIES (AFP) – L'absence de la Chine populaire des Nations unies, l'insuffisance de l'effort déployé par les peuples pourvus pour soutenir les peuples dépourvus, le partage des puissances qui perpétuerait la division du monde. Telles sont les faiblesses que connaît le monde, estime M. Maurice Schumann, ministre français des affaires étrangères, dans le discours qu'il a prononcé hier dans le cadre du débat général de la 25ème session de l'Assemblée générale des Nations unies.

A propos de la nécessité de l'admission de la Chine populaire aux Nations unies, M. Schumann déclare que tout le monde reconnaît "que seule une solution politique, c'est-à-dire une solution négociée, peut mettre un terme à l'injuste, à l'interminable drame qui ensanglante l'Asie du Sud-Est. Tout le monde reconnaît que cette solution politique, cette solution négociée exige la participation de la Chine".

Le Proche-Orient

Sur le Proche-Orient, la France se félicite, a dit M. Schumann, que le mouvement vers la paix reçoive "une impulsion nouvelle du dialogue heureusement rétabli entre Moscou et Washington", mais elle affirme que "le partage de la puissance ou de l'influence ne peut pas être le fondement de la paix."

M. Schumann a expliqué que la Méditerranée, comme l'Europe des années '50, est devenue le terrain de rencontre des deux super-puissances et que son destin lui échappe donc pour une bonne part. Partant du principe que "nul – en dehors du titulaire – ne saurait disposer du destin d'une nation", M. Schumann suggère deux voies pour "écarter les tutelles, même involontaires, sans perdre le bénéfice des rapprochements salutaires":

- que des recommandations soient élaborées non pas au bénéfice d'un Etat ou d'une culture mais pour refaire du Proche-Orient une zone de coopération entre les Etats et les cultures;
- que ces recommandations soient communes, c'est-à-dire décidées grâce à la concertation à quatre, et non ramenées, comme maintenant, "à une sorte de moyen de pression d'un Etat sur l'autre".

En effet, a conclu sur ce point M. Schumann, qui mieux que les membres permanents du Conseil de sécurité peut garantir les modalités d'application équilibrées de la résolution du 22 novembre '67 qui sert de fondement aux négociations en cours?

L'heure est venue, a dit M. Schumann, de "mobiliser la volonté des Etats" et "d'obtenir de chacun les engagements conformes à ses capacités", pour l'aide au tiers monde.

Un nouveau plan français consacre à l'aide au développement des crédits supérieurs à un pour cent du produit national brut, dont plus de la moitié est absorbé par l'aide publique qui comporte elle-même plus de 80% de dons.

aux 4 coins du monde

Alger s'impatiente

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP) "Dans l'éventualité où aucune démarche ne serait de nature à aboutir à la libération à bref délai et sans condition des deux citoyens algériens retenus par Israël nous nous devrons de conclure définitivement à l'échec des méthodes diplomatiques et légales auxquelles nous avons tout d'abord recouru en toute bonne foi et ce, pendant plus de 34 jours", déclare le gouvernement algérien dans une communication remise hier au secrétaire général U Thant par le chef de la délégation algérienne à la 25ème Assemblée générale de l'ONU, M. Mhammed Yazid.

Elections en Suède

STOCKHOLM, (AFP) – Demain, 6,640,000 électeurs suédois se rendront aux urnes pour élire les 350 membres de l'Assemblée unique qui, aux termes de la réforme constitutionnelle adoptée en 1968, composera le parlement. Trois cent dix députés seront élus au suffrage universel direct selon le système proportionnel, et les quarante autres d'après une répartition des restes.

Pour la première fois, les Suédois éliront le même jour leurs conseils municipaux et provinciaux. Ces élections sont la première consultation électorale depuis l'arrivée au pouvoir de M. Olof Palme, le jeune premier ministre âgé de 43 ans et président du parti social-démocrate.

Au pouvoir depuis 38 ans, les socialistes avaient obtenu aux précédentes élections 50,10 0/0 des suffrages, mais les sondages effectués au cours de l'été traduisent une baisse de leur popularité, le sondage le plus récent ne leur accordant qu'un peu plus de 48 %.

Bagarres en Calabre

REGGIO (AFP) – De nouvelles bagarres ont éclaté à Reggio de Calabre pour la cinquième journée consécutive hier, après les émeutes de la nuit précédente qui avaient fait deux morts.

Des groupes de jeunes manifestants – qui protestent contre la désignation de la ville voisine de Catanzaro, comme capitale de la nouvelle région administrative – ont mené des attaques-éclair près de la préfecture de police, lançant cocktails Molotov et pierres. La police a fait usage des gaz lacrymogènes.

La grève générale continue. Les transports publics sont paralysés. Des tas d'ordures s'élèvent jusqu'à six pieds de hauteur. Le maire démocrate-chrétien de la ville, M. Battaglia, qualifiant la situation de "tragique" a dit à la presse qu'il ne lancerait "aucun appel au calme tant qu'il n'aurait pas de fait politique concret à communiquer à la population".

Saigon rejette l'offre vietcong

SAIGON (AFP) – Le ministère sud-vietnamien des Affaires étrangères a déclaré dans un communiqué que la proposition en huit points de Mme Nguyen Thi Binh présentée jeudi à Paris n'apportait rien de nouveau par rapport à la proposition en dix points du Front national de libération.

"La proposition de Mme Binh concernant le retrait des troupes américaines et alliées d'ici au 30 juin 1971 ne vise qu'à flatter l'opinion internationale et à courtiser les pacifistes", souligne le communiqué.

"Une initiative similaire proposée par les sénateurs américains Hatfield et McGovern a été rejetée par le parlement américain".

Non-lieu dans l'affaire Niarchos

ATHENES (AFP) – La Chambre des mises en accusation du Pirée à décidé hier matin qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre l'armateur Stavros Niarchos dans l'affaire de la mort de sa femme Eugénie, le 4 mai dernier, dans l'îlot de Spetsopoula.

Composée de trois magistrats, la Chambre a rejeté la demande du procureur Constantin Fafoutis tendant à poursuivre l'armateur "pour coups mortels donnés à sa femme". La Chambre a ordonné en même temps la restitution à M. Niarchos des sommes déposées en caution pour pouvoir circuler hors de Grèce. Il reste au procureur Fafoutis de se pourvoir en appel s'il n'accepte pas la décision de la Chambre des mises en accusation.

Tripoli cesse son aide à Hussein

Les déclarations d'appui aux fedayin ne sont pas toutes suivies d'actes concrets

Pendant que les troupes irakiennes contredisaient hier, en se dérobant aux combats les déclarations répétées de soutien à la résistance palestinienne lancées par leurs dirigeants, les initiatives diplomatiques et les prises de position se multipliaient dans le monde arabe face au conflit jordano-palestinien. La Libye, par exemple, a décidé hier de retirer son aide financière à la Jordanie en guise de protestation.

D'autre part, des manifestations populaires d'appui aux fedayine se sont déroulées à Bagdad, Damas, Alger et Tripoli au Liban, tandis que pour la deuxième journée consécutive, des ambassades jordaniennes à l'étranger – Londres, Copenhague et Moscou – étaient occupées par des étudiants arabes pro-palestiniens.

Le sommet arabe appelé à étudier la situation en Jordanie ne pourra pas se tenir avant un certain délai, estime-t-on dans les milieux informés du Caire. On juge en effet indispensable pour la réussite d'un tel sommet que les combats aient préalablement cessé, ce qui au mieux, ajoute-t-on dans ces mêmes milieux, prendra quelques jours.

Par ailleurs, la convocation elle-même des chefs d'Etats et rois arabes pour examiner un sujet aussi brûlant que la crise jordanienne ne pourra se faire qu'avec beaucoup de précautions.

Pour les observateurs, un nouveau signe de profonde divergence du monde arabe à propos de la crise jordanienne est apparu hier avec l'annonce par Tripoli que la Libye cesse définitivement son aide au royaume hachémite après l'avoir suspendue depuis quelques semaines. La Libye avait fait cause commune avec la République arabe unie et le Soudan la veille, pour tenter un appel à la raison auprès des parties en présence à Amman. Or, en cessant son aide financière – décidée après la guerre des 6 jours – à la Jordanie, Tripoli donne ainsi tort au roi Hussein alors que la RAU et le Soudan ont jusqu'à présent gardé une neutralité absolue.

D'autre part, le roi Hussein a reçu hier soir, pendant trois heures, le général Mohamed Ahmed Sadek, chef de l'état-major des forces armées de la RAU et envoyé spécial des présidents Nasser (RAU) Kadhafi (Libye) et Nimeri (Soudan), annonce l'Agence du Moyen-Orient. Le général égyptien a remis au souverain le message des trois présidents relatif à la situation en Jordanie. Il pourrait s'entretenir aussi avec M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération palestinienne, précise l'agence.

De son côté, le général Gafar El Nimeiry, président du Conseil de la révolution soudanaise, effectue actuellement des démarches auprès des différentes autorités arabes "en vue de mettre un terme aux hostilités outrageantes en Jordanie", a déclaré une source responsable soudanaise au correspondant de l'agence d'information du Moyen-Orient à Khartoum.

Selon cette source, le général Nimeiry s'efforce de hâter l'application des accords précédemment conclus prévoyant "l'unification de l'action arabe et la sauvegarde de la résistance palestinienne". "La situation actuelle en Jordanie, a affirmé le général Nimeiry, ne peut être exploitée que par l'impérialisme et le sionisme."

A Alger, le président Boumediene a adressé à M. Yasser Arafat, président du Comité central de la résistance palestinienne, un message dans lequel il "stigmatise et dénonce le complot perfide dirigé contre la résistance palestinienne" en Jordanie, et affirme: "Le gouvernement et le peuple algériens demeureront à vos côtés et apporteront tout leur soutien à votre révolution."

Le chef de l'Etat algérien a également envoyé au roi Hussein de Jordanie un message dans lequel il déclare: "Nous ne pourrons non plus nous permettre d'ignorer les complots que trament les forces de l'impérialisme et du sionisme en vue de parvenir à un règlement au détriment de l'existence palestinienne et des droits légitimes du peuple palestinien."

Une manifestation de soutien à la résistance palestinienne à laquelle ont participé plusieurs milliers de personnes, s'est déroulée hier après-midi à Alger; elle a été suivie d'un meeting. Durant deux heures, tous les magasins, cafés et bureaux ont fermé leurs portes pour permettre aux ouvriers, fonctionnaires et commerçants de prendre part aux manifestations.

"Nous n'accepterons pas que des Palestiniens soient égorgés sur notre sol arabe et les responsables paieront tôt ou tard le prix de ces massacres", a déclaré hier le chef de l'Etat syrien, le docteur Noureddine El-Atassi au cours de la marche populaire qui a été organisée à Damas, annonce l'Agence d'informations du Moyen-Orient. D'autre part, des milliers de personnes ont participé à une importante manifestation populaire organisée à Bagdad par "l'Union des ouvriers de Palestine" en signe de solidarité avec les forces révolutionnaires qui combattent contre "la clique de militaires fascistes en Jordanie". Des commandos en armes marchaient en tête du cortège.

avec vous



c'est possible

Collecte pour l'Église canadienne et les œuvres du Pape
Dimanche, le 20 septembre 1970

Vous projetez de construire un nouvel édifice? Voici un bon moyen d'éliminer chaudières, cheminées et tuyauterie supplémentaire.



C'est tellement plus simple et plus économique de poser des câbles électriques qui alimentent des radiateurs que d'installer chaudières, tuyaux, cheminées, etc.
En fait de facilité d'installation, le *tout à l'électricité* l'emporte haut la main. Mais, dans la construction d'un immeuble, il faut considérer un grand nombre d'autres facteurs. Nous le savons bien et nous avons même pris la peine de les analyser un à un en collaboration avec les 1 100 propriétaires d'édifices *tout à l'électricité* qu'on trouve déjà au Québec.
"Vous avez dû y consacrer beaucoup de temps", direz-vous. Mais non! Parce que, dans la plupart des cas, l'analyse se ramène à un simple problème de mathématique.
Première constatation: les frais d'établissement et d'entretien du *tout à l'électricité* sont moins élevés que ceux des autres systèmes.
Deuxième constatation: tout compte fait, l'électricité consommée ne coûte pas plus cher que les autres sources d'énergie.
Ce ne sont pas là des affirmations gratuites. Bien au contraire!

L'Hydro-Québec est en mesure de vous fournir des données exactes sur les coûts d'installation et d'exploitation du *tout à l'électricité* dans les immeubles commerciaux.
De plus, grâce à son service gratuit CALMEC, elle met à votre disposition un ordinateur IBM 360 capable de calculer en 60 secondes les coûts réels de l'énergie électrique pour l'immeuble que vous projetez de construire.
A bien y penser, vous opterez pour le *tout à l'électricité* . . . chiffres à l'appui!

L'avenir est au *tout à l'électricité* . . . misez donc sur l'avenir.

Hydro-Québec

Carrières et Professions

Si vous cherchez une situation d'avenir dans la vente, si vous aimez les contacts humains, si le travail ne vous fait pas peur, si vous habitez la région de Montréal et si vous possédez une voiture,
écrivez aux **Éditions Martinsart, 2106 est, rue Fleury, Montréal 360, Qué.**

Formation théorique et pratique assurée par nos soins.

Hôpital Sainte-Jeanne d'Arc

ARCHIVISTE MÉDICALE EN CHEF

Archiviste médicale autorisée demandée pour hôpital enseignant de 388 lits.
Salaire selon expérience.

S'adresser au:

Bureau du Personnel,
Hôpital Sainte-Jeanne d'Arc,
3570 rue St-Urbain,
Montréal, Qué.
Tél.: 842-6141 local 282

COLLÈGE DE ROSEMONT

C.E.G.E.P.

OFFRE D'EMPLOI

ADJOINT AU COORDONNATEUR DU SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Fonctions et responsabilités
Conseiller du coordonnateur et spécialiste de la formation professionnelle, voir à: planifier l'enseignement, améliorer et contrôler le système de financement des cours, agir comme agent de liaison entre le Collège, le monde du travail et le ministère de l'Éducation.
Qualifications et expérience
Connaissance du régime pédagogique au niveau collégial et adulte, expérience de travail d'équipe. Minimum de 16 années de scolarité, 4 à 5 années d'expérience.
Traitement
Selon les normes du ministère de l'Éducation compte tenu de la formation et de l'expérience.

Les demandes doivent être reçues avant 17:00 heures le 25 septembre 1970 au:

Bureau de secrétaire général
Collège de Rosemont
6400, 16ième Avenue
Montréal (408e)

C.E.G.E.P.

Le Collège de Sherbrooke recherche

UN RESPONSABLE DU SERVICE DES RÉSIDENCES

Sommaire de la fonction:
Le responsable du service des résidences est en charge de la planification, de l'organisation, de la direction et de l'évaluation du service des résidences et de la vie communautaire. Il doit voir à la création d'un esprit communautaire, à l'engagement, la surveillance et la formation du personnel, à l'organisation et la coordination des activités socio-culturelles et sportives ainsi qu'à l'autofinancement de son service.

Qualifications:
- Avoir le sens pratique de l'administration dans des fonctions aussi vitales que la planification, l'organisation, la direction et l'évaluation.
- Avoir une bonne expérience dans le domaine de l'éducation.

Le concours se termine le 25 septembre.

Secrétariat Général,
Cegep de Sherbrooke,
2965 boul. Université,
Sherbrooke, Québec

La Commission Scolaire Régionale du Golfe

demande:

1 PROFESSEUR D'ANGLAIS
pour l'école Mère d'Youville de Port-Cartier, niveau de 10 et 11.

1 PROFESSEUR DE SOUDURE
pour l'école La Vérendrye de Sept-Îles, au niveau des métiers.

Les intéressés doivent adresser leur demande à:

M. François Caron,
Directeur des Services de l'enseignement,
Commission Scolaire Régionale du Golfe,
700, Laure,
Sept-Îles, P.Q.

LE DÉPARTEMENT DE GÉNIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

Recherche pour décembre 1970 un professeur adjoint ou agrégé en génie civil pour enseigner les matières: pratique du génie civil et administration.

Conditions:
- Doctorat, ou maitrise ou encore l'équivalent
- Bonne connaissance dans l'administration et la pratique du génie civil.
- Expérience industrielle serait un atout
- Langue de travail: français

Salaire:
Selon l'expérience et les qualifications du candidat.

Faire parvenir demande d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae et d'une photographie avant le 15 novembre au Chef du Département de Génie, Dr J. R. Longval, Université de Moncton, Moncton, N.-B.

HOMME OU FEMME DEMANDÉ

Possibilité de faire carrière en Programmation-analyse

Le candidat aura un minimum de 2 ans d'expérience avec l'usage du COBOL de base de l'assembleur, pourra faire de l'analyse, de la programmation et concevoir des systèmes.

La Compagnie:
Téléphone du Nord Limitée est une compagnie de moyenne importance fournissant des services de communication et téléphonie à quelque 100,000 usagers du nord-est ontarien et du nord-ouest québécois. Son siège social se trouve à New Liskeard en Ontario.
Nous offrons des avantages sociaux, conditions de travail et régime de retraite concurrentiels.
La rétribution se situe entre $6,000 et $8,000 selon l'éducation, l'expérience et la compétence.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

Directeur du Personnel
Téléphone du Nord Ltée
Case "H"
NEW LISKEARD, Ontario

PUBLICITÉ

Une importante agence canadienne de publicité recherche une personne capable d'assister le Directeur des Services Français.

LE TRAVAIL:
Création, traduction; rencontre de clients; élaboration de programmes de publicité; de promotion, de relations publiques; présentation aux clients.

LE CANDIDAT:
Personne possédant une certaine expérience, beaucoup de souplesse et d'imagination. Connaissance du marché québécois; parfaitement bilingue et maîtrise absolue du français.

LES CONDITIONS:
Travail intéressant dans une ambiance propre au bon fonctionnement d'un tel service. Bénéfices sociaux; rémunération selon expérience.

NOTRE PERSONNEL EST AU COURANT DE CETTE ANNONCE

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae tout en mentionnant salaire désiré à:

Case 1379, Le Devoir

DIRECTEUR - SERVICE DU PERSONNEL

LE POSTE:
- Assumer la direction du service du personnel d'une agence de service social de la région métropolitaine.
- Participer à la formulation et à l'administration des politiques de personnel.
- Participer à la préparation, à la négociation et à l'administration de conventions collectives de travail.

LE CANDIDAT:
Le candidat intéressé doit posséder une formation universitaire en relations industrielles ou en sciences de l'administration. Une expérience minimum de 3 années dans le domaine des relations de travail et de la gestion du personnel constitue une exigence de la fonction.
Il doit posséder en outre les aptitudes et les qualités requises pour transiger avec un personnel professionnel, technique et administratif.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Salaire initial jusqu'à $12,000 selon la compétence et les qualifications. Bénéfices de l'emploi très avantageux.

Le candidat intéressé devra faire parvenir son curriculum vitae d'ici le 2 octobre 1970 à:

Case 1378, Le Devoir

Toutes les offres seront tenues confidentielles.

université du québec à Chicoutimi

POSTE VACANT:	Doyen des études des deuxième et troisième cycles et de la recherche
RESPONSABILITÉS:	En collaboration avec les départements, planifier, organiser, et administrer les études de deuxième et troisième cycles et de la recherche.
QUALIFICATIONS:	Doctorat et expérience au niveau des études de deuxième et troisième cycles et de la recherche
ENTRÉE EN FONCTION:	Aussitôt que possible

S'adresser à:

Laurent Larouche,
Vice-Recteur à l'enseignement et à la recherche
Université du Québec à Chicoutimi,
Chicoutimi (Québec)

TOURISME JEUNESSE

TOURBEC recherche un responsable de son service des communications (publicité, promotion, information et relations publiques).
Salaire dérisoire mais job "in"
Le talent avant l'expérience

Faire parvenir son curriculum vitae à:

TOURBEC Inc.
112 ouest, rue St-Paul
Montréal 125, Québec
avant le 26 septembre

LE CONSEIL SCOLAIRE D'OTTAWA

PROFESSEURS DEMANDÉS

1) ÉCOLE SECONDAIRE CANTERBURY

- un professeur pour l'Éducation physique (filles).

2) ACADÉMIE DE-LA-SALLE

- Un professeur pour le commercial (finance des affaires, organisation des affaires, data processing et comptabilité).

Adresser vos demandes à:

M. H.N. O'Connor,
Surintendant du Personnel,
330, rue Gilmour,
Ottawa 4, Ontario.

CHEF PHARMACIEN

demandé

HÔPITAL DE SEPT-ILES

Hôpital général de 200 lits. Région progressive.

Adresser curriculum vitae à:

Directeur Général,
Hôpital de Sept-Îles,
45 rue Père Divet,
Sept-Iles, Québec
Tél.: (418) 962-9761

L'UNION RÉGIONALE DE MONTRÉAL DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

est à la recherche d'un

ANALYSTE FINANCIER

La fonction
(Poste à Montréal). Sous l'autorité du gérant général, procède à l'étude des prêts spéciaux et à l'analyse générale du marché des valeurs mobilières (actions et obligations).

Exigences
Formation universitaire en sciences commerciales. Expérience dans le domaine de l'investissement sur valeurs mobilières. Les candidats possédant une expérience pertinente aux coopératives d'épargne et de crédit, auront la préférence.
Le salaire sera en relation avec l'expérience et les qualifications des candidats.

Les candidats intéressés à ce poste sont priés de faire parvenir leur "curriculum vitae" au:

Service du personnel,
8225 boul. St-Laurent,
Montréal 11, Québec

université du québec

ADJOINT AU DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT AUDIO-VISUEL

DESCRIPTION:
Établir périodiquement le bilan des activités audio-visuelles; aider à la préparation des plans, projets et budgets; diffuser l'information sur l'audio-visuel entre les organismes constituants de l'Université du Québec; maintenir l'inventaire des appareils et des documents; assister le directeur dans toutes les tâches administratives qu'exige le service.

QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire de premier cycle; 3 ans d'expérience en administration dans le domaine des techniques modernes de communication; facilité d'expression orale et écrite et esprit de synthèse.

LIEU DE TRAVAIL: Québec

TRAITEMENT:
À déterminer selon l'expérience et la compétence.

Faire parvenir toute demande, accompagnée d'un curriculum vitae avant le 9 octobre 1970 à:

M. Gilbert Bériault,
Directeur du développement audio-visuel,
Université du Québec,
2050, boul. St-Cyrille ouest,
Sainte-Foy, Québec 10e

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires.

Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 28¢ la ligne agate (14 lignes agate au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

434 est, rue Notre-Dame, Montréal – Tél. 844-3361.

Compétence: Bernard Lutz

Postes importants pour

INGÉNIEURS • DESSINATEURS
ARCHITECTES • ESTIMATEURS
RÉDACTEURS DE DEVIS

en Électricité • Mécanique • Industriel • Béton armé • Production • Chimie • Projet • Structures • Usine • Machinerie • Civil • Gérant • Marketing • HVAC • Tuyauterie • Charpentes métalliques • Convoyeurs • Instrumentation • Etc.
Postes immédiats et futurs de premier ordre dans les meilleures sociétés canadiennes.

Adressez-vous de suite à: Arthur Kofman, Ingénieur-Conseil,
Technical Registry Inc.,
Alpha Design Inc.
1010 ouest, Ste-Catherine, suite 724,
Tél. 866-5414

alpha

Importante société recherche plusieurs employés d'élite pour fonctions importantes.

Quelques-unes des qualités requises sont: maturité, science du "management", niveau B.A. ou universitaire, bilingue, expérience des affaires dans machinerie, produits pétroliers, etc.

Les candidats sont priés d'envoyer par écrit un curriculum vitae détaillé en indiquant le salaire désiré.

Chaque demande d'emploi sera considérée à titre strictement confidentiel.

Faire parvenir à:

Case 1377, Le Devoir

La Commission des Écoles Catholiques de Verdun

recherche les services

-D'UN CONSEILLER EN ORIENTATION
-DE DEUX (2) BIBLIOTECHNICIENS

Exigences:
- Diplôme reconnu en bibliotechnique
- Expérience dans un milieu d'enseignement

Adresser curriculum vitae à:

Directeur Général des Écoles,
1100 - 5e avenue,
Verdun 203, Québec
Tél.: 769-2771 poste 210

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HARRICANA

Siège social: 101, 4e avenue est, Amos
Tél. 819-732-5251

OFFRE D'EMPLOI

Un professeur est demandé pour enseigner en foresterie.
Scolarité minimum:
- 12 années et plus
- diplôme de garde-forestier

S'adresser à:

M. Jules Lescault,
Directeur général-adjoint,
C.S.R. Harricana,
C.P. 370 - Amos, Qué.
Tél. 732-5251

université du québec à trois-rivières

SECTION ÉDUCATION PHYSIQUE

Poste vacant à compter du 1er janvier 1971:

FONCTIONS:	- Enseignement au niveau du premier cycle universitaire: formation des enseignants en Éducation Physique. - Recherche.
EXIGENCES MINIMUM:	- M. Sc. ou M.A. en Éducation Physique.
SALAIRE:	- Selon l'expérience et les qualifications.

Prière de faire parvenir sa candidature et son curriculum vitae à:

Monsieur André Héroux,
Université du Québec à Trois-Rivières,
Case Postale 500,
Trois-Rivières, (Québec).

l'information sportive

DUROCHER 2, EXPOS 0

par ANDRE TARDIF

AH, CE JENKINS!

Il aura fallu que le seul lanceur débutant d'origine canadienne dans les majeures, Ferguson Jenkins, lance une partie de toute beauté pour venir à bout des Expos, au compte de 3-2, et garder les Cubs au plus fort de la mêlée dans la course au championnat de la section Est de la LN.

Jenkins, de Chatham (Ontario), ne devait pas lancer contre Montréal hier mais plutôt la veille, contre les Cardinaux de St-Louis à Chicago. Mais il a eu la douleur de perdre sa mère mardi, et son pilote Léo Durocher lui a évidemment permis de se rendre aux funérailles, qui avaient lieu jeudi.

La journée de repos, malgré les circonstances, a sans doute aidé Jenkins, qui s'est avéré très fort en décrochant sa 20e victoire de la saison. Il enregistrait ainsi une 4e saison consécutive de 20 victoires ou plus, le premier lanceur dans la LN à réaliser l'exploit depuis que Juan Marichal l'a réussi, de 1963 à 1966, pour les Géants de San Francisco.

Le géant Ferguson n'a cependant pas eu la tâche facile contre un Bill Stoneman déterminé. Mais là où le Canadien n'accordait qu'un seul but sur balles grâce à un contrôle quasi impeccable, Stoneman fit bien voir du feu à neuf Cubs qu'il retirait sur des prises, à l'aide surtout d'une balle ultra rapide, mais ses cinq "bb" lui furent fatals.

Une "grosse manche"

Les Cubs ouvrirent le bal dès la 1ère manche quand Billy Williams, leur "homme de fer", y allait de son 40e circuit de la saison, une flèche qui traversa à peine la petite clôture du champ gauche, à 355 pieds du marbre, et que Jim Gosger vint très près d'attraper. Williams devenait ainsi le premier Cub à frapper 40 circuits en une saison depuis qu'Ernie Banks en frappait 41 il y a 10 ans.

"Boots" Day nivela le compte dès que les Expos s'amenèrent au bâton. Il y allait d'un double et comptait peu après sur le simple de Gosger.

C'est à la 2e manche que les Cubs s'assurèrent de la victoire grâce à trois buts sur balles de Stoneman et, après deux retraits, une 3e prise contre Don Kessinger qui échappa à l'attention de John Bateman, permettant à Jim Hickman de compter. Glenn Beckert y allait ensuite d'un petit coup sûr à droite, procurant une avance de 3-1 aux Cubs avant que Williams ne soit retiré sur un roulant à Ron Fairly au premier but.

Stoneman fut impeccable par la suite, si ce n'est de deux simples et d'un "bb" à la 5e manche, qui le voyait enregistrer trois "rab" pour s'en tirer.

Ferguson fut dans l'eau chaude à la 8e, que commença Jim Fairey, en relève au bâton pour Stoneman, avec un circuit au champ droit, suivi tout aussitôt, après un retrait, du double de Gosger. On le vit alors à son meilleur, retirant d'abord Rusty Staub sur une 3e prise après lui avoir servi trois balles d'affilée, puis retirant Bob Bailey sur un petit roulant.

D'ailleurs, Jenkins avait le numéro des "trois grands" des Expos, soit Staub, Bailey et Fairly, accordant tout au plus un "bb" à Bailey sur un total combiné de 12 présences au bâton.

ENTRE LES BUTS – En y allant de son circuit, Williams frappait en lieu sûr pour une 10e partie d'affilée, période au cours de laquelle il frappe pour une moyenne supérieure à .500. . . Ron Santo, par contre, tenu en échec par Stoneman, voyait sa série s'arrêter à neuf parties où il avait frappé au moins une fois en lieu sûr . . . Deux autres beaux duels de lanceurs sont prévus pour cet après-midi et demain après-midi, alors que les Expos enverront Carl Morton (16-10) et Steve Renko (11-10) respectivement contre le gaucher Ken Holtzman (15-11) et Milt Pappas (12-8) . . . Durocher est venu bien près de se faire expulser par l'arbitre au marbre Mel Steiner à la 4e manche, lorsqu'il s'amena en trombe au monticule pour empêcher Steiner de se rendre jusqu'à Ferguson (dépité après un lancer serré contre Bailey jugé balle) et lui dire de se hâter. . . Par leur triomphe, les Cubs portaient leur fiche de la saison à 11-4 sur les Expos, soit 7-2 à Chicago et 4-2 au parc Jarry. . . Les Expos disputaient un 5e match d'affilée où l'opposition n'a pu réussir un double-jeu contre eux. . . Mais cette série prenait fin à la 3e manche du 2e match quand Bailey frappa un petit roulant au 2e-but Paul Popovich. . . Bobby Wine, avant le double, en était rendu à 15 parties sans commettre une seule erreur, soit depuis le 30 août. . . Avant le double, Bailey n'avait plus besoin que de cinq circuits pour atteindre le chiffre magique de 100 au cours de sa carrière, et de 4 points produits pour un total de 400. . . Quant à Bateman, il ne lui manquait que 8 "pp" pour un total de 300. . . Le premier ministre Robert Bourassa assistait au double; on le retrouve d'ailleurs assez souvent au parc Jarry. . . Les Expos dominent toujours la LN pour les double-jeux avec 171, suivis des Pirates de Pittsburgh avec 166; ils ont d'ailleurs dominé en 1969 avec 179. . .

Sandy Koufax, l'illustre lanceur gaucher des Dodgers de Los Angeles, sera au match de cet après-midi pour le compte du réseau américain NBC; en cas de pluie à New York où Mets et Pirates doivent s'affronter, c'est la partie locale qui sera la "partie de la semaine"... Aujourd'hui, ce sera la "journée" de Chicoutimi, et demain celle de Saint-Lambert... Une troupe de 55 cadets de la Marine, de Joliette, a présenté son spectacle entre les deux parties... L'hon. Lester B. Pearson, ancien premier ministre du Canada, et président honoraire des Expos, assistera à la rencontre de demain... A l'occasion de la "semaine des loisirs" au Québec, les Expos accueillaient hier le père Marcel de la Sablonière, président de l'Association des centres de loisirs du Canada; Laurent Bouchard, président de la Fédération des centres culturels du Québec, et Bill Sher, du YMCA local... André Pratte, de Montréal, vient d'être promu dépisteur en chef des Expos pour le Québec, le Nouveau-Brunswick et la région nord-est des Etats-Unis... C'est Pratte qui, ces derniers mois, a fait signer des contrats aux jeunes lanceurs Denis McSween et Michel Dostaler, ainsi qu'au receveur Richard Boisvert.

20e DE JENKINS

CHICAGO (3)	ab	p	cs	pp
Kessinger, ac	4	0	1	0
Beckert 2b	5	0	2	1
Williams, cg	4	1	1	1
Santo 3b	5	0	0	0
Hickman 1b	1	0	0	0
Pepitone cc	4	0	0	0
Callison cd	3	1	0	0
Hundley r	4	0	1	0
Jenkins l	3	0	0	0
Totaux:	33	3	5	2
MONTREAL (2)				
Day cc	4	1	1	0
Gosger cg-cd	4	0	2	1
Staub cd	4	0	0	0
Marshall l	0	0	0	0
Bailey 3b	3	0	0	0
Fairly 1b	4	0	0	0
Bateman r	3	0	1	0
Staehle 2b	2	0	0	0
M. Jones fo	1	0	0	0
Sutherland 2b	1	0	0	0
Wine ac	3	0	0	0
Stoneman l	2	0	0	0
Fairey og	1	1	1	1
Totaux:	32	2	5	2

Par Manche:				
Chicago	120	000	000	– 3
Montréal	100	000	010	– 2

E– Jenkins. LSB– Chicago 10, Montréal 5. 2B– Day, Gosger. CC– Williams 40e, Fairey 3e.

Lanceurs	m	cs	p	pm	bb	rb
Jenkins (g. 20-15)	9	5	2	2	1	7
Stoneman (p. 5–15)	8	4	3	1	5	9
Marshall	1	1	0	0	2	0

APL– Bateman, par Jenkins. BP – Bateman. D.– 2h32.

(2e partie)

Chicago	000	003	100	1–5	9	0
Montréal	111	000	010	0–4	7	1

Miller, Gura (3e), Colborn (5e), Regan (7e), Hands (10e) et Hundley; Wegener, McGinn (7e), Strohmayer (8e), O'Donoghue (9e), Marshall (10e) et Bateman. G – Regan (5-8). P – O'Donoghue (2-3). CC – Bateman 14e, Williams 41e. A. – 27,898.

En bref, bref, bref

LE PRE-SKI, période de préparation pour la saison qui vient, est à l'affiche au centre des loisirs Immaculée-Conception, grâce à un comité dirigé par Hubert Miron, Denis Poitras et Lise Cloutier. Les cours commenceront dès jeudi prochain, pour une première phase, et reprendront ensuite les 6 et 21 octobre pour deux autres phases. On peut s'y inscrire dès maintenant.

ANDRE LACHANCE, de Québec, a pêché à la mouche un brochet de 28 livres et demie avec une canne à pêche régulière et d'une ligne flottante munie d'un casse-ligne d'une résistance de six livres seulement. L'exploit presque invraisemblable s'est déroulé dans une baie du lac Mistassini sous les yeux ébahis de Jerome B. Robinson et Hanson Carrol, respectivement chroniqueur et photographe à la revue américaine "Sports Afield". Lachance, qui est un employé du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, a retiré, le même jour et en 15 lancers, autant de brochets de 6 à 14 livres. Interrogé sur son succès, dont témoignent toujours les deux mêmes journalistes américains, Lachance a dit qu'on ne doit jamais négliger ou sous-estimer les plaisirs que procure la pêche au brochet!

Baseball

HIER SOIR

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh 000 000 300– 3 11 0
New York 000 000 020– 2 9 1
Blass, Giusti 8e et Sanguillen; McAndrew, Frisella 8e et Grote. G – Blass (10-12). P – McAndrew (10-12). CC – Pitts., Robertson 27e. Pagan 6e. (Les circuits successifs de Bob Robertson et Jose Pagan en 7e manche permettent aux Pirates de garder leur avance en tête de la LN, section Est.)

* * *

Cincinnati 001 000 604– 11 15 0
Atlanta 000 003 003– 6 8 0
Cloninger, Granger 7e et Bench, Corrales 7e; Jarvis, Wilhelm 7e, Stone 7e, Cardwell 9e et Didier, Plummer 9e. G – Cloninger (8-6). P – Jarvis (16-13). CC – Cin., Bench 45e, Rose 15e. (Les Reds décrochent le championnat de la section Ouest de la LN.)

LIGUE AMERICAINE

Cleveland 000 003 000 00-3 9 1
Baltimore 200 100 000 01-4 6 0
(en 11 manches)
Hargan, Higgings 9e, Lasher 11e et Sims; Phoebus, Hardin 8e, Richert 10e et Oates. G – Richert (6-2). P – Lasher (2-9). CC – Clev., Sims 22e. (La recrue Don Taylor, déjà auteur de 2 "pp" plus tôt, fait compter le point gagnant à la 11e.)

AUJOURD'HUI
(et les lanceurs probables)

LIGUE NATIONALE

Chicago, Holtzman (15-11) à Montréal, Morton (16-10), 2h15

Pittsburgh, Walker (13-6) à New York, Gentry (9-8), 2h15

Philadelphie, Wise (10-13) à St-Louis, Bertaina (1-1), 2h15

Cincinnati, McGlothlin (13-9) à Atlanta, Barber (0-0), 2h15

Houston, Wilson (10-5) à Los Angeles, Osteen (15-13), 4h

San Francisco, Perry (21-13) à San Diégo, Kerby (10-15), 4h

LIGUE AMERICAINE

Californie, May (6-13) à Oakland, Odom (8-7), 4h30

Kansas City, Bunker (1-10) à Milwaukee, Morris (2-2), 2h30

Minnesota, Hall (8-6) à Chicago, John (11-15), 9h

New York, Bahnsen (14-11) à Détroit, Cain (12-7), 2h30

Cleveland, Hand (6-11) à Baltimore, McNally (23-8), 8h

Washington, Hannan (9-8) à Boston, Nagy (5-4), 2h

CLASSEMENTS
(parties d'hier non comprises)

LIGUE NATIONALE

EST

	G	P	Moy.	Diff.
Pittsburgh	79	69	.534	–
New York	78	71	.523	1½
Chicago	77	71	.520	2
St-Louis	72	78	.480	8
Philadelphie	67	83	.447	13
Montréal	66	82	.446	13

OUEST

Cincinnati	94	57	.623	–
Los Angeles	80	69	.537	13
S Francisco	80	70	.533	13½
Atlanta	73	78	.483	21
Houston	72	77	.483	21
San Diégo	59	92	.391	35

LIGUE AMERICAINE

EST

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	96	53	.644	–
New York	83	73	.553	13½
Boston	77	73	.513	19½
Détroit	76	73	.510	20
Cleveland	73	77	.487	23½
Washington	70	78	.473	25½

OUEST

Minnesota	89	60	.597	–
Oakland	82	68	.547	7½
Californie	79	70	530	10
Kansas City	58	89	.395	30
Milwaukee	57	92	.383	32
Chicago	53	93	.363	34½

Football

LIGUE CANADIENNE

CLASSEMENT

EST

	g	p	n	pp	pc	pts.
Montréal	4	3	0	121	116	8
Toronto	4	3	0	173	161	8
Hamilton	4	3	0	148	141	8
Ottawa	2	5	0	154	170	4

OUEST

Sask	8	2	0	205	125	14
C.–B.	5	3	0	185	162	10
Calgary	5	4	0	187	141	10
Edmonton	3	6	0	122	164	6
Winnipeg	1	7	0	107	222	2

PROCHAINES PARTIES

Hier soir

Saskatchewan à Vancouver (11h)

Aujourd'hui

Calgary à Ottawa (2h)

Demain

Alouettes à Toronto (2h)

Edmonton à Winnipeg (3h30)

LIGUE NATIONALE

Hier soir

St-Louis à Los Angeles, (11h)

Ce soir

Chicago à New York (Géants)

Demain

Kansas City à Minnesota
Oakland à Cincinnati
Houston à Pittsburgh
Détroit à Green Bay
Baltimore à San Diego
Washington à San Francisco
Atlanta à New Orleans
Dallas à Philadelphia
Miami à Boston
Denver à Buffalo

Lundi soir

New York (Jets) à Cleveland

Devlin toujours en tête

PROTMARNOCK, Irlande (PA) – Bruce Devlin a joué 71, un coup sous la normale, pour ainsi conserver le premier rang à l'issue de la 2ième ronde du Championnat de golf Alcan disputé hier sur le parcours de Portmarnock.

L'élégant Australien, meneur à la suite de la première journée en jouant 69, totalise maintenant 140, quatre coups sous la normale.

Mais s'il se retrouve encore bon premier, son avance de trois coups a néanmoins été ramenée à seulement un seul coup par Bob Rosburg.

Rosburg, qui a déjà remporté le championnat de la PGA, n'a effectué que 23 coups roulés en présentant une carte de 66, ce qui le place au deuxième rang avec 141.

L'Anglais Neil Cole a pour sa part joué 67 grâce, principalement, à un aigle réussi au 16ième trou. Il totalise maintenant 143.

Des 26 golfeurs qui prirent le départ, 25 seulement sont encore en liste puisque le vétéran Peter Thompson a été disqualifié en inscrivant un mauvais compte sur sa carte de pointage. Le gagnant de cinq omniums britanniques a indiqué sur sa carte un compte de 78 alors qu'il avait en réalité joué 79.

Il s'est aperçu de sa vévue seulement le lendemain en lisant le journal du matin. Il s'est précipité alors au club de golf pour vérifier son compte et, en réalisant son erreur, il s'est disqualifié immédiatement.

Il avait indiqué un quatre au 8ième trou alors qu'il avait joué cinq coups. Bruce Crampton, un Australien habitant maintenant les Etats-Unis marquait le pointage de Thompson.

Crampton, incidemment, avait été mêlé à un semblable incident lors de la disqualification du Sud-Africain Harold Henning au tournoi Colonial disputé plus tôt cette année.

Les vents qui avaient balayé le parcours jeudi se sont apaisés hier et seulement une pluie fine dans l'après-midi a gêné les golfeurs.

"J'ai joué comme ci, comme ça durant les premiers neuf trous", a déclaré Devlin, "mais j'ai un peu mieux joué sur les derniers neuf trous".

"Somme toute, je n'ai pas tellement bien joué," de dire Devlin, visiblement désappointé. J'ai été très chanceux de m'en tirer avec 71."

Devlin a dû se contenter d'un Bogey au 7ième trou, en obtenant trois roulés et réussi un autre Bogey, cette fois au 9ième trou, en ratant le vert.

Pour racheter ses deux fautes, Devlin a réussi trois oiseaux à partir du 10ième trou. Il a placé sa balle à seulement un pied du trou au 10ième avec un fer-9, a calé un roulé de 15 pieds au 11ième et en a réussi un autre, cette fois de 25 pieds, au 12ième trou.

L'Américain Bert Yancey et l'Irlandais Christy O'Connor sont ex aequo au 3ième rang avec 144. Yancey, un ancien cadet de l'Académie de West Point et gagnant du tournoi Bing Crosby plus tôt cette saison, a joué 72 et O'Connor 71.

L'Anglais Peter Ossterhuis, Howie Johnson, Lee Trevino et Crampton se retrouvent à 145.

Dave Hill, un autre Américain qui a joué 83 lors de la première journée, a présenté une carte de 70 mais son total de 153 l'élimine virtuellement de la course.

Rosburg, champion de la PGA en 1959, a déclaré qu'il utilisait le putter "qu'il avait pris en dévalisant la cave de la maison d'Arnold Palmer."

À LA BOXE

Le jeune pugiliste montréalais Gérald Ratté a vaincu Brad Silas, de Washington, avant-hier soir au centre Paul-Sauvé. Ratté, bien préparé pour ce combat dont dépendait son avenir dans la boxe, a envoyé Silas au pays des rêves après 2:33 minutes de la troisième ronde, mettant ainsi fin à la carrière de l'Américain.

Dans la deuxième finale, Vic Brown, un policier de Buffalo, a donné une véritable leçon de boxe à Bill Drover, de Toronto, qui subissait son 3e échec consécutif aux mains du boxeur de couleur. Brown s'est moqué de son adversaire jusqu'à la 6ème reprise pour le terrasser d'une gauche fortement appuyée à 1:39 minute de cette ronde. Déclaré vainqueur, trépignant de joie, il s'empara du micro pour remercier la foule du bon accueil qu'elle lui avait réservé et qu'il gardait l'espoir de revenir boxer à Montréal.

Raynald Cantin, qui possède l'étoffe d'un champion, a défait Gilles Boulay par mise hors-de-combat après 2:48 minutes de la 2ème ronde. J. C. Lemay a bouclé l'issue de la rencontre à 1:36 minute de la 2ème reprise aux dépens d'Yvon Savage. Enfin, Michel Madore a eu raison d'un Armand Sanschagrin qui a déclaré, peu avant le combat, que sa condition physique laissait à désirer, et de fait, au 5ème engagement, il concédait la victoire à son rival.

La brume s'en mêle...

NEWPORT, RHODE ISLAND (AFP) – En raison des conditions de course qui se détérioraient – la visibilité étant pratiquement nulle, par suite de la pluie et de la brume – la deuxième régate de la Coupe de l'Amérique dans laquelle Intrépid menait devant Gretel II, a été purement et simplement annulée environ à mi-parcours et sera recourue aujourd'hui.

Intrépid, qui comptait 1'54" de retard à la première marque mais plus que 30 secondes à la deuxième après le premier bord de 3.1 mile au largue, a pris la tête au début du deuxième bord au largue. Le vent n'était plus que de 6 noeuds et la pluie et la brume réduisaient toujours la visibilité à moins d'un mille. La course fut alors contremandée.

Au hasard des nouvelles

HARRY OLSZEWSKI, le jeune Américain de 23 ans qui a accompli un travail très efficace comme garde offensif depuis l'an dernier pour les Alouettes, est la dernière victime du règlement de la LCF interdisant à une équipe d'aligner plus de 14 joueurs importés. L'ancien porte-couleurs de l'université Clemson et des Chargers de San Diego a été offert au repêchage hier, afin de faire place à **WALLY HIGHSMITH**, un colossal joueur de ligne qui peut évoluer à trois ou quatre positions différentes. Highsmith sera de la partie à Toronto demain, alors que les Alouettes affronteront les Argonauts dans un match qui rompra l'égalité existant présentement entre trois formations au sommet de la section Est.

DEAN CHANCE, vétéran droitier des Indiens de Cleveland, a été acheté hier par les Mets de New York, en prévision de la série qu'ils disputent à domicile contre les Pirates de Pittsburgh, meneurs actuels de la section Est de la LN. Jusqu'ici cette saison avec Cleveland, Chance, âgé de 29 ans, avait une fiche de 9-8 et une moyenne de points mérités de 4.21, à comparer à une fiche de 20-9 en 1964 avec les Anges de la Californie, alors que sa m.p.m. de 1.65 et ses six victoires de 1-0 lui permettaient de décrocher le trophée Cy Young.

MICHEL BRIERE demeure à demi inconscient à la suite de l'intervention chirurgicale pratiquée mercredi, en vue de faire baisser la pression au niveau du cerveau, à l'hôpital Notre-Dame par le Dr Claude Bertrand. Ce dernier s'est dit de moins en moins optimiste sur les chances du jeune joueur de centre des Pingouins de Pittsburgh de récupérer pleinement. Brière a subi de graves blessures à la tête dans un accident de la circulation survenu près de chez lui, à Malartic, le 15 mai dernier.

EMILE FRANCIS, pilote et directeur général des Rangers de New York, a suspendu quatre joueurs avant-hier parce qu'ils ont refusé de participer au match hors-concours que disputait leur équipe aux Sabres de Buffalo, à Peterborough, sans que leurs nouveaux contrats soient signés. Sabres et Rangers ont fait partie nulle 4-4, tout comme les Maple Leafs de Toronto et les Blues de St-Louis à Ottawa.

LE CANADA occupe le 3ème rang à la suite de la dernière épreuve des dixièmes, à Bled, Yougoslavie, où se déroulent les championnats du monde de parachutisme. Portant sur la précision d'atterrissage (hommes), la compétition a été enlevée par les Tchèques suivis des Yougoslaves.

JIM "MUDCAT" GRANT, "fugitif" des Expos en 1969, rapporte déjà des dividendes aux Pirates de Pittsburgh, qui ont fait son acquisition au début de la semaine des Athlétiques d'Oakland. Grant, à sa première présence au monticule dans son nouvel univorme, n'a accordé qu'un seul coup sûr en trois manches pour aider les siens à triompher des Phillies de Philadelphie 5-3, victoire importante quand on sait la lutte que se livrent Pirates, Mets de New York et Cubs de Chicago pour le premier rang de la section Est de la LN.

GENE MAUCH, commentant la victoire de 4-2 de ses Expos sur les Mets de New York mercredi soir au parc Jarry, a dit que contrairement à l'an dernier alors qu'ils "s'amusaient" avec ses joueurs, les champions du monde avaient énormément de respect pour les Montréalais cette saison et que par conséquent, ils n'étaient plus aussi détendus qu'auparavant lorsque les deux équipes s'affrontaient.

UN COURS DE FORMATION, destiné à aider les membres de conseils d'administration dans leur tâche toujours plus complexe et difficile, vient d'être mis sur pied par le Service régional des loisirs de Montréal. Afin de rendre le cours plus accessible à toute la population, les sessions seront décentralisées entre les secteurs ouest et est. Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser au SRLM, 844-8473.

lisez marabout-auto
LE MONDE DE L'AUTOMOBILE
COURSES-TECHNIQUES-RALLYES EN VENTE PARTOUT

BASEBALL-STATISTIQUES

Moyennes au bâton des équipes
(parties d'hier non comprises)

	ab	p	cs	c	pp	moy.
Pittsburgh	5159	672	1394	123	617	.270
Cincinnati	5176	719	1399	182	677	.270
Los Angeles	5167	689	1391	84	640	.269
Atlanta	5161	696	1385	158	656	.268
Chicago	5028	757	1327	168	715	.264
St-Louis	5270	699	1382	112	647	.262
San Francisco	5166	782	1353	155	723	.262
Houston	5113	686	1325	118	637	.259
New York	5020	654	1249	115	602	.249
San Diégo	5129	646	1266	161	599	.247
Montréal	4932	640	1165	128	595	.236
Philadelphie	5075	534	1187	96	496	.234

LIGUE AMERICAINE

	ab	p	cs	c	pp	moy.
Minnesota	5043	686	1327	148	638	.263
Boston	5144	721	1344	185	678	.261
Baltimore	5095	723	1312	168	681	.258
Chicago	4972	581	1268	111	543	.255
Cleveland	5038	612	1263	171	578	.251
New York	5100	627	1276	105	579	.250
Californie	5090	577	1273	108	546	.250
Oakland	5003	634	1243	159	588	.248
Kansas City	5002	554	1225	93	516	.245
Washington	4985	596	1205	132	558	.242
Milwaukee	4972	554	1199	118	516	.241
Détroit	4955	634	1190	143	586	.240

Moyennes individuelles
Minimum de 350 apparitions au bâton Parties d'hier non comprises

LIGUE NATIONALE

	ab	p	cs	c	pp	moy.
Carty, Atl	459	84	166	25	97	.362
Clemente, Pitt	397	64	142	14	59	.358
Hickman, Chi	468	95	154	31	111	.329
B. Williams, Chi	585	129	191	39	120	.326
Sanguillen, Pitt	442	57	144	7	60	.326
Torre, St-L	573	84	185	21	95	.323
W. Parker, LA	566	78	182	10	106	.322
Rose, Cin	607	113	195	14	51	.321
Tolan, Cin	554	105	176	15	72	.318
Gaston, SD	543	86	172	27	88	.317

LIGUE AMERICAINE

	ab	p	cs	c	pp	moy.
Yastrzemski, Bsn	530	116	171	39	98	.323
A. Johnson, Cal	566	76	180	13	80	.318
Aparicio, Chi	529	84	168	4	39	.318
Oliva, Min	578	87	183	22	100	.317
R. Smith, Bsn	544	104	170	22	71	.313
Fosse, Cle	450	62	138	18	60	.307
F. Robinson, Bal	446	82	136	23	72	.305
W. Horton, Det	372	53	113	17	69	.304
Piniella, KC	483	50	146	11	80	.302
Munson, NY	417	53	126	6	50	.302

LIGUE NATIONALE

	ml	cs	bb	r	g	p	mpm
Hoerner, Phil	57	52	20	39	9	5	2.68
Seaver, NY	281	213	82	278	18	12	2.72
Simpson, Cin	176	124	81	120	14	3	3.02
Gibson, St-L	277	247	81	259	22	6	3.12
Nolan, Cin	238	213	87	169	17	7	3.17
Perry, SF	298	269	81	191	21	13	3.28
Walker, Pitt	142	114	74	107	13	6	3.30
Pappas, Chi	162	157	36	93	12	8	3.33
Koosman, NY	190	176	66	111	10	7	3.36
Coombs, SD	172	169	71	97	10	12	3.39
Ellis, Pitt	187	179	81	123	12	9	3.41
Holtzman, Chi	261	243	92	183	15	11	3.44
Blass, Pitt	180	161	67	106	9	12	3.49
McAndrew, NY	161	140	36	96	10	11	3.51
Jenkins, Chi	278	245	52	240	19	15	3.56

INSCRITS À B.B.

CE SOIR

PREMIERE COURSE
A réclamer $1,500. 3 ans et plus 6 fur. BOURSE $1,800
5–Jaysee F. B. Willoughby 5-2
6–Band Leader T. Corrick jr. 3-1
3–Cherokee Charum M. Neff 4-1
8–Rory G. C. Steve 5-1
1–Court Eyes L. Buzit 6-1
7–Liesse Girl P. Griffo 8-1
10–Amanotis L. Goldberg 10-1
4–Books Imp R. Tejeda 15-1
9–Salem Prince M. Gibson 15-1
2–Apache Fire M. Ferro 2-1

DEUXIEME COURSE
A réclamer $1,500. 3, 4 et 5 ans. Novices. 6 fur. BOURSE $1,800
10–Li'l Deedee J. Santage 5-2
8–Winsome Chop M. Ferro 3-1
4–Lord Gin Gin D. Beckon 4-1
7–Amanda's Treasure J. O'Shea 5-1
5–Select Anne R. Stewart 6-1
2–Megargy C. Steve 8-1
3–Patria O Muerte M. Lapensée 8-1
6–Miss Hy Bim W. Green 12-1
9–Truth Avold S. Goldsmith 15-1
1–Bric's Teddy B. Willoughby 20-1

TROISIEME COURSE
A réclamer $5,000 - $4,500. 3 ans et plus 6 fur. BOURSE $2,800
3–Dylex M. Lapensée 3-1
6–Stellar Wise R. Pion 3-1
2–Sinful Prince W. Green 4-1
5–Royal Charter P. Griffo 6-1
1–Eva's Clem R. Whitemen 8-1
4–Snow Romance A. Martinez 15-1

QUATRIEME COURSE
A réclamer $1,500. 3 ans et plus. 6 fur. BOURSE $1,800
9–Giantry R. Stewart 3-1
4A–High Mollie L. Goldberg 7-2
5A–Farmer's Quota Pas nommé 7-2
3–Carry Away A. Martinez 4-1
7–Mister Leo J. Nunes 5-1
8–Caribou D. Dennie 6-1
1–Nasty Man R. Tejeda 10-1
6–Open Sight R. Gawel 10-1
2–Barbara Janes E. Retamoza 12-1
10–Come On Champ M. Lapensée 15-1

CINQUIEME COURSE
A réclamer $2,500 - $2,250. 3 ans et plus. 6 1/2 fur. BOURSE $2,200
8–Atanwood R. Stewart 3-1
1–Bulcarest D. Beckon 3-1
2–Twin Texan J. Santage 4-1
7–Awendaw M. Neff 6-1
9–Rare Lass J. Nunes 8-1
3–Crafty Mariner D. Dennie 10-1
5–Sir Robb-Lee M. Lapensée 10-1
6–Miss Will Do M. Ferro 12-1

SIXIEME COURSE
A réclamer $1,500. 3 ans et plus. 6 fur. BOURSE $1,800.
2A–Tyfane P. Whitemen 5-2
9A–Shelard Pas nommé 5-2
8–Bruce Tartan L. Reynolds 3-1
7–Li'l Sliker M. Lapensée 4-1
1–Ski Tramp. R. Stewart 5-1
3–Scotlands Girl B. Willoughby 8-1
5–Correidee D. Dennie 8-1
4–Bea Nutts C. Hughlett 10-1
6–Ernie Lee D. Beckon 12-1

SEPTIEME COURSE
A réclamer $1,750 - $1,500. 3 ans et plus. 6 fur. BOURSE $1,800.
5–Tacas Bulba M. Lapensée 5-2
7–Mary Angela B. Willoughby 3-1
3–Raffic Watch P. Whitemen 4-1
1–Neptune's Daughter M. Gibson 6-1
6–Lunar Quest L. Buzit 8-1
8–Go Dous D. Beckon 8-1
2–Miss Black Jay K. Robinson 10-1
4–Mother's Buns K. Longden 12-1
9–Mary's Flight W. Green 15-1

HUITIEME COURSE
Allocations, 3 et 4 ans. 1 mille BOURSE $3.00
1–Bright Chatter M. Lapensée 3-1
6–Gloire du Nord W. Green 7-2
5–Ecusson Bleu K. Robinson 2-1
2–Spring Moon C. Hughlett 5-1
3–Blue Ribot M. Neff 5-1
4–Ernie's Best W. Grasby 15-1

NEUVIEME COURSE
A réclamer $1,750 - $1,500. 3 ans et plus. 1 1/16 mille BOURSE $1,900
2A–Lady Montague D. Beckon 5-2
7A–Reckless Abandon R. Stewart 5-2
5–Happy Wonder C. Hughlett 3-1
3–Went To Market K. Robinson 4-1
1–Misty Fair G. Sutocliffe 6-1
8–Bengal M. Lapensée 8-1
9–Judge Burns T. Corrick jr. 10-1
4–Jacob Star M. Neff 12-1
6–Porky W. Green 20-1

DEMAIN APRES–MIDI

PREMIERE COURSE
3 ans et plus 6 furlongs à réclamer $1, 500. BOURSE: $1,800.
1–Cautcheetin M. Neff 3-1
10–Peewee Keewee M. Neff 7-2
2–Garden's Pride P. Griffo 9-2
5–Senior Services pas nommé 4-1
4–Beauty Brite C. Steve 6-1
3–Daddy B Good pas nommé 10-1
7–Tigris River P. Griffo 12-1
9–Chopel S. Goldsmith 15-1
8–Miss Knucklehead C. Steve 25-1
6–Canadian Winds M. Ferro 30-1

DEUXIEME COURSE
3 ans 4 et 5 ans 6 fur ½ à réclamer $1,500. BOURSE: $1,800
6–Miss Faila Belle B. Willoughby 2-1
8–Pick N Count P. Whiteman 5-2
9–Western Copper D. Beckon 7-2
7–Douvrendelle K. Longden 9-2
1–Blue Eyed Ken L. Reynolds 6-1
2–Finnian pas nommé 8-1
5–The Horse Fame M. Lapensée 10-1
3–Art Dealer L. Kress 12-1
4–Swoop Along B. Willoughby 20-1

TROISIEME COURSE
3 ans et plus handicap un mille et un huitième. BOURSE: $2,400.
4A–Dollar Savec R. Pion 5-2
5A–Gallant Image R. Pion 5-2
2–Mr. Moneyman L. Kress 3-1
1–Urban Love J. Santage 4-1
8–Royal Sahdow R. Stewart

informations internationales

La préférence va à un consortium international

Le Congo rejette un projet de l'Union minière pour le Katanga

KINSHASA (AFP) – Le conseil des ministres congolais a rejeté hier un dossier présenté par l'Union minière pour l'exploitation de nouveaux gisements (cuivre, cobalt, etc. . .–) au Katanga. Il a confié cette exploitation à un consortium international.

Le consortium international choisi à la place de l'Union minière est composé de quatre sociétés: la Standard Oil (Etats-Unis), la Mitsui Company (Japon), l'Anglo American Corporation (Grande-Bretagne) et le Bureau de recherche géologique et minière (France).

Dans son dossier, l'Union minière avait posé certaines conditions, notamment la modification des lois fiscales et minières en vigueur au Congo. Elle exigeait également que le cuivre soit affiné en Belgique. La Standard Oil au contraire, déclare-t-on de sources dignes de foi, n'aurait posé aucune condition. Cette société envisagerait même de créer sur place les usines nécessaires à l'affinage du cuivre.

D'autre part, le conseil des ministres à décidé de placer toutes les activités du groupe "Comminière" au Congo sous l'autorité du ministère congolais de l'économie nationale. Cette décision met fin à une affaire compliquée, mettant en jeu des capitaux considérables et qui constituait, selon les autorités congolaises, "une escroquerie et une atteinte grave à la sécurité économique du pays". En prenant cette décision, le gouvernement congolais entend contrôler la gestion de toutes les filiales de la "Comminière" installées au Congo.

La France fera des distinctions quant aux armes livrées à Prétoria

NATIONS UNIES, (N.Y.) (AFP) – Le gouvernement français étudie actuellement des mesures destinées à rendre "plus précises et plus rigoureuses" la distinction dans les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud, entre le matériel qui ne peut servir qu'à protéger la sécurité d'un pays et celui pouvant être utilisé pour des actions policières ou répressives, a annoncé hier soir le ministre français des affaires étrangères, M. Maurice Schumann, au cours d'une conférence de presse.

Voici le texte de la déclaration faite à ce sujet par M. Schumann:

"L'attitude du gouvernement français à l'égard du problème de livraison d'armes a été défini dès 1962 par M. Pompidou, alors premier ministre. Elle repose sur une distinction fondamentale entre les armes qui ne peuvent servir qu'à protéger la sécurité d'un pays et celles qui sont susceptibles d'être utilisées pour des actions de police ou de répression.

Cette doctrine ne saurait être remise en cause.

Le 14 juillet dernier, le représentant de la France au Conseil de sécurité a évoqué la possibilité de "mesures complémentaires", destinées à rendre l'application plus précise et plus rigoureuse. Ces mesures sont à l'étude et seront prochainement mises au point".

Assassinat d'un policier et bagarre, à Toledo

TOLEDO, Ohio (PA) – Une fusillade a éclaté hier dans le quartier noir de Toledo, en Ohio, après qu'un policier, William Miscannon, qui patrouillait le quartier, ait été tué d'une balle tirée à bout portant par un Noir.

Aussitôt après, des tireurs postés sur le bâtiment qui abrite le siège des Panthères noires, déclenchaient une fusillade et la police encerclait l'édifice.

Un homme a été arrêté et formellement inculpé du meurtre du policier.

Le drame a commencé quand un groupe de Noirs est venu au poste de police exiger la libération d'un prisonnier. La discussion a dégénéré en bagarre au cours de laquelle cinq policiers ont été blessés et six Noirs arrêtés.

L'agent William Miscannon a été tué un peu plus tard par un Noir qui s'est approché de sa voiture en lui disant: "Hey, baby, j'ai quelque chose pour toi"; sortant alors un revolver, il fit feu à bout portant sur l'agent qui s'écroula, mortellement touché à la tête. L'assassin a pris la fuite en voiture tandis que l'agent Walter Shaw, qui patrouillait avec Miscannon, était conduit à l'hôpital, souffrant d'un choc nerveux. Il a eu le temps de lancer un appel-radio qui amena une trentaine de policiers sur les lieux. C'est alors que des francs-tireurs ont ouvert le feu sur l'ambulance qui venait chercher le corps du policier abattu.

Les forces de l'ordre ont utilisé des gaz lacrymogènes afin de forcer les assiégés à se rendre, mais quand ils pénétrèrent dans la maison, il n'y avait plus personne.

Londres est intéressée à améliorer ses relations avec la Chine de Mao

LONDRES (AFP) – Un haut fonctionnaire du Foreign Office effectuera prochainement une visite à Pékin qui constituera le prélude à une amélioration des relations sino-britanniques, apprend-on à Whitehall.

Il s'agit de M. John Morgan, chef de la section d'Extrême-Orient, qui se rendra le 25 septembre dans la capitale chinoise, où il séjournera pendant une semaine et assistera le premier octobre prochain aux cérémonies marquant l'anniversaire de l'instauration du régime populaire en Chine, à l'invitation du gouvernement chinois.

M. Morgan se rendra ensuite à Tokyo, à Hong-Kong et à Séoul.

De source anglaise bien informée, on précise que le projet de visite de M. Morgan a été précédé de certaines indications sur un changement de l'attitude de la Chine à l'égard de la Grande-Bretagne.

Le désir d'améliorer les relations entre Londres et Pékin, a été déjà exprimé, en juin dernier, par l'un des vice-ministres chinois des Affaires étrangères au cours d'un entretien à l'occasion d'une réception offerte par le chargé d'affaires britannique en Chine pour l'anniversaire officiel de la reine. Cette attitude a été confirmée par la suite au cours des contacts entre la mission chinoise à Londres et le Foreign Office.

Il a été question, entre autres, de normaliser les relations diplomatiques entre les deux pays, soit par la nomination dans les deux capitales de chargés d'affaires "en titre", soit par un échange d'ambassadeurs.

Toujours le problème de Berlin

BONN (AFP) – Des hauts fonctionnaires des trois gouvernements occidentaux (France, Etats-Unis, Grande-Bretagne) et du gouvernement fédéral allemand, se sont réunis hier matin à Bonn pour tenter de mettre au point une position commune sur Berlin. Cette réunion, prévue pour deux jours, est destinée à préparer le prochain tour des négociations quaripartites (les alliés occidentaux plus l'URSS) qui se tiendront le 30 septembre à Berlin-Ouest au niveau des ambassadeurs.

Ce sera là 7ème conférence quadripartite sur Berlin mais la première depuis qu'a été signé le 12 août à Moscou le traité R.F.A./U.R.S.S.. L'attitude de Bonn en ce qui concerne la ratification de ce traité dépendra du résultat de la réunion du 30 septembre.

Nixon crée un Conseil d'urgence sur la menace de grève du rail

WASHINGTON (AFP) – Le président Richard Nixon a imposé hier un nouveau délai de deux mois à la grève générale des chemins de fer dont sont toujours menacés les Etats-Unis en constituant un "conseil d'urgence" chargé d'étudier le conflit entre les compagnies et quatre syndicats représentant près de 500,000 cheminots.

Ce conseil d'urgence dispose d'un délai d'un mois pour faire un rapport au président sur le conflit du travail dans les chemins de fer, mais l'ordre exécutif signé par le président stipule que les syndicats ne pourront lancer un ordre de grève pendant un autre délai d'un mois après la soumission du rapport d'enquête.

La grève des cheminots américains devait en principe intervenir dans la nuit de lundi à mardi dernier mais un juge fédéral avait imposé un premier délai d'une semaine pour la poursuite des négociations.

"Ce conflit menace d'interrompre le commerce entre les Etats au point de priver le pays d'un service essentiel de transport", a déclaré le président Nixon en annonçant la création du conseil d'urgence.

Le conflit porte sur le renouvellement de la convention collective triennale d'environ 70 pour cent de tout le personnel employé par les compagnies de chemins de fer aux Etats-Unis.

Accord commercial

KHABAROVSK (AFP) – "Les négociations qui se poursuivaient depuis quelque temps à Khabarovsk entre, d'une part, les représentants des coopératives de consommation des régions de Khabarovsk, de Primorie et de l'Amour, et d'autre part par ceux de la société commerciale de la province de Heilungkiang de la Chine sur le règlement des opérations commerciales ont pris fin avec la signature d'un protocole", annonce l'agence Tass.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

GAUVREAU Jean-Marie. A Outremont, le 18 septembre 1970 à l'âge de 67 ans, est décédé, M. Jean-Marie Gauvreau, fondateur de l'Ecole du Meuble (Institut des Arts Appliqués), époux de Marguerite Roux. Père de Mme Gilles Lefèbvre (Hélène). Pierre, Mme Marc Tremblay (Jacqueline), Révérend Père Michel Gauvreau, Mme Dessaules Beaudry (Martine) Paul, Marc et Jules. Les funérailles auront lieu lundi le 21 septembre. Le convoi funèbre partira du Salon J.S. Vallée No 1111 rue Laurier ouest à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 10.00. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à une oeuvre de Charité, seraient appréciés.

LA COUTURE CHEZ-SOI



Le "Jumper" sera le favori de toutes pour l'automne. Voyez ce joli modèle.

Patron no: A 786

Le patron imprimé no **A 786** est offert pour les tailles **8 - 16.** (Nouvelle classification des tailles).

Ce patron est en vente au prix de $1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ



demandez catalogue et magazine gratuits
marabout
226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

L'OEIL SUR LES LIVRES

lisez LES PLUS GRANDS ROMANS DU MONDE
marabout bibliothèque
MEDICAUX – FANTASTIQUES – CLASSIQUES – SUSPENSE

Hommage

J'ai connu François Mauriac...

par Roger Lemelin

Un écrivain meurt, qu'on avait un peu oublié, et soudain il se plaque devant nous, gaiement vivant, remorquant d'heureux souvenirs. J'ai connu François Mauriac.

André Giroux venait de fonder la revue littéraire REGARDS. C'est par Giroux que j'ai appris à aimer Mauriac, sans partager profondément l'attachement de chrétien qu'il lui portait. J'admirais davantage en Mauriac le fin ciseleur, l'élégant thaumaturge de la langue française, le virtuose de l'expression du remords ou de l'angoisse religieuse, que le vrai chrétien. Au Moyen-Age, il eût certainement été excommunié, accusé de faire de la religion du théâtre. Il a été entre Giroux et moi le sujet de propos aigres-doux: pour lui Mauriac était sacré. Moi, le chrétien Mauriac, je ne le prenais pas trop au sérieux.

C'est dans les années '50 que, physiquement, j'ai connu Mauriac, chez Flammarion. Nous étions assis côte à côte dans la chambre vétuste des auteurs, 26 rue Racine, les pieds appuyés sur un parquet bosselé, attablés comme deux écoliers en retenue à deux petits pupitres vernis, striés d'égratignures encrées d'avant le Rapport Parent. Nous essayions de passer au travers le pensum du service de presse qui nous obligeait à dédicacer quelque trois cents exemplaires. Mauriac signait son GALIGAI et moi PIERRE LE MAGNIFIQUE.

"La grande différence entre nous, dis-je, c'est que la plupart de mes exemplaires atterriront sur les quais de la Seine". Dans ce chuchotement pulmonaire qui lui servait de voix, il ferma à demi les yeux et me dit, comme se parlant à lui-même et tout à la fois voulant me consoler: "Au moins les clochards les liront".

Il savait que Flammarion avait déjà publié LES PLOUFFE, et s'intéressait fort au tirage. "Vingt-deux mille, dis-je". Et alors, je vis son vieux visage s'étirer dans la détresse d'une fiancée trompée. "Mais, c'est mieux que pour mon SAGOUIN, qui n'a fait que dix-huit mille"!

J'ai eu honte. Alors, j'ai souri, et avec un clin-d'oeil: "Je n'ai pas encore les moyens de dire la vérité sur mes tirages". Un souffle: "Vous êtes adorable".

Une telle joie enfantine l'illumina, l'agita, qu'il me donna un coup de coupe de solidarité. J'avais l'impression d'être encore à l'école à côté d'un cher camarade, complotant des coups pendables. Nous nous mîmes à faire des échanges. Je trouvais ses dédicaces et lui les miennes. La porte était ouverte. Faisant les cent pas dans une antichambre, un très vieux monsieur en uniforme couvert de médailles lissait ses longues moustaches blanches. De sa voix qui par sa nature nous mettait dans la confidence complice, Mauriac ricana presque. "Le Maréchal Juin. Son livre ne se vendra pas. La bravoure de '14 n'intéresse plus les gens". Et de sa plume levée il fit signe à l'illustre vieillard: "Mes hommages, Maréchal!".

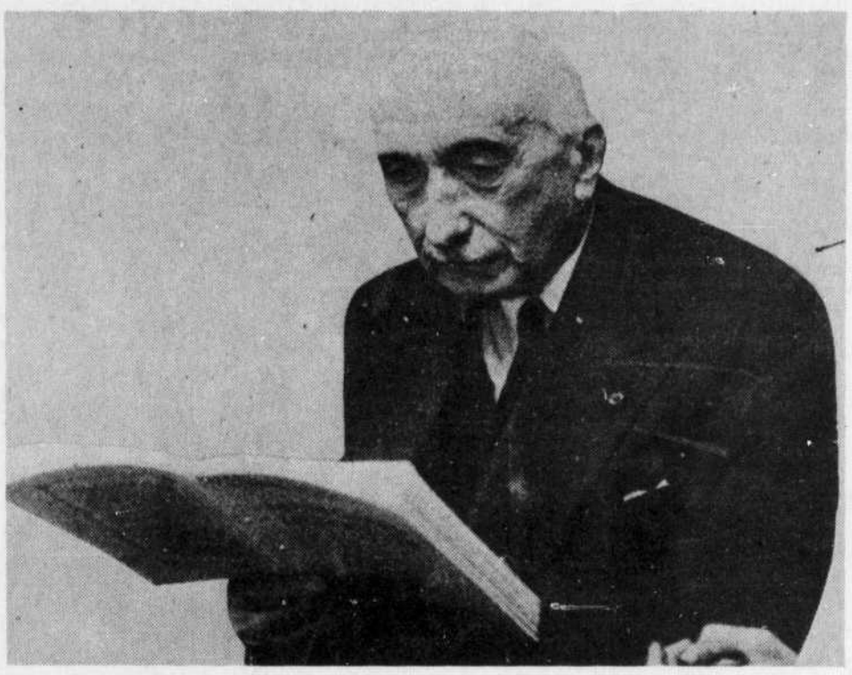
Ce dut être avant cette rencontre que le Père Maydieu m'emmena chez Mauriac dans son appartement du seizième arrondissement. Le père Maydieu, Dominicain célèbre, ami personnel du Père Dominique Dubarle, jouait un grand rôle à la revue La Vie Intellectuelle et manifestait pour les jeunes écrivains qu'il connaissait un peu partout dans le monde une sympathie vibrante et chaleureuse. Animateur incomparable, il "servait" ses amis à "son Mauriac". Le Père Maydieu était, par amitié, un véritable pique-assiette du temps précieux de Mauriac quand il s'agissait de lui présenter un Canadien français catholique. Si Mauriac pouvait difficilement refuser, étant l'idole d'un grand nombre de jeunes intellectuels chrétiens, il pouvait encore moins dire non pour une raison plus importante encore. Le Père Maydieu faisait partie d'une grande famille bordelaise. A cette hauteur, entre Bordelais, on se tient.

L'ascenseur nous déposa au sixième. Il était onze heures et demie le matin. On nous fit attendre au salon, "le maître" devant d'abord terminer un article pour le FIGARO LITTERAIRE. La pièce était joliment décorée. Pas étonnant, m'expliqua le père Maydieu, François était décorateur à Paris, au début de sa carrière, à l'époque de L'ENFANT CHARGE DE CHAINES.

Il apparut, grand, mince, élégant, félin, presqu'une tête d'oiseau, la dent coupante entre les lèvres minces fendues d'un sourire, un peu comme entre deux pages, et posa sur moi le regard lourd d'une lassitude un peu jouée, car avec le Père Maydieu il avait été parfait. En dépit de tout le bien que Maydieu lui avait dit de moi et dans lequel je me sentais à l'aise comme dans le pagne du géant Goliath, Mauriac, désireux de m'exécuter au plus vite – et, le sentant, j'étais déjà tout tendu – me lança:

"Ah! la Province de Québec, il paraît qu'on y lit surtout du Delly et qu'on y proscrit presque mes livres parce qu'on y sent trop le péché". L'oeil du voyeur amusé m'épiait.

Bougonnant, je répondis très vite et à peu près ceci: "Toutes proportions gardées, on lit autant Delly et Mauriac en France que chez nous, où d'abord vous devriez venir avant de porter un pareil jugement. Quant à moi, l'élément péché dans vos romans m'est assez indifférent. Celui que j'aime et admire en vous, c'est le grand écrivain. D'ailleurs, ne vous plaignez pas. Le péché mortel, c'est votre marque de commerce, et vous la contrôlez tellement bien que les autres écrivains qui veulent s'y frotter perdent leur chemise. Après tout, en France, il y a tellement d'écrivains que, pour réussir, chacun doit avoir sa spécialité. Vous en avez choisi une bonne, le péché mortel." Comme dirait Charlebois, j'étais en crisse.



Pas pour longtemps. Mauriac m'ouvrit littéralement les bras. "Je vous invite à déjeuner tous les deux".

Comme il était différent de ce que j'avais imaginé! Fin, sensible, tour à tour cynique et tendre, inquiet et sûr de lui, à l'affût puis presque indifférent, un peu jeune fille coquette et soudain spadassin au regard d'acier, calculateur et généreux, il semblait tout à la volupté de vivre cette gamme infinie d'états d'âme que sa langue magnifique tenait en laisse.

Ce fut déjeuner en famille, avec ses deux fils, dont Claude, l'aîné, et Madame Mauriac. Ce qui me reste de ce déjeuner, c'est la monstrueuse présence du "maître" au repas familial. On retrouve cette pénible impression de cruelle inconscience chez Tolstoï, et probablement chez la plupart des grands hommes. Le grand artiste n'est pas fait pour être père. Les deux fils m'ont semblé écrasés et il m'a paru que Mauriac prenait un malin plaisir à se servir de ses invités pour les mettre en boîte. Quant à Madame Mauriac, très grande, très belle, elle obéissait au moindre désir du maître en souriant comme si c'eût été pour elle un heureux devoir. J'ai retrouvé le même rapport mari-femme chez Georges Duhamel. A un certain moment, Claude Mauriac, intelligent, vif, et qui se défendait le mieux contre le géant, manifestait un courageux enthousiasme en exposant à son père un projet de scénario de film, car à l'époque, Claude Mauriac signait une chronique de cinéma. Il s'agissait de raconter le séjour des papes à Avignon. MAURIAC ÇCOUTA ATTENTIVEMENT DIT: "Mon cher Claude, écris le scénario, confie-le à Roger, il le placera moyennant 20% dont il me remettra 15%". Claude piqua du nez dans sa soupe.

Le magicien m'emmena ensuite dans sa magnifique bibliothèque et me dit que ma visite lui avait fait beaucoup de bien (il avait l'air de dire "j'aime bien les barbares"), contre quoi il me permit de me choisir trois de ses livres. Je pris trois éditions de luxe. "Aie! Aie! Aie!" protesta-t-il. Il y avait parmi ceux-ci, l'exemplaire numéro 4 de son JOURNAL publié à La Table Ronde. Il me l'enleva, le remit sur l'étagère, m'en donna un autre. C'était le numéro 2.

Je viens de vérifier ce précieux volume et le coeur me saute. Il y a d'écrit: "A Roger Lemelin, de François".

Il y avait réception de Fernand Gregh à l'Académie Française dans l'après-midi. Mauriac me pria d'accompagner sa femme en ville où elle devait faire quelques courses. Dans Paris du mois de mai, parfumé par les marronniers en fleurs, nous étions comme deux collégiens. Cette princesse de soixante ans s'extasiait comme une jeune fille aux vitrines des grands magasins. Après avoir pris une bière à la Brasserie Lipp, nous nous sommes rendus au Palais de l'Institut. La salle était remplie. Un tout Paris amusé et condescendant venait au spectacle du poète vieillard de 80 ans, Fernand Gregh qui, depuis vingt ans, sollicitait la faveur d'un fauteuil. Il paraît que des démarches, il en fit! Nous étions très mal assis. Madame Mauriac et moi avions les jambes longues et nous nous tordions littéralement dans nos fauteuils pour trouver une place à nos genoux. Mauriac, espiègle comme un gamin, assis derrière Maurice Garçon sur la scène, nous faisait des bye-bye. Il voulait sans doute farder la réalité morbide de ce tribunal d'hommes vieux, rassurés par la prudente charité qu'ils manifestaient en offrant l'Académie à Gregh pour lui rendre plus agréable la courte route vers la tombe.

Ensuite, dans la cour pavée du Palais, Fernand Gregh, l'épée au côté, reçut les félicitations et les accolades de tout ce beau monde. Il y eut un incident. Sur le trottoir passait un clochard très vieux, tenant dans sa main droite un filet rempli de légumes et de poissons. Il se mit à crier: "Fernand Gregh, ach! Il doit sa célébrité à un vers de lui qu'on a attribué à Verlaine". Un gendarme le fit circuler.

C'était Paul Léautaud. Plus jeune, Gregh et lui avaient été amis. Vint mon tour devant le héros. Je suais à grosses gouttes. Que lui dire? "Je représente ici la Société Royale du Canada qui m'a délégué". Il me tombe dans les bras en pleurant: "Ah! mon enfant, ah! mon enfant! Quel beau jour!" Et je tenais mes lèvres serrées dans sa longue barbe grise. Et tout à coup j'entends: "Qu'est-ce que tu fais là, Roger Lemelin?" C'était Marie Raymond, aujourd'hui femme de Guy Roberge, qui passait sur le trottoir.

Il y a quelques jours j'ai relu ce merveilleux roman LE DESERT DE L'AMOUR. Que j'étais stupide de ne voir en Mauriac que le romancier du péché! Mais dans mon enfance, on ne m'a parlé que de fautes vénielles ou mortelles.

Je ne rencontrerai plus François Mauriac.

Roger Lemelin

La chronique de Pierre Saint-Martin

L'importance de la sociologie pour l'église

Que de questions nous pose un titre comme **La sociologie contre la foi?!** Veut-on éclairer des chrétiens perplexes? S'agit-il d'une recherche epistémologique qui voudrait élucider les rapports entre la théologie et la sociologie? Veut-on ouvrir de nouvelles avenues de réflexion sur l'homme religieux d'aujourd'hui?

L'auteur, M. Michel Emard, nous semble vouloir répondre à toutes ces questions. Mais, ce qui le préoccupe le plus, nous semble-t-il, c'est de proposer un bilan des recherches autour des trois problèmes suivants: le statut épistémologique de la sociologie de la religion, les rapports de la théologie avec la sociologie de la religion, de même que les relations de la pastorale et de la sociologie de la religion. Dès les premières pages, M. Emard signale son intention: il désire dresser un bilan plutôt que de "fournir quelque grande contribution originale". (p. 18) Il trace donc "un bilan préliminaire de l'état actuel des recherches concernant les connexions épistémologiques entre la sociologie de la religion, la théologie, la pastorale et l'ecclésiologie" (p. 19) des vingt dernières années. Bien construit, en plus d'être clair, l'ouvrage dénote un réel souci d'exactitude. Voyons-en le contenu de plus près.

En premier lieu, l'auteur analyse le statut épistémologique de la sociologie de la religion, ce qui lui permet de faire disparaître certaines ambiguités; il n'y a pas lieu en effet de nommer sociologie religieuse une étude des actes religieux conduite par des chrétiens en vue d'une meilleure intelligence de la foi et sociologie de la religion, une étude des mêmes phénomènes pour mieux comprendre l'homme, par curiosité intellectuelle... L'auteur préfère nommer "théologie du social" le premier type d'activité intellectuelle laissant le vocable sociologie religieuse ou sociologie de la religion nommer la science qui étudie toute manifestation sociale de la religion. La sociologie de la religion doit donc jouir d'une autonomie totale. Mais, dans ce contexte, que signifie au juste "théologie du social"?

Cette question est abordée au chapitre "Théologie et sociologie de la religion". L'auteur y démontre la nécessité de l'étude sociologique pour une compréhension de l'acte de foi; en effet, en même temps qu'irréductiblement personnel et transcendant, l'acte de foi se pose dans un milieu social; l'étude de ses conditionements sociaux, comme évidemment de son arrière plan historique et de ses présupposés psychologiques, sont essentiels: la foi ne peut se vivre autrement qu'insérée dans l'expérience humaine.

Cette expérience de l'homme, diverses approches philosophiques, scientifiques, esthétiques se chargent de l'éclairer. L'auteur veut faire se confronter deux d'entre elles, sociologie et théologie; il recherche également "le pont entre les deux"? Mais pose-t-il la bonne question? Théologie et sociologie sont-elles comparables? Il est indubitable que la sociologie est une science autonome, mais n'emprunte-t-elle, du fait de sa généralité même, à de multiples autres sciences? En fait, le sociologue formule une hypothèse qu'il cherche à vérifier, comme on dit, sur le terrain. Le théologien ne rencontre pas le même problème; son travail consiste à récapituler et à rendre signifiant dans l'économie du salut l'expérience humaine. Ainsi donc, il est peu éclairant d'affirmer que la théologie est une science autonome, à mois que ce ne soit que pour souligner le caractère propre de la Révélation qui la nourrit. En outre, qu'on s'en reporte à Thomas d'Aquin; le théologien soucieux de comprendre l'homme dans ses relations à Dieu et à l'univers, ne pourra faire autrement que d'utiliser les catégories qui répondent le mieux aux attentes de la raison contemporaine. Il y a une profonde raison théologique à tout cela: Dieu s'adresse à l'homme, parle pour l'homme. Dans la mesure où ce dernier se connaît, s'approfondit et de découvre, on peut espérer qu'il progressera dans sa recherche du divin.

Cette recherche, indéfinie en son élan même, nécessite entre autres choses, l'emploi des catégories sociologiques dans l'élaboration du discours théologique. En outre, celui qui veut faire la théologie du social, des signes des temps, des réalités terrestres, ne peut omettre, à moins de se confiner à l'abstrait in – signifiant, de rechercher les composantes de l'événement lui-même. Ainsi le discours théologique pourra introduire au sein de l'histoire de salut, et aussi leur donner un sens particulier, les réalités vécues par chacun de nous.

Peut-on dès lors qualifier la méthode théologique d'abstraitement dogmatique et déductive comme le fait l'auteur en reprenant l'opinion de H. et W. Godjign: "Le théologien pense donc de manière plus universelle, idéaliste, normative, intrinsèque et par raisonnements déductifs". (p.80) Il ne faudrait pas identifier la scolastique décadente avec la théologie. En effet, ce qu'on appelle aujourd'hui "discours théologique" doit pouvoir s'assimiler les catégories contemporaines autant que les découvertes en histoire et en exégèse: c'est à ces conditions que la théologie parviendra à son identité: exprimer Jésus-Christ pour aujourd'hui. Nous pouvons maintenant à la suite de l'auteur, examiner le thème "Pastorale et sociologie".

Une première question. A moins qu'on ne parle de pastorale comme pédagogie, peut-on en réalité distinguer théologie et pastorale? En effet, l'essence de la théologie n'est-elle pas d'ordre pastoral; la théologie n'introduit-elle pas à l'agir ecclésial? Sinon, on pourrait aisément mettre en question son existence même. D'autre part, il est évident qu'au niveau de la pastorale d'ensemble, la sociologie est nécessaire: on doit en effet connaître la population à qui on s'adresse. A ce sujet, il nous semble mal à propos de parler de "sociologie pastorale"; la sociologie, exercée scientifiquement, n'est pas plus pastorale qu'autre chose: les résultats d'un sondage, d'une enquête, d'une monographie peuvent être utilisés par divers clients, chacun suivant ses effectifs propres.

La sociologie contre la foi? sera sans doute très utile aux étudiants en pastorale: la précision, la clarté et la charpente même de l'ouvrage en font un instrument de travail intéressant. Les nombreuses et abondantes bibliographies devraient aider l'étudiant dans l'orientation de ses recherches.

(1) Michel Emard, La sociologie contre la foi?, Sherbrooke, éd. Paulines, 1970.

Le Varna reviendra

Plus que satisfait du succès des croisières du SS Varna dans le golfe du Saint-Laurent, le président de l'agence de voyages Ville-Marie, M. Ray Saumier, grand organisateur de ces croisières, a annoncé cette semaine qu'elles reprendraient l'an prochain, et que la saison serait prolongée de quelques semaines. La saison, a annoncé M. Saumier, débutera l'an prochain à la mi-juin pour se terminer à la mi-septembre. M. Saumier a d'autre part annoncé qu'en plus du SS Varna, un autre navire, le SS Sofia, sera affrété pour recevoir les voyageurs dans le Saint-Laurent. Le SS Sofia, autrefois le Moledet de la compagnie israélienne de navigation Zim, peut accommoder 516 passagers, en comparaison de 482 pour le Varna.

Nouveauté

L'essor de la culture

Ensemble de textes qui constituent un instrument de travail sur la culture et ses rapports avec l'Évangile.

Table des matières

- Présentation
- Préface, par l'abbé Norbert Lacoste.
- Culture: Définitions et distinctions, par le P. Pierre Angers.
- Extraits de la constitution pastorale "Gaudium et Spes" de Vatican II sur l'Église dans le monde de ce temps.
- Autres textes extraits de documents de Vatican II et de l'encyclique "Populorum progressio" sur le développement des peuples.

126 pages.

Format livre de poche. $1.50

S'adresser à son libraire ou aux

Éditions Bellarmin

8100, boulevard Saint-Laurent
Montréal 351

HMH
Éditions HMH, Ltée
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

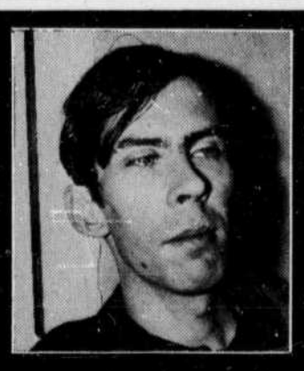
Jean Basile

Les voyages d'Irkoutsk

Roman - $2.50

Qui est Judith ? C'est ce que Jean Basile essaie de dire dans le troisième et dernier tome de sa trilogie commencée avec La jument des Mongols et Le Grand Khan.

"... on voudra connaitre le point de départ ... seulement un accident, survenu un jour dans la conscience d'un puissant écrivain."
(Réginald Martel, La Presse)



VIENT DE PARAITRE... AUX ÉDITIONS DU JOUR

VILLES

DE LUC RACINE

- Un recueil de poésies qui est la confirmation d'un talent exceptionnel.
- Une poésie déchirée par les thèmes du temps et de la repossession d'une langue et d'une culture.

En vente partout à $2.00 - Distribué par le Service des Messageries des Editions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général
Jacques Hébert

TOUS LES AUTEURS CLASSIQUES FRANÇAIS et ÉTRANGERS
En vente, à prix populaires, dans toutes les librairies.
GF TEXTE INTÉGRAL
GARNIER FLAMMARION

L'OEIL SUR LES LIVRES

GF TEXTE INTÉGRAL
LE CATALOGUE GARNIER FLAMMARION EST GRATUITEMENT DISPONIBLE SUR DEMANDE
FLAMMARION-QUEBEC 475, boul. Pere Lelievre Quebec 8, P.Q.

La chronique de Jean Ethier-Blais

"Kamouraska" d'Anne Hébert: à lire avec les yeux de l'âme

Disons tout de suite qu'il s'agit d'un très beau roman, livre de vie et de fébrilité, livre de passion qui ne réussit pas à se contenir, d'amour et de haine, dans le style de nos anciennes légendes, avec maîtresses et servantes, fioles de poison, chevaux qui fendent la nuit en faisant jaillir des étincelles sur la neige. C'est, remises à la mode du jour, par l'utilisation (parfois abusive) du monologue intérieur, la chasse-galerie, la Corriveau (mais une Corriveau pseudo-aristocratique) et les légendes nordiques. Ajoutez-y des relents de la Rébellion de 1837, le fantôme de la Reine Victoria, la présence anglaise, le snobisme québécois, et l'impression générale se dégage. Nous sommes dans le véritable univers d'Anne Hébert. Il est fait de meurtres longuement ourdis, de haine, de robes de taffetas qui bruissent lorsque "ces dames" montent et descendent les escaliers, d'épingles à cheveux qui sont comme un nuage lorsque les cheveux se déroulent, de vieilles filles aux gants de chevreau, mais alors du plus fin, de manoirs perdus au fond de la brume et des glaces avec des belles-mères raides qui sacrifient tout au bon renom de la famille; un univers diablement romantique, rêve d'une jeune fille cruelle dont le sang s'échauffe et veut faire éclater les veines. D'une part, il y a les femmes. Elisabeth, la première, la Petite, la belle jeune fille qui veut vivre l'Amour jusque dans ses dernières profondeurs, la couventine québécoise comme on n'en fait plus. On la voit aujourd'hui sur les écrans, notre jeune fille de la bonne bourgeoisie, élève des Soeurs, toute nue, qui se fait tromboner dans les coins par le premier petit professeur venu (mais il faut, symboliquement, qu'il soit Français et professeur de sociologie ou de nouvelle critique). C'est Elisabeth; mais vers 1830, il faut de la retenue. La petite grandit, orpheline, élevée par ses tantes vieilles filles, aux gants de chevreau fin, ourlant, faisant son "tatting" quotidien, brodant, rêvassant. Il n'est pas question de musique. Ce n'est pas le grand monde; c'est la toute petite bourgeoisie avec ses prétentions, celle qui délaisse son nom patronymique pour utiliser la particule, croyant que cela fera "chic". Anne Hébert décrit ce climat à la fois vieillot et tendu avec une maîtrise consommée. Rien n'échappe à son oeil, ni l'attitude des vieilles tantes, ni leurs intonations, on les voit (sans qu'elle ait à nous les décrire) froufroutant dans les couloirs de la maison de Sorel, recouvrant de cire les pots de confitures, transportant dès la première gelée, les délicates fleurs du dehors dans la maison. Elles butinent, ces abeilles vierges, mais il y a, en elles, de la noirceur.

Cette noirceur, c'est la Petite. Elles l'élèvent bien: révérences et tout le tralala. Mais aussi, elles ne l'élèvent qu'en fonction de sa beauté et de l'homme qui, un jour, viendra. Kamouraska (1) est un livre de sexualité lourde et un peu écoeurante. Toutes ces femmes pieuses qui ne sont, dans la réalité, que des instruments précis de réflexion phallique ont quelque chose de malsain. Plus tard, lorsque la Petite trompera son mari, les tantes acquiesceront. Elles supputent l'amour légitime et rêvent de lui; mais toutes les amours fleurent la lavande. La Petite, si belle, danse avec le Gouverneur, un vieil Anglais aux favoris teints; elle se laisse aller dans ses bras, elle entrouvre même légèrement son corsage. Cette Elisabeth est vulgaire. Les tantes gloussent. On la mariera au jeune seigneur de Kamouraska, monstre libidineux mais riche, qui traite Elisabeth avec bestialité; et puis, le groin ronfle. Du reste, Elisabeth n'aime pas les grands blonds grassouillets au poil fade. Le seigneur de Kamouraska ne suscite que mépris, haine; devant sa femme, sans doute se voit-il tel qu'il est. En réalité, leur compagnonnage est parfait; deux êtres vils qui, ayant pris la mesure l'un de l'autre, s'amusent à se torturer. Il faut, selon les lois de la tragédie, qu'intervienne un troisième personnage. Ce sera le docteur George Nelson, un grand noir, un doux à la violence profonde, un sain qui guérit par amour, qui parle à ses malades comme le père de Victor Hugo à ses hussards. Il aimera Elisabeth et elle lui rendra cet amour. En face du groupe des femmes, ces deux hommes, ces deux chasseurs dominés par leur proie. Dans l'entourage immédiat d'Elisabeth, et servant ses desseins, une jeune domestique, qui sera la victime complaisante de toute cette passion, mi-aimante, mi-jalouse. Nelson tout à son désir, tuera le seigneur de Kamouraska; faute de poison, le sang coule. Et puis, la fin, le procès qui mène à un non-lieu (les bonnes familles se protègent entre elles); la veuve qui se remarie (un brave notaire, lui aussi grassouillet et blond, pauvre Elisabeth), le notaire qui agonise et la notairesse qui revit son aventure d'autrefois entre deux potions. Heureusement, il y a toujours le bruit des robes, le reflet des lames d'aciers dans les escaliers, des domestiques, la certitude d'appartenir à une bonne famille, les dentelles, les deux fils à Oxford, les portes cochères, les volets les rideaux, l'Argent.

C'est notre passé. Voyons-le tel qu'il fut. Cela a existé Ces maisons mauraciennes, Mauriac ne les a pas inventées. On les trouve aussi dans la littérature nordique. Lisez Karen Blixen ("Le dîner de Babette"); voyez Les fraises sauvages de Bergman. Anne Hébert a, tout simplement, découvert que la mesure de la passion au Québec était à la mesure de celle du monde. C'est cela le talent. Elle a pris une situation parfaitement régionaliste et l'a obligée à se transcender. Même pour le lecteur québécois, ce livre constituera un dépaysement total. Il ne connaît d'habitude rien de son histoire et Anne Hébert a écrit un roman qui a comme trame cette histoire elle-même. D'une certaine façon, tout au long de ma lecture, je me fichais d'Elisabeth, de Tassy, de Nelson; j'étais comme poussé en avant par quelque chose de beaucoup plus fondamental, qui a nom la possession historique du sol et du temps. Le vrai roman, c'est la description d'un cheval; mieux encore, c'est la description de ce que signifie un cheval au galop, au début du dix-neuvième siècle, pour un homme qui aime et qui va retrouver sa maîtresse ou tuer son rival. Un roman, c'est l'histoire des ornières qui défoncent la route entre Montréal et Sorel, c'est le don de saisir les rapports qui pouvaient exister entre les maîtres et les domestiques à cette époque. Lorsque George et Elisabeth séduisent la femme de chambre, la transforment, pour quelques instants, en "dame", nous sommes en plein Strindberg. J'admire Anne Hébert d'avoir réussi le tour de force de replacer notre histoire, la vie de nos ancêtres dans cette perspective universelle, qui fait qu'Elisabeth est un monstre, mais non pas un monstre canadien-français. C'est l'horreur de la condition humaine qui est décrite ici, et non pas celle (comme toujours, si éreintante) de la condition québécoise. C'est merveilleusement, par le talent d'une grande artiste, nous arracher à notre situation de troglodytes de l'histoire. Je me suis senti aussi près du roman d'Anne Hébert que de l'oeuvre de Selma Lagerloef ou de Sigrid Undset. Si paradoxal que cela puisse paraître, c'est dire à quel point il est québécois. Mais québécois dans le sens de l'universel et non dans celui des violoneux et de la diminution de notre être. Il y a là une grande leçon esthétique, que l'on va naturellement passer sous licence au profit de l'aliénation et autres "valeurs" sociologiques. Mais elle fera son chemin et dans vingt ans, lorsqu'on ne parlera plus de sociologie de la littérature, on reviendra à ce livre comme à l'expression première de ce que nous sommes dans le temps littéraire (esthétique); et c'est ce qui compte. C'est pour cela que de grands écrivains, comme Anne Hébert, écrivent. Comme le démontre toute l'oeuvre de Konczewski, on ne peut évoquer véritablement le réel que par l'intuition créatrice, qui est une forme de souvenir. Anne Hébert a écrit une très belle oeuvre qui mérite qu'on la lise avec les yeux de l'âme, ajoutant sa propre intuition à la sienne. Elle y fait revivre le passé et c'est tout naturellement, le présent qui prend forme, qui pleure, qui tue, qui va et vient, qui se perd et se retrouve et nous avec lui dans une sorte de merveilleuse aspiration.



(1) Anne Hébert: "Kamouraska". Paris, Editions du Seuil, 1970.

La chronique de Naim Kattan

Julio Cortazar: pour vaincre l'espace et le temps

Julio Cortazar est l'un des écrivains les plus marquants de l'Amérique latine. Né en 1914 à Bruxelles de parents argentins, il a passé son enfance et sa jeunesse en Argentine. Il s'est consacré à la traduction de poètes et de romanciers de langue anglaise et française. Il habite Paris depuis 1951 où il exerce le métier de traducteur. Il est l'auteur de trois romans ainsi que de nouvelles et de poèmes. On connaît de lui en français: "Les armes secrètes", "Marelle", "Gîtes".

Cortazar échappe à toute classification. Exilé volontaire il ne cesse de rappeler une réalité qu'il ne vit plus, celle de l'Argentine. D'ailleurs comment ferait-il autrement lui qui écrit en espagnol? Détaché de son milieu, mais non déraciné, Cortazar décrit avec précision des faits réels et des phénomènes magiques sans jamais accepter le rôle d'un simple spectateur. La distance qui le sépare des lieux et des hommes n'aboutit pas à l'objectivité, à l'indifférence, mais au détachement nécessaire à l'artiste qui s'engage, d'où l'émotion sourde qui traverse des pages où la description minutieuse ne laisse aucune apparence à la subjectivité. Celle-ci n'en est que plus présente.

Dans ce recueil de huit nouvelles l'on fait la connaissance avec un écrivain dont l'horizon s'étend très loin qui embrasse les espaces et les siècles dans une même interrogation. La première nouvelle se passe en France, sur l'autoroute du Sud. Nous avons tous vécu des embouteillages. Cortazar laisse courir son imagination; l'embouteillage dure des jours, des semaines, des mois. Une société se forme. Des amitiés se nouent. Des transactions se font. On imagine une ville dans un état de siège, et puis un jour les voitures se mettent normalement en marche. Personne ne reconnaît plus la voiture voisine. Elle n'est déjà plus là. Ce qui était déjà une société apparaît comme l'effet du hasard. Tout est éphémère, aléatoire. Et si c'était vraiment cela la ville?

Dans "Mademoiselle Cora" nous suivons les péripéties d'une relation entre une infirmière et un adolescent qui voudrait être autre chose qu'un gamin pour une femme qui n'accepte de lui aucune familiarité. Cette relation anodine devient l'essentiel pour un garçon qui veut par le regard que pose sur lui une femme gagner la dignité du mâle. Et Cora n'est pas insensible; elle est elle-même émue. Si elle refuse une intimité c'est qu'elle la craint.

Dans "Directives pour John Howell" Cortazar met en lumière l'angoisse qui saisit l'homme divisé. Rice est un simple spectateur qui assiste à une pièce dans un théâtre de Londres. Deux personnages indéfinissables lui demandent de les suivre. Il se voit projeté sur scène; il joue sans qu'il sache comment, ni pourquoi, ni comment s'en défendre l'un des principaux rôles de la pièce. Après l'entracte il reçoit les félicitations de ceux qui lui ont forcé la main: il s'en est bien tiré. Maintenant ils lui donnent les directives pour jouer le troisième acte. Il est heureux et il se prend à son propre jeu, mais il n'accepte pas les directives. A la fin du troisième acte il est bousculé et chassé du théâtre. Il retrouve sa place parmi les spectateurs. L'acteur qui a joué son rôle au premier acte revient. Certains spectateurs s'aperçoivent du changement de l'interprète mais peu s'en choquent et protestent. A la fin de la pièce, Rice se précipite. Il court à travers les rues et les ponts de Londres pour retrouver le personnage qu'il a interprété ou plutôt l'acteur qui a interprété le même personnage que lui. L'un d'eux aura une chance de s'échapper. Rarement a-t-on pénétré l'angoisse que saisit le personnage en présence de son double avec autant de force et d'émotion.

Le personnage de la nouvelle "L'autre ciel" brise les barrières de l'espace et du temps. Il se trouve à la fois dans un passage de Buenos Aires à la fin de la Seconde Guerre mondiale et dans une galerie à Paris à la fin de la guerre de 1870. Il est avec sa fiancée qu'il quitte en Argentine et une prostituée qu'il retrouve à Paris.

On retrouve le même parallélisme dans "Tous les feux le feu" entre deux époques et deux lieux, mais ces brisures de l'espace et du temps ne sont pas chez Cortazar des jeux littéraires. Ce ne sont pas non plus des commodités pour dépasser la narration réaliste ou psychologique. Cortazar explore la condition de l'homme divisé. Peut-on vivre dans deux espaces et deux temps à la fois? Comment faire autrement si, ainsi que tout artiste découvre un jour ou l'autre, la distance est essentielle à l'enracinement. Pour vivre pleinement un lieu et une époque il faut avoir la capacité de s'en détacher. Chez Cortazar le fantastique ne conduit pas à l'évasion. C'est le lieu choisi et créé par l'artiste pour délimiter les frontières du réel et prendre conscience du vécu épuisé dans l'instantané et la spontanéité du moment.

On songe parfois au nouveau roman en France en lisant Cortazar. Chez lui pourtant il n'y a ni méthode ni système. L'écrivain trace les limites pour que tout ne soit pas perdu dans le flou. Il nous propose de revivre une seconde fois ce que l'on a épuisé dans l'instantané. C'est un moyen d'atteindre la conscience comme si l'enfant devenait soudain miraculeusement et par magie un adulte.

Sans nul doute Cortazar est l'un des écrivains les plus riches qui nous viennent d'Amérique latine. Pour lui l'exil ne fut pas une perte de substance mais, au contraire, une possession d'une substance qui aurait été autrement perdue, une victoire sur le flou et l'incohérent.

"Tous les feux le feu" par Julio Cortazar (nouvelles traduites de l'espagnol par Laure Guille-Bataillon) EDITIONS GALLIMARD Paris.

ÉDITIONS GARNEAU
Histoire — Biographie

Barbeau, (Victor) Le français du Canada	$6.95
CREVEL, (Jacques et Maryvonne) Honguedo ou l'Histoire des premiers Gaspésiens	$6.00
PARISE, (Robert) Visages des Îles (Les Madelinots)	$2.95
ROBERT, (Guy) Jean-Paul Lemieux ou la poétique de la souvenance. (relié)	$6.95
BOISSONNAULT, (Chs. M.) Histoire Politico-Militaire des Canadiens français	$5.75
LIZOTTE (Juge L.P.) La vieille Rivière-du-Loup ses vieilles gens, ses vieilles choses	$4.50
COMEAU, (Napoléon A.) La vie et le sport sur la Côte Nord	$3.00
CIMON, (Hector) Un siècle de yatching sur le Saint-Laurent	$4.75
relié	$6.25
ALLAIRE (Emilia B.) Profils féminins (Trente figures canadiennes)	$4.50
ROY, (Pierre-Georges) Les mots qui restent (2 vols)	$3.00
ROY, (Pierre-Georges) À propos de Crémazie	$2.00

Librairie Garneau Ltée
47, rue Buade, Québec 4e

Le Catalogue de l'Edition au Canada français 1970-71

La cinquième édition du Catalogue de l'Edition au Canada français vient de paraître en librairie.

Initiative du Conseil Supérieur du Livre, réalisé avec le concours du Ministère des Affaires culturelles du Québec et la collaboration de l'Association des Editeurs Canadiens et de la Société des Editeurs de manuels scolaires du Québec, le catalogue 1970-71 est un instrument de travail non seulement nécessaire mais indispensable aux bibliothécaires, libraires, éditeurs, enseignants, éducateurs et à toutes les personnes intéressées à la production littéraire du Québec.

Il contient environ 7000 titres en librairie au 30 juin 1970, classés par ordre de sujets, une section de manuels scolaires, quelques subdivisions importantes, trois index: index des titres, index alphabétique des auteurs, index alphabétique des éditeurs canadiens-français. (565 pages).

Le Catalogue est publié et distribué en exclusivité par le Conseil supérieur du Livre.

HMH
Éditions HMH, Ltée
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126.
849-6381

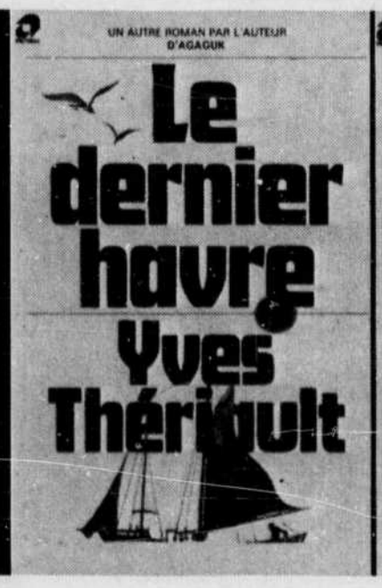
Berthelot Brunet
Histoire de la littérature française

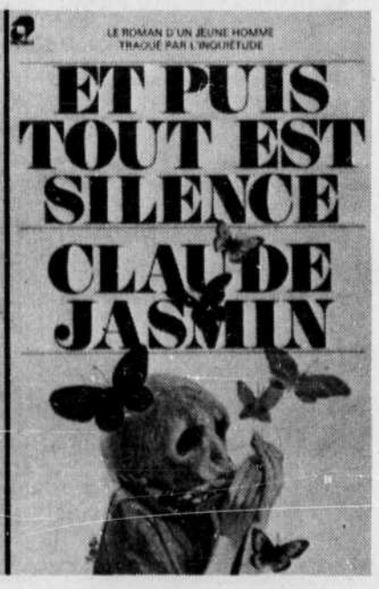
Collection Reconnaissances - $3.50

Seul Berthelot Brunet pouvait avoir l'audace d'écrire ce livre. Avec aisance, irrespect, et humour. Ses immenses lectures lui permettent les rapprochements les plus inattendus que sa culture et son intelligence justifient. Toujours avec finesse.

"Les grands écrivains français de la France ne sont pas les grands écrivains français de l'étranger... Un Canadien peut donc se permettre, ne fut-ce qu'à titre d'expérience curieuse, d'affirmer ses préférences de Canadien". (Préface de l'auteur)

L'ACTUELLE
VIENT DE PARAÎTRE:
Le dernier havre
Roman inédit de Yves Thériault
Et puis tout est silence réédition
Roman de Claude Jasmin
EN VENTE PARTOUT
DISTRIBUTEUR EXCLUSIF:
Agence de Distribution Populaire Inc.
1130 est, rue de La Gauchetière
Montréal 132 (Qué.) Tél. 523 1600





L'OEIL SUR LES FORMES

la chronique de Christian Allègre

Beaux Arts: la saison 1970/71 (suite et fin)

Des retards dans les subventions ont empêché Andrée Paradis, directrice de Vie des Arts, de poursuivre sa grande enquête sur les Musées du Canada. Il faudra attendre le printemps prochain pour voir la suite de cette série qui avait débuté au printemps dernier avec les Musées d'Ottawa. En principe, le numéro de printemps 1971 sera consacré aux Musées de la Province du Québec: Musée d'art contemporain, Musée des Beaux-Arts de Montréal, Musée de Québec. On se souvient qu'il s'agissait d'une remise en question globale des Musées en tant qu'organisations de gestion culturelle, et d'une tentative de redéfinition de leur rôle, leur place et leur but dans la société canadienne de 1970. Par une description minutieuse, l'enquête visait une analyse du fonctionnement des Musées, de leurs problèmes, de leur apport réel à la vie culturelle nationale, pour s'élargir sur une vision anthropologique et sociologique des Musées de l'avenir. Le Musée doit-il être une école, un lieu de rencontre, sa mission est-elle de réunir et de conserver, pour et à l'usage de tous les membres de la société, une masse de documents visuels – témoignages de différentes époques? Vie des Arts semble être le lieu parfait pour des investigations de ce genre; toutes ces questions se posent en effet avec une acuité particulière, à l'heure où le monde des Arts Plastiques se pose lui-même toutes sortes de questions sur l'art en général et sur son existence en particulier. Il faudrait être aveugle, lorsqu'on a un contact régulier avec ce monde des créateurs et des animateurs traditionnels de la culture, pour ne pas se rendre compte de cet état de crise généralisée qui remet toutes choses en question, qui oblige chacun à réinventer la vie tous les jours, lui, les autres, l'environnement et le système que fait tout cela, auquel, inconsciemment, il ne croit déjà plus. Malaise qui fait des ravages, disent les uns, situation de révolution, disent les autres. La deuxième est plus optimiste.

En attendant, Andrée Paradis prévoit un numéro dans l'esprit de la nouvelle critique et un numéro sur l'art primitif dans le monde en rapport avec notre art esquimau ou indien. Il faut que ce soient des étrangers qui s'intéressent à ces choses-là: René de Solier, l'écrivain et critique d'art belge, venu au Canada pour le Congrès de l'AICA, s'est rendu au Nouveau-Québec dans le but de voir de ses yeux l'art esquimau; on a essayé de le dissuader de se rendre dans le Nord à cette époque de l'année, et de fait les conditions du voyage ont été difficiles. Mais le voyage lui-même a été merveilleux et René de Solier a vu l'art que les Esquimaux font: quand on leur demande de "créer" (comme si ce mot voulait dire quelque chose pour eux), ils répondent que seul le sexe les intéresse. Alors ils sculptent des objets qui parlent de sexe; dans un style pratiquement surréaliste, paraît-il! Ce n'est pas le genre de sculptures que l'on voit dans les vitrines de la Centrale d'artisanat du Québec!

Le numéro d'automne, à paraître prochainement, sera consacré à l'art traditionel. Vie des Arts entend s'en tenir à sa politique d'information plutôt massive et variée que fouillée et donc moins fournie. Il y aura en tout 19 articles, plus les rubriques habituelles (Arts-Actualités, Les Galeries, les livres d'art). On y parlera de Cosgrove, de McAllister, de Fernand Toupin, de Lardera (sculpture, architecture), de Marc Lepage et de son "Colab", de Pichet, de Voyer et de Girard, de David Sanila, de Juneau et Montpetit, de Louis Contois, de Peter Gnass, de Binning; on y reparlera de "Réalisme 70", René de Solier y racontera la Biennale de Venise. L'éditorial d'Andrée Paradis portera sur les résultats du Congrès de l'AICA.

Culture vivante

Culture Vivante, qui avait fait un bon numéro sur la publicité dans l'avant-dernier numéro, propose en Septembre à ses lecteurs un article sur la bibliothèque nationale, quelque chose sur la généalogie au Québec, "Naissance d'une sculpture" de Charles Daudelin, un peu avant l'exposition du même nom au Musée d'art contemporain, des textes sur l'archéologie sous-marine et préhistorique au Québec. Le numéro de novembre fera le point sur les symposiums de sculpture (Schefferville, Québec, Hauterives), parlera de restauration de maisons anciennes, de la poésie québécoise de 1950 à 1970, de "l'art dans la rue" – sujet où il est aussi facile de dire les pires bêtises que les idées les plus passionnantes. Les jeunes photographes québécois y seront présentés, ainsi que les jouets de Pierre Bourgault. D'après Bernard Béliard, secrétaire de la rédaction, la tendance 1971 de Culture Vivante serait de toucher à tous les secteurs de la vie artistique et culturelle québécoise. Rien de bien nouveau. Tout dépend de la façon dont on les aborde, car on ne peut pas dire qu'un seul numéro nous ait laissé béats d'admiration devant l'originalité ou l'intérêt des textes ou de la présentation. Le numéro de février 1971 sera conçu comme un rapport annuel de Ministère et d'ailleurs il sera consacré aux réalisations du Ministère des Affaires Culturelles, ce qui ferait dire aux mauvaises langues que s'il n'y avait que ce sujet dans ce numéro, il serait fort mince. En principe, pas de numéros spéciaux cette année, ce qui pour moi signifie pas de grands problèmes traités et train-train d'une "culture" qu'on s'acharne à administrer sans l'avoir définie nettement.

La Maison des Arts — La Sauvegarde

Cette jolie maison du Vieux-Montréal s'occupe activement de la jeune peinture et de la jeune sculpture québécoises. Il fut un temps où les peintres du dimanche y trouvaient un bon refuge et une publicité gratuite; ils l'y trouvent toujours de temps en temps, mais, sous l'action de son directeur Jacques Toupin, cette tare s'efface et la Maison des Arts s'oriente vers une illustration des nouvelles tendances de l'art. Son statut d'organisme philanthropique l'y menait tout naturellement. Et c'est un bien, puisque non seulement les galeries d'art de Montréal refusent de prendre le moindre risque, mais aussi les jeunes n'ont pas d'argent pour s'offrir une exposition ou réaliser un projet. Il y a mille choses à faire à La Maison des Arts; toutes sortes de manifestations culturelles peuvent y trouver un lieu idéal, toutes les formes d'expression peuvent y trouver un champ d'application, attendu que désormais les arts ont tendance à se mêler sous l'influence des artistes qui ne s'en tiennent plus à une seule discipline. L'art total à La Maison des Arts, ce serait la pige faite aux Galeries, la santé contre la sclérose, les joies du cinéma, du son, de l'oeil mélangées contre les mornes vernissages où il y a belle lurette qu'on a cessé de vernir et même de parler d'art.

Jusqu'au 27 septembre, la Maison des Arts présente "Radio-Québec", une exposition sur le rôle éducatif du poste gouvernemental. Du 1er au 26 octobre, deux jeunes artistes y montreront leurs créations; Guy Laliberté des collages et Barry Smylie des lino et lithogravures. Du 30 octobre au 16 novembre, de jeunes "designers" québécois exposeront leurs oeuvres en même temps que l'Association des décorateurs-ensembliers et certains fabricants du meubles. Espérons que ce ne sera pas un autre salon du meuble avec son faux style colonial espagnol. Du 20 novembre au 31 décembre, Roland Poulain et Macot – sculptures en plastique, lumière dans l'épaisseur d'une part et photos de grand format, lumière et ombres sur le corps féminin d'autre part.

En 1971, la Maison des Arts espère pouvoir réaliser un ou deux environnements, montrer des photographies, des sculptures manipulables et prévoit une exposition sur le "design" des emballages commerciaux. Cette dernière exposition est importante (outre d'être originale), c'est la première fois qu'on s'intéressera extérieurement à une Plastique à laquelle nous avons affaire tous les jours. Il faut s'intéresser au "Design", c'est l'art et la science de l'avenir. Les formes de ma machine à écrire, le format et la composition du journal que vous lisez peuvent être agréables ou l'inverse à la vue ou au toucher; l'un et l'autre ont été dessinés par des spécialistes qui nous imposent (nous proposent) un style, un goût. Cela ne peut pas ne pas avoir d'effet (quel qu'il soit) sur nous.

Les livres d'art

Quels livres d'art, en fait? La plupart des livres d'art que nous trouvons à Montréal viennent de France ou des Etats-Unis. La production québécoise dans ce domaine reste livrée à l'initiative privée. Des éditions de luxe, oui, et fort belles généralement, mais il n'existe aucune maison spécialisée dans les livres SUR l'art. Les artistes eux-mêmes, tels Lacroix, Giguère, Pichet, réalisent de fort beaux volumes: Beauchemin De Jouvancourt ont produit des choses, mais pas avec le systématisme d'une maison de commerce. En fait, les livres d'art sont du domaine de l'Editeur Officiel du Québec ou de l'imprimeur de la Reine à Ottawa. Il faut reconnaître qu'envahis comme nous sommes par le livre français, il reste bien peu du gâteau du marché du livre au Québec pour des éditeurs québécois.

Au Musée d'Art Contemporain

Les Concours Artistiques du Québec et Normand Grégoire

Non. Rien, vraiment, de révolutionnaire dans l'exposition des Concours artistiques de la province (ouverte depuis jeudi dernier). Mais beaucoup de réussites.

Peter Gnass

Deux demi-sphères en plastique transparent, suspendues à hauteur des yeux, l'une devant l'autre, la convexité de de l'une dans la concavité de l'autre, que l'on voit du côté concave. Devant ces deux demi-sphères incolores, se trouvent, habilement placées, suspendues également, deux autres demi-sphères de dimensions différentes et toutes les deux plus petites que les deux premières, qui sont égales. La petite est rose-orangé, la grosse est verte fluorescente. L'ensemble est animé de légers mouvements dus à l'instabilité de leur suspension. Par un jeu de réflexions, d'autres demi-sphères apparaissent, virtuelles, semblant se détacher du système physique matériel et onduler comme des anneaux de fumeur dans l'espace. Les auréoles de couleurs, vertes, roses, se mêlent, se fondent et reviennent: la matière crée. Par la main d'un artiste, l'immatériel s'ajoute au matériel, la réalité s'avère bien une hallucination, puisque toute hallucination est la réalité, la réalité n'existant pas. Une oeuvre où règne la source de tout art: la subjectivité. Un art pour la joie des yeux et l'émerveillement de l'intelligence.

Serge Lemoyne:

Une obélisque en lattes de bois recouvertes de tissu blanc, cousu de laine rouge, le tout tenant debout grâce à du scotch-tape blanc ou bleu, une obélisque dressée à la Nouvelle Culture et qui porte en plein centre le signe de la paix des hippies, un monument bancal, "mal foutu", dressé (comme) à la hâte à un rêve, une utopie, un "monde meilleur". Un monument révolutionnaire, qui a la vie et le bâclé des champs de bataille parce qu'on a plus important à faire ailleurs. Un monument élevé à une étape sur la route, un souvenir déjà. Techniquement, par les couleurs, ce monument rappelle le Poster dessiné par Serge Lemoyne pour la nuit de la Poésie, au printemps dernier.

Roger Vilder:

Bloc qui, de loin, a l'apparence d'un énorme cristal éclairé en bleu par en-dessous. Le choc se produit lorsqu'on touche l'objet: il s'agit, en fait, d'une masse gélatineuse de matière plastique molle, épouvantable au toucher. Les grimaces des visiteurs curieux sont à mourir de rire.

Gilles Mihalcean:

"Méningite tranquille", un assemblage absolument insensé de pushpins, de pastilles de couleur, de petits tubes de verre sous une calotte en plastique transparent posée sur un tronc en bois peint et piqueté d'étranges fleurs, des pushpins, placé au milieu d'un parterre de "sabliers" en bois peint piquetés de pushpins, posé sur une plaque de verre circulaire, elle-même posée sur d'autres pieds de bois peint et piquetés reposant sur un miroir circulaire. C'est trop, c'est dément, il y a Seurat et Pellan et toute l'ironie de la pièce: "Méningite tranquille". Et puis il y a le visiteur qui n'en revient pas.

Sur ces trois artistes, un seul a été primé aux Concours, Serge Lemoyne. Les neufs autres sont: Jacques Cleary, Gary Coward, Tom Dean, Jacques Huet, Jacques Hurtubise, Guido Molinari, Guy Montpetit, Jean Noël et Claude Tousignant. 10 lauréats, 30 exposants, 136 inscriptions dont 62 en peinture, 45 en sculpture, 20 en arts graphiques, 9 en objets cinétiques. Un jury de sept membres: MM. Pierre Mercier, architecte, Henry Strub, ingénieur en "design" architectural, Michel Leblanc, architecte, Normand Thériault, critique d'art, Gilles Hénault, poète et directeur de Musée, André Jarry, "designer", Marc-André Gagné, photographe d'art.

On remarque que peu d'artistes ont participé à ce concours et qu'ils sont tous ou presque de Montréal. Après l'annonce qu'il n'y aurait plus de concours artistiques de la Province, après l'improvisation rapide d'un concours quand même parce qu'il fallait bien montrer quelque chose aux congressistes de l'AICA, après le premier règlement de ce concours qui a soulevé un tollé de protestations, après le deuxième règlement qui amendait le premier, après quelques mois seulement de préparation pour ce concours, après tout cela, il n'est pas étonnant de ne pas y voir figurer quelques autres noms. Certains avaient décidé de bouder le concours, d'autres avaient décidé qu'ils avaient besoin d'argent...

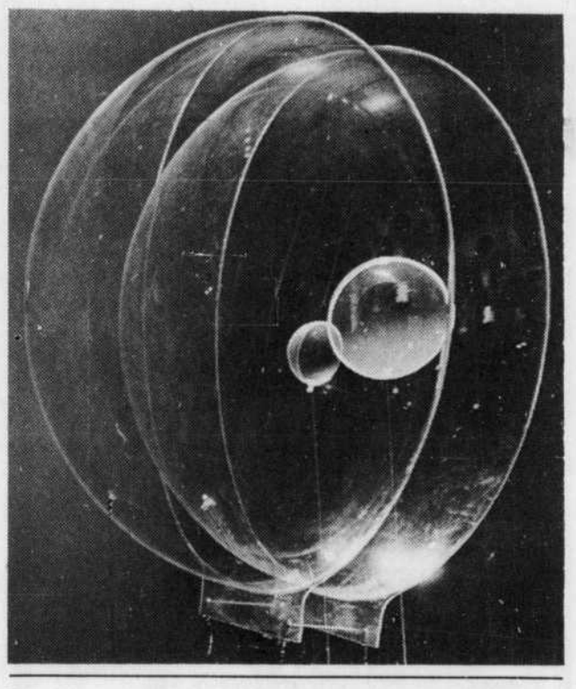
Le concours doit être supprimé, certes, sous sa forme actuelle et remplacé par un concours ouvert à tous, où l'on verrait peut-être quelques talents émerger; quant aux artistes professionnels, nul n'est besoin de leur imposer une compétition idote et stérile. Il s'agit plutôt de leur donner du travail, de les faire vivre, leur acheter leur travail, leur talent et leurs idées pour réaliser des choses concrètes qui resteront, des choses utiles et agréables à l'usage de tous.

●

Conjointement à cette exposition se tenait celle d'un photographe de grand talent, un photographe d'art: Normand Grégoire. En marchant rapidement devant ses photos, on a l'impression de voir un film d'avant-garde. Mais surtout chaque photo a son atmosphère, son obscurité intellectuelle et physique, sa lumière, son cadrage, son flou ou non, ses effets de blanchi, sa poésie de situation, sa composition, et son noir et blanc merveilleusement austère; enfin toute la maîtrise technique d'un photographe chevronné.



"Amerik" de Serge Lemoyne. Le premier monument à la nouvelle culture.



Peter Gnass

Le Rideau-Vert en marche

Une question de style

par Michel Bélair

Ca recommence! Alors que, par suite des caprices de la grève des postes, nos lecteurs sont encore susceptibles de recevoir des nouvelles toutes "fraîches" du Festival d'Avignon, la saison théâtrale elle n'accuse pas de retard. Le coup d'envoi est déjà donné depuis près d'une semaine.

Le style...

Dans la plus pure tradition de ce que l'on peut appeler, avec de plus en plus de certitude, le style Rideau-Vert, la salle de la rue St-Denis met à l'affiche "La dame de chez Maxim's" de Feydeau. Mis en scène par Guy Hoffman, le spectacle devrait faire salle comble sans difficultés aucunes. Certains s'amuseront sans doute du rythme extrêmement échevelé de la mise en scène ou de certaines particularités de la distribution. Outre Andrée Lachapelle qui m'a semblé aborder bien en surface son personnage et qui ne ménage aucunement ses effets, on y remarquera un Guy Hoffman un peu gratuit et un Yves Létourneau toujours extrêmement présent. Il faudrait parler aussi de Janine Sutto égale à elle-même et de la quinzaine d'autres comédiens qui "occupent" (et le mot n'est pas trop fort) la petite scène du Rideau-Vert déjà investie par un décor flamboyant; mais cela est peut-être la caractéristique la plus essentielle du "style Rideau-Vert." Inutile d'y revenir: sa réputation est déjà faite.

Au-delà des qualités et des défauts du théâtre de boulevard, c'est plutôt sur la mise en scène de Guy Hoffman que je voudrais revenir. Le public y décèlera facilement quelques tendances au cabotinage et aux gags un peu faciles: que l'on se souvienne de la scène des poignées de mains au troisième acte pour réaliser toute la gratuité à laquelle on en arrive parfois. On dira que cela est question de détails.

Mais, dans un genre où tout est déjà donné à l'avance, tout n'est que question de détails: précisément! Et le metteur en scène le sait bien, lui qui n'a qu'à fignoler sur des "questions de détails" afin dedonner un rythme à sa production. Enfin... Le style est là. C'est peut-être ce qui compte avant tout. Pour certains.

Records d'Air France

Air France a battu des records de trafic passagers durant la fin de semaine du 31 juillet au 2 août. Dans la première journée de cette fin de semaine, le 31 juillet la compagnie a embarqué 13,902 passagers à Orly et 644 autres au Bourget. Le 1er août, 16,293 passagers ont été embarqués au total. Le lendemain, ce chiffre passait à 15,340. Au cours de ces trois jours, 403 vols ont été assurés au départ de Paris. Les retours, légèrement moins importants, se sont chiffrés par 11,928 passagers durant cette même période. L'an dernier, le record de départs avait été établi le 1er août également avec 14,980.

FOYER DES ARTS EATON 9E ÉTAGE EN VILLE

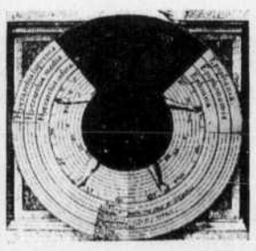
Notre exposition et vente de lithographies importées signées par des artistes de réputation tels que Picasso, Chagall et Dali se poursuivra jusqu'au samedi 26 septembre Foyer des Arts

EATON

FOYER DES ARTS EATON 9E ÉTAGE EN VILLE

WERNER HIRSIG

DESTIN DE L'HOMME



NOUVELLE RÉÉDITION

WERNER HIRSIG

"Ce livre rompt résolument avec tout ce qui a été publié en matière de vulgarisation astrologique."

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

OU CHEZ L'ÉDITEUR

ÉDITIONS DE L'ARC

1335 - CHARLES - HUOT

SILLERY QUÉBEC

LES AVENTURES DE SIVIS PACEM ET DE PARA BELLUM

LOUIS GAUTHIER CLF

EN VENTE À $2.50

DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

LA LIBRAIRIE QUEBECOISE

1567A, St-Denis 842-3604

ACHAT

LIVRES USAGÉS

VENTE

Litt. française et canadienne

40 A 60%

DE REDUCTION SUR LA MAJORITE

OFFRE SPÉCIALE

(pour un temps limité)

le nouvel OBSERVATEUR

Abonnement d'un an avion $20.00 (52 nos)

(coupon à retourner à LIBRAIRIE FERRON, 1456, de la Montagne, Montréal).

NOM: . . . . . .

ADRES: . . . . . .

VILLE: . . . . . .

☐ Je joins un chèque de $20.00

☐ Je désire recevoir un numéro spécimen gratuit

LD - 12-9-70

DÉSIRONS ACHETER:

PEINTURES SCULPTURES CANADIENNES

LIVRES PÉRIODIQUES ANCIENS ET MODERNES

R. Deslauriers 6251 rue d'Iberville Mtl, 331 727-7390

RELIURE D'ART

• Cours du jour
• Cours du soir

SIMONE B. ROY

RELIEUR

844-1831

451, rue St-Sulpice, 738-1797

VIEUX MONTRÉAL

COLLECTION

"SANTÉ ET SÉCURITÉ"

(J.-G. Pépin, directeur)

Une nouvelle collection destinée aux écoliers canadiens, présentant un programme complet d'éducation sanitaire. Six manuels abondamment illustrés en couleurs. Étude du corps humain et de son fonctionnement, de la santé physique, mentale et sociale, de la sécurité familiale, scolaire et routière. En plus des manuels pour chaque année du cours primaire, la méthode proposée prévoit des "messages" pour l'élève et pour l'ensemble de la classe. Chaque volume s'accompagne de fiches méthodologiques pour le professeur.



• TON LIVRE DE SANTÉ (1er année) (J.-G. Pépin et G. D'Amour) $1.60
Auxiliaire pédagogique du Livre I $4.00
Matériel didactique pour l'élève $0.25
Matériel didactique pour la classe $2.50

• UNE BONNE JOURNÉE (2e année), (Yvonne Roger) $2.00
Auxiliaire pédagogique du Livre 2 $4.00

• AU GRAND AIR (3e année) (Dr Orvoine et Y. Delval) $2.60

• LES BONNES HABITUDES (4e année) (Y. Dufour et G. Primeau) $3.95

• VOUS GRANDISSEZ (5e année) (par J.-G. Pépin, J. Plante et Yvonne Roger) $3.95

• POUR VOTRE SANTÉ (6e et 7e années) (J.-P. Pépin) $3.95

À PARAÎTRE:
• AUXILAIRE PÉDAGOGIQUE LIVRE 3
• AUXILAIRE PÉDAGOGIQUE LIVRE 4
• AUXILIAIRE PÉDAGOGIQUE LIVRE 5

274-6521

LIDEC INC.

1083 AVE VAN HORNE, MONTRÉAL 154, QUÉ.

LIBRAIRE EDITEUR • PAPETERIE

Blue Bonnets

CE SOIR À 7H.45



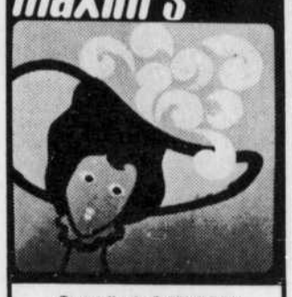
Dimanche: 2h.00
Pas de courses le jeudi

---

théâtre du rideau vert

DU MARDI AU SAMEDI à 20 h. 30
DIMANCHE 19 h. 30

la dame de chez maxim's



Comédie de G. FEYDEAU
mise en scène:
Guy Hoffmann
décors: R. Prévost
costumes: F. Barbeau
en vedette
ANDRÉE LACHAPELLE
JANINE SUTTO
GUY HOFFMANN
YVES LETOURNEAU
et une pléiade de comédiens.

VOYEZ GRATUITEMENT "LA DAME DE CHEZ MAXIM'S"
En prenant un abonnement de saison. Les mardis, mercredis, jeudis ou dimanches.
Renseignement: 844-1793
4664 rue ST-DENIS
(METRO LAURIER)
Réservation : 844-1793

FESTIVAL '70

99¢ CHAQUE FILM — TOUJOURS et en tout temps au VERDI

Près de 200 films à voir. Demandez votre liste complète au cinéma.

verdi 5380 St-Laurent 277-4145

LE MONDE DE WALT DISNEY!

En personne ! Sur scène !
Toute la féerie et le plaisir de Disneyland à la portée de tous !

VOYEZ TOUS VOS HÉROS: PLUTO - DUMBO - ALICE AU PAYS DES MERVEILLES - DONALD - LES 3 PETITS COCHONS - PETER PAN - CENDRILLON ET AUTRES !



Presented by NAHAL PRODUCTIONS

DISNEY on PARADE

©1969 Walt Disney Productions

Six jours seulement !
du **6** au **11** octobre
En soirée - à 7 h 30
mardi à samedi incl.
— MATINÉES —
samedi à 11 h a.m. et 2 h 30 p.m.
dimanche à 1 h 30 et 5 h 30 p.m.
Billets:
2.50, 3.50, 4.50, 5.00

AUX JEUNES
de 16 ans et moins: $1.00 d'escompte, tous les prix, tous les soirs et aussi samedi à 11 h a.m.

Billets maintenant en vente
FORUM
et Place Ville Marie

CINERAMA

POUR TOUS

Version Française
20th CENTURY-FOX présente
BARBRA STREISAND
WALTER MATTHAU
MICHAEL CRAWFORD
IN COULEUR



PLACE DES ARTS
IMPERIAL CINERAMA sur écran géant
1430 BLEURY
288-7102 + 5803

Tous les soirs à 8 h 30.
Matinées: Sam. Dim. & Merc. à 2.00 p.m.

CE SOIR à 20 h 30

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS

100, est AVENUE DES PINS

"L'EFFET DES RAYONS GAMMA SUR LES VIEUX GARÇONS"
de PAUL ZINDEL
Adaptation MICHEL TREMBLAY mise en scène ANDRÉ BRASSARD
avec DENISE PELLETIER
Rita Lafontaine, Frédérique Collin
Anne-Marie Ducharme et Rina Cyr

RÉSERVATIONS : 845-7277

Le dernier film de Sharon Tate — POUR TOUS

avec VITTORIO GASSMAN, ORSON WELLES, TERRY THOMAS, VITTORIO DE SICA, MYLENE DEMONGEOT

L'hommage du Festival de Cannes à Sharon Tate... **12 plus 1 (une)**

"Un feu d'artifices de gags" — Paris-Match
"Allez rire, allez applaudir ce film" — FRANÇOIS CHALAIS Eur

À L'AFFICHE!

CINEMA LES GALERIES D'ANJOU 353-5960
MÉTROPOLITAIN ET MONTÉE ST-LÉONARD
ANJOU: Le soir à 7.00 et 9.00. Sam. et Dim. continuel depuis 1.30 p.m.

CINEMA ARLEQUIN
1004 EST RUE STE. CATHERINE 288-2943
Stations Berri, Beaudry
ARLEQUIN: Horaires: 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25 p.m. Dernière représentation complète à 9.10 p.m.

Productions du Théâtre International de Montréal

LA PUCE AMOUREUSE

adaptation musicale de "L'École des Femmes" de Molière, avec
Edgar FRUITIER, Ginette CHAMPAGNE, Jeannine BEAUBIEN jr., Thomas DONOHUE
Au piano: Dick McLoughlin
mise en scène de Jeanine Beaubien
Mar. au vend.: 8.30 P.M., samedi: 6.30-9.30 P.M.
Information: 526-0821 *Taux spéciaux pour les étudiants*

Jusqu'au 20 sept. incl. **THE PRICE** d'Arthur Miller, avec
mise en scène de Jeanine Beaubien
GÉRARD PARKES
EILEEN CLIFFORD LEN WATT
E.M. MARGOLESE

Du mercredi au samedi à 8 h 30 le samedi à 5 h 30 et 9 h 30 le dimanche à 7 h 15

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal 129, Tél: 842-2112

Billets aussi en vente au Montreal Trust à la Place Ville-Marie

---

PRO MUSICA

23e SAISON — LE DIMANCHE À 16 h. 30

Oct. 4 - **QUARTETTO DI ROMA** piano, violon, alto, violoncelle
Nov. 8 - **GUARNERI STRING QUARTET**
Déc. 6 - **TOM KRAUSE, BARYTON**
Jan. 17 - **QUATUOR ORFORD ET STANLEY McCARTNEY,** clarinette
Fév. 14 - **QUATUOR JUILLIARD** avec un artiste invité
Mars 21 - **CHRISTINE WALEVSKA,** violoncelliste
Avril 4 - **L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE HAMBOURG**

PLACES RÉSERVÉES Abonn: Adultes $25. Étudiants 6 à 25 ans/preuve d'âge: $12
PRO MUSICA - 1270 ouest, rue Sherbrooke - Tél.: 845-0532.
Vu la lenteur et l'inefficacité du service postal on est prié de poster les commandes le plus tôt possible ou de se présenter au secrétariat entre 13 et 17 h. (sam. et dim. exceptés.)

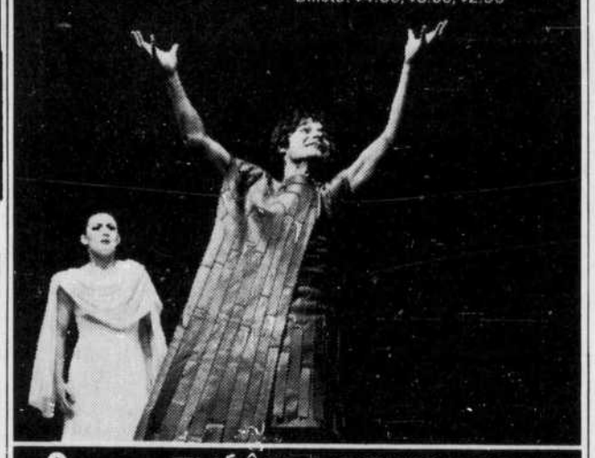
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

Caligula d'Albert Camus

Présenté par Le Tréteau de Paris
Jean-Pierre Leroux
dans le rôle-titre
Mise en scène de Georges Vitaly

Production de la Place des Arts en collaboration avec Jean de Rigault

Du 25 septembre au 3 octobre
Billets: $4.50, $3.50, $2.50



THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

AUJOURD'HUI: 2 h 30 et 8 h 30
DIMANCHE: 2 h 30 et 8 h 30
ARÉNA MAURICE RICHARD
et jusqu'au 4 octobre

CIRQUE DE MOSCOU SUR GLACE



Exceptés les lundis 21 et 28 sept.
Matinées: sam. et dim. 2 h 30 p.m., 19, 20, 26, 27 sept. 3, 4 oct.

Demi-tarif pour enfants et Âge d'Or vend. soirs et sam. matinées.

Billets en vente: Aréna Maurice Richard; CCA 1822 O., Sherbrooke (sous-sol); Ed. Archambault, 500 e., Ste-Catherine; École de conduite Métro, station métro Longueuil; Caisse Populaire Maisonneuve, 4200, Adam; Hoffman's, 1472, Peel; Charlebois, 2115 e., Jean Talon; Galipeau, 1480, Fleury; Atlantic-Pacific Travel, 4950, Queen Mary; Bonder's, 1188, Bernard o.; Universal Sta., 4617, Ch. des Sources, D. des O.; Pharmacie Nuckle, Centre d'achats Laval et Île Perrot; Librairie Ado-Nick, 10827, Pie IX; Bijouterie Maurice Legault, 1087, Notre-Dame, Lachine; Aubaine du Coupon, 176, St-Eustache.

Commandes postales à CCA seulement, 1822, Sherbrooke O., avec chèque, mandat ou Chargex et enveloppe retour affranchie.

RÉSERVATIONS
Aréna: 872-2440 **CCA: 932-2171**

JOANNA SHIMKUS
MICHEL PICCOLI
SALLE RENOIR
14 ANS
3e SEM.
Élysée 35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
POUR TOUS
couleurs



L'INVITÉE

COSTA GAVRAS
Z

Orchestre de Chambre McGill

chef d'orchestre: **Alexander Brott**



Soliste
MAUREEN FORRESTER

Concerto grosso op. 6, No. 5	Handel
"Salve Regina"	Scarlatti
Cantata No. 53	Bach
"Erbarme dich"	Bach
"Funf Stucke"	Hindemith
Danses de folklore	Bartok

Lundi soir, le 21 sept. à 20 h 30
Abonnement pour 8 concerts: Adultes $25. - Étudiants $12.
Réservations et renseignements: 935-4955
Billet: Adultes $4.00 - Étudiants $2.00 au

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

Galeries d'Art

EXPOSITION
PEINTURES À L'HUILE
MAURICE GUENANCIA
Jusqu'au 3 octobre 1970
WHITNEY GALLERY
2125, rue Crescent — 844-8121
Lundi au samedi de 10 h. à 6 h. p.m.

---

galerie libre
GIANNI NOVAK (Peintre Italien)
L'artiste sera présent au vernissage
le jeudi 24 septembre à 20 h 30
2100 Crescent — 288-6080

Galerie Godard Lefort

Henry Moore
Bronzes
Barbara Hepworth
Sculptures récentes

Arp
Gravures originales
Albers

Galerie Godard Multiples

CINÉMAS GRIMCO AMUSEMENT



18 ANS Adultes
"Prélude à l'extase"
EN COULEUR
FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

"CLAUDE CHABROL EST EN PLEINE FORME!" - TÉLÉRAMA — TOUS

"Mené de main de Maître". - COMBAT
"Claude Chabrol est le meilleur directeur de tout le cinéma français d'aujourd'hui". - CINÉMA 70
"D'une grande intensité dramatique". - CINÉMA ET TÉLÉCINÉMA
"C'est le spectateur qui est mis K.O." - PARIS PRESSE



QUE LA BÊTE MEURE COULEURS

MICHEL DUCHAUSSOY · CAROLINE CELLIER — JEAN YANNE
un film de CLAUDE CHABROL

2e Sem.

TEL: 878-1451
VENDOME
LE CINÉMA DE LA PLACE VICTORIA

CE SOIR



THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

... On assiste à un numéro surprenant d'excellents acteurs ...
Luc Perreault, *La Presse*
14 ANS

JEAN-PAUL BELMONDO — ANNIE GIRARDOT — UN FILM DE CLAUDE LELOUCH

SALLE RENOIR — 4e Sem.



EN COULEURS
Un Homme qui me plait
SAM. DIM.: 1.30-3.30-5.30 7.30-9.30
14 ANS

SALLE McLAREN — 4e mois
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
BUTCH CASSIDY ET LE SUNDANCE KID EN COULEURS

LA VIE... C'EST LA CONTESTATION... L'AMOUR... LA RÉVOLTE!;;;

GENEVIEVE BUJOLD — DONALD SUTHERLAND
GILLES VIGNEAULT — MONIQUE LEYRAC



L'Acte du Cœur
TECHNICOLOR
UN FILM DE Paul Almond

PREMIERE MONDIALE!
JEUDI 24 SEPTEMBRE
BILLETS EN VENTE AU GUICHET
le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Jeudi 24 sept. 21 h 30

"Une soirée passionnante, inoubliable"
CLAUDE GINGRAS, LA PRESSE

Le Théâtre Royal de la Monnaie de Bruxelles présente

ballet du XXe siècle

de Maurice Béjart
directeur artistique.



PROGRAMME:

Lundi, 21 sept. 8:30 p.m. et dimanche, 27 sept. 2:30 et 8:30 p.m.
Actus Tragicus
Vainqueurs

Mardi et mercredi, 22 et 23 sept. 8:30 p.m.
Ni fleurs, ni couronnes
Nomos Alpha
Bhakti

Jeudi, 24 sept. 8:30 p.m.
Venusberg (La bacchanale)
Osmose
Ni fleurs, ni couronnes

Vendredi et samedi, 25 et 26 sept. 8:30 p.m.
Bhakti
Serait-ce la mort (R. Strauss)
Boléro

Soirées: $8.50-$7.-$6.-$4.-$3.
Matinée: $7.-$6.-$5.-$4.-$3.

BILLETS EN VENTE

Place des Arts; CCA, 1822 o. Sherbrooke (sous-sol); Ed. Archambault, 500 est, Ste-Catherine; École de conduite Métro, Sta. métro Longueuil; Caisse populaire Maisonneuve, 4200 Adam; Hoffman's, 1472 Peel; Charlebois, 2115 e. Jean-Talon; Galipeau, 1480 o. Fleury; Atlantic-Pacific Travel, 4950 Queen Mary; Bonder's, 1188 o. Bernard; Universal Sta., 4617 Ch. des Sources, D. des O.; Pharmacie Nuckle, Centre d'achats Laval et Île Perrot; Librairie Ado-Nick, 10827 boul. Pie IX; Bij. Maurice Legault, 1087 Notre-Dame, Lachine; Aub. du Coupon, 176 St-Eustache.

RÉSERVATIONS À CCA SEULEMENT
932-2171

CHARGEX

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec)

---

4 SÉRIES D'ABONNEMENT EXCEPTIONNELLES

SÉRIE CLASSIQUE

8 concerts et 1 opéra: Émil GILELS (5 oct.) - GROUPE BACH ARIA (7 déc.) - ORCHESTRE DE CHAMBRE BARCHAI (7 jan.) - Élaine SHAFFER et Hephzibah MENUHIN (flûte et piano - 25 jan.) - Vladimir ASHKENAZY (1 fév.) - Victor TRETYAKOV (15 fév.) - Nelson FREIRE (23 fév.) - Artur RUBINSTEIN (12 avril) - LA BOHÈME (9 nov.) ou CARMEN (1 mars).
Prix pour les neuf: $56. - $47. - $36. - $27. - $21.

SÉRIE BALLET ET OPÉRA

BALLET DU XXe SIÈCLE (Maurice Béjart) - 21 sept.) - FOLKLORICO DE MEXICO (22 oct.) - MAZOWSZE (11 mars) - BOLSHOI (15 avril) - LA BOHÈME (9 nov.) ou CARMEN (1 mars).
Prix pour les cinq: $35. - $29. - $22. - $16. - $12.

SÉRIE POUR LA FAMILLE

Matinées les dimanches à 2:30 p.m. CIRQUE DE MOSCOU SUR GLACE (20 sept.) - FOLKLORICO DE MEXICO (25 oct.) - MAZOWSZE (14 mars) - BALLET BOLSHOI (18 avril) - et une représentation à 7:30 p.m. par LES PETITS CHANTEURS DE VIENNE (14 jan.)
Prix pour les cinq: $20. - $17. - $14. - $11. - $8.

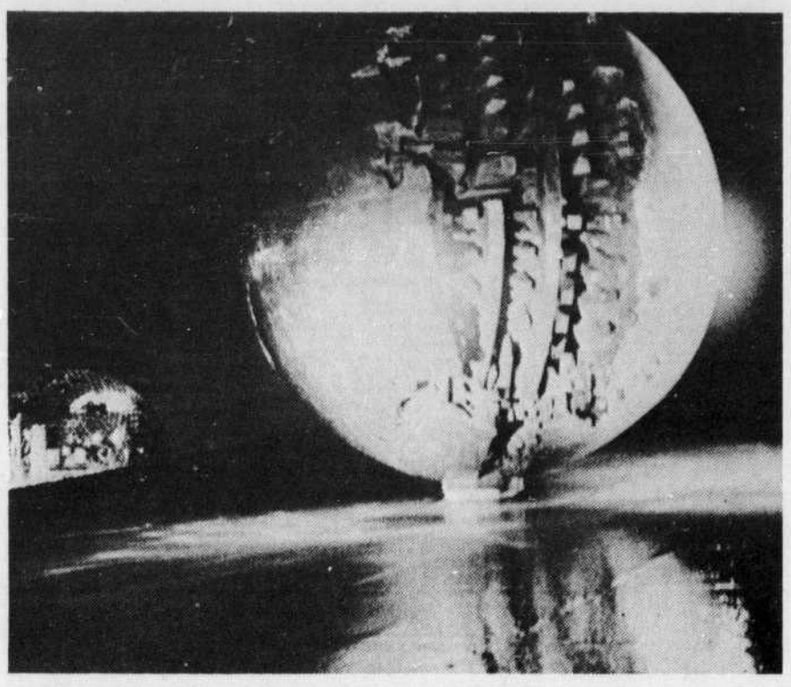
SÉRIE AU CHOIX

Choisissez 9 des concerts et spectacles décrits ci-haut tout en ajoutant à ce choix LE CIRQUE DE MOSCOU SUR GLACE (17 sept.) et L'ORCHESTRE DE PAUL MAURIAT (24 nov.)
Prix pour les neuf: $62. - $52. - $40. - $29. - $22.

Le Cirque de Moscou sur glace: ARÉNA MAURICE RICHARD. Tous les autres concerts et spectacles: Salle Wilfrid-Pelletier de la PLACE DES ARTS.

EN VENTE
seulement à Canadian Concerts and Artists (CCA), 1822 ouest, Sherbrooke (sous-sol).
932-2171 **CHARGEX**

L'OEIL SUR LES DISQUES



Qui parle encore de "miroirs déformants"?

par Jacques Thériault

Certains continuent de prétendre qu'il s'agit de miroirs déformants, en arborant aux coins des lèvres un petit sourire qui en dit assez long sur leur ouverture d'esprit, mais ces détracteurs se font heureusement de plus en plus rares. La musique contemporaine, grâce aux efforts conjugués des sociétés musicales des maisons de disques et des postes de radio qui la diffusent, s'est installée en maître dans la plupart des foyers. Bach, Mozart, Beethoven et Chopin ne s'en portent pas plus mal et, répétons-le, l'audition des musiques d'aujourd'hui ne vous empêche pas plus de goûter celle des groupes "pop" dont Pénélope vous parle chaque semaine.

Oui, l'escalade se poursuit. Les principales maisons de disques sont désormais gagnées à la cause de ce qu'on appelle parfois "la jeune musique". Elles produisent sans relâche, pas toujours parce qu'elles sont d'accord avec les créateurs, mais bien parce que le public a soif de nouveauté et qu'il convient d'abord de remplir ses goussets. C'est aberrant, bien sûr, mais consolez-vous en vous disant qu'il est préférable de "souscrire" à la diffusion de la musique contemporaine que de payer un nouveau complet à Liberace et compagnie.

Les cinq disques qui sont portés à votre attention, dans le cadre de cette chronique, sont présentés par Heliodor sur étiquette Wergo. Les oeuvres qu'on y trouve sont loin d'être négligeables – de Chostakovitch à Ligeti en passant par Schoenberg, Yun, Kagel, Cage... et Henze.

CHOSTAKOVITCH: "From Jewish Fold Poetry Op." (1948), pour soprano, contralto, ténor et orchestre; Blacher-Dessau-Hartmann-Henze-Wagner-Regeny: "Chronique juive" (1960), pour contralto, baryton, petit choeur, petit orchestre et deux récitants; Kurt Sanderling dirige l'Orch. Symph. de la Municipalité de Berlin et Herbert Kegel dirige l'Orch. Symph. et le coeur de la radio de Leipzig; 2549 007 WERGO.

A l'audition de ces pages, vous ne vous exclamerez peut-être pas, mais vous serez certainement charnés. Le cycle de chansons (onze) de Chostakovitch nous rappelle que le chant synagonal et la chanson populaire juive, qui connurent en Russie un développement considérable, se présentent sous de nombreuses facettes: berceuses, chansons d'enfants, chansons d'amour, de famille, romances, ballades, etc. Chostakovitch en fait revivre quelques-unes qui ne manquent ni de verve, ni de pittoresque. Les solistes Maria Croonen, soprano, Anneliese Burmeister, contralto, et Peter Schreier, ténor, participent étroitement à cette fête en musique.

"Chronique juive" (Judische Chronik) est une oeuvre collective, écrite par cinq compositeurs allemands qui ont senti le besoin de protester contre l'inhumanité de l'homme en certaines circonstances. Séparément et sans même se consulter au cours de la rédaction, les compositeurs sont arrivés à produire une oeuvre (sur un texte à polémique de Jens Gerlach) étonnante par son unité musicale. On se sait attendu à plus de discontinuité d'ensemble de la part de créateurs aux personnalités auss différentes.

SCHOENBERG: "Variations sur un récitatif Op. 40", avec l'organiste Gerd Zacher, assisté par Juan Allende-Blin et Yngve Jan Trede; "Variations pour orchestre Op. 31", avec l'Orch. Symph. de la radio de Baden-Baden dirigé par Hans Rosbaud; 2549 008 WERGO

Le compositeur, au cours des années '20, a utilisé abondamment l'art de la variation et je pense, notamment, à un mouvement de la "Sérénade Op. 24" et au troisième Quatuor à cordes qui contient aussi une série de variations. L'Opus 31 (1926-28), l'oeuvre orchestrale essentielle de Schoenberg (et sans doute aussi l'un des plus accessibles), nous est offert sous la baguette du réputé Hans Rosbaud. Incontestablement, Heliodor a publié un document essentiel, le chef ayant été l'un des premiers défenseurs de cet ouvrage et dirigeant avec une autorité incontestable. La retranscription en stéréo n'est cependant pas exempte de distorsion, mais c'est une version que je préfère à celles de Mehta et Robert Craft.

Les "Variations sur un récitatif pour orgue Op. 40" (1941) contituent un ouvrage moins important et le jeu de Gerd Zacher est honnête, sinon idéal. On aurait, en effet, souhaité un peu plus de clarté, même si c'est la meilleure version qui soit actuellement disponible.

KAGEL: "Improvisation ajoutée" (1961-62); CAGE: "Variations 1" (1958); HANS OTTE: "Touches" (1965); JUAN ALLENDE-BLIN: "Sons brisés à la mémoire de Lotar Schreyer" (1); par l'organiste Gerb Zacher; 2549 009 WERGO

Depuis un certain temps, la maison Polydor (qui distribue les étiquettes Deutsche Grammophon et Wergo, entre autres) a beaucoup fait pour la diffusion du répertoire contemporain pour orgue. L'organiste Gerd Zacher est le champion incontesté de cette escalade, ayant enregistré jusqu'ici deux autres microsillons réunissant des pages de Ligeti ("Volumina" et "Etude No. 1"), Kagel ("Fantaisie pour orgue"), Allende-Blin ("Sonorités"), Cage ("Variations III"), Zacher ("Ré"), Englert ("Vagans Animula") et Feldman ("Intersection 3"). Vous les trouverez dans la série Avant-garde (137 003 et 139 442), lancée il y a deux ans par Deutsche Grammophon et celui qui comprend les deux pages de Ligeti est certainement le plus intéressant que vous puissiez acheter.

Le présent programme est, à ma connaissance, constitué de premières phonographiques. Il nous amène du théâtre musical de Kagel à l'euphorie cosmique d'un Allende-Blin, en passant par les "Variations 1" (pour n'importe quelle sorte et n'importe quel nombre d'orgues) de Cage et l'ironie d'Hans Otte. Excellentes prises de son.

ISANG YUN: "Loyang" pour ensemble de chambre (1962), par des membres de l'Orch. Symph. de la radio de Cologne dirigés par Hans Zender; "Gasa" pour violon et piano (1963), avec Saschko Gawriloff et Bernhard Kontarsky; "Réak" pour orchestre (1966), par l'Orch. Symph. de la radio de Baden-Baden dirigé par Ernest Bour; "Tuyaux sonores" pour orgue (1967), par l'organisation Gerd Zacher; 2549 010 WERGO

Peu ou pas connu. Isang Yun est né en 1917 en Corée du sud. Il a fait ses études musicales au Japon sous la férule de Tomojiro Ikenouchi, puis à Paris sous la direction de Tony Aubin; il est maintenant un familier des cours qui se donnent à Darmstadt sur la nouvelle musique et s'impose déjà comme un créateur original. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, sa musique n'a rien à voir avec le folklore de son pays natal: elle ouvre une porte sur l'avenir et, de par sa construction qu'on pourrait appeler "moléculaire" s'avère extrêmement colorée. On aimera particulièrement cette version de "Loyang" (et il en existe une qui est beaucoup plus longue) où les tempos et les sonorités font de Yun un créateur qui ne manque pas d'imagination.

LIGETI: "Requiem" pour soprano, mezzo-soprano, deux choeurs mixtes et orchestre (1965), avec Liliana Poli, soprano, Barbro Ericson, mezzo, choeurs de la radio bavaroise et orch. Symph. de la radio d'Hessiaen sous la direction de Michael Gielen: "Lontano" pour orchestre (1967), par l'Orch. Symph. de la radio de Baden-Baden dirigé par Ernest Bour; "Continuum" pour clavecin, avec la participation d'Antoinette Vischer; 2549 011 WERGO

C'est le deuxième disque qu'on consacre à Ligeti dans le cadre de cette série; le premier comprenait "Aventures", "Nouvelles aventures", "Atmosphères" et "Volumina" (2549 003). Ce sont là des programmes que tout amateur de musique contemporaine devrait connaître, Ligeti s'affirmant comme un créateur dont l'originalité n'est plus à démontrer. Avec lui, on a l'impression de déboucher directement dans l'art fantastique. Et, il est intéressant de rappeler que c'est à ce "démon de la musique" qu'on doit un mystérieux (et farfelu) "Poème symphonique pour cent métronomes" – ouvrage qui fut créé au cours des dernières Journées de Musique Contemporaine de Paris.

Ici, l'humour et l'invention sont toujours de rigueur. On pensera, bien sûr, que son "Lux Aeterna" (disponible dans la série Avant-garde: 137 004) est plus intéressant que son très long "Requiem" ("Lux Aeterna" est un arrangement pour choeur a cappella de la Communion du "Requiem"), que "Lontano" rappelle les idées déjà émises dans "Atmosphères", et que son "Continuum" est une page un peu brutale pour notre pauvre et fragile clavecin. Mais, à coup sûr, Ligeti est à l'origine de moments qui retiennent l'attention et qui prouvent qu'il reste encore beaucoup de choses à dire, sans outrepasser les limites du bon sens. Ligeti demande, certes, beaucoup à ses interprètes (écoutez la claveciniste dans "Continuum"), mais pourquoi devrait-on toujours demander à l'auditeur moyen de faire, lui, tous les efforts.?

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

SAMEDI

CBFT 2

10.25 Aujourd'hui à CBFT
10.30 L'agent Sans-Secret . . . c
11.00 Robin-Fusée . . . c
11.30 Lassie . . . c
12.00 Tour de terre . . . c
12.30 Les aventures du Seaspray . . . c
13.00 Les quatre saisons . . . c
13.15 Invitation au loisir . . . c
14.00 Football Canadien: Calgary à Ottawa . . . c
16.30 Echos du sport
17.00 L'heure des quilles . . . c
18.00 Téléjournal
18.05 Si jeunesse pouvait
18.30 Tarzan . . . c
19.30 Jinny . . . c
20.00 Billet de faveur: "Les grands espaces"
22.30 Pierre, Jean, Jacques . . . c
23.00 Téléjournal
23.15 Nouvelles du sport
23.30 Cinéma: "Un homme change son destin"
1.15 Ciné-Nuit: "Le judoka, agent secret"

CFTM 10

8.25 Mire-Musique
8.30 Les P'tits Bonshommes
9.00 L'Araignée . . . c
9.30 Super Heros
10.00 Super Car
10.30 Ciné-Jeunes: "Chevalier de Pardaillon" (Français) . . . c
12.00 Bon Week-End . . . c
1.30 Jeunesse en forme . . . c
2.30 Le virginien . . . c
4.00 Sur le matelas
5.00 C'est arrivé cette semaine . . . c
6.00 Terre des jeunes . . . c
7.00 Jeunesse . . . c
8.00 Les grands spectacles: "Le faiseur de pluie" (Américain) . . . c
10.00 Brigade criminelle . . . c
10.30 Le 10 vous informe . . . c
11.00 Au-delà du réel
12.00 En Pantoufles: "Deux heures à tuer" (Français)
1.30 Dernière édition
1.35 Fin des émissions

CBMT 6

10.00 Test Pattern and Music
10.15 Davey and Golliath . . . c
10.30 Rocky and his friends . . . c
11.00 Tween Set
11.30 The Adventures of Champion
12.00 Sam Etcheverry Show
12.30 Three Star Bowling . . . c
1.00 Hi-Diddle Day . . . c
1.30 Klahanie . . . c
2.00 CFL Football: "Calgary at Ottawa . . . c
4.00 Saturday's Heroes (Début) . . . c
5.00 The Bugs Bunny Road Runner Hour . . . c
6.01 CBC TV News
6.06 Encounter . . . c
6.30 The Galloping Gourmet . . . c
7.00 TBA
7.30 Quelque Show
8.00 Great Movies: "Seven Days in May" . . . c
10.30 Once More with Felix . . . c
11.00 CBC News . . . c
11.15 Night Report . . . c
11.29 Ciné-Six: "Alexander the Great" . . . c
1.10 Final Report

CFCF 12

7.30 Montreal Bulletin Board
8.00 Underdog . . . c
8.30 Laff Time . . . c
9.00 Spiderman . . . c
9.30 Cool McCool . . . c
10.00 The Flintstones . . . c
10.30 Marc's Music shop . . . c
11.00 Secret Service . . . c
11.30 Animal world . . . c
12.00 Earthmen are coming . . . c
12.30 Scouting Today . . . c
1.00 I dream of Jeannie . . . c
1.30 Saturday at the movies: "The Outsider" (drama 1962)
3.30 The Flying nun . . . c
4.00 Come Together . . . c
4.30 Wide World of sports . . . c
6.00 Like Young . . . c
7.00 The Glen Campbell goodtime hour . . . c
8.00 Academy performance: "The Ipress File" (Drama 1965) . . . c
10.00 Flip Wilson . . . c
11.00 The national news . . . c
11.15 Pulse . . . c
11.45 Saturday Night Feature Movie: "Brothers-in-town" (Comedy 1957)
1.30 Newsroom 12

DIMANCHE

CBFT 2

10.25 Aujourd'hui à CBFT
10.30 Le jour du Seigneur
11.30 Le monde en liberté . . . c
12.30 D'hier à demain . . . c
1.00 Les travaux et les jours
1.30 Le Français d'aujourd'hui
2.00 Football Américain . . . c
4.45 Echos du sport
5.00 L'univers des sports . . . c
5.30 Cinquième dimension . . . c
6.00 Téléjournal
6.05 ! ! ! . . . c
7.00 Quelle famille . . . c
7.30 Zoom . . . c
8.30 Les beaux dimanches: "Sur les ailes de France" . . . c
10.05 Les beaux dimanches: "Cour du soir" . . . c
10.30 Dossiers: "L'immigrant"
11.00 Téléjournal
11.15 Sports-Dimanche
11.30 Cinéma: "Hitler, connais pas! (Enquête sur la jeunesse française 1962) . . . c

CFTM 10

9.25 Mire-Musique
9.30 Musique canadienne . . . c
10.30 La conquête de l'espace . . . c
11.00 Sauve qui peut . . . c
12.00 Bon dimanche . . . c
1.30 Les champions . . . c
2.30 Le temps s'ouvre . . . c
3.00 Le fond des choses . . . c
4.00 L'éducation-Québec . . . c
4.30 Télé-Quilles . . . c
5.30 Les Joyeux naufragés . . . c
6.00 Flipper . . . c
6.30 Bonne soirée . . . c
7.30 Qui Club . . . c
8.30 Vie d'artiste . . . c
9.30 Québec sait chanter . . . c
10.00 Auto Patrouille
10.30 Le 10 vous informe . . . c
11.00 En pantoufles: "Et par ici la sortie" (Français) . . . c
12.30 Dernière édition
12.35 Fermeture

CBMT 6

10.00 Test Pattern and Music
10.30 This is the Life . . . c
11.00 Would you believe
12.00 On Safari: "City of Gold" . . . c
12.30 Man and his music . . . c
1.00 Miriam Breitman
1.15 A Way Out . . . c
1.30 Country Calendar
2.00 NFL Football . . . c
4.30 Sports Week . . . c
4.56 CBC-TV News
5.00 Music to see . . . c
5.30 The group . . . c
6.00 Wonderful World of Disney . . . c
7.00 Adventures in Rainbow Country . . . c
7.30 The Bill Cosby show . . . c
8.00 The Ed Sullivan Show . . . c
9.00 The Forsyte Saga: "Portrait of Fleur"
10.00 The Face of War
11.00 CBC National News . . . c
11.15 Night Report . . . c
11.29 Ciné-Camp: "The Stranger of the Third Floor"
1.15 Final Report

CFCF 12

6.45 Montreal bulletin board
7.15 Tomorrow today . . . c
7.30 Laff time . . . c
8.00 Oral Roberts presents . . . c
8.30 Spiderman . . . c
9.00 Barbie and friends . . . c
10.00 The Flintstones . . . c
10.30 Teledomenica
1.00 Hermes Hellenine Hour
2.00 CFL Football "Montreal at Toronto" . . . c
4.30 Question Period . . . c
5.00 Untamed World presents "The Challenging Sex" . . . c
5.30 The world tomorrow . . . c
6.00 Pulse . . . c
6.30 Bewitched . . . c
7.00 Untamed World . . . c
7.30 Matt Lincoln . . . c
8.30 Here's Lucy . . . c
10.00 Marcus Welby M.D. . . . c
11.00 The National News . . . c
11.18 Pulse . . . c
11.45 Under Attack
12.45 Sports Hot Seat . . . c

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE

ARLEQUIN – "12 plus un"
AUD. BREBEUF – Sam. et dim. "Krakatoa à l'est de Java" 3h – 7h – 9.30h.
BERRI – "Un Amour de Coccinelle" 1.00 – 4.30 – 8,00 – et "Le Cheval aux Sabots d'or" 2.40 – 6.15 – 9.50
BIJOU – Voir St-Denis
CANADIEN – "Par exemple: adultère" 12.00 – 3.20 – 6.35 – 10.10 et "Adolphe ou l'âge tendre" 1.30 – 4.55 – 8.20
CAPITOL – "Borsalino" 10.00 – 12.15 – 2.24 – 4.35 – 6.55 – 9.00
CHAMPLAIN – "Airport" (fr.) 12.55 – 5.20 – et "Le Piment de la vie" 3.25 – 7.55
CHATEAU – "Le Vampire a soif" 3.00 – 6.20 – 9.45 – et "Le Froid baiser de la mort" 1.15 – 4.35 – 8.00
CINEMA DE PARIS – "Tous les vices du monde" – 12.15 – 3.30 – 6.35 – 10.00 et "La Gamine" 1.45 – 5.00 – 8.15
CREMAZIE – "Les tiens, les miens, le nôtre" et "La party"
ELECTRA – "Che!" et "La Femme en ciment"
DAUPHIN – "Un homme qui me plaît" 7.30 – 9.30 – Salle McLaren: "Butch Cassidy le "Kid"." 12.40 – 4.20 – 8.00
ELYSEE – Salle Alain Resnais: "L'Invitée" 7.30 – 9.45 (10.00 sam.) sam. dim. lun. 1.00 – 3.10 – 5.30 – 7.30 – 10.00 et Salle Eisenstein: "Z" même horaire.
FESTIVAL – "Prélude à l'extase": sur semaine 7:30 – 9.30 – Dimanche: 1.30 – 3.30 – 5.30 – 7.30 – 9.30
FLEUR DE LYS – Voir Cinéma de Paris
GRANADA – "Red" et "Le Chevalier de Maupin"
IMPERIAL – "Hello Dolly" 8.30 dim. 7.30 matinées sam. dim. merc. à 2.00
JEAN TALON – "L'Eperon brûlant" 7.00 – 10.15 dim. 1.00 – 4.05 – 7.00 – 10.15 – et "La Honte de la famille" 8.25 Dim. 2.15 – 5.20 – 8.25
MAISONNEUVE – Voir Jean Talon
MERCIER – "L'Affaire Thomas Crown' et "La Bataille de la vallée du diable".
MIDI MINUIT – "Les cousines" et "Pervertissima"
PALACE – "Patton" – 10.30 – 12.40 – 2.50 – 4.55 – 7.10 – 9.25
PAPINEAU – Voir Granada
PLAZA – Voir Canadien
PARISIEN – "Viens, mon amour" 9.50 – 11.30 – 1.20 – 3.25 – 5.25 – 7.35 – 9.45
PIGALLE – Voir Midi-Minuit
RIVOLI – "L'Initiation" 2.45 – 6.10 – 9.35 et "Pour une poignée de diamants"
ST-DENIS – "Deux femmes en or" et "Marie-Christine" et "L'Hiver en froid mineur"
VENDOME – "Que la bête meure" – 12.45 – 3.00 – 5.15 – 7.30 – 9.45

EN LANGUE ANGLAISE

AVENUE – "Darling Lili" – 1.30 – 3.30 – 6.25 – 8.50
ALOUETTE – "How To Succeed With Sex"
ART – "West Side Story".
ATWATER 1 – "Getting Straight" 3.10 – 5.25 – 7.30 – 9.40
ATWATER 2 – "Butch Cassidy and the Sundance Kid" 12.55 – 3.10 – 5.15 – 7.20 – 9.30 (Lun. à ven. 5.15 – 7.20 – 9.30)
BONAVENTURE – "The Mirx"
COTE DES NEIGES 1 – "They Call The Me Mister Tibbs"
FRANCAIS – "Hell's Belles", "God Forgives/Don't" et "DeSade".
GUY – "Going Down the Road" 1.30 – 3.30 – 5.20 – 7.30 – 9.30
KENT – "Oliver" 12.30 – 3.15 – 6.00 – 8.35
LOEW'S – "Beyond the Valley of the Dolls"

SAM. et DIM. 3-7 et 9 h p.m.



SALLE BREBEUF
STATIONNEMENT GRATUIT
COLLEGE JEAN-DE-BREBEUF
5625, av. Decelles

LE DIMANCHE 20 SEPTEMBRE A 20H30 EN COULEUR

A l'occasion du 20e anniversaire de la liaison aérienne Paris-Montréal

En direct du Forum de Montréal

Laissez-passer disponibles à Radio-Canada 1425 ouest, boul. Dorchester

SUR LES AILES DE FRANCE

Animateur: Guy Mauffette.
Réalisation: Jean-Yves Landry.

Concert de gala avec Louise Lebrun Fernande Chiocchio, Renée Claude Pierre Duval, Joseph Rouleau Robert Savoie, Neil Chotem et Claude Léveillée; l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Wilfrid Pelletier.

REGARDEZ BIEN REGARDEZ **RADIO-CANADA AU CANAL 2**

Au Caf'Conc'

GRAND PRIX

Conduit par Tibor Rudas, ce spectacle vrombit de musique, étincelle de vedettes et de danseuses bien carrossées.

Dîner à partir de 19 h. Représentations à 20h.45 et 23h.15; le samedi, à 20h.30, 22h.30 et 24h.30. Réservations: 878-1688.

★ FREDDIE SALES ★

La famille royale, les Australiens, les Japonais, les Américains, les Corses . . . autant de publics que Freddie a fait rire. C'est une sorte de Danny Kaye britannique qui vous plaira.

ZAZIE VARNEL

Être, à vingt ans, la vedette principale du Casino de Paris, chanter comme un ange, danser comme feuille au vent: c'est beaucoup, femme jolie! Si belles promesses méritent qu'on vienne voir qui les personnifie.

RUDI SCHWEITZER

Certains croient que tous les jongleurs se ressemblent. Ceux-là n'ont jamais vu le numéro de Rudi Schweitzer, celui qu'on considère un des 3 meilleurs du monde. Son succès au Lido et au Radio City Music Hall le prouve.

CP Hotels LE CHATEAU CHAMPLAIN

theatre du rideau vert

SAISON 1970-1971

10 septembre — 25 octobre
• **LA DAME DE CHEZ MAXIM'S** de Feydeau

29 octobre — 29 novembre
• **LA CERISAIE** de Tchékhov

3 décembre — 17 janvier
• **TREIZE À TABLE** de M. G. Sauvajon

21 janvier — 28 février
• **LA CÉLESTINE** de F. de Rojas

4 mars — 4 avril
• **BLACK COMEDY** de P. Shaffer ou une création canadienne

8 avril — 16 mai
• **LE CARROSSE DU SAINT-SACREMENT** de P. Mérimée

(programme sujet à changement)

FORMULE D'ABONNEMENT

M. Mme, Mlle ..... Je désire ..... abonnements
No et rue ..... • CHOIX DE LA SEMAINE 1e ☐ 2e ☐ 3e ☐ (Nous réservons à nos abonnés les trois premières semaines du spectacle)
Ville ..... Tél. ..... • CHOIX DU JOUR Mardi ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Vendredi ☐ Samedi ☐ Dimanche ☐
Abonnement par correspondance: • CHOIX DE LA RANGEE (précisez 2 choix) rangées A à T ..... ou .....
Ci-inclus chèque ou mandat-poste à l'ordre du THEATRE DU RIDEAU VERT pour $ ..... 355, rue Gilford, Mtl. P.Q.
Veuillez porter à mon compte Chargex No .....
la somme de $ ..... Echéance de la carte .....
Signature .....
S.V.P. joindre une enveloppe affranchie pour l'envoi de la carte d'abonnement.

ABONNEZ-VOUS! 1 billet GRATUIT 6 spectacles pour $13.75 au lieu de $16.50
vendredi et samedi prix régulier $18.00

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de $1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel).
L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AVIS: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.

ANTIQUITES CANADIENNES A VENDRE

Particulier: doit vendre collection meubles authentiques, tous plus de 100 ans. Prix raisonnables; armoires, tables, chaises, commodes, encoignures, rouets, berçantes, coffres, etc. Tél.: **671-0558.** 28-9-70

Soufflet forge, table cuisine 2 panneaux et chaises, bureau-armoire, "dry-sink", coffre pin rouge, berceuse, horloge murale, table Ile d'Orléans, chaudière pelle bois, bibelots Tél. **769-3687** 21-9-70

ANTIQUITES A VENDRE

ENCAN: Kogan Antiques, 15 septembre au 15 octobre, authentiques meubles canadiens en pin, choix de porcelaine et verrerie antiques. Route 2, Berthierville. **836-3806,** lundi au dimanche inclus. 12-10-70

APPARTEMENTS A LOUER

COTE DES NEIGES: 4360, quelques minutes centre-ville, bachelor meublé, économique, pas de bail $75. Tél.: **845-6496** ou **933-2500.** 21-9-70

3510 AYLWIN, près C.E.C.M., 2½ meublé. Tél. **523-6137** 21-9-70

AUTO A VENDRE

PEUGEOT 404, 1969, automatique, toit ouvrant, excellente condition. Tél. **684-7181** 23-9-70

A VENDRE

Mobiliers de qualité neufs, moitié prix. Doivent être vus; salon, chambre et cuisine. Tél. **366-7224** 21-9-70

A VENDRE

AUBAINE: étudiants lettres, professeurs: études littéraires, textes d'auteurs français, dictionnaires bibliographiques d'oeuvres d'auteurs tout temps, linguistique, anthropologie, peintres, sculpteurs, psychologie, philosophie, histoire, critique littérature canadienne etc. **769-3687** 21-9-70

BUREAUX A LOUER

Bureaux pour professionnels ou hommes d'affaires dans centre professionnel. Chauffage central, air conditionné. 9008 boul. St- Michel Tél.: **389-8426.** 21-9-70

CHALETS A VENDRE

Autoroute région Ste-Adèle, "Petit Westmount", plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski $15,900., terrain compris: $98.50 par mois. Tél. **731-3501** J.N.O.

LAC MASKINONGE $3,500.; cottage 2 étages sur grand emplacement; 6 pièces meublées nouvellement décorées, incluant véranda grillagée, à 100' du lac et plage sablonneuse, route privée. Tél: **626-7144** 22-9-70

CHALETS A VENDRE OU A LOUER

Luxueux Bavarois, Ste-Agathe, près pentes, 5½ chauffé, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, équitation. Location: semaines, automne, hiver. Tél.: **256-6825.** (samedi **254-6728**) 13-10-70

FEMMES DEMANDÉES

DACTYLO-RÉCEPTIONISTE
DEMANDÉE

Faire parvenir un curriculum vitae complet avant le 23 septembre au:

Théâtre Populaire du Québec,
130 est, rue St-Paul,
Montréal 127, P.Q.

21-9-70

TRADUCTRICE

Notre société, spécialisée dans la fabrication du matériel de télécommunications, recherche une traductrice nantie, de préférence, d'un diplôme en traduction et justifiant de quelques années d'expérience dans ce domaine. Le travail consiste à traduire de l'anglais au français et, occasionnellement, du français à l'anglais, des textes techniques, administratifs, commerciaux, publicitaires, avec un minimum de surveillance.
Connaissance de la dactylographie indispensable. Salaire selon la compétence. Avantages sociaux usuels.

Envoyer curriculum vitae spécifiant salaire désiré, à l'adresse suivante:

COMPAGNIE
Northern Electric
LIMITÉE
1600, boul. Dorchester
Dép. 116 (Filière: 6C-43)
Montréal 108, Québec.

21-9-70

HOMMES DEMANDÉS

OFFRE D'EMPLOI

MAISON NOTRE-DAME DES ÉRABLES
BRIGHAM (Brôme) Qué.

ÉDUCATEURS

Pour centre de formation d'adolescents mentalement handicapés.

EXIGENCE:
Avoir au moins complété une 11e année.
Toute expérience pertinente à l'emploi sera considérée.

SALAIRE:
Échelle du Ministère de la Famille et du Bien-Être Social et selon l'expérience des candidats.

S'adresser immédiatement à:

Mlle C. Lafortune,
Directrice de Vie de Groupe,

Le jour: 9 a.m. à 5 p.m. Brigham 263-3545

22-9-70

USINES AÉRONAUTIQUES
offre pour région PARISIENNE

RECTIFIEUR P3	2,500 F
TOLIERS P2	2,300 F
TOLIERS P3	2,500 F
TOURNEURS P3	2,500 F
CHAUDRONNIERS-FORMEURS P3	2,750 F

Rémunération mensuelle pr 45 h ½ hebdo.
Indemnités de résidence comprise.
Stabilité emploi assurée. Signature du contrat avant départ.

Voyage MONTRÉAL - PARIS à notre charge
LOGEMENT ASSURÉ

G.P.S. 5, rue Geoffroy-Maris PARIS 9e
(FRANCE)

21-9-70

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PREMIER PROJET EN COPROPRIÉTÉ AU QUÉBEC.

Devenez propriétaire de votre appartement:
Nouvelle conception architecturale.
4½, 5½ situés à Longueuil
Construction tout en béton, parfaite insonorisation, tapis mur à mur ou marquetterie, grand parc privé, emplacement pour voiture, piscine.

Prix de vente à parfir de $10,850. Comptant discutable. Mensualité de $111. en montant. Tous frais inclus tels que: taxes, assurances, conciergerie, jardinage, déneigeme

Réservation immédiate pour le 1er mai ou pour occupation antérieure.

SEMEC INC.

entre 9 a.m. et 8 p.m. - 7 jours par semaine

670-0031

21-9-70

CHAMBRE A LOUER

Grande chambre pour professeur ou étudiant près Université de Montréal. Tél: **273-1978** 24-9-70

DISTRICT SNOWDON: grande chambre claire, propre, près transports, de préférence homme de bonne éducation. Tél.: **738-8383** 21-9-70

OUTREMONT, Querbes et Elmwood; cottage modernisé, grande chambre ensoleillée, idéale pour une ou deux personnes, usage cuisine. Agréable, tranquille. Recommandations. Tél. **272-3910** ou **272-6094** 21-9-70

SHERBROOKE EST, près Pie IX, jolie chambre meublée, pour étudiant (e) ou professeur. Privilège cuisine. Personne sérieuse. Références exigées. Tél. **259-8518** 21-9-70

COURS

ESPAGNOL: cours au sous-sol du presbytère St-Louis de France, rue Roy angle St-Hubert (métro Sherbrooke). Vous payez $2.00 chaque soir. Première soirée gratuite. Les cours commencent lundi soir 21 septembre 8 p.m. **Tél.: 637-5937.** 22-9-70

COURS PRIVES

Tapisserie, cours, ateliers, tapis, pièces murales, créations personnelles. Série de 10, matinée-soirée. Inscription avant 23 septembre. Période Libre, yoga préliminaire. Outremont. Atelier Auclair **270-1482** 21-9-70

FEMMES DEMANDEES

Caissières-vendeuses bilingues, environ 25 ans, temps plein ou partiel. Pour rendez-vous **277-4145** 22-9-70

Jeunes avocats durs, impatients, exigeants et autoritaires, cherchent une réceptionniste dactylo avec connaissance langue anglaise. Travail difficile, heures longues, débrouillardise nécessaire. Ecrire Case 61 Le Devoir 21-9-70

HOMMES ET FEMMES DEMANDES

TRAVAIL A DOMICILE pour informations envoyez enveloppe affranchie à: Vanover, C.P. 85, Station B, Montréal 110, 21-9-70

HOMMES DEMANDÉS

ANESTHÉSISTE

Pour s'associer avec groupe de 7 anesthésistes dans hôpital bien administré de 460 lits à Winnipeg, Manitoba. Excellentes conditions de travail. Endroit merveilleux pour élever famille. Membre-associé dans un an.
Écrire pour détails à:

Misericordia Anaesthetic Clinic,
609 Boyd Building,
Winnipeg 1, Manitoba.

29-9-70

IMMEUBLES A VENDRE

PLACEMENT – Longueuil, 8 appartements modernes, tous loués. Revenus $11,000. Comptant $10,000. Tél. **737-3986** Pas d'agent. 21-9-70

LOGEMENTS A LOUER

MONTREAL-NORD: 4½ chauffé, eau chaude, entrée laveuse-sécheuse, $110. stationnement, octobre gratuit, 6162 boul. Léger apt. 8 ou 5. Tél.: **325-3163.** 22-9-70

AHUNTSIC; 7½ pièces, 1er étage, luxueux, chauffé. Tél: **381-6291** 25-9-70

VILLE LASALLE: 9 pièces, bas de triplex, 4 chambres, foyer, bar, garage double, $225. chauffé. Tél. **691-0946** 23-9-70

OCCASIONS D'AFFAIRES

Ai proposition à faire. Anciens religieux, religieuses, esprit clairvoyant, habitués responsabilités communautaires, capables de diriger une entreprise et en récolter les bénéfices. Ecrire Case Postale 126, Montréal-Nord. Le Châteauneuf Boisé Inc, M. Henri Clermont. 21-9-70

PERDU

Montre de dame perdue coin Villeray et Châteaubriand, mardi après-midi. Récompense. Tél: **697-2624** 21-9-70

PERSONNEL

Agence Matrimoniale et Sociale service sérieux, 1600 Berri, suite 3106, renseignements le soir; 5 à 9 heures, samedi p.m., fermé lundi. Tél. **288-2332.** 21-9-70

PROPRIÉTÉS À LOUER

ROSEMÈRE

6 pièces, 3 chambres à coucher avec tapis mur à mur, grand terrain privé $125 par mois.

Inf: M. René Malo
625-2425
soir 622-7100
IMMEUBLES ROSEMÈRE
courtiers

22-9-70

PROPRIETE DE CAMPAGNE A LOUER

ESTEREL: 3 chambres à coucher, 2 salons, 2 foyers, 2 salles de bains, laveuse-sécheuse, laveuse de vaisselle. Tél: après 5 p.m. **672-6780** 21-9-70

PROPRIETES A VENDRE

CARTIERVILLE: bungalow très luxueux et fonctionnel. Rue ombragée, près Rivière des Prairies, 8 grandes pièces et 3 salles de bains complètes. Pas d'intermédiaire. Tél. **331-2218** 21-9-70

Maison canadienne de plus de 150 ans, toute rénovée, 7 pièces, fournaise et humidificateur centraux, foyer naturel, garage et remise, terrain 250' x 250', endroit paisible, Calixa Lavallée, 3 milles de Verchères, Transport facile à Montréal. Prix $21,500. Tél: **1-583-6474** 21-9-70

PROPRIÉTÉS À VENDRE

VILLE ST-LAURENT

Exceptionnel, bungalow 9 pièces, grande salle de jeux au sous-sol, 2 salles de bains, 2 cheminées, situé 5 minutes gare, écoles, centres d'achats, église. Grand jardin.
747-4152 après 2 p.m.

22-9-70

LAVAL-DES-RAPIDES: rue Lavoisier, grand bungalow 15 pièces, 4 chambres, grands bureaux avec voûte au sous-sol. Coin de rues, grand terrain $40,000. Tél. **681-4123** 21-9-70

STE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE

4 logements plus bachelor, brique et pierre, finis modernes avec grand terrain paysagé. Cause décès.
$32,000. MLS. Paiement facile
Inf: M. René Malo,
625-2425
soir 622-7100
IMMEUBLES ROSEMÈRE
courtiers

22-9-70

ROUSSILLE TRANSPORT

ROUSSILLE TRANSPORT DEMENAGEMENT local. Longue distance. Emballage, entreposage. **725-2421.** 21-9-70

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR
– SPECIALISTE –

Habits et costumes sur mesure
351 est, rue GUIZOT

Tél.: **388-2532**

TERRAINS A VENDRE

SUTTON: près centre de ski, 2 magnifiques terrains boisés pour chalets hiver-été. 1) 7 arpents carrés – $7,000. 2) 6 arpents carrés – $4,000. Tél.: Sutton **538-2615** 21-9-70

TRAVAIL DEMANDE

Dame recherche travail de secrétaire sténo bilingue, disponible 3 jours par semaine ou après-midi seulement. Tél. **389-1140** 22-9-70

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 795110

CLAUDE TURCOTTE, résidant à St-Vincent de Paul, (Ville de Laval) District de Montréal,

Demandeur

-vs-

DAME MICHELLE VIAU, autrefois résidant à Laval, district de Montréal, présentement de lieux inconnus.

Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse DAME MICHELLE VIAU, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du Bref d'Assignation et de la déclaration a été laissée au Greffe de la cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 15 septembre 1970

MARIUS D'AMOURS
P.C.S.M.

Mes LEROUX & GUAY
4 est rue Notre-Dame,
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No. 798543

DAME LUCIENNE TRUDEL, veuve de Louis-Philippe Arseneault,

Demanderesse

– VS –

THE FRUITGROWERS EXPRESS COMPANY & ALS, ayant son siège au 1101 Avenue Vermont, N. W. Washington D.C.

Défenderesses

PAR ORDRE DE LA COUR:

La Défenderesse The Fruitgrowers Association of America, est par la présente enjoint de comparaître dans un délai de 30 jours (trente) jours de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et la déclaration a été laissée pour elle au bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure de Montréal, à son intention.

Montréal, 18 septembre 1970

MARIUS D'AMOURS
P.C.S.M.

Mtres. Guertin, Gagnon et Lafleur,
Avocats
500 Place d'Armes, suite 1063
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 798434

DAME VERA BERYL NUNNS, résidant en les Cité et District de Montréal, épouse séparée de biens de Roger Bergeron

Demanderesse

-vs-

ROGER BERGERON, autrefois résidant en les Cité et District de Montréal, présentement de lieux inconnus,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur ROGER BERGERON est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du Bref d'Assignation et de la déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal, à son intention.

MONTREAL, ce 17 septembre 1970

MARIUS D'AMOURS
P.C.S.M.

Mes ADESSKY KINGSTONE
ZERBISIAS & POULIN
1255 rue University, 400
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE BEAUHARNOIS

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL
NO: 10726

DAME CECILE LACOURSIERE, résidant à Vaudreuil, district de Beauharnois,

Requérante

-vs-

ANDRE DION, autrefois résidant à Vaudreuil district de Beauharnois, présentement de lieux inconnus.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé ANDRE DION est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous,

Montréal, ce 15 septembre 1970

JACQUES PERRON
Régistraire

Mes JEAN H. MASSEY,
80 rue Principale
Granby P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 798625

GERMAIN VIAU, constructeur, demeurant au 12 rue Marcel, à Châteauguay, district de Beauharnois,

Demandeur

-VS-

LES HERITIERS DE FEU JOSEPH LEON GRIMARD, de son vivant demeurant au no. 166 rue Centrale, à Côte Ste-Catherine, district de Montréal,

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Les défendeurs LES HERITIERS DE FEU JOSEPH LEON GRIMARD par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal, ce 17 septembre 1970

MARIUS D'AMOURS
P.C.S.M.

Mes. PROVOST, FAVREAU & GODIN
Avocats
276 ouest St-Jacques,
Montréal, P.Q.

AVIS PUBLICS APPELS D'OFFRES

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO 796334

DAME MARIE MARTHE LEGARE, épouse commune en biens de Thomas Newell, ménagère de la Ville et du District de Montréal, et résidant au 7920, rue Chambord, Apt. 4.

Demanderesse

vs.

THOMAS NEWELL, de Brooklyn, Ville de New York, et résidant au 1004, Montgomery Street, Apt. F4, Brooklyn, New York, U.S.A.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur Thomas Newell est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le septembre 1970

ROGER BERGERON
Protonotaire C.S.M.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

No. 289771

COUR PROVINCIALE

RENE RICHER,

Demandeur

– VS –

RICHARD PICHE,

Défendeur

Suivant ordonnance de cette Cour: le Défendeur Richard Piché est enjoint de comparaître dans un délai de 30 jours (trente) de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée pour lui au bureau du greffier de la Cour Provinciale.

Montréal, ce 14 septembre 1970

CLAUDE DUFOUR
Greffier de la Cour Provinciale

Mtres. Biega, Beauregard et Valade,
Avocats
276 Ouest rue St-Jacques,
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO: 293-679

JEAN DEDEO JR. Gérant de Greenfield Park, District de Montréal,

demandeur

-contre-

ALIDA EMOND ET FRANÇOIS EMOND tous deux de St-François, Nouveau-Brunswick,

défendeur

IL EST ENJOINT à ALIDA EMOND ET FRANÇOIS EMOND à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 15 septembre 1970

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes GROSSMAN & WINSTON
1410 rue Guy,
Suite 23, 24, 25,
MONTREAL, Qué.
Avocats du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No. 295.513

J.A. FORTIER, agent d'assurances, domicilié et résidant au 1848, rue Rachel est à Montréal, dit district,

demandeur

-CONTRE-

DAME GINETTE DESJARDINS, institutrice, autrefois demeurant et domiciliée au 2364 Bercy, à Montréal, dit district et maintenant de lieux inconnus,

défenderesse

IL EST ENJOINT A

DAME GINETTE DESJARDINS à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 17 septembre 1970

CLAUDE DUFOUR
Greffier-adjoint

Mes REEVES, LONGTIN et associés,
276, rue St-Jacques,
Suite 826,
MONTREAL 126, Qué.
Avocats du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO. 11035

MADELEINE CARIGNAN, caissière, domiciliée et résidant au No. 6458 St-Dominique, appartement 8, à Montréal, district de Montréal,

requérante

vs

SERGE BOISVERT, musicien, de lieux inconnus,

Intimé

Suivant ordonnance de cette Cour, l'intimé Serge Boisvert, de lieux inconnus, est adjoint de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication de cet avis, une copie de la requête en divorce fut laissée à son intention au Greffe du Registraire des divorces, 500 Place D'Armes, bureau 1150, et avis lui est donné qu'à défaut de déposer sa comparution ou contestation dans le délai précité, la requérante procédera à obtenir contre l'intimé par défaut un jugement de divorce ainsi que toutes les ordonnances requises.

M. PERRON
Régistrateur

Me. PAUL MASSE,
235 est, boul. Dorchester
Suite 410,
Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DU DISTRICT DE MONTREAL
NO. 11015

DAME GINETTE BOYER,

Requérante

vs

ROY REEVES, antérieurement domicilié à Calumet, district de Terrebonne, et maintenant de lieux inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé Roy Reeves est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 17 septembre 1970

JACQUES PERRON
Régistraire

MTRE. LAURIER DUGAS Avocat
168 est rue Notre-Dame,
Montréal, P.Q.

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

COUR SUPERIEURE

DISTRICT DE MONTREAL

No 773-887

SEMAC INVESTMENT INC., un corps politique et incorporé, ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires dans la cité et le district de Montréal, demanderesse vs MICHEL DE MARTE, de Ville LaSalle, district de Montréal, défendeur.

"Un emplacement ayant front sur la rue Lemieux en la cité de LaSalle, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachine, sous le numéro huit cent dix de la subdivision officielle du lot originaire numéro neuf cent soixante-quatorze (974-810).

Avec toutes les bâtisses y érigées, portant numéros 8566 et 8568 de ladite rue Lemieux en la cité de LaSalle, et dont le mur sud-ouest est mitoyen.

Tel que ledit emplacement subsiste actuellement, avec tous des droits, circonstances et dépendances, sans aucune exception ni réserve d'aucune sorte".

Pour être vendu au bureau du protonotaire, chambre 129, au vieux Palais de Justice, en la ville de Montréal, le NEUVIEME (9e) jour d'OCTOBRE 1970, à ONZE heures de l'avant-midi.

COUR SUPERIEURE

DISTRICT DE MONTREAL

No. 768,952

DAME ELIZABETH DOYLE, veuve de Jean Archambault, et remariée à Lyall H. Kirby, de la cité de Châteauguay, district de Beauharnois, demanderesse, vs JEAN-GUY LEGARE, de la ville et du district de Montréal, défendeur.

"Un emplacement faisant front sur la rue Wellington, dans la cité de Verdun, province de Québec, qui est le lot numéro trois mille deux cent soixante-dix (3270) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, avec la bâtisse y érigée portant les numéros civiques 3265 et 3267 rue Wellington".

Pour être vendus au bureau du protonotaire, chambre 129, au vieux Palais de Justice, dans la ville de Montréal, le HUITIEME jour d'OCTOBRE 1970, à DEUX heures de l'après-midi.

COUR SUPERIEURE

DISTRICT DE MONTREAL

No. 793-410

LA SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT, corporation légalement constituée par une Loi du Parlement du Canada ayant un siège social en la cité de ville Mont-Royal, district de Montréal, demanderesse, vs RODNEY R. LETHBRIDGE, autrefois de 5865 boulevard Matte, ville de Brossard, district de Montréal, actuellement d'adresse inconnue, défendeur.

"Un emplacement sis et situé à Ville de Brossard, connu et désigné comme étant le lot numéro trois cent soixante-dix-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent trente-neuf (139-378) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie de la Magdeleine.

Avec une maison dessus érigée portant les numéros civiques 5855, 5865 boulevard Matte".

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Laprairie, 214 St-Ignace, en la ville de Laprairie, le SEPTIEME jour d'OCTOBRE 1970, à DEUX heures de l'après-midi.

COUR SUPERIEURE

DISTRICT DE MONTREAL

No 792-207

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT, demanderesse, vs JOLY BUNGALOW, défenderesse.

"Un emplacement ayant front sur le boulevard Archambault, en la ville de Laval (Ste-Rose) connu et désigné comme étant le lot numéro soixante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux (2-61) des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Ste-Rose, division d'enregistrement de Laval mesurant cinquante-cinq pieds (55') de largeur par une profondeur de cent vingt pieds (120') dans ses lignes nord et sud et contenant une superficie de six mille six cents pieds carrés (6,600 p.c.) mesure anglaise.

Avec une maison d'un étage, portant le numéro civique 12 boulevard Archambault, actuellement en construction, circonstances et dépendances, le tout sans exception ni réserve.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparents ou occultes constituées sur ledit emplacement".

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Laval, 155 Boul. Je Me Souviens, en la ville de Laval, le SEPTIEME jour d'OCTOBRE 1970, à ONZE heures de l'avant-midi.

COUR SUPERIEURE

DISTRICT DE MONTREAL

No 792-208

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT, demanderesse, vs JOLY BUNGALOW LTEE, défenderesse.

"Un emplacement ayant front sur le boulevard Archambault, en la ville de Laval (Ste-Rose), connu et désigné comme étant le lot numéro soixante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux (2-64) des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Ste-Rose, division d'enregistrement de Laval; mesurant cinquante-cinq pieds (55') de largeur par une profondeur de cent vingt pieds (120') dans ses lignes nord et sud et contenant une superficie de six mille six cents pieds carrés (6,600 p.c.) mesure anglaise;

Avec une maison d'un étage portant le numéro civique 6 Blvd. Archambault, actuellement en construction, circonstances et dépendances, le tout sans exception ni réserve.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparents ou occultes constituées sur ledit emplacement".

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Laval, 155 Boul. Je Me Souviens, en la ville de Laval, le SEPTIEME jour d'OCTOBRE 1970, à ONZE heures de l'avant-midi.

COUR SUPERIEURE

DISTRICT DE MONTREAL

No 789-300

NOEL COUSINEAU, jardinier, de Ste-Dorothée, ville de Laval, district de Montréal, et DAME LAURETTE LORTIE COUSINEAU, épouse commune en biens de Noël Cousineau, de Ste-Dorothée, vs ROUTATE INC., corps légalement constitué ayant sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, défenderesse.

"Une terre située à Ste-Dorothée, comté de Laval, ayant front sur la route No 8, connue et désignée comme faisant partie du lot numéro trente-trois (Ptie No 33) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Dorothée, de la contenance de sept cent onze mille, deux cents pieds carrés (711,-200 p.c.) soit dix-neuf arpents et trente-deux centièmes d'arpent carré (19.32 arp. c.) mesurant cent cinquante-cinq pieds et quatre dixièmes de pied (155.4') dans une ligne nord-ouest longeant le chemin public ou route No 8, deux cent cinquante pieds (250') dans une ligne sud-ouest longeant la partie dudit lot No 33, cent cinquante-neuf pieds et trois dixièmes de pied (159.3') dans une autre ligne nord-ouest longeant la même partie dudit lot No 33, deux mille trois cent vingt-trois pieds et cinq dixièmes de pied (2,323.5') dans une autre ligne sud-ouest, deux cent quatre-vingt-dix-huit pieds et un dixième de pied (298.1') dans sa ligne arrière au sud-est et deux mille quatre cent soixante-trois pieds et neuf dixièmes de pied (2,463.9') dans sa ligne nord-est; bornée ladite partie en front au nord-ouest partie par le chemin public en front au nord-ouest partie par le chemin public et partie par une partie dudit lot 33, en arrière au sud-est par une autre partie dudit lot No 33 appartenant à M. Ephrem Sauriol, d'un côté au sud-ouest partie par la même partie dudit lot No 33 et partie par le lot No 35 appartenant à MM. Joseph et André Lauzon, ou représentants, et de l'autre côté par le résidu dudit lot No 33 appartenant à M. Philippe Quenneville ou représentants, ladite terre traversée par le ruisseau Papineau servant de limite entre les municipalités du village de Ste-Dorothée et de la paroisse de Ste-Dorothée.

Telle que ladite terre apparaît sur un plan préparé par M. André Ladouceur, arpenteur-géomètre, en date du dix-huit décembre mil neuf cent cinquante-huit.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble".

A distraire:

"Une partie de terrain située dans la municipalité de la ville de Ste-Dorothée, connue et désignée comme étant une partie du lot No 33, des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Dorothée, mesurant ledit lot douze pieds (12') dans sa ligne sud-ouest, cent cinquante-cinq pieds et quatre dixièmes de pied (155.4') dans ses lignes, nord et sud, quatorze pieds (14') dans sa ligne nord-est, contenant, en superficie, mille sept cent cinquante pieds carrés (1,750 p.c.) mesure anglaise et plus ou moins, et bornée comme suit:vers le nord par la route No 8, vers le nord-est par le lot 33-1 du susdit cadastre, vers le sud par la partie du lot 33 du susdit cadastre et vers le sud-ouest par la partie du lot 33 du susdit cadastre et appartenant à Noël Cousineau ou représentants, la ligne sud de cette partie de terrain est située à trente-trois pieds (33') au sud de la ligne centrale de la route projetée.

Ledit immeuble ainsi décrit est montré par le liséré rouge sur le plan préparé par Marcel Denicourt, arpenteur-géomètre, le 30 décembre 1963, et aussi à distraire les bâtisses érigées sur ladite terre que le demandeur s'était réservées en toute propriété dans l'acte de vente qu'il avait consenti à la défenderesse, le 10 mars 1959.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155 boulevard Je Me Souviens, en la ville de Laval, le HUITIEME jour d'OCTOBRE 1970, à ONZE heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint
Paul ST-MARTIN.

Bureau du Shérif,
Cour Supérieure,
Montréal, 17 septembre 1970.

Fieri Facias de Terris
COUR SUPERIEURE
DISTRICT DE MONTREAL

No 789-301

PHILIPPE QUENNEVILLE, rentier, de Sainte-Dorothée, ville de Laval, district de Montréal, demandeur, vs ROUTATE INC., corps légalement constitué ayant sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, défendeur.

"Une terre située à Sainte-Dorothée, comté de Laval, ayant front sur le chemin public ou route numéro 8, connue et désignée comme faisant partie du lot numéro trente-trois (Ptie No 33) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Dorothée, de la contenance de six cent soixante-dix-huit mille, quatre cents pieds carrés (678,400 p.c.), soit dix-huit arpents et quarante-trois centièmes d'arpent (18.43 arp. c.), mesurant soixante-douze pieds et neuf dixièmes de pied (72.9') dans une ligne nord-ouest longeant le chemin public, cent soixante-dix pieds (170') dans une ligne nord-est se confondant avec la ligne sud-ouest d'un des deux emplacements, cent onze pieds et cinq dixièmes de pied (111.5') dans une seconde ligne nord-ouest qui se confond avec la ligne sud-est du même emplacement, deux mille cent soixante-seize pieds et neuf dixièmes de pied (2,176.9') dans une autre ligne nord-est, trois cents pieds et un dixième de pied (300.1') dans sa ligne arrière au sud-est deux mille deux cent quatre-vingt-treize pieds et neuf dixièmes de pied (2,293.9') dans une ligne sud-ouest, cent vingt-cinq pieds et neuf dixièmes de pied (125.9') dans une troisième ligne nord-ouest qui se confond avec la ligne sud-est du second emplacement et cent soixante-dix pieds (170') dans une autre ligne sud-ouest qui se confond partie avec la ligne nord-est de ce second emplacement et partie avec la ligne nord-est de l'emplacement appartenant à Bernard Quenneville, ce dernier étant le lot numéro 33-1;

Bornée la dite partie en front au nord-ouest partie par le chemin public ou route numéro 8, partie par l'un des emplacements ou partie dudit lot 33, partie par le second emplacement ou autre partie dudit lot numéro 33, en arrière au sud-est par une autre partie dudit lot numéro 33; d'un côté au nord-est partie par les lots numéros 31 et 32 appartenant à René Lecavalier ou représentants et partie par un des emplacements ou partie dudit lot numéro 33 et de l'autre côté partie par le lot numéro 33-1 partie par le second emplacement ou autre partie dudit lot numéro 33 et partie par le résidu dudit lot numéro 33 appartenant à Noël Cousineau ou représentants.

Telle que ladite terre est démontrée sur un plan préparé par André Ladouceur, arpenteur-géomètre, en date du dix-huit décembre mil neuf cent cinquante-huit.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble".

A distraire:

Une partie de terrain située dans la municipalité de la ville de Sainte-Dorothée, connue et désignée comme étant une partie du lot numéro 33 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Dorothée, mesurant ledit lot soixante-dix pieds (70') de largeur par une profondeur de vingt pieds (20') dans sa ligne sud-ouest et vingt-quatre pieds (24') dans sa ligne nord-est et contenant une superficie de mille cinq cent cinq pieds carrés (1,505 p.c.) mesure anglaise et plus ou moins, bornée comme suit: vers le nord par la route numéro 8, vers le nord-est par une autre partie du lot numéro 33 du susdit cadastre et appartenant à Philippe Quenneville ou représentant, vers le sud par une autre partie du lot 33 et étant la propriété du vendeur, vers le sud-ouest par le lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente-trois (33-1), la ligne sud de cette partie de terrain est située à trente-trois pieds (33') au sud de la ligne centrale de la route projetée.

Ledit immeuble ainsi décrit, est montré par le liséré rouge sur le plan préparé par Marcel Denicourt, arpenteur-géomètre, le 30 décembre 1963.

Et aussi à distraire les bâtisses érigées sur ladite terre que le demandeur s'était réservées en toute propriété dans l'acte de vente qu'il avait consenti à la défenderesse, le 10 mars 1959.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155 boulevard

Croisières dans les Antilles et ailleurs

Nous irons sur l'eau... (air connu)

Plus de 25,000 Canadiens se payeront une croisière durant la saison 1970-71, dans divers océans et mers, et reviendront enchantés et reposés de leur voyage.

Depuis quelques années, on a amélioré la traditionnelle formule de ces croisières pour permettre à ceux qui ne disposent que d'une période limitée de temps pour leur vacances de se rendre en avion jusqu'aux Antilles, par exemple, où ils peuvent monter à bord de leur navire de croisière, se la couler douce pendant une semaine ou dix jours puis revenir chez eux en avion.

Ce sont les Antilles qui sont les plus populaires comme territoire de croisières auprès des Canadiens qui fuyent l'hiver. Certains expliquent ce phénomène par le fait que depuis 1968, les îles des Antilles sont tellement fréquentées qu'il y est souvent impossible de trouver une chambre d'hôtel. En croisière, ces problèmes n'existent pas.

Le coût moyen quotidien d'une croisière est de $35, ce qui se compare favorablement au prix d'une chambre d'hôtel aux Antilles.

Les Canadiens ne vont pas qu'aux Antilles: les croisières dans le Pacifique, en Méditerranée et vers l'Alaska sont de plus en plus populaires. Par exemple, une croisière d'une semaine à partir de Vancouver vers l'Alaska coûte environ $170 (chambre intérieure trois lits).

Pour ceux qu'une croisière aux Antilles pourrait intéresser, voici quelques détails: compagnie, agent, navires, durée, itinéraire, prix.

Cunard. Air Canada, Place Ville Marie. Queen Elizabeth 2, Franconia, Carmania.

Une première croisière à bord du QE2 quittera New York le **23 octobre** pour 37 jours. Las Palmas, Dakar, Durban, Le Cap, Rio de Janeiro, Bahia Curaçao, Saint-Thomas. Minimum $1,675.

Les autres croisières du QE2, **départs de New York**, se tiendront:

30 novembre (12 jours) Sant-Thomas, Martinique, Barbade, Trinidad, Curaçao $550 min.

12 décembre (9 jours) Barbade, Sainte-Lucie, Saint-Thomas $390 min.

21 décembre (12 jours) Saint-Thomas, Barbade, Grenade, Curaçao, Port-au-Prince $690 min.

3 janvier 1971 (13 jours) Saint-Thomas, Sainte-Lucie, Barbade, La Guaira, Curaçao $625 min.

16 janvier (13 jours) Port-au-Prince, Saint-Thomas, Barbade, Saint-Vincent, Curaçao $625 min.

30 janvier (14 jours) Freeport, Saint-Thomas, Martinique, Barbade, Aruba, Sainte-Croix $625 min.

13 février (13 jours) Sainte Croix, Martinique, Grenade, Barbade, Aruba $625 min.

27 février (14 jours) Saint-Thomas, Sainte-Lucie, Trinidad, Barbade, Curaçao, Nassau $675 min.

13 mars (14 jours) Aruba, Sainte-Croix, Barbade, Grenade, Saint-Thomas, Bermude $675 min.

Toutes les croisières à bord du Carmania ont pour point de départ Port Everglades, Floride.

21 décembre (13 jours) Nassau, Port-au-Prince, San Juan, Barbade, Guadeloupe, Antigua, Saint-Thomas $450 min.

3 janvier 1971 (13 jours) Sainte-Croix, Martinique, Barbade, Curaçao, Port-au-Prince, Freeport $380 min.

16 janvier (14 jours) Saint-Thomas, Martinique, Saint-Vincent, Barbade, Aruba, Cargagena $410 min.

30 janvier (14 jours) Sainte-Croix, Sainte-Lucie, Trinidad, Barbade, La Guaira, Curaçao, Port-au-Prince $410 min.

13 février (14 jours) Saint-Thomas, San Juan, Guadeloupe, Barbade, La Guaira, Curaçao, Nassau $410 min.

27 février (14 jours) San Juan, Sainte-Croix, Saint-Vincent, Barbade, La Guaira, Aruba, Port-au-Prince $410 min.

13 mars (14 jours) Saint-Thomas, Antigua, Trinidad, Barbade, Grenade, Curaçao, Freeport $410 min.

27 mars (14 jours) Sainte-Croix, Martinique, Grenade, Barbade, La Guaira, Aruba, Port-au-Prince $410 min.

10 avril (14 jours) Sainte-Croix, Sainte-Lucie, Trinidad, Barbade, La Guaira, Curaçao, Port-au-Prince $410 min.

Les croisières à bord du **Franconia** ont aussi pour point de **départ** Port Everglades, Floride.

23 janvier 1971 (14 jours) Saint-Thomas, San Juan, Martinique, Barbade, La Guaira, Curaçao, Nassau $410 min.

6 février (14 jours) Sainte-Croix, San Juan, Guadeloupe, Barbade, Aruba, Port-au-Prince, Nassau $410 min.

20 février (14 jours) San Juan, Sainte-Croix, Antigua, Barbade, La Guaira, Curaçao, Nassau $410 min.

6 mars (14 jours) Saint-Thomas, San Juan, Sainte-Lucie, Barbade, Trinidad, Aruba, Nassau $410 min.

20 mars (14 jours) Sainte-Croix, San Juan, Saint-Vincent, Barbade, La Guaira, Aruba, Nassau $410 min.

Compagnie générale transatlantique (French Line) 1255 carré Phillips, bureau 706. France, Antilles, Renaissance, Mermoz.

Croisières du **Antilles**:

21 novembre, de San Juan (7 jours) Curaçao, La Guaira, Fort-de-France, Pointe-à-Pitre, Antigua, Saint-Thomas, San Juan $255 min.

28 novembre, de San Juan (7 jours) Curaçao, La Guaira, Fort-de-France, Pointe-à-Pitre, Antigua, Sainte-Croix, San Juan, $255 min.

5 décembre, de San Juan (7 jours) San Juan, Curaçao, La Guaira, Fort-de-France, Pointe-à-Pitre, Antigua, Saint-Thomas, San Juan $255 min.

12 décembre, de San Juan (7 jours) Curaçao, La Guaira, Fort de France, Pointe-à-Pitre, Antigua, Sainte-Croix, San Juan, $255 min.

19 décembre, de San Juan (7 jours) Curaçao, La Guaira, Fort-de-France, Pointe-à-Pitre, Antigua, San Juan $255 min.

26 décembre, de San Juan (9 jours) Curaçao, La Guaira, Barbade, Fort-de-France, Pointe-à-Pitre, Antigua, Saint-Thomas, San Juan $375 min.

4 janvier 1971, de San Juan, (9 jours) Curaçao, La Guaira, Barbade, Fort-de-France, Pointe-à-Pitre, Antigua, Sainte-Croix, San Juan $328 min.

Croisières **du France**:

4 novembre (2½ jours) de New York à Québec $110 min.

8 novembre (9 jours) de Québec à St-Maarten, Fort-de-France, Saint-Thomas, New York $335 min.

20 décembre (16 jours) de New York, Port Everglades, Port-au-Prince, Curaçao, Barbade, Fort-de-France, Saint-Thomas, St-Maarten, Port Everglades $695 min.

6 janvier 1971 (39½ jours) de New York, Port Everglades, Saint-Thomas, Dakar, Freetown, Luanda, Le Cap, Sainte-Hélène, Rio de Janeiro, Barbade, Curaçao, Port Everglades $1,845 min.

16 février (15 jours) de New York, Curaçao, Sainte-Lucie, Trinidad (carnaval), Barbade, Fort-de-France, Saint-Thomas $675 min.

4 mars (4 jours) de New York, Nassau, Saint-Thomas, Fort-de-France, Grenade, Curaçao, Port Everglades $495 min.

17 mars, (8 jours) de New York, Fort-de-France, Sainte-Lucie, Saint-Thomas $330 min.

Croisières du **Renaissance**:

10 décembre, de Port Everglades (9 jours) Sainte-Croix, Martinique, St-Maarten, San Juan $240 min.

19 décembre, de Port Everglades (15 jours) Cozumel, Port Antonio, Port-au-Prince, Aruba, Bonaire, Barbade, Martinique, Saint-Thomas $570 min.

3 janvier 1971, de Port Everglades (12 jours) Sainte-Croix, Martinique, Barbade, La Guaira, Curaçao, Montego Bay $340 min.

20 mars, de Port Everglades (12 jours) San Juan, Trinidad, Sainte-Ludie, Martinique, St-Maarten, Saint-Thomas, $385 min.

1er avril, de Port Everglades (8 jours) Sainte-Croix, Guadeloupe, San Juan $250 min.

9 avril, de Port Everglades (9 jours) Saint-Thomas, Martinique, St-Maarten, San Juan $280 min.

Croisières du **Mermoz**:

12 décembre, de Port Everglades (8 jours), Port Antonio, Curaçao, Port-au-Prince $190 min.

20 décembre, de Port Everglades (14 jours) Saint-Thomas, Guadeloupe, Saint-Vincent, La Guaira, Curaçao, Port Antonio, Freeport $450 min.

4 janvier 1971, de Port Everglades (8 jours) Saint-Thomas, St-Maarten, San Juan $200 min.

13 janvier, de Port Everglades (10 jours) San Juan, St-Maarten, Sainte-Lucie, Guadeloupe, Saint-Thomas $280 min.

23 janvier, de Port Everglades (12 jours) Saint-Thomas, Martinique, Grenade, La Guaira, Curaçao, Port Antonio, Port-au-Prince $360 min.

5 février, de Port Everglades (13 jours) Saint-Thomas, Guadeloupe, Barbade, Trinidad, Curaçao, Port Antonio, Freeport $415 min.

18 février, de Port Everglades (15 jours) Saint-Thomas, Trinidad, Grenade, La Guaira, Curaçao, Saint-Vincent, Guadeloupe, San Juan $415 min.

5 mars, de Port Everglades (10 jours) Saint-Thomas, St-Maarten, Martinique, Antigua, San Juan $280 min.

Canadien Pacifique, Bureau 115, gare Windsor, Montréal. Empress of Canada.

1er décembre, de Montréal (4 jours) Québec, New York $120 min.

7 décembre, de New York (7 jours) San Juan, La Guaira, Curaçao, Montego Bay, New York $360 min.

19 décembre, 16 janvier, 30 janvier, de New York (14 jours) San Juan, Saint-Thomas, La Guaira, Curaçao, Bonaire, Saint-Thomas, New York $432 min.

13 février, de New York (19 jours) Saint-Thomas, Martinique, Trinidad, La Guaira, Curaçao, Cristobal, Montego Bay, New York $592 min.

6 mars-, de New York (14 jours) San Juan, Martinique, Kingston, Saint-Vincent, Aruba, Saint-Thomas, New York $480 min.

20 mars de New York (14 jours) San Juan, Saint-Thomas, La Guaira, Aruba, Port-au-Prince, New York $418 min.

3 avril, de New York (4 jours) Bermude, New York $144 min.

9 avril, de New York (9 jours), San Juan, Saint-Thomas, New York $256 min.

17 avril de New York (4 jours) Saguenay, Montréal $120 min.

Greek Line. March Shipping Agency, 400 Craig ouest, Montréal. Olympia, Queen Anna Maria.

Croisières du **Queen Anna Maria**, départs de New York:

2, 9, 16 et 23 octobre, 2, 9, 16 et 23 janvier, 13 et 20 février, 6, 13 et 20 mars, 15, 22 et 29 mai, 5 juin (7 jours) Grand Bahamas, $199 min.

30 octobre, 9 juillet (3 jours) "nowhere" $89 min.

3 avril (5 jours) Bahamas $169 min.

8 avril (11 jours) San Juan, Saint-Thomas, St-Maarten, Antigua $395 min.

Croisières du **Olympia**:

5 février, de Boston (8 jours) San Juan, Saint-Thomas $265 min.

13 février, 12 et 27 mars, 10, 17 et 24 avril, 1er et 8 mai, 12, 19 et 26 juin, 10, 17, 24, et 31 juillet, 7, 14, 21 et 28 août, 4, 11, 18 et 25 septembre, 2, 9, 16, 23 et 30 octobre, 6 et 13 novembre de New York (7 jours) Grand Bahamas $200 min.

20 février, de Boston (13 jours) Trinidad, Barbade, Martinique, San Juan, Saint-Thomas $435 min.

19 mars, de Baltimore, $235 min.

15, 22 et 29 mai, 5 juin, de New York (7 jours) Bermude, Bahamas $220 min.

Home Line. 1245 rue Sherbrooke ouest, Montréal. Homeric, Oceanic. Départ de New York pour toutes les croisières.

3 et 11 octobre. Oceanic (6 jours) Nassau $175 min.

17, 24 octobre. Oceanic (7 jours) Nassau $175 min.

27 octobre. Homeric (10 jours) San Juan, Saint Thomas, Martinique, St-Maarten $280 min.

31 octobre. Oceanic. (7 jours) Nassau. $200 min.

7 novembre. Homeric (11 jours) San Juan, Saint-Thomas, Martinique, Antigua, St-Maarten $310 min.

7, 14 novembre. Oceanic. (7 jours) Nassau $200 min.

19 novembre. Homeric (11 jours) San Juan, Saint-Thomas, Martinique, Barbade, St-Maarten $310 min.

21 novembre. Oceanic. (7 jours) Nassau $200 min.

30 novembre. Homeric. (8½ jours) San Juan, Saint-Thomas $230 min.

9 décembre. Homeric (8½ jours) San Juan, Saint-Thomas $230 min.

19 décembre. Oceanic. (15 jours) San Juan, Saint-Thomas, Martinique, Curaçao, Port-au-Prince, Nassau $615 min.

19, 26 décembre. Homeric. (7 jours) Nassau $195 min.

2 janvier. Homeric (7 jours) Freeport, Nassau $180 min.

4 janvier. Oceanic. (12 jours) Saint-Thomas, Martinique, Grenade, La Guaira, Curaçao, Port-au-Prince $465 min.

9, 16, 23 janiver. Homeric. (7 jours) Freeport, Nassau. $180 min.

17 janvier. Oceanic. (15 jours) Cristobal, Aruba, Sainte-Lucie, Barbade, Martinique, Saint-Thomas $585 min.

2 février. Oceanic (19 jours) Saint-Thomas, Sainte-Lucie, Port d'Espagne, Aruba, Cristobal, Kingston, Port-au-Prince, Nassau.$745 min.

6, 13 et 20 février. Homeric. (7 jours) Freeport, Nassau $195 min.

23 février. Oceanic. (15 jours) Nassau, Port-au-Prince, Curaçao, Martinique, San Juan, Saint-Thomas $585 min.

27 février, 6 mars. Homeric. (7 jours) Freeport, Nassau. $195 min.

11 mars. Oceanic. (14 jours) San Juan, Saint-Thomas, St-Maarten, Barbade, Port d'Espagne, Curaçao $545 min.

13, 20 mars. Homeric. (7 jours) Freeport, Nassau. $195 min.

26 mars-, Oceanic (12 jours) San Juan, Saint-Thomas, Martinique, Grenade, Curaçao. $470 min.

27 mars, 3 avril. Homeric. (7 jours) Freeport, Nassau. $195 min.

8 avril. Oceanic (8½ jours) Saint-Thomas, Nassau. $350 min.

10 avril Homeric, (7 jours) Nassau. $195 min.

17 avril Oceanic (7 jours) Nassau $230 min.

17 avril. Homeric. (10½ jours) San Juan, Saint-Thomas, Antigua, St-Maarten. $325 min.

24 avril. Oceanic (7 jours) Nassau. $230 min.

Holland America Line. 1245 rue Peel, Montréal. Rotterdam, Nieuw Amsterdam, Statendam.

Croisière méditerranéenne d'automne. De **New York, Rotterdam** (42 jours) 11 octobre. Pointe Delgada, Lisbonne, Barcelone, Cannes, Monte Carle, Gênes, Livourne, Naples, Heraklion, Yalta, Odessa, Constanta, Istamboul, Izmir, Rhodes, Pirée, Valletta, LaGoulette, Tanger, Casablanca, Funchal, New York. $1,975. min.

Crosière Orient Pacifique de **Los Angeles, Statendam** (60 jours) **12 octobre**. San Francisco, Honolulu, Kobe, Kaohsiung, Hong Kong, Manille, Brisbane, Ternate, Sydney, Wellington, Mount Mauganui, Auckland, Avarua, Paptoia Bay, Papeete, Nuku Hiva, Los Angeles, San Francisco. $2,250. min.

Croisière Orient du printemps, de **San Frencisco, Statendam** (52 jours) **21 mars** Los Angeles, Honolulu, Rabaul, Magang/Sek Harbor, Ceby, Manille, Hong Kong, Kaohsiung, Keelung, Nagasaki, Kobe, Yukohama, Hilo, Lahaina, San Francisco, Los Angeles $1,990 min.

Croisière méditerranéenne du printemps, de **New York, Rotterdam**. (39 jours) **26 avril**. Funchal, Casablanca, Tanger, Motril, Gênes, Messina, Pirée, Istamboul, Rhodes, Heraklion, Naples, Livourne, Gênes, Monte Carlo, Barcelone, Lisbonne, Ponta Delgada, New York. $1,750 min.

Croisière autour du monde, de **New York, Rotterdam** (89 jours) **23 janvier 1971**. Port Everglades, Port d'Espagne, Rio de Janeiro, Le Cap, Durban, Mombasa, Bombay, Murmugao, Bombay, Cochin, Colombo, Penang, Singapour, Bangkok, Hong Kong, Kaohsiung, Nagasaki, Kope, Yokohama, Honolulu, San Francisco, Acapulco, Balboa, New York $4,180. min.

Croisières de 9 jours sur le **Nieuw Amsterdam** à partir de **New York, 17 octobre, 7 novembre, 28 novembre, 6 mars, 27 mars, 8 mai**. San Juan, St-Maarten $260. min.

17 avril de New Yrok (7 jours) Grand Bahams, Nassau, $190 min.

Croisières de 11 jours sur le **Nieuw Amsterdam** à partir de **New York**. St Maarten, Barbade, Sainte-Lucie, Saint-Thomas. **5 et 26 octobre, 16 novembre, 15 mars, 5 et 26 avril, 17 mai**. $320. min.

Croisières aux Antilles à partir de **New York**, sur le **Rotterdam**. (18 jours) **23 novembre**. Port Everglades, Port-au-Prince, Montego Bay, Curaçao, La Guaira, Port d'Espagne, Bridgetown, Martinique, Saint-Thomas, San Juan, Las Croabas, Port Everglades. $615. min.

Croisières "Festival aux Antilles" à partir de **San Francisco** sur le **Statendam, 14 décembre, 14 janvier, 15 février**. Los Angeles, Puerto Vallarta, Balboa, Cristobal, Cartagena, Willemstad, Saint-Thomas, Fort-de-France, Port d'Espagne, Saint George, La Guaira, Oranjestad, Cristobal, Balboa, Acapulco, Los Angeles, San Francisco. $1,295 min.

Incres Line. 1500 rue Stanley, Montréal. Victoria. Tous les départs sont de New York.

6 novembre (13 jours) Saint-Thomas, Guadeloupe, Barbade, Saint-Vincent, St-Marten, San Juan. $440 min.

19 novembre (9 jours) San Juan, Saint-Thomas. $295. min.

28 novembre. (11 jours) St-Maarten, Antigua, San Juan, Saint-Thomas. $360 min.

9 décembre (12 jours) Nassau, San Juan, Sant-Thomas, Martinique, St-Maarten. $385 min.

22 décembre. (13 jours) St-Maarten, Grenade, Barbade, Matinique, San Juan, Saint-Thomas $535 min.

4 janvier. (6 1/2 jours) Freeport, Nassau, $215. min.

12 janvier (10 jours) Freeport, Nassau, San Juan, Saint-Thomas $370 min.

22 janvier (13 jours) Saint-Thomas, Guadeloupe, Barbade, Saint-Vincent, St-Maarten, San Juan. $370 min.

5 février (14 jours) Saint-Thomas, Martinique, Grenade, La Guaira, Curaçao, Bonaire, San Juan, $570 min.

19 février (14 jours) San Juan, Sainte-Croix, Guadeloupe, Barbade, Grenade, St-Maarten, Saint-Thomas, $570 min.

6 mars (13 jours) St-Maarten, Sainte-Lucie, Trinidad, Martinique, San Juan, Saint-Thomas. $535 min.

19 mars (10 jours) San Juan, Saint-Thomas, St-Maarten. $410 min.

29 mars (9 jours) San Juan, Saint-Thomas. $335 min.

8 avril (10 jours) Bermude, San Juan, Saint-Thomas $410 min.

18 avril (6 jours) Bermude $205 min.

24 avril (12 jours) Saint-Thomas, Guadeloupe, Barbade, Antigua, San Juan. $410 min.

Italian Line. 3 Place Ville Marie, Montréal. Michelangelo, Raffaello, Leonardo da Vinci

Tous les départs sont de New York.

21 décembre. Leonardo da Vinci (12 jours) Saint-Thomas, Curaçao, Martinique, St-Maarten, New York $430.

24 décembre Michelangelo (14 jours) Port Everglades, San Juan, Saint-Thomas, Curaçao, Barbade, Martinique, Port Everglades, New York $540.

3 janvier Leonardo da Vinci (10 jours) San Juan, Saint-Thomas, Martinique, Antigua, New York $350

14 janvier Leonardo da Vinci (11 jours) Curaçao, Martinique, San Juan, Saint-Thomas, New York $385.

16 janvier Raffaello (13 jours) Port Everglades, Saint-Thomas, Martinique, Curaçao, Montego Bay, Port Everglades, New York $470

26 janvier Leonardo da Vinci (20 jours) Port Everglades, San Juan, Barbade, Curaçao, Cartagena, Montego Bay, St-Maarten, Saint-Thomas, Port Everglades, New York $700.

28 janvier Michelangelo (8 jours) Curaçao, Saint-Thomas, New York $290.

30 janvier Raffaello (7 jours) Saint-Thomas, St-Maarten, New York $255

6 février Michelangelo (13 jours) Port Everglades, San Juan, Saint-Thomas, Curaçao, Martinique, St-Maarten, Port Everglades, New York $480.

20 février Leonardo da Vinci (13 jours) Port Everglades, Montego Bay, San Juan, Saint-Thomas, Martinique, Port Everglades, New York $455.

28 février Raffaello (8 jours) San Juan, Saint-Thomas, Martinique, New York $295

6 mars Leonardo da Vinci (16 jours) Port Everglades, Montego Bay, San Juan, Saint-Thomas, Curaçao, Martinique, St-Maarten, Port Everglades, New York $560

13 mars Michelangelo (13 jours) Port Everglades, San Juan, Curaçao, Martinique, Saint-Thomas, Port Everglades, New York $470

23 mars Leonardo da Vinci (7 jours) San Juan, Saint-Thomas, New York $245 min.

27 mars. Michelangelo (11 jours) Montego Bay, Saint-Thomas, Curaçao, San Juan, New York $395 min.

31 mars. Leonardo da Vinci (7 jours) Saint-Thomas, St-Maarten, New York $245 min.

8 avril Leonardo da Vinci (8 jours) Martinique, Saint-Thomas, New York $290

8 avril. Michelangelo (7 jours) St-Maarten, Saint-Thomas, New York, $270 min.

17 avril. Leonardo da Vinci (9 jours) San Juan, Martinique, St-Thomas, New York $315.

27 avril Leonardo da Vinci (8 jours) Saint-Thomas, Martinique, St-Maarten, New York $280 min.

North German Lloyd. 160 Bay Street, Toronto. Bremen, Europa, Départs de New York.

5, 14, 23 janvier, 2, 3, 22, février, 3, 13, 22 mars. Europa (9 jours) San Juan, Saint-Thomas $280 min.

24 janvier, 10 mars. Bremen (12 jours) Saint-Thomas, St-Maarten, Martinique, Grenade, Saint-George, La Guaira, Oranjestad, Port-au-Prince $410 min.

6 février. Bremen (14 jours) Saint-Thomas, Martinique, Barbade, Trinidad, Venezuela, Aruba, Jamaique, Haiti $445 min.

21 février. Bremen (16 jours) Saint-Thomas, St-Maarten, Martinique, Grenade, St-George, La Guaira, Oranjestad, Cristobal, Cartagena $515 min.

Visitez l'Europe en Automobile

Pour cela adressez-vous à une maison européenne spécialisée

Deux solutions:

- Achat ou location d'un véhicule hors-taxe
  Prix sans concurrence
  Toutes marques européennes
- Partez en bateau en emportant votre propre véhicule.
  Voyage croisière (les vacances débutent à bord)

S-S Colombo - Michelangelo - Leornado de Vinci - Rafaello

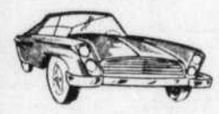


EUROP AUTO
5186 Côte-des-Neiges
735-3083

VISITEZ L'EUROPE AU VOLANT D'UNE AUTOMOBILE

VISITEZ L'EUROPE





Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de
RENAULT – VW – CITROËN
FIAT – SIMCA – PEUGEOT
VOLVO – MICRO-BUS – ETC...

Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis conduire international etc...
Reservations billets: Bateau - Avion

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200

"Touring Club de France"



LE MONDE VOUS INVITE

Décidément... *il fera froid...*

FUYEZ LES RIGUEURS DE L'HIVER!

Dirigez-vous vers les pays du soleil

BERMUDES — ANTILLES — MEXIQUE
AMÉRIQUE DU SUD — MÉDITERRANÉE
ORIENT — TOUR DU MONDE

SUGGESTIONS:

CANARIES — MAROC — ESPAGNE
Las Palmas (4 jours) - Ténériffe (4 jours)
Circuit d'une semaine en autocar au Maroc
Casablanca, Rabat, Volubilis, Fez, Marrakech
Madrid (4 jours) avec Tolède
Direction: Mlle Pascale Hone
Du 8 au 29 oct. — 21 jours — **$790.**

AFRIQUE — AMÉRIQUE DU SUD
SAFARI PHOTOGRAPHIQUE
GRÈCE - KENYA - ZAMBIE - RHODÉSIE
AFRIQUE DU SUD - BRÉSIL
Direction: Mme Monique (Hone) Carrier
Du 4 au 25 novembre - 21 jours - 6 pays - **$1,425.**

AUTOUR DE L'AFRIQUE
SÉNÉGAL - CÔTE D'IVOIRE - CAMEROUN - ZAMBIE
RHODÉSIE - AFRIQUE DU SUD - KENYA - OUGANDA
Retour par la Grèce
Du 8 février au 1er mars - 21 jours - 9 pays - **$1,570.**

AUTOUR DU MONDE
PAR LE PACIFIQUE SUD
Direction: Mlle Pascale Hone
LOS ANGELES - TAHITI - NOUVELLE-ZÉLANDE
AUSTRALIE - BALI - SINGAPOUR
CEYLAN - INDE - IRAN - ISTAMBOUL - PARIS
11 février 1971 -11 pays - 31 jours - **$2,775.**

Option inviduelle
Après Singapour: retour par Hong Kong et Vancouver
11 février 1971 - 7 pays - 24 jours - **$2,045.**

Tous les prix en dollars canadiens.
Inscrivez-vous sans retard
Plus de 50 années d'expérience à votre service

VOYAGES HONE
1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221
Le métro à notre porte Station McGill/Union
Notre bureau ouvert le jeudi soir jusqu'à 7:00 p.m.

L'été semble-t-il vous échapper?

Il vous attend aux Bermudes...

Le patron a-t-il retardé vos vacances? Vos enfants ont-ils attrapé les oreillons? Vos invités ont-ils retardé leur départ? Soudainement, vous vous retrouvez en plein automne—au Québec. Mais c'est encore l'été aux Bermudes.

Vous êtes invités au beau soleil, sur les plages roses et dans l'eau bleue. Il y a aussi les fameux terrains de golf. Le tennis. La motocyclette. Le "magasinage" international. Les clubs de nuit. L'île, d'ailleurs, est magnifique à visiter, d'un bout à l'autre. C'est le meilleur moment—l'été sans les foules.

Vous avez manqué vos vacances? Venez les prendre chez nous. Votre agent de voyage peut vous donner tous les détails. Ou, si vous préférez, écrivez à: Bermudes, Dept. MLD/A, 85 Richmond St. West, Toronto 1, Ont.

L'été se continue en automne aux Bermudes.

Bermuda

VISITEZ-VOUS L'EUROPE EN 1970?

CONDUISEZ LA SURPRENANTE SIMCA 1100 et 1300



LOUEZ OU ACHETEZ
HORS TAXE

Une Simca vous attendra en Europe... Paris! Et un agréable voyage commencera.

Nos Simcas sont livrées avec tous les papiers nécessaires pour voyager dans tous les pays européens.
Faites vos arrangements dès maintenant - permis international et itinéraires gratuits - "automatique sur demande".

Pour réservations, adressez-vous à:

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
DEPUIS PLUS DE 20 ANS AU SERVICE DES VOYAGEURS
TEL. 861-0200 et 861-3906
1176, rue Drummond - MONTREAL, Québec (CANADA)

Les marchés boursiers

Les pétroles en hausse à Toronto ; peu d'échanges ici

Les pétroles de l'Ouest ont battu la marche hier, à la Bourse de Toronto, alors que pour la deuxième journée consécutive la tendance était en hausse.

L'indice des pétroles de l'Ouest hissé de 5.04 à 183.73, soit la hausse quotidienne la plus marquée depuis le 3 septembre.

L'indice des industriels s'est hissé de .10 à 163.06, tandis que celui des métaux non ferreux a fléchi de .22 à 96.15 et des valeurs or de 5.00 à 159.41.

Au total, les transactions ont atteint 2,425,572 actions, à la fermeture vendredi, par rapport à 2,426,436 jeudi.

Les gains ont dépassé les pertes par 269 contre 237.

Les observateurs ont fait remarquer que les industriels ont fléchi au cours de l'après-midi étant donné des retraits de profits.

Gaz Métropolitain s'est hissé de 43 cents à $5.13 et Northern and Central Gas de 3-8 à $13 3-4. La commission de l'électricité et du gaz de la province de Québec a approuvé la pétition de Gaz Métropolitain réclamant une hausse de 4.52 pour cent dans le taux moyen des tarifs de gaz. Northern and Central Gas contrôle Gaz Métropolitain.

Chez les autres titres en hausse, Dome Pete s'est hissé de 4 3-8 à $64 1-2, Chrysler de 1 1-2 à $27, Pacific Pete de 1 1-8 à $29, Aquitaine de 7-8 à $24 1-8, Home A de 7-8 à $20 3-4, Seagrams 3-4 à $49, Bell 5-8 à $43 7-8 et Canadien Superior Oil deux à $37 1-2. Denison a fléchi de 1-2 à $23.

Dupont of Canada a fléchi de 1-8 à $18 1-2. La compagnie a annoncé la mise à pied de 215 employés à son usine de Kingston, Ontario, à compter du 25 septembre pour deux semaines. C'est là un autre résultat de la grève de la société General Motors.

Montréal

La tendance à la Bourse de Montréal est devenue mixte, hier, au cours de la séance où les transactions ont été légères. Les banques et les papiers étaient en baisse mais les titres industriels et les services publics ont affiché des gains fractionnaires poussant l'indice général de .13 à 161.62.

Trizec s'est hissé de cinq cents à $1.45, Dome Petroleum a grimpé de $4 à $64 1-2, Reitman's de $1 3-8 à $20 1-2 et Pacific Petroleum de $1 1-8 à $29 1-8.

QSP a dégringolé de $1 5-8 à $12 3-8 et Sandwell Ltd., de $1 à $8.

Falconbridge s'est hissé de 1-2 à $135 tandis que Noranda a fléchi de 1-2 à $28 1-2 et Inco de 3-8 à $40 5-8.

A l'indice, les industriels se sont hissés de .29 à 165.21 et les services publics de .12 à 137.75. Les banques étaient en baisse de .95 à 176.78 et les papiers de .74 à 89.10.

Au total, les transactions ont atteint 1.4 million d'actions vendredi, par rapport à 901,500 à la fermeture de la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne, jeudi.

New York

La tendance est restée bien orientée à Wall Street mais les gains ont été très modestes. l'espoir d'un abaissement du prime rate et le bon comportement de la cote face à la grève de la General Motors et aux événements du Moyen-Orient ont continué à encourager les investisseurs. La demande s'est toutefois faite plus prudente après que le porte-parole de la Maison-Blanche eut refusé d'écarter la possibilité d'une intervention américaine en Jordanie et la cote n'a pas maintenu ses meilleurs niveaux de la journée. Les affaires ont été actives.

Chrysler a de nouveau gagné un point aux automobiles, soutenues, tandis qu'IBM a progressé de 3 points aux ordinateurs, irréguliers. Les constructions aérospatiales, les matériaux de construction, les grands magasins et les transports aériens se sont modérément améliorés de même que les électroniques et les alimentaires où General Electric et General Foods ont toutefois cédé du terrain. Les télévisions et les caoutchoucs ont progressé par endroits mais les sidérurgiques ont subi quelques légères pertes et les chimiques, notamment Dupont de Nemours, se sont alourdies. Les pétroles, les mécaniques et les cuprifères ont fluctué étroitement.

■ les indices

MONTREAL

	65 Industr.	13 Serv. publ.	7 Banq.	85 Comb.	8 Papiers
Changement	+ 0.29	+ 0.12	− 0.95	+ 0.13	− 0.74
Fermeture	165.21	137.75	176.78	161.62	89.10
Sem. dernière	164.25	135.80	178.88	160.75	88.25
Mois dernier	160.05	130.92	168.13	155.76	87.00
1970 haut	195.96	144.30	193.63	183.63	125.35
1970 bas	144.35	115.86	148.29	129.22	81.00
1969 haut	207.15	159.30	206.12	197.97	136.47
1969 bas	167.75	137.14	156.73	162.14	103.98

TORONTO

	Industrielles	Aurifères	Métaux	Pétroles
Changement	+ 0.10	− 5.00	− 0.22	+ 5.04
Fermeture	163.06	159.41	96.15	183.73
Sem. dernière	162.17	165.70	96.79	178.79
Mois dernier	160.23	160.17	95.47	169.50
1970 haut	187.18	190.01	121.00	231.00
1970 bas	141.43	131.03	81.66	108.14
1969 haut	198.77	276.96	122.54	310.73
1969 bas	164.25	141.02	97.85	181.54

DOW JONES

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Industrielles	757.39	766.29	751.92	758.49	+ 0.82
Transports	139.93	143.41	139.01	142.55	+ 3.11
Services publics	108.00	108.80	107.23	107.97	+ 0.35
Ensemble	239.35	242.73	237.66	240.61	+ 1.56

■ fonds mutuels

Cours fournis par F. I. DuPont, Glore Forgan & Co.

FONDS	OFF.	DEM.
Abbey Nth Am Fd	1.06	1.06
A.G.F. Special	2.10	—
Adanac	1.95	2.02
All Cdn Com	6.47	7.00
All Cdn Div	7.40	8.09
All Cdn Ven	3.21	3.51
American Growth	4.34	4.76
Andreae Equity	3.64	3.98
Associate Investors	4.79	4.84
Beacon Growth	5.48	6.02
Beaubran	38.15	41.43
Canada Growth	4.96	5.44
Canagex	8.61	8.97
Cdn Gas Energy	12.46	13.69
Cdn Invest Fd	4.19	4.59
Cdn Scudder Fd	17.41	17.41
Cdn Sec Growth	4.27	4.69
Cdn S.A. Gold Fd	4.77	5.21
Cdn Trusteed	4.52	4.93
Canafund	55.80	58.59
Capital Growth	7.93	8.14
Champion Mutual	6.72	7.34
xChase Fd	7.74	8.46
Collective Mutual	5.20	5.71
Commonwealth Intl	11.24	12.32
xCompetitive Capital	5.94	6.51
Corporate Investors	4.94	5.40
Corporate Invstrs $ Stock Fd	4.47	4.89
Commonwealth Intl Lever	2.87	3.16
Dominion Compound	4.46	4.85
xDreyfus	10.36	11.38
Entarea Investment	5.38	5.87
Exec Fd Cda	5.94	6.51
Exec Inv Intl	3.54	—
xFidelity Trend	20.41	22.31
xFirst Participating	15.59	17.04
Fonds Desjardins A	3.71	—
Fonds Desjardins B	4.29	—
Fonds Collectif A	5.73	6.26
Fonds Collectif B	4.90	5.05
Fonds Collectif C	7.56	8.26
Fonds P.E.P.	2.75	3.20
Fraser Growth	2.41	2.63
Gis Compound	7.59	8.34
Gis Income	2.92	3.21
Growth Equity	5.56	6.10
Growth Oil and Gas	20.34	—
Guardian Growth	6.61	—
Harvard	6.17	6.76
IOS Intl	4.86	5.33
IOS Venture	3.21	3.51
Industrial Growth	5.10	5.60
International Growth	5.36	5.83
Investors Growth	9.56	10.45
Investors Intl Mutual	5.98	6.54
Investors Mutual	4.79	5.24
Invest	13.05	14.26
Keystone Cda	5.32	5.85
xKeystone Cust S-1	15.79	17.23
xKeystone Cust S-4	3.71	4.05
xKeystone Cust K-2	4.30	4.70
xKeystone Polaris	3.04	3.52
xLexington Research	13.23	14.46
Magna Carta	1.77	1.93
Maritime Equity	2.83	3.09
Marlborough	3.76	4.10
Mutual Accumulating	4.66	5.12
Mutual Bond	8.67	9.08
Mutual Growth	3.96	4.36
Mutual Income	4.56	5.01
Natrusco	11.48	12.04
Natural Resources	6.63	7.25
N.W. Equity	4.50	4.95
N.W. Financial	3.52	3.87
N.W. Growth	4.22	4.64
xOne William Street	12.78	12.78
xOppenheimer Fd	6.74	7.37
Pension Mutual	6.71	7.35
xPerformance Plus	2.42	4.65
P.H. and N. Fd.	9.90	10.10
Planned Resources	5.17	5.68
Principal Growth	3.60	3.95
Provident Mutual	5.98	6.54
Prov Stock Fd	4.86	5.31
xPutnam Growth	8.76	9.57
Radisson	2.80	—
Regent Fd	7.63	8.34
Royfund	4.84	4.99
Sav Inv Pret st Rev	5.72	6.28
Sav Inv am Pret	8.54	9.38
Spec	7.63	8.43
Taurus	4.30	4.73
xTechnol	6.34	6.91
Timed Investment Fd	6.13	—
United Accumulative	4.20	4.62
United Horizon	2.48	2.72
United American	1.85	2.03
United Venture	3.33	3.66
Universal Savings Equity	6.59	7.20
Western Growth	5.64	6.20
xWinfield Growth	3.50	3.83
Xanadu	3.43	3.76
York Fd of Cda	4.06	4.41

X—Fonds americains.

■ au comptoir

Ces cours ont été fournis par la Chambre de compensation des bourses de Montréal et Canadienne.

Titre	Volume	Haut	Bas
A G F Special	1900	2.09	2.08
Bald Mtn	500	.03	.03
Beauport Hold	1000	.12	.11
Clearwater	4000	.18	.17
Cons Comp Serv	200	5.75	5.75
D L P Div	18600	1.91	1.80
El Coco	1000	.14	.14
Gray Inds	800	2.50	2.375
Ind Growt N	100	2.60	2.60
Int Systcoms	28400	.73	.62
Juna	1000	.05	.05
Killarney	7000	.16	.16
Lasalle Mng	500	.25	.25
Lassie Red LK	1000	.15	.15
Lyndhurst Mng	1000	.08	.08
Maclan	50000	1.00	1.00
Newbaska	1000	.30	.30
New Miller Pip	2000	.06	.06
North Que Ex	7250	.83	.50
Nouvelle Mng	500	.52	.52
Parr Mns	1000	.35	.35
Peoples Stores	1000	8.75	8.50
Raylloyd Mns	3000	.15	.15
Redstone Mns	2000	.37	.37
Revenue Prop	1000	.52	.52
Richore Gold	500	.11	.11
Rowan Cons Mn	500	.01	.01
Sheraton Mng	2500	.60	.60
Sogepet	500	1.20	1.20
Southmark	2000	.09	.09
Summit Expo	500	.60	.60
Titan Pete	500	.02	.02
Tormex Mng	2000	1.30	1.30
Tormant Mn	500	.01	.01
Utd Nw Fortune	500	.04	.04
Valdex Mn	1000	.15	.15
Wms Creek	13000	.86	.83

■ cours du dollar

Le dollar américain, par rapport aux devises canadiennes, s'est hissé vendredi de 3-16 à $1.01 1-16.

La Livre sterling était également en hausse de 3-8 à $2.41 1-8.

Le dollar canadien a fléchi de 13-64 à 98 61-64 vendredi, par rapport aux devises américaines. La semaine dernière il était coté à 98 33-64.

La Livre sterling est demeurée inchangée à $2.38 39-64.

■ cours des changes

PAYS	MONNAIE	COURS
Pays	Monnaie	Cours
Afrique du Sud	Rand	1.4208
Allemagne	Deutsche Mark	.2786
Angleterre	Livre	2.4128
Argentine	Peso	.2629
Australie	Dollar	1.1260
Autriche	Schilling	.0391
Belgique	Franc	.0204
Brésil	Cruzeiro Novo	.2275
Chili	Escudo	.1062
Danemark	Couronne	.1349
Nouvelle Zélande	Dollar	1.1427
Pérou	Sol	.0243
Suède	Couronne	.1944
Suisse	Franc	.2351
Tchécoslovaquie	Couronne	.1416
Venezuela	Bolivar	.2255

En faveur d'une monnaie européenne

LONDRES (AFP) – M. Gabriel Hauge, président de la grande banque américaine Manufacturers Hanover Trust, s'est prononcé hier à Londres en faveur de la création d'une monnaie commune européenne qui ferait au dollar "la concurrence dont il a besoin" et "briserait son monopole". En route pour Copenhague où il assistera à l'assemblée annuelle du FMI M. Haughe a ajouté que l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, lui permettrait de devenir le leader d'une troisième force mondiale, entre les Etats-Unis et l'URSS.

■ le monde des affaires

Réorganisation chez Hunter-Douglas

Le conseil d'administration de Hunter Douglas Ltée. a approuvé les plans de consolidation des activités canadiennes de la compagnie-mère en une nouvelle filiale sous la raison sociale de Hunter-Douglas Canada Ltée. Dans le but d'accroître tant l'efficacité que l'essor futur du groupe, le conseil a également annoncé que la direction centrale actuellement située à Pointe-Claire en banlieue de Montéral et la direction européenne, en Hollande, seront désormais réunies à Rotterdam.

Auparavant, les activités canadiennes de Hunter-Douglas relevait d'une division de la compagnie plutôt que d'une organisation commerciale distincte comme ce sera maintenant le cas. Le président de la nouvelle compagnie au Canada sera M. John Kay qui était auparavant directeur général de la division d'exploitation canadienne de Hunter-Douglas Ltée.

On sait que Hunter-Douglas est un groupe multinational de compagnies aux activités diversifiées situées dans 75 pays et dont le chiffre d'affaires dépasse $100,000,000. Le groupe Hunter Douglas met au point, fabrique et commercialise des produits en aluminium et dea panneaux de bois préfinis destinés à l'architecture et la construction. La compagnie fabrique également des machines - outils et de l'outillage de précision en plus d'être co-propriétaire de la nouvelle aluminerie Péchiney à Vlissingen en Hollande. Le déplacement du siège social de la haute direction de Hunter-Douglas en Hollande ne retire toutefois pas sa charte canadienne à la compagnie.

Les nombreux changements administratifs qui accompagnent cette réorganisation entreront en vigueur à compter du 3 octobre prochain.

●

Rapports financiers

Chesbar Iron Powder Ltd. La compagnie (anciennement Chesbar Chibougamau Mines Ltd.) a annoncé qu'elle avait enregistré un déficit de $254,636 pour son exercice financier terminé le 31 mars 1970 alors que pour 1969 ce déficit avait été de $204,629. C'est le premier rapport financier soumis par la compagnie (dont les actions sont cotées à la Bourse Canadienne depuis sa réorganisation en 1969 et la réorientation de ses activités). Le déficit au fonds de roulement de la compagnie se chiffrait au 31 mars dernier à $2,618,577 par suite des importants investissements et des immobilisations de la compagnie à son usine de réduction du minerai de fer. Au 31 mars 1969, le déficit n'était que de $33,452.

●

Central Covenants (Holdings) Ltd. La compagnie de Toronto annonce qu'elle a enregistré des revenus nets de $88,548 pour les neuf premiers mois de son exercice 1970 comparativement à des bénéfices nets de $140,370 en 1969 pour les trois premiers trimestres. Les revenus nets par action de la compagnie ont été de 42 cents par action en 1970 contre 66 cents en 1969. Les revenus totaux de la compagnie sont passés de $2,235,429 au 31 juillet 1969 à $2,416,679 à la même date en 1970.

●

Home Pipe Line

Home Pipe Line Co Filiale à part entière de Home Oil, a annonce qu'elle avait vendu au prix coûtant sa participation de deux pour cent (2%) dans le projet de pipeline Trans Alaska. La transaction qui a fait passer les intérêts de Home entre les mains d'un de ses anciens partenaires dans le projet s'élève à $26,000,000 environ.

Home a de plus négocié un emprunt bancaire de $10,000,000 d'une durée de six ans dont le montant sera affecté à la réduction de la dette à court terme de la compagnie. L'emprunt est garanti par certaines propriétés productrices de la compagnie.

●

Dividendes

La Banque Canadienne Nationale. Le conseil d'administration de la Banque Canadienne Nationale a déclaré hier un dividende de 0.18 cents par action du capital versé de la banque pour le trimestre finissant le 31 octobre, 1970. Ce dividende sera payable à compter du 1er novembre 1970, au bureau principal de toute succursale de la banque, aux actionnaires inscrits le 30 septembre 1970, à la fermeture des guichets.

Ce dividende ajoute à trois autres dividendes trimestriels déclarés en décembre, mars et juin, accorde 0.72 cents l'action pour l'exercice se terminant le 31 octobre 1970 à rapprocher de .70 cents l'action pour la même période l'an dernier.

●

Canadian Industries Limited. La compagnie a annoncé hier les dividendes suivants: Actions privilégiées: 1-7/8 p. cent en fonds canadiens payable le 15 octobre 1970 aux actionnaires inscrits le 30 septembre 1970. Actions ordinaires: Un dividende de 15 cents par action en fonds canadiens payable le 30 octobre 1970 aux actionnaires inscrits le 30 septembre 1970.

Les exportations

Hausse de 15% en août

OTTAWA (PC) – Les exportations canadiennes en août ont atteint une valeur estimée à $1,208 millions, une amélioration de 15 pour cent sur le mois d'août 1969, qui avait été affecté par les grèves, mais il s'agit d'un déclin sur la tendance des ventes à l'étranger au cours des sept premiers mois de l'année.

Le Bureau fédéral de la Statistique a révélé que les Etats-Unis et tous ses partenaires de commerce outre-mer ont partagé un gain de $160 millions sur le taux des exportations il y a un an.

En tenant compte des fluctuations saisonnières, les exportations d'août, cette année, sont évaluées à $1,322 millions une diminution de sept pour cent sur les $1,420 millions des sept premiers mois.

Une diminution dans les exportations en Grande-Bretagne, causée partiellement par les grèves des chantiers de construction de navires, explique une grande partie de ce déclin.

Dans les estimé des totaux inajustés de commerce, les exportations du Canada, au cours des huit premiers mois, révèlent un gain de 16 1-2 pour cent, à $11,125 millions, comparativement à $9,550 millions pour la même période en 1969.

Les pays autres que les Etats-Unis justifient la plus grande partie de ces gains au cours de cette période de huit mois, avec des gains variant entre 25 et 30 pour cent sur 1969.

Les exportations aux Etats-Unis ont augmenté de huit pour cent au cours de cette période de et la part des Etats-Unis dans les exportations canadiennes est tombée à 65 pour cent des 70 que ce pays avait atteint en 1969.

La Chambre de commerce :

Priorité aux ministères économiques

SHERBROOKE – Priorité accordée aux ministères à vocation économique y compris l'éducation;

– Rationalisation de la gestion des fonds publics;

– Harmonisation des rapports fédéral-provincial, notamment sur le plan économique;

– Création de nouveaux emplois et relance économique.

Ces priorités sont extraites du programme électoral du parti libéral. En fait, elles ont été retenues par le comité sur les priorités gouvernementales qui a déposé son rapport devant l'assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce de la province de Québec qui siège présentement à Sherbrooke.

Au cours d'une conférence de presse donnée hier matin, le président du comité, M. Ghislain Hawey, a cependant rejeté tout lien de causalité de l'un à l'autre en soulignant que ce rapport faisait l'objet de discussions depuis deux ans. Il a d'ailleurs ajouté que les recommandations de son comité étaient plus originales qu'elles ne paraissaient à première vue.

A titre d'exemple, M. Hawey a situé la recommandation touchant "l'application des principes de gestion par objectif" et la procédure suggérée pour l'adoption des programmes dans l'administration gouvernementale.

A propos de cette dernière recommandation, il a souligné les dangers de sauter trop vite à la quatrième étape d'un processus qui implique au préalable la standardisation du système gouvernemental de contrôle budgétaire, la mécanisation des procédures comptables et la création d'une ou de plusieurs banques des données. Au sujet de la priorité qu'il conviendrait d'accorder aux ministères à vocation économique, le président a souligné que la Chambre demeurait fidèle au principe selon lequel le gouvernement ne devait jouer qu'un rôle supplétif dans le domaine économique. D'où l'importance donnée dans le rapport à la recherche au sein des différents ministères, à la voirie et aux ministères des institutions financières et de l'industrie et du commerce dont le rôle est précisément de travailler de concert avec l'entreprise privée.

Interrogé au sujet de l'exclusion du ministère de l'agriculture du rang des ministères à vocation économique au moment où l'industralisation de l'agriculture devient un problème majeur, M. Hawey a expliqué que cette question avait été longuement discutée avant la rédaction du rapport. Si le ministère de l'agriculture a été finalement écarté, c'est que le rapport traite fondamentalement de priorités budgétaires alors que le problème du ministère de l'agriculture n'en est pas un de budget mais de philosophie et d'administration des fonds disponibles.

Cette question devrait faire l'objet d'une étude particulière au cours de l'année qui vient alors qu'on se penchera sur le fait que les sommes affectées au ministère de l'agriculture servent trop souvent à des mesures de type assistance sociale et insuffisamment à la rationalisation et à l'intégration de l'agriculture à l'industrie.

Quant aux relations fédéral-provincial, des comités de la Chambre de commerce précisent que les relations qu'il entendent présupposent que:

– l'on délimite clairement les responsabilités;

– l'on partage plus adéquatement les difficultés;

– l'on permette la consultation dans la préparation des budgets;

– l'on harmonise les politiques économiques;

– et enfin que l'on établisse des programmes nationaux en fonction des priorités des provinces et avec l'accord de chacune.

La publicité trompeuse : 16 accusations

OTTAWA (d'après CP) – Vingt-six accusations de publicité trompeuse ont déjà été portées contre des sociétés commerciales canadiennes, a révélé hier un fonctionnaire du ministère de la consommation.

Seize nouvelles accusations, dont trois contre d'importantes chaînes de magasins, ont été confirmées par M. George Orr, directeur du département des pratiques commerciales.

Lorsqu'on lui a demandé si le ministère envisage de porter d'autres accusations, M. Orr a répondu: "Nous menons des enquêtes dans plusieurs domaines. Il s'agit d'un programme très intensif."

Les sociétés commerciales mentionnées dans les plus récentes accusations portées en vertu de la Loi sur les pratiques restrictives de commerce ont des maisons d'affaires dans plusieurs villes du pays.

Les trois importantes chaînes de magasins impliquées sont F.W. Woolworth Co. Ltd., de Toronto; Zeller's Western Ltd., de Winnipeg; une filiale de Zeller's Ltd. de Toronto, et Simpson-Sears Ltd.

Les accusations portées contre elles invoquent une disposition de la loi touchant la représentation trompeuse du prix ordinaire qui est normalement demandé pour un objet.

La loi prévoit une amende maximum de $1,500 dans le cas d'une corporation.

Les autres sociétés commerciales accusées d'avoir violé cette disposition de la loi sont: Convertible Pools Ontario Ltd., de Toronto; Four Corners T.V. and Stereo Ltd., de Toronto; Gaymark Party Services Ltd., de Vancouver; S. Pascal Hardware Co. Ltd., Top Value Ltd., d'Ottawa; Plymouth Clothing Co. Ltd., d'Ottawa.

Cinq sociétés sont accusées de publicité trompeuse: Sunshine City Homes Ltd., de Orillia; Le Roi des Bas Prix Ltée., de Montréal; London Drug Stores Ltd., de Vancouver; Centennial Pharmacy Ltd., de Vancouver; et Van-Pak Registered Ltd., de Toronto.

Une séance animée au tribunal antidumping

La possibilité que des réacteurs et des transformateurs de fabrication étrangère soient vendus au Canada à des prix intentionnellement inférieurs à ceux de leurs équivalents canadiens a forcé le tribunal fédéral des causes de dumping à tenir une séance animée. Les manufacturiers japonais, anglais suédois, suisses, français, allemands et belges visés par cette séance du tribunal ont en effet contesté résolument la validité des décisions et des procédures prises par le tribunal pour enquêter sur leurs politiques commerciales au Canada.

Selon les représentants des diverses firmes étrangères le sous-ministre du Revenu national, M.R.C. Labarge, aurait en effet outrepassé sa juridiction et ses droits en convoquant la présente séance du tribunal. Selon les compagnies, M. Labarge a ainsi fait preuve d'un certain mépris pour la procédure judiciaire normale et aurait même agi illégalement.

D'ailleurs, une firme française, Althsom a porté le cas du ministre Labarge en Cour supérieure du Québec pour contester son droit de faire en sorte que les procédures actuelles soient prises. Althson et plusieurs autres firmes prétendent de ce fait que l'on devrait attendre de savoir si la séance a le droit d'être convoquée plutôt que de la poursuivre dans ce qui constitue une illégalité. Un groupe de firmes anglaises avait d'ailleurs contesté à la Cour de l'Echiquier le droit du Ministre du Revenu national d'agir comme il l'a fait.

Uranium

Le ministre autorise certaines transactions

OTTAWA (d'après CP) – Le ministre de l'Energie, M. J. J. Greene, a autorisé hier quatre compagnies d'uranium détenues par des intérêts étrangers à vendre certains de leurs avoirs canadiens à d'autres entreprises non canadiennes.

Le feu vert a été donné en même temps qu'une déclaration annonçant qu'à la prochaine session, le Parlement aurait à étudier un projet de législation introduisant des restrictions aux futures ventes de mines d'uranium à des intérêts étrangers. La session débutera le 5 octobre.

D'ici là, les quatre compagnies en cause, Gulf Minerals Co., Brinex Ltd., Consolidated Canadian Faraday Corp. et Kerr-McGee Corp., pourront donner suite à leurs projets de transférer à des intérêts étrangers leurs avoirs dans des mines d'uranium au Canada.

Les compagnies d'uranium à contrôle canadien, telle notamment Denison Mines Ltd., ne pourront cependant être vendues à des intérêts étrangejs, précise la déclaration du ministre.

Aux États-Unis

La situation commerciale s'est nettement améliorée

WASHINGTON (AFP) – La situation commerciale s'est améliorée "d'une façon significative aux Etats-Unis au cours des sept premiers mois de 1970".

Une lettre du secrétaire d'Etat, M. William Rogers au sénateur Allen Ellender, démocrate de Louisiane et membre de la commission sénatoriale des crédits, contient cette information à laquelle s'ajoutent les précisions suivantes:

En comparaison de la période janvier-juillet 1969, les exportations se sont accrues de 20 pour cent et les importations ont augmenté de 12 pour cent. L'excédent commercial est passé de 370 millions de dollars à plus de deux milliards 500 millions.

Le secrétaire d'Etat a fait d'autre part savoir au sénateur que les exportations agricoles ont augmenté de plus de 24 pour cent tandis que celles qui ne touchent pas l'agriculture ont augmenté de 19 pour cent.

"L'augmentation exceptionnellement forte des exportations américaines (quatre milliards 200 millions) pour la période janvier-juillet 1970 reflète le niveau élevé de l'activité économique à l'étranger, spécialement en Europe occidentale et au Japon".

"Les exportations en direction du Japon dépassaient de 45 pour cent le niveau de 1969. L'accroissement est de 25 pour cent pour ce qui est des expéditions vers l'Europe occidentale. Celles destinées à l'Amérique latine et au Canada ont respectivement augmenté de 20 et de 4 pour cent".

"Selon l'évolution en cours, a conclu M. Rogers, il semble maintenant que la balance commerciale pourrait atteindre trois milliards 500 millions de dollars en 1970 contre un milliard 300 millions en 1969."

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

SAM GOLDWATER
avocat
33 ST-JACQUES OUEST – SUITE 410
Bureau: 845-3231 Soir: 739-2167

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
235 ouest, Boul. St-Joseph
274-6513

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
WAGUIH BOULOS, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

THORNE, GUNN & CIE
Comptables agréés
R.J.P. Dawson, C.A. — J.F. Lewis, C.A. — C.A. Poissant, C.A.
D.P. Aitkens, C.A. — J.D. Hogg, C.A. — A. Galarneau, C.A.
D.M. Long, C.A. — G.R. McPhee, C.A. — J.M. Broome, C.A.
H.J. Garbacz, C.A. — W.G. Hogg, C.A. — E.G. Ward, C.A.
P. Gauvreau, C.A. — L.A. Wright, C.A. — K.S. Vance, C.A.
L.L. Graves, C.A. — D.W. Smith, C.A. — B.T. Dent, C.A.
L.I. Charest, C.A. — R.A. Ross, C.A. — M.B. Turcotte, C.A.
R.M. White, C.A. — P. Cloutier, C.A. — R. Boudreau, C.A.
R.B. Savoie, C.A. — R. Beaupre, C.A. — G.A. Desroches, C.A.
S. Filion, C.A. — M.A. McMorran, C.A.
800, Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associes
Comptables Agréés.
Maurice Samson, C.A. — Lucien P. Bélair, C.A. — Léon Côté, C.A.
Jean Lacroix, C.A. — Lionel Roussin, C.A. — Hensley Bourgouin, C.A.
Dollard Huot, C.A. — Raymond Fortier, C.A. — Albert Garneau, C.A.
Clément Primeau, C.A. — Benoit Sylvain, C.A. — Pierre Lesage, C.A.
Vianney Forget, C.A. — Dennis Bell, C.A. — Pierre Chouinard, C.A.
Pierre Barry, C.A. — Raymond Cuillard, C.A. — Gilles Trahan, C.A.
Adrien Côté, C.A. — Marcel Ducharme, C.A. — Marcel Mercier, C.A.
Gilles Lévesque, C.A. — Jacques Miller, C.A. — Bertrand Laroche, C.A.
Roland Truchon, C.A. — Paul-A. Michaud, C.A. — Denis Schmouth, C.A.
Emile M. Ilette, C.A. — Jean-Paul Barbeau, C.A. — Pierre David, C.A.
Robert Gariépy, C.A. — Emilien Gauthier, C.A. — Jean-Paul Boyer, C.A.
Pierre Pharand, C.A. — Réal Auger, C.A. — André Lesage, C.A.
Pierre Vermette, C.A. — Jean Favreau, C.A. — Gérard Mongeau, C.A.
Marthe Gauthier, C.A. — Richard Jean, C.A. — Roland Lévesque, C.A.
Gilles Beauvais, C.A. — Clément Duchêne, C.A. — Yves Beaulieu, C.A.
Réjean Myre, C.A. — Gérard Trudeau, C.A. — Jacques Proulx, C.A.
Jacques Paquet, C.A. — Gilles Moisan, C.A. — Clément Lussier, C.A.
Emilien Malenfant, C.A. — Jacques Dorion, C.A. — Jean Hains, C.A.
Louis Gravel, C.A. — Yves Lamothe, C.A. — Denis Trudel, C.A.
Jean-Paul Dionne, C.A. — Marius Pinault, C.A. — Gaston Ostiguy, C.A.
François Dubé, C.A. — Maurice Sénécal, C.A.
Paul Ganthier, C.A. — Paul-E. Bonnier, C.A. — D.-A. Ménard, C.A.
Grégoire Bellavance, C.A., Syndic
MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 861-5741

toronto

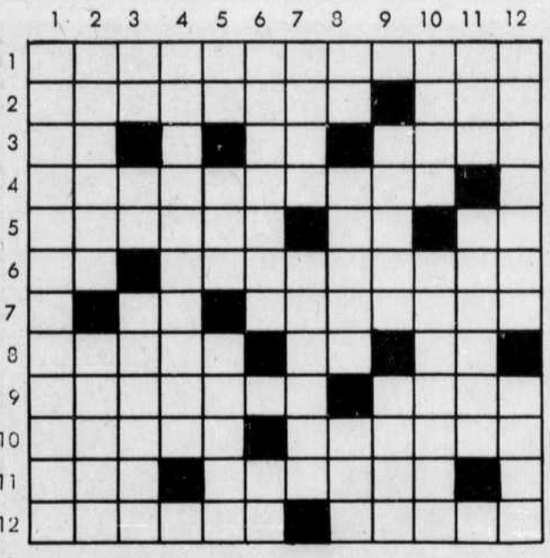
Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abel Black	3000	29⅝	29⅝	29⅝	
Abitibi	7015	$7½	7¼	7¼	– ¼
Abitbi 7½p	100	$49¼	49¼	49¼	– ¾
Acklands	z17	$5⅛	5⅛	5⅛	
Acres Ltd	400	$8¾	8¾	8¾	
Acres A pr	6920	$36	35¾	35¾	– ¼
Acres wt	800	205	205	205	
A.G.F.M	100	470	470	470	+20
Agra Ind	150	$5½	5½	5½	– ⅛
Aimco Ind	1300	$10¾	10½	10¾	+ ½
Alta Gas T	1761	$46¾	46¼	46¼	– ⅝
Alta G D p	10	$129	129	129	–1½
Alta Nat	625	$21⅜	21¼	21¼	+ ¼
Alt Nat rt	4215	165	155	160	+ 5
Algo Cent	700	$7⅛	7⅜	7⅜	– ⅛
Algma	11825	$13¼	13	13	– ¼
Alcn Al	12658	$22⅜	22¼	22¼	+ ¼
Alcan pr	715	$26½	26½	26½	+ ¼
Almin 2p	60	$32	32	32	
Ang CT 4½	100	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
Ang CT 2$5	z10	$32	32	32	
Ang CT 290	50	$34	34	34	– ½
Aqutin	23875	$24¼	23⅝	24⅛	+ ⅛
Args 250 p	25	$32	32	32	
Argus B pr	z10	$32¾	32¾	32¾	
Argus C pr	350	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
Asbestos	56	$27¼	27¼	27¼	– ¼
Atco Ind	372	$11	11	11	
Atl Sugar	1100	$6⅝	6½	6⅝	– ⅛
Atl Sug A	130	$14	14	14	
Atl Sug pr	z10	$56¼	56¼	56¼	
Atl Sug w	2600	170	170	170	
Auto Ei	400	$5¾	5⅜	5¾	+ ¼
Bah CD	14200	27	27	27	
Bank Mtl	4713	$15¾	15¼	15¾	+ ¼
Bank N S	1525	$19¼	19¼	19⅜	
Bartaco	100	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Beaver L	575	$11½	11½	11½	+ ⅛
Becker B p	z25	$8	8	8	
Beldng w	1450	255	245	245	
Bell Can	11631	$43⅛	43½	43⅜	+ ⅜
Bell A pr	2013	$50	49⅞	50	+ ⅛
Block Bros	2040	385	375	380	– 5
Bombrdier	z75	$14⅞	14½	14½	
Bow Valy	3340	$16¾	16½	16¾	+ ⅛
Bowater	100	$6	6	6	+ ⅛
Bowes	300	$11	11	11	– ⅛
Bramalea	2550	375	370	370	
Bramal w	500	270	270	270	–10
Brascan	7422	$15⅞	14⅞	14⅞	
Brdg Tank	550	235	235	235	–25
Bright	225	$11½	11½	11½	
BC Forest	900	$24½	24	24	– ½
BC Sugar	2400	$15½	15⅛	15⅛	– ¼
BC Sugar p	155	$15½	15½	15½	+ ¼
BC Phone	z5	$60½	60½	60½	
BCPh 4¾ p	z5	$61½	61½	61½	
Brinco	1388	475	465	465	–10
Budd Aut0	600	435	430	430	– 5
Burns Fds	150	$8⅜	8⅛	8⅜	– ⅛
CAE Ind	600	$5⅜	5	5	
Calgary P	205	$24¼	24¼	24¼	
Calvrt Dle	1000	115	115	115	
Cambridg	300	$7½	7½	7½	– ⅛
Campeau	695	445	440	440	
Can Cem L	1900	$34¼	34¼	34¼	+ ¼
C Cem L p	z2	$18½	18½	18½	
Can Malt p	100	85	85	85	+ 3
C Nor West	1260	155	150	155	+ 5
C Packrs	600	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
Can Perm	2100	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
CSL	908	$24	23½	23½	– ½
CSL pr	400	425	425	425	
Cdn Brew	4360	$7¾	7⅝	7¾	
C Brew Ap	80	$29½	29½	29½	
Cdn Can A	100	$5	5	5	
C Coniaur	100	99	99	99	+14
Cdn Equty	200	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
C Curtis	100	71	71	71	+ 1
CG Invest	z17	$57½	57½	57½	
C Goldie	1600	475	460	475	+10
C Hydro	2180	$15⅜	15¼	15¼	
C Imp Bank	4305	$20⅜	20⅛	20¼	
CGOL	12860	$11	10⅝	10⅞	+ ⅛
CIL	805	$10¼	10⅛	10¼	– ⅛
C Intrurb p	100	$7⅞	7⅞	7⅞	– ⅛
C Marconi	1200	310	300	310	–20
CP Inve pr	5525	$24	23½	23½	
CP Inve w	8320	530	520	530	
CPR	8788	$62½	61½	62	+ ¼
CPR $3. pr	1000	$8⅜	8⅛	8⅜	+ ¼
CRenol A p	900	$16¼	16¼	16¼	– ¼
Cdn Salt	200	$13¾	13¾	13¾	
Cdn Tire	166	$24	24	24	– ½
Cdn Tire A	3907	$23¼	23	23¼	
C Util w	400	600	575	600	+15
C Westing	100	$9	9	9	+ ⅛
Canron	4295	$14	13¼	14	+ ⅜
Capit Div	1000	120	110	110	– 5
Cara	460	460	460	460	
Carrier JD	575	$6⅜	6½	6½	– ⅛
Carrier w	300	325	325	325	
CDP Com	200	150	150	150	
Chemcell	1300	490	480	490	+15
Chrysler	5541	$28	25¾	27	+1½
CHUM	100	475	475	475	+25
CHUM B	1300	$6¼	5⅞	5⅞	– ¼
Clairton	600	40	38	38	– 2
Codville A	350	300	290	300	+10
Columbia	750	$5⅛	5⅜	5⅜	– ⅛
Columbi p	250	$15¼	15	15¼	+ ¼
Cominco	3215	$21¾	21½	21¾	+ ¼
C Holiday I	235	$8¼	8¼	8¼	
Compro	z200				
Computel	100	410	410	410	
Comtech	300	145	145	145	
Con Bath p	400	$16	16	16	+ ⅛
Con Bath w	200	70	70	70	+ 5
C Bath 68 w	815	320	320	320	
Con Bldg	900	125	120	125	
Con Textile	150	$12½	12½	12½	
Con Distrb	450	$18	17⅞	18	
Cons Gas	7594	$17⅛	17⅛	17½	+ ⅛
Con Gas B	35	$75	75	75	– ½
Con Glass	100	$14¼	14¼	14¼	– ½
Control F	100	135	135	135	– 5
Cornat Ind	7200	105	100	100	– 5
Coronatn	600	105	105	105	
Corontn p	100	150	150	150	
Coron 2w	1900	6	6	6	
Cosmis	100	180	180	180	
Crain R L	500	$13	13	13	– ½
Crestbrk	1200	$6⅛	6⅛	6⅛	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Crwn Life	75	$27	26⅜	27	+ ¼
Crow Nest	100	$46	45¾	46	–2½
Crush Intl	1750	$12¾	12½	12½	– ⅜
Cummngs	200	$11	11	11	+ ¼
Cygnus A	600	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Cygnus B	2950	$6½	6	6	– ½
Dale-R	200	460	460	460	
Distl Seag	1425	$49	48⅜	49	+ ¾
Dome Pete	3095	$65¼	61	64½	+4⅜
Dom Ang p	z5	$55	55	55	
D Bridge	1380	$15⅝	15⅜	15⅜	– ⅜
D Citrus	1300	$5⅜	5½	5½	– ½
D Coal pr	100	$25½	25½	25½	
Dofasco	1132	$22¼	20⅜	20½	+ ⅛
Dofasco p	150	$71	71	71	+ ½
Dom Store	900	$11¾	11⅜	11⅜	– ¼
Domtar	1950	$13¾	13⅜	13⅜	
D Textile	856	$13⅜	13⅛	13¼	+ ¼
Douglas L	500	230	225	225	–10
Dupont	120	$18¼	18¼	18¼	– ¼
Dustbane	z50	$7¼	7¼	7¼	
Dylex Div	600	$5½	5⅛	5½	+ ⅛
E-L Fin	440	$6⅜	6⅜	6⅜	
E-L Fin w	110	230	230	230	–15
Electro Itd	368	$18	17⅜	17⅜	– ⅜
Erie D	100	$5	5	5	
Erie D A	100	$5	5	5	
Falcon	1115	$134¾	134½	134½	
Fam Play	581	$9⅞	9⅞	9⅞	
F Play w	z10	155	155	155	
Fed Farm	900	135	135	135	– 5
Fed Grain	700	$5½	5¼	5¼	
Finning T	z85	$8¾	8¾	8¾	
Fleet Mfg	2300	105	105	105	+ 5
Ford Cnda	100	$65⅝	65	65⅛	+ ⅛
FPE Pion	1200	$15	15	15	
Fraser	1750	$25	25	25	– ½
Gaz Metr	2700	$5⅛	490	5⅛	+42
Gaz S.40 p	50	$57	56¼	57	+ ½
Gaz M 63w	200	190	190	190	+40
Gaz M 66w	4400	210	195	210	+20
Gdn Mang	200	480	480	480	+15
Gen Baker	z10	360	360	360	
Gen Distrb	z65	$11	11	11	– ½
GMC	553	$73⅛	72⅜	73	+ ⅛
Genstar L	525	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Gnstar L w	2100	240	225	240	+ 5
Gesco Dis	300	380	370	380	+10
Glendale	250	$5	5	5	+40
Glengair	700	200	200	200	
Glenair U	200	$5¾	5⅜	5¾	+ ¼
GL Paper	350	$19¼	18¾	18¾	– ¼
GL Power	175	$15¾	15¾	15¾	– ⅛
GN Capital	2470	$5⅜	5¼	5¾	+ ⅜
Gt West Int	2000	385	380	385	+ 5
Gt W Life	455	$40	39½	40	+ ½
Greyhnd	z145	$11¾	11¾	11¾	
Grissol F	475	$5⅜	5⅛	5⅛	– ⅛
GSW C pr	z10	$68	68	68	
Guar Trst	500	$8¾	8½	8½	– ⅜
Gulf Can	3163	$17⅜	17	17¼	+ ¼
Halifax D	400	150	140	140	–10
H Group	2900	$9¼	9¼	9¾	
Hardee	1700	84	84	84	+ 4
Hard Carp	z10	$11	11	11	
Hrvey F	20550	125	110	110	– 5
Hawker S	2075	215	200	210	
Hawker pr	z10	$48¾	48¾	48¾	
Hays Dna	z104	$7½	7	7	
Ho OA	22023	$20⅞	20	20¾	+ ⅞
Home B	680	$20¼	20¼	20¼	
Horne Pit	500	215	210	210	– 5
H Bramor	500	280	280	280	– 5
H Bay Co	3710	$15¼	15	15¼	+ ⅜
HB Oil Gas	3325	$40	40	40	
HB Oil G pr	85	$56	56	56	– ½
Hughs-O B	z50	$7	7	7	
Hunter D	300	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
Huron Eri	1609	$16⅜	16¼	16¼	– ⅛
Husky	15450	$13⅛	12⅜	12⅞	
Husky B pr	50	$37⅛	37⅛	37⅛	+ ⅛
Husky D w	1347	650	640	640	+15
Imp O	26888	$18¼	18	18	+ ⅛
Imp Tob	865	$14½	14½	14½	
Imp Tob pr	z25	425	425	425	
Indusmin	500	$12¾	12¾	12¾	
Ind Accept	7773	$15¼	15	15	
In Acc wt	4700	585	545	575	+30
Ind Adhes	100	$11	11	11	+ ½
Ingersol	200	$8⅛	8⅛	8⅛	
Inland Gas	400	$10¼	10¼	10¼	– ⅛
Inland G p	200	$13¼	13¼	13¼	
Inter-City	1600	$8¼	8	8⅛	+ ⅛
Intr Cty w	225	260	250	260	+10
Intrmetco	400	300	295	295	– 5
IBM	167	$282¼	278	281¼	+5¼
IMC	z50	$10¾	10¾	10¾	
Int Nickel	4075	$41¼	40⅝	40⅝	– ¼
Int Util	9040	$29⅜	28⅞	29⅛	+ ¼
Int Util A	50	$30⅜	30⅜	30⅜	+ ⅛
Intpr Pipe	5236	$25	24¾	24⅞	– ⅛
Int Pipe w	6533	$12⅝	12½	12⅝	+ ⅛
Intpr Steel	4110	$7	6¾	7	+ ¼
Intpr Stl pr	160	$21½	21½	21½	
Inv Group	125	$7¼	7¼	7¼	– ¾
Inv Grp A	1925	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Inv Grp 5 p	1655	$19	18¾	18¾	+ ¼
In Ovrseas	700	$5½	5¼	5¼	+ ⅛
IOS Ltd	19512	200	190	190	+ 5
Irwin Toy	150	$11½	11½	11½	+ ¼
ITL Ind	300	$5	490	490	–10
ITL Ind pr	z50	$16⅜	16	16⅜	
Ivaco Ind	2200	$8⅛	8⅜	8½	
IWC Ind	250	215	210	215	
Jefferson	3685	$12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
Jeffersn w	7050	340	320	320	+10
Jockey C	1000	340	340	340	+ 5
Jockey A p	900	$7¾	7¾	7¾	
Jockey 2 p	100	$6½	6½	6½	+ ⅛
Kaiser Re	3150	$11½	11¼	11⅜	– ⅛
Kaps Tr	19270	$10⅜	10	10¼	+ ¼
Kelsey H	425	$8½	7⅜	8½	+1¼
Kelvinatr	100	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Koffler	1455	$12	11¾	12	+ ⅜
Labatt	880	22	21⅞	22	
Labatt pr	1021	$22¾	22⅜	22½	
Laidlaw M	575	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
LOnt Cem	300	195	190	190	– 5
Lau Fin	1255	475	475	475	– 5
Lau Fn 6¼	z50	$14¾	14¾	14¾	
Lau Fn 140	z98	$15¼	15	15¼	
Leigh Inst	850	$10⅜	10¼	10¼	– ¼
Levy A pr	z50	$6	6	6	
Lob Co A	350	$6	6	6	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Lob Co B	1733	$6¼	6	6¼	
Lob Co pr	30	$33¾	33¾	33¾	+ ¼
Lob G A pr	z90	$19¾	19⅝	19⅝	
Lob G B pr	350	$19¾	19¾	19¾	– ¼
Loeb M	1620	$5¾	5¾	5¾	– ⅛
Maclean H	350	$9⅞	9⅝	9⅝	+ ⅛
MH Cable	z21	445	405	405	
MB Ltd	5960	$26	25¾	25¾	– ¼
Magna El	700	445	440	440	
Magnason	100	$6	6	6	+ ¼
Magnetcs	4300	145	130	145	+10
Maher	z50	$22½	22½	22½	
Maher pr	100	$7½	7½	7½	– ¼
Major H D	150	180	180	180	+10
Manoir In	600	120	115	115	
M Lf Mills	200	$11¾	11¾	11⅝	– ⅛
Maritime	350	$16⅛	15¾	15¾	– ⅛
Markboro	2025	$5⅛	5¼	5¼	
Markbro w	1600	200	195	200	– 5
Mas-F	28080	$10⅛	9¾	9⅞	
McLaghln	500	$7¾	7¾	7¾	+ ⅜
MEPC	200	385	385	385	
Melchers	200	$11¾	11¾	11¾	
Mex LP	z10	$6⅞	6⅞	6⅞	
MGFM	300	200	200	200	
Microsyst	2290	$5⅜	5¼	5¼	– ¼
Milt Brick	200	440	440	440	+ 5
MLW Wor	100	$10½	10½	10½	+ ¼
Molson A	610	$14¼	14¼	14½	+ ⅛
Molson B	210	$14⅜	14¼	14¼	– ⅛
Moore	4381	$31¾	31¼	31½	+ ¼
Morse A	140	$9⅛	9⅛	9⅛	– ⅛
Morse B	100	$17	17	17	
Murphy	200	$6½	6½	6½	+ ⅜
Murritt B	2000	$5¾	5¾	5¾	
Nabrs Dig	500	$14⅜	14	14⅜	+ ⅜
NaChrs I	100	$5	5	5	+25
Nat Drug	275	$5⅜	5¼	5¼	– ⅛
Nat Hées	200	270	260	260	–30
Nat Hees p	100	425	425	425	+25
Nat Trust	200	$19½	19½	19½	– ½
Neonex I	5170	395	385	395	+ 5
NB Tel	z68	$11¾	11¾	11¾	
N Provid D	7200	63	61	61	
Nfld LP	128	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Niag Struc	z50	$17	17	17	
Noranda	3375	$28⅜	28½	28½	– ⅛
NCtrl G	29929	$13¾	13½	13¾	+ ⅜
Nor Ctl 65p	125	$33¼	33	33	+1½
Nor Ctl B p	1150	$28¼	27¾	28¼	+ ¼
Nor Ct 270 p	z10	$33	33	33	
Nor Ctl w	5650	725	680	715	+30
NW Util p	z20	$50½	50	50	
NS L P	550	$7¼	7⅛	7¼	– ⅛
NuWest H	1000	410	410	410	– 5
Oil Patch	1800	345	340	345	+15
Okanagan	100	305	305	305	–10
Orlndo	21300	$6¼	6⅛	6⅛	– ⅛
OSF Ind	3136	$5½	5¼	5¼	– ⅛
Oshawa A	3890	$13¾	13½	13⅝	– ⅛
Oshawa w	700	270	260	270	
Pac Pete	8413	$29⅜	27⅞	29	+1⅛
Peace Riv	200	140	140	140	–10
Pembina	600	$22⅜	22¼	22⅜	+ ⅜
Penningtn	225	$7	7	7	
PC Jwi A	100	$13½	13½	13½	
Petrofina	355	$16⅝	16½	16½	+ ¼
Phillips Cb	1330	$9¼	9	9¼	+ ⅛
Provigo	z25	475	475	475	
Pow Corp	2035	$6	5⅞	6	
Pow Crp pr	555	$27	27	c27	– ⅛
Pow C 5 pr	950	$7⅞	7⅝	7⅞	– ⅛
Price Com	4062	$8⅜	8¼	8¼	
Quinte A	800	180	180	180	+ 5
Rank Org	3275	$14⅞	14⅜	14⅞	+ ½
Readers D	500	$6½	6⅜	6⅜	
Realty C	100	230	230	230	+ 5
Reed Oslr	230	$16½	16½	16½	
Reichhold	600	$6	5⅝	6	
Reitman	z30	$20	20	20	
Reitman A	124	$17	17	17	+ ½
Rileys D	1800	140	125	125	–10
Ripley Int	1400	275	270	275	+10
Rothman	z10	$11⅛	11⅜	11⅛	
Rothmn w	1550	275	260	265	–10
Rothm A p	60	$75	75	75	+ 3
Rothm B p	850	$15¼	15⅛	15½	+ ⅛
Royal Bnk	658	$22¾	22⅝	22¾	– ⅛
Royal Trst	1093	$25⅜	25½	25⅜	+ ⅛
Russell H	900	$17¾	17¾	17¾	+ ⅛
Russl H p	150	$20¼	20¼	20¼	
St Maurice	1500	64	61	61	– 1
Sandwell	350	$8	8	8	
Schneid	130	c$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Schneid b p	200	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Scot York	100	$12⅜	12⅜	12⅜	– ⅛
Scot Lasal	60	$25	25	25	+ ½
Scotts	600	$9¼	9	9¼	+ ⅛
Seaway pr	2500	495	490	490	+10
Secur Cap	4600	380	370	375	+ 5
Shaw LE A	200	$7	7	7	
Shaw Pipe	100	$8	8	8	– ¼
Shell Inv p	1800	$28½	28	28¾	+ ⅛
Shell Inv w	2643	$12⅞	12¾	12⅞	
Shell Can	2506	$29¾	29⅝	29¾	– ⅛
Shepherd	100	300	300	300	
Sifton Pro	725	280	280	280	+15
Silverwd A	415	$17¼	17¼	17¼	– ¼
Simpsons	5183	$16⅝	16½	16½	– ¼
Simpson S	z60	$21	20¾	21	
Skyline H	600	$7½	7¼	7½	+ ¼
Slater Stl	3200	$13¾	13½	13½	– ⅛
Slater 6 pr	190	$15½	15½	15½	
Southam	875	$55¼	54½	54½	–1½
Stafford	400	300	300	300	–10
St Brodcst	100	$10¼	10¾	10¾	+ ¼
Stly Brock	100	$8½	8½	8½	– ⅛
Steel Can	7703	$22¼	22	22	– ⅛
Steinbg A	1340	$14½	14½	14½	
Stinbg pr	200	$75	75	75	
Suptst com	2000	$11	10½	11	+ ¼
Suptest pr	z20	$70	70	70	
Suptest od	275	$37½	37½	37½	
Tamblyn	190	$20	20	20	+2¼
Teledyne	350	$5½	5½	5½	+ ⅛
Texaco	2280	$24	23¾	24	
Texas Gu S	300	$17¾	17½	17¾	+ ¼
Thd CGInv	z50	$9¼	9¼	9¼	
Thom Nes	100	$18	18	18	– ⅛
Thom N pr	100	$46½	46	46½	+ ½
Tone Craft	100	$16	16	16	– ⅛
Toromont	2100	91	90	90	
Tor Dm Bk	2542	$19¼	19⅜	19⅜	– ⅛
Tor Star B	100	$13½	13½	13½	– ½
Traders A	1760	$10¼	10	10	
Trade 4½ p	z25	$50¼	50¼	50¼	
Traders 5 p	z25	$21	21	21	
Trader A p	1120	$19	19	19	– ¼
Trader B p	75	$25½	25½	25½	
Trader 65 w	800	105	100	100	– 5
Trader 66 w	2100	215	210	215	+10
Trader 69 w	550	240	230	240	+10
Transair	404	340	335	340	+15
Tr Can PL	1620	$29¾	29½	29¾	– ⅜
Tr Can Pl p	50	$40½	40½	40½	
Tr Can A pr	366	$58¾	57½	58½	+ ¾
Tr Can P w	285	950	950	950	– 25
Trans Mt	9070	$18¾	18¼	18¾	+ ¼
Trans PPL	z20	$11½	11½	11½	
Trizec Crp	3300	145	140	140	
Trizec w	6150	46	43	46	
Tru-Wall	2400	235	210	235	+35c
Un Carbid	790	$14⅜	14⅛	14¼	+ ¼
Un Gas	2840	$14½	14¼	14½	+ ¼
U Corp B	525	$14¾	14¾	14¾	
UWbn 6¼p	45	$35	35	35	
U Sections	130	$6½	6½	6½	+ ¼
Van Der	325	470	465	470	– 5
Van Ness	1065	74	71	71	+ 4
Versafd	100	$6	6	6	
Venpower	z25	50	50	50	
Versatile	600	285	280	280	– 5
Versatil A	1500	200	200	200	+ 5
Vic G Tr	125	$16	16	16	
Vulcan	150	$8½	8½	8½	+ ½
Wainoco O	100	385	385	385	+15
Walk GW	1960	$41¾	41⅜	41⅝	+ ⅛
Weldwod	389	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Wstburne	600	$7¼	7⅛	7¼	+ ¼
Wbur A p	160	$25	25	25	
Westc'st	5475	$19⅜	19	19¼	– ⅛
Westfair	z10	$25½	25½	25½	
Westfair p	z50	$17½	17½	17½	
W Cdn Seed	5700	275	240	260	–20
W Elec E	5600	285	275	285	+15
W Pacific	7650	$5¼	5	5¼	+ ¼
W Realty	200	390	390	390	–10
WSuppls A	600	$7	7	7	
Weston	1151	$22½	22⅛	c22⅛	– ⅜
Wstn 4½p	z5	$61	61	61	
Wstn 6pr	25	$83	83	83	– 2
White Pas	1750	$17⅜	17⅛	17⅜	+ ⅛
White P w	1025	435	425	435	– 5
Woodwd A	1240	$16⅛	16¾	16⅜	+ ¼
YR Prop	300	$6¾	6¾	6¾	
Zellers	2100	$11	10⅞	11	+ ⅜
Zenith	600	155	155	155	
Mines					
Accra	5000	12	11	12	– 1
Acme Gas	3000	9	9	9	+1½
Advocate	100	215	215	215	+ 5
Agnico	3011	270	253	254	–16
Akaitcho	9000	49	47	47	– 4
Allied Mng	z409	72	69	69	
Am Larder	4500	63	61	62	
Ang Ruyn	z200	65	65	65	
Ang U Dev	2000	50	47	50	
Armore	3000	13½	12½	13½	
Asoc Porc	1001	27	27	27	+ ½

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1 – Relatifs aux enzymes.
2 – Réfléchir la lumière avec scintillement. – Ciment utilisé pour faire des joints hermétiques aux divers récipients soumis à l'action du feu.
3 – Baryum. – Terre-Neuve. – Confession.
4 – Dans un foyer, brassage du combustible avec un ringard pour attiser le feu.
5 – Alterna les cultures d'un champ. – Commandement. – Altesse Royale.
6 – Venu au monde. – Mois de l'année.
7 – Aluminium. – Nous trompions.
8 – Toile ou filet suspendu horizontalement, servant de lit. – Charpente du corps humain. – Ici.
9 – Action d'élever et d'entretenir les animaux destinés aux usages de l'homme. – Visage.
10 – Caractères des plus anciens alphabets germaniques et scandinaves. – Confiserie faite d'amandes, de sucre et parfois de miel.
11 – Solipède. – Repos pris après le repas du midi.
12 – Relatif à une série. – Fin, limite.

Verticalement

1 – Assembleras plusieurs routes ou plusieurs tuyaux.
2 – Un peu sotte. – Imprègne d'alun.
3 – Zirconium. – Notre-Seigneur. – Faire venir avec soi.
4 – De Yougoslavie.
5 – A demi. – Bière anglaise. – Brise.
6 – Tromperie faite par plaisanterie. – Lui.
7 – Avance, porte en avant. – Arbuste à fleurs blanches.
8 – Iridium. – Côté face d'une monnaie, d'une médaille. – Au Moyen Âge, armée.
9 – Oiseau d'Amérique du Sud. – Fin, rusé (fam.).
10 – Algue verte marine. – Boisé.
11 – Obtenue. – Plante de montagne.
12 – Actes de débauche honteuse. – Individu.

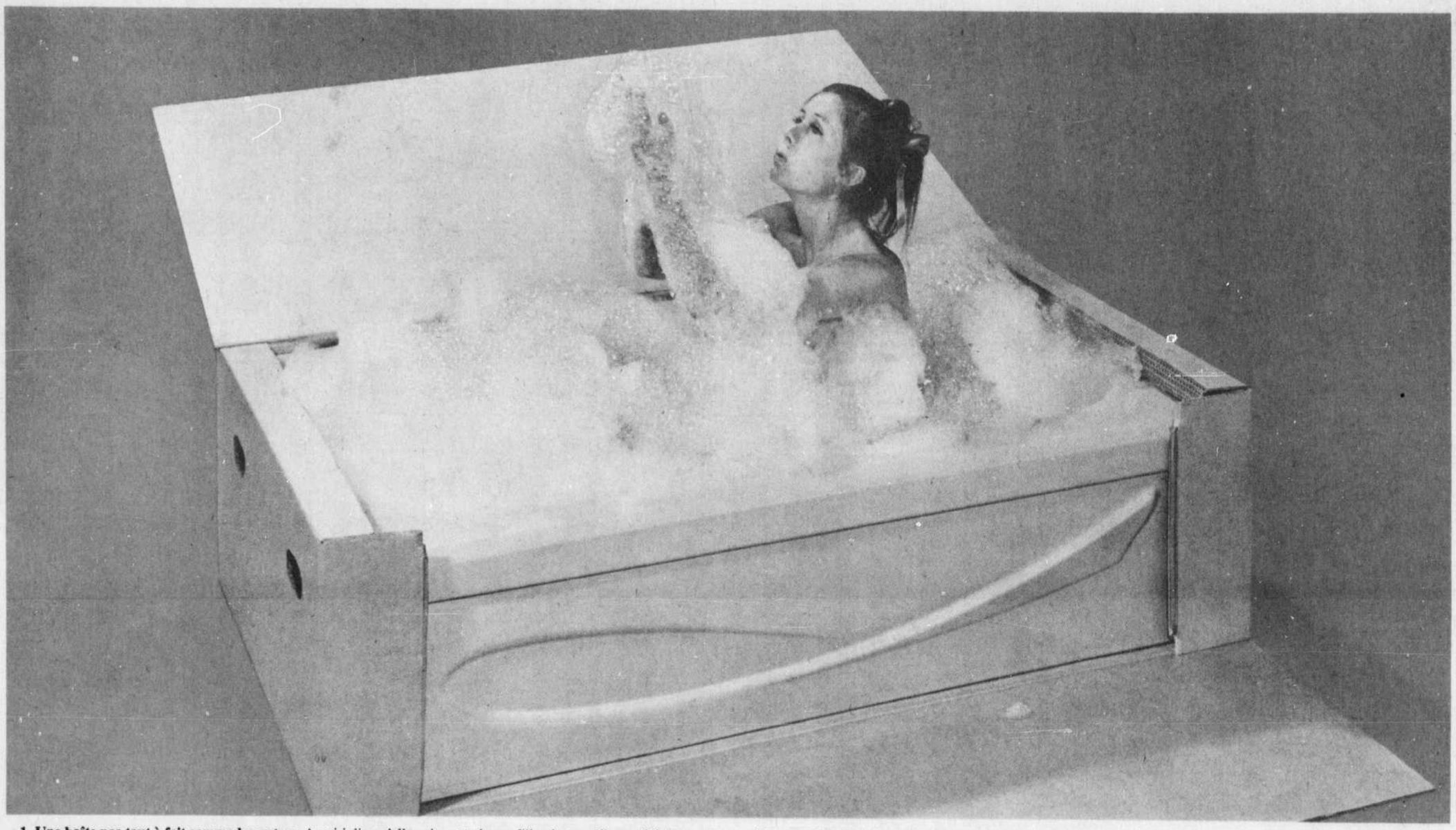
Solution d'hier

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---

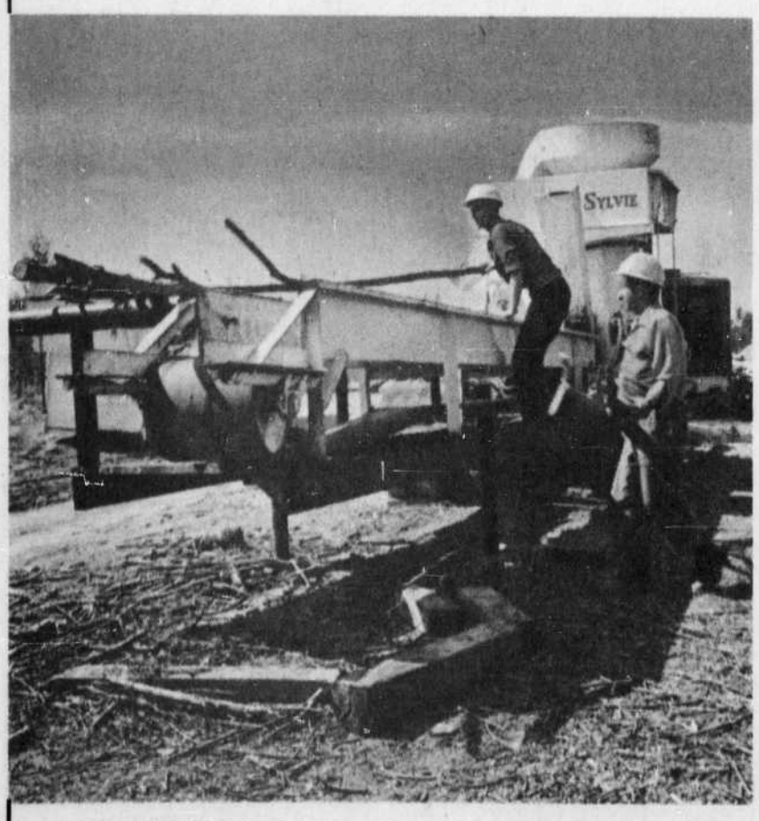
Découvrir

Voici 4 découvertes signées CIP. Elles valent des millions de dollars. Elles témoignent de notre volonté d'utiliser la recherche pour vous servir et résoudre vos problèmes quotidiens.

cip



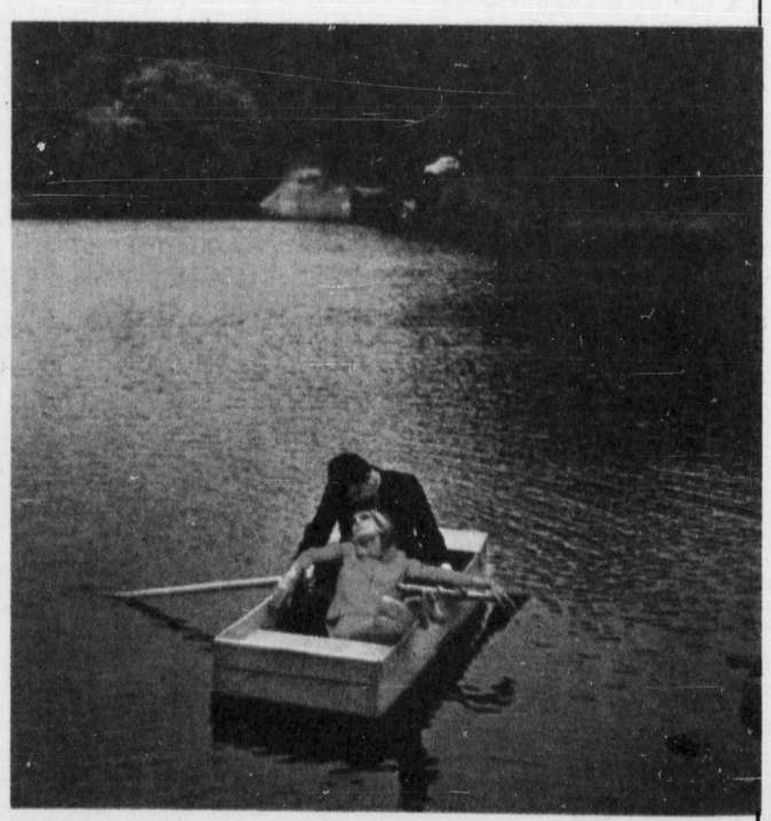
1. Une boîte pas tout à fait comme les autres. Aussi jolie qu'elle soit, cette jeune fille n'est pas l'essentiel de notre photo; l'important . . . c'est la boîte. Elle peut ne pas paraître spectaculaire, mais elle représente quinze années de recherche, tant chez-nous que chez nos concurrents. Cette boîte, fabriquée entièrement de carton ondulé, est la première dans laquelle on puisse vraiment emballer les baignoires. Quand la Crane Canada Ltée a consulté Bill Ford de Cartonnages CIP Limitée, la commande a été fort simple: un emballage solide et économique. Les experts en emballage de CIP ont alors créé une boîte solide, légère et économique qui a facilité à la compagnie Crane une accélération marquée de sa vitesse d'emballage. Toujours à l'oeuvre, l'équipe CIP a ensuite présenté trois recommandations: nouvelles étiquettes, équipement automatique et modernisation de la ligne d'emballage. Crane a consulté un représentant CIP et toute une équipe s'est penchée sur son problème. Elle a obtenu une boîte qui conserve à ses baignoires leur fini lustré, qui élimine presque tout risque d'égratignures pendant le transport et qui permet une augmentation de la vitesse d'emballage. Elle est jolie, n'est-ce pas . . . la boîte? Posez un problème à la CIP et attendez-vous à recevoir "la" solution. Une solution pas comme les autres.



2. Qui est Sylvie? Grâce à Sylvie, certains agriculteurs de la Gaspésie peuvent désormais augmenter le rendement de leurs forêts et tirer un meilleur profit de leurs récoltes. Qui sait? Sylvie deviendra peut-être un apport précieux à l'économie de la Gaspésie. □ Créée par la CIP à son usine de Matane au coût de $30,000, la déchiqueteuse de bois portative Sylvie, taille et hache toutes les branchailles de bois. □ La CIP achète les retailles de sapin, de pin et de bois dur, permettant ainsi aux agriculteurs de bien éclaircir leurs forêts. □ *Grâce à Sylvie, les arbres poussent mieux et plus vite. Et les agriculteurs en obtiennent de meilleurs prix.* □ Sylvie de la CIP est une déchiqueteuse de bois vraiment unique. Elle aide l'agriculteur de la Gaspésie. En bref . . . une découverte humaine et mécanique dont nous sommes fiers.



3. Une renversante façon de mettre en boîte: La nouvelle Rap-Round® de CIP n'est pas une machine . . . c'est une révolution! Elle *enveloppe* le produit d'une feuille de carton ondulé qu'elle *resserre* solidement pour ensuite la *coller*. Elle élimine ainsi 3 opérations coûteuses: le formage, le chargement et le collage. Elle fabrique des boîtes si bien ajustées que les dommages dus au ballottage sont réduits au minimum (pour certaines marchandises, il n'est même plus nécessaire de se servir de partitions). L'emballage fini est très *solide:* on pourrait monter sur une boîte Rap-Round chargée d'ampoules électriques sans risquer de les briser. De plus, la Rap-Round prend 3 fois moins d'espace que les machines ordinaires, permet une économie allant jusqu'à 22% sur le coût des boîtes et peut empaqueter les canettes ou récipients de formats courants. D'ailleurs, 30 minutes suffisent pour changer de format et elle passe d'un étage à 2 étages en 2 heures seulement. Vraiment, la Rap-Round, ce n'est pas une machine . . . c'est une révolution!



4. La CIP a insisté pour construire un bateau en carton. Pourquoi donc? □ Il y a quelque temps, la Division des Recherches en Emballages découvrait une façon d'imperméabiliser le carton ondulé. Nous avons donc voulu pousser l'expérience plus loin en construisant ce bateau, qui flotte vraiment, ce qui démontre bien que notre carton ondulé demeure rigide même lorsqu'il est mouillé. □ Comme tous les cartons ondulés, SURF-CORR® est composé d'un segment de carton ondulé intercalé entre deux feuilles plates. Ce qui le différencie des autres est l'imperméabilisation grâce à laquelle les feuilles conservent toute leur rigidité. □ SURF-CORR coûte presque le même prix que le carton ondulé ordinaire. Et il n'a pas son pareil pour l'emballage de produits dégageant de l'humidité ou devant être expédiés dans des régions à climat humide.

Voici comment obtenir tous les renseignements concernant ces produits signés CIP. Pour tous les détails concernant les découvertes précitées, communiquez avec les services suivants: (1) BOÎTE POUR BAIGNOIRE — pour des conseils experts au sujet de votre ligne d'emballage, téléphonez à Cartonnages CIP Limitée, Edifice Sun Life, Montréal 110, Québec. Téléphone 868-1511. (2) SYLVIE — la déchiqueteuse de bois portative. Compagnie Internationale de Papier du Canada, Matane, Québec. (3) SURF-CORR — le carton ondulé imperméabilisé. Cartonnages CIP Limitée, Edifice Sun Life, Montréal 110, Québec. Téléphone 868-1511. (4) Rap-Round — une nouvelle emballeuse révolutionnaire. CIP, Division de la Machinerie d'Emballage, 8355 Avenue Montview, Montréal, Québec. Téléphone 739-6336.

Ces 4 exemples ne sont qu'un aperçu de ce que les 17,000 membres de notre entreprise découvrent chaque année. Si vous cherchez quelque chose qui se rapporte aux domaines précités, servez-vous chez nous. Nous avons déjà la réponse.

cip **Compagnie Internationale de Papier du Canada**